

Précis analytique des travaux
de l'Académie des sciences,
belles-lettres et arts de
Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1969.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

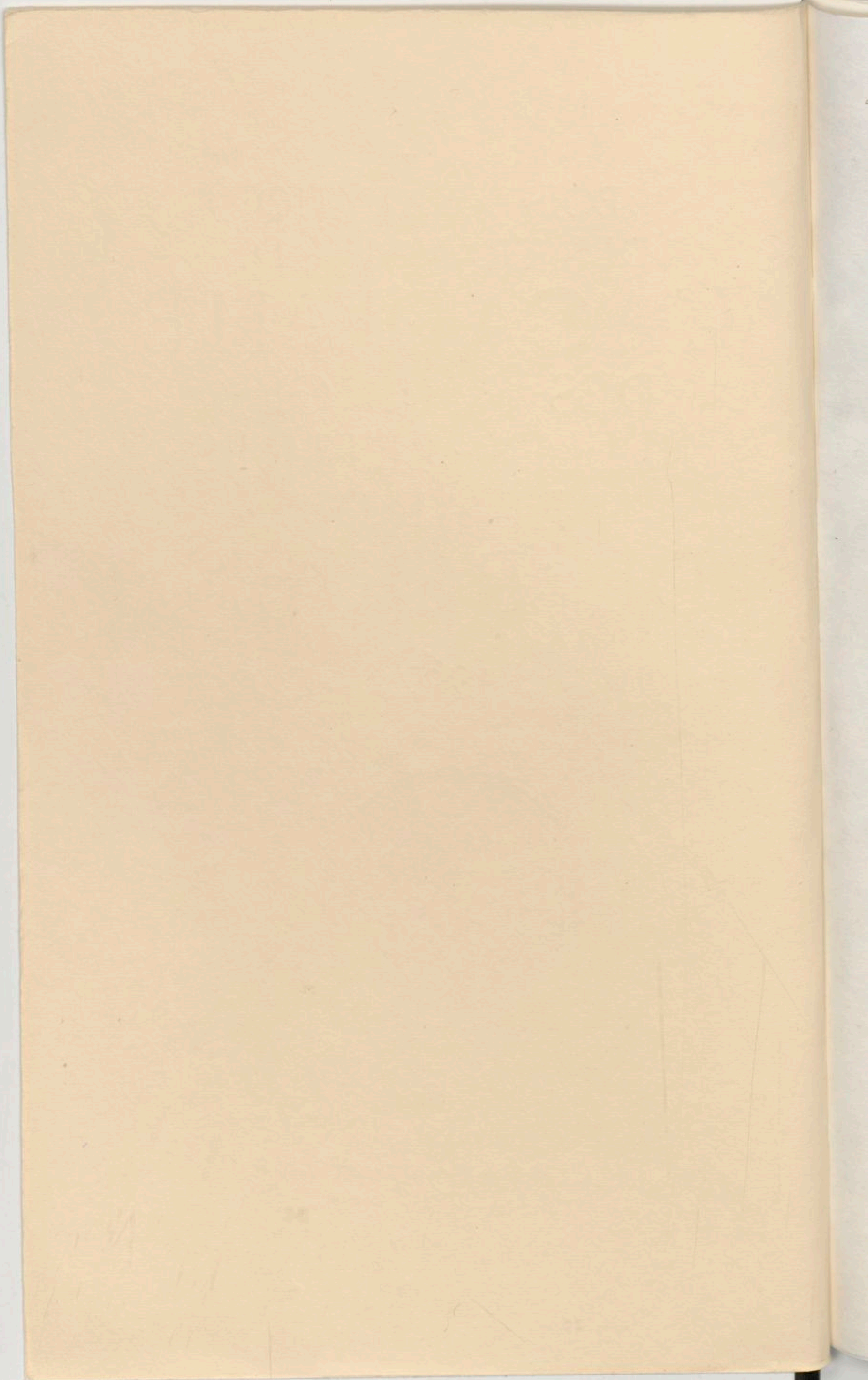
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

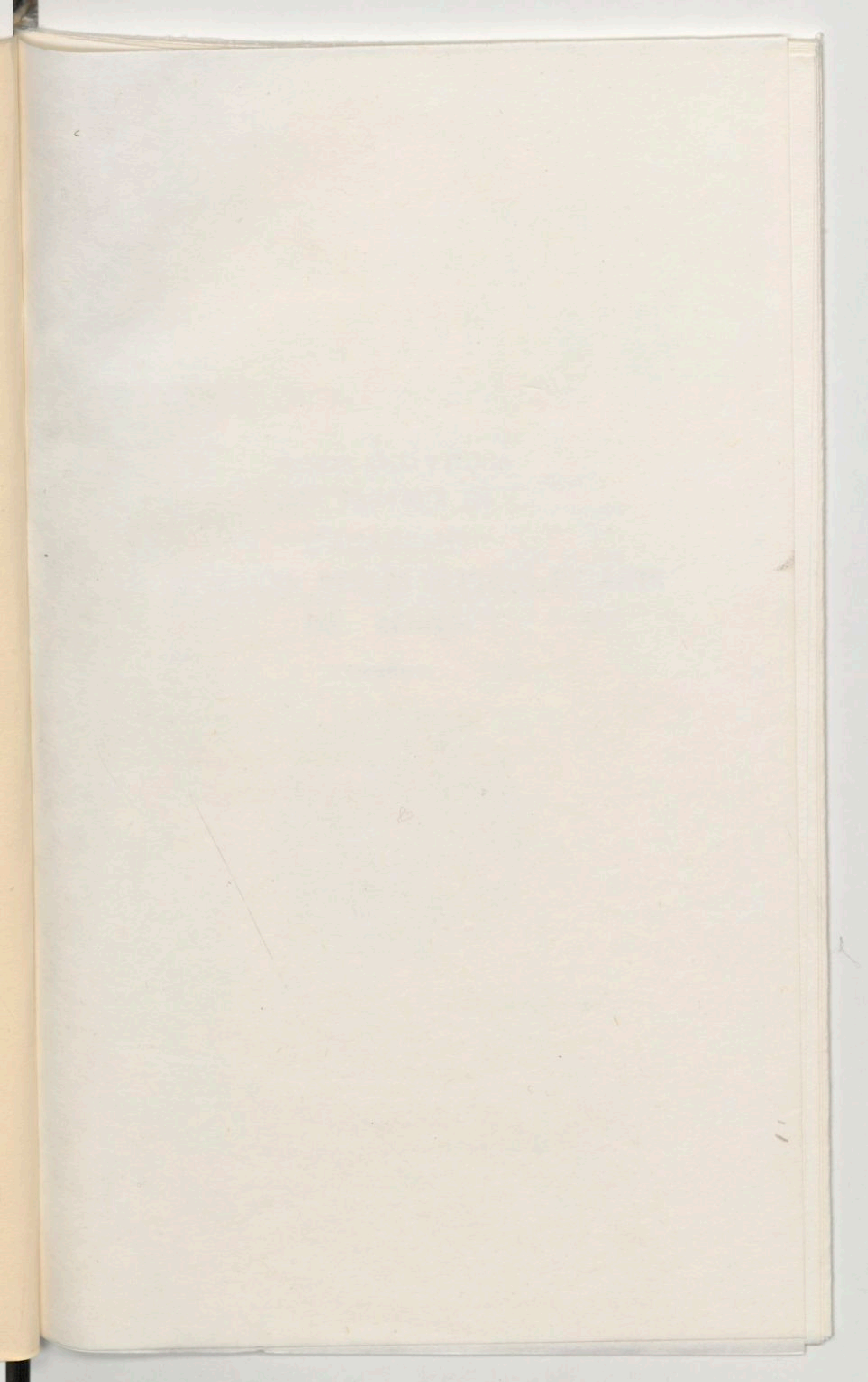
PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES
BELLES-LETTRES
ET ARTS
DE ROUEN

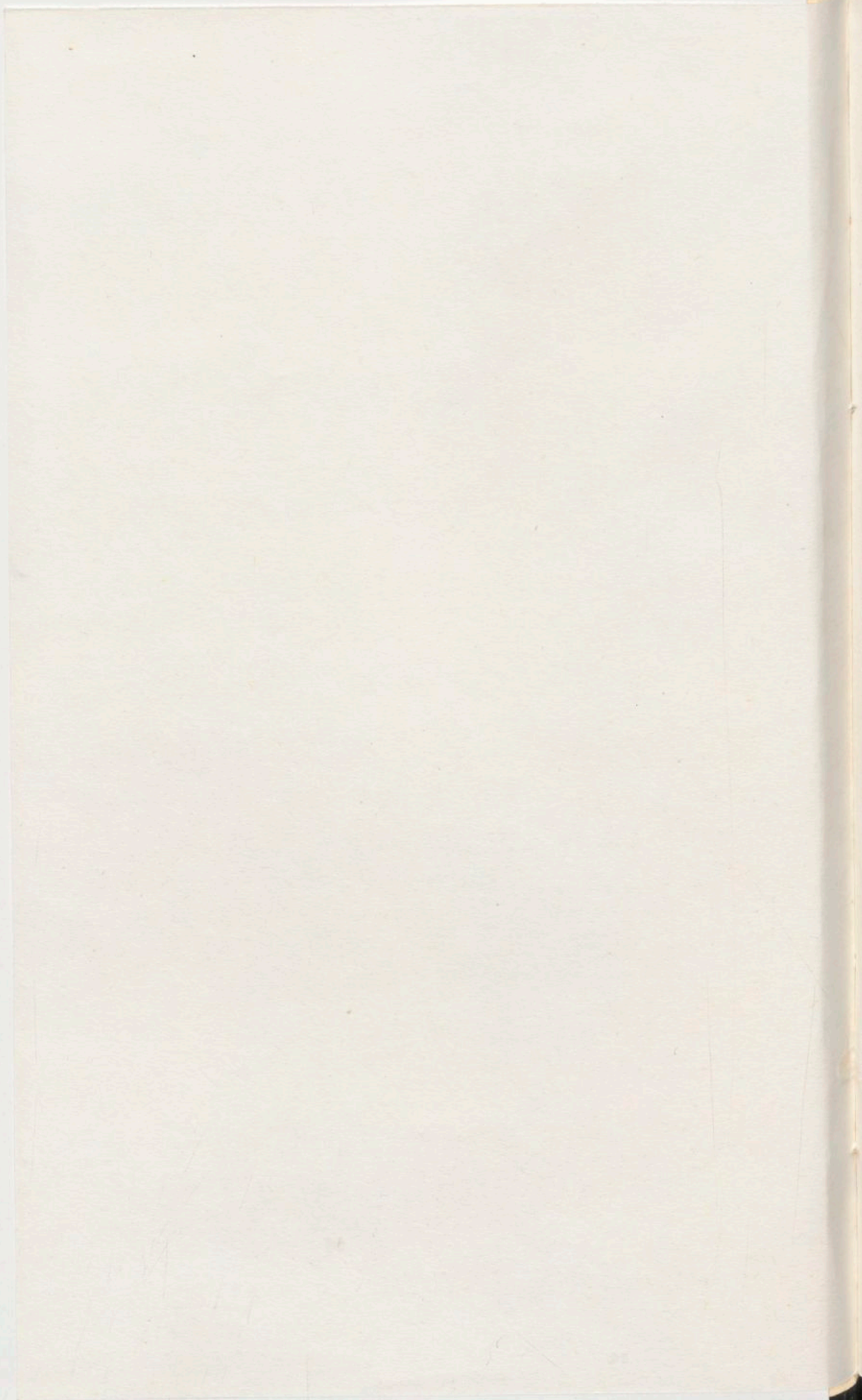
- 1969 -



FÉCAMP
L. DURAND & FILS
1970

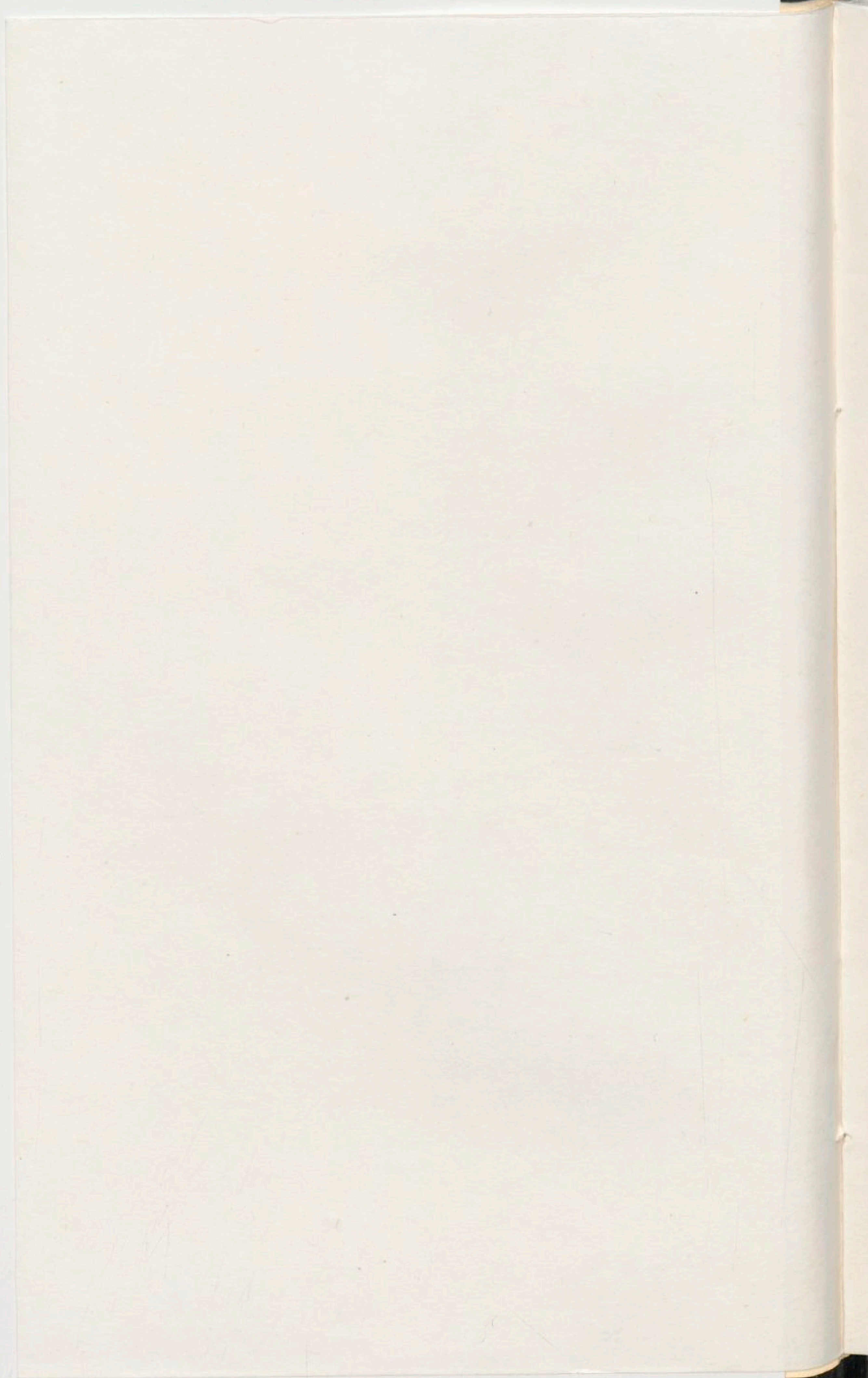






PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADEMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

-1969-



PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

-1969-



IMPRIMERIE - J. DURAND & FILS
RUE - J. DURAND, 115, BOULEVARD, 62
1976

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

- 1969 -



FÉCAMP - L. DURAND & FILS
PARIS - A. PICARD, RUE BONAPARTE, 82

1970

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

la responsabilité des opinions et des propositions contenues dans les ouvrages de l'Académie n'est imputée qu'à son ordre.

- 1860 -

Cette disposition sera renouvelée, chaque année, dans le Précis de ses travaux.



LÉCAMP - L. DURAND & FILS
PARIS - A. PICARD, RUE BONAPARTE, 82
1870

TABLEAU
de
L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN
(au 31 Décembre 1969)

MEMBRES D'HONNEUR

- M. LE PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME.
- M. LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE.
- M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE ROUEN.
- Mgr L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN.
- M. LE MAIRE DE ROUEN.
- M. LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA 23^e DIVISION MILITAIRE.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS

- M. René HERVAL, *, ☞, ✠, président d'honneur de la Société des Ecrivains Normands (20 décembre 1928).
- M. Marcel LANQUETUIT, *, I ☞, compositeur de musique, titulaire du grand orgue de la Cathédrale (9 mars 1934).
- M. Pierre-René WOLF, *, directeur de *Paris-Normandie*, romancier (2 décembre 1938).
- M. René-Gustave NOBÉCOURT, O*, ☞, ✠, historien (12 mai 1939).
- M. Robert TROUDE, *, ☞, I ☞, agrégé de l'Université, professeur honoraire au Lycée Corneille (28 novembre 1942).
- M. René ROUAULT DE LA VIGNE, O ☞, vice-président de la Société de l'Histoire de Normandie (7 juin 1947).
- M. Victor BOUTROLLE, O*, notaire honoraire (25 octobre 1947).
- M. Pierre-Maurice LEFEBVRE, *, A ☞, ✠, architecte D.P.L.G. (19 juin 1948), vice-président de la Commission départementale des Antiquités.
- M. Raymond QUIBEL, I ☞, artiste peintre (11 février 1950).
- M. Jacques LIGER, O ☞, docteur ès sciences (13 janvier 1951).
- M. Pierre PETITCOLAS, O *, ☞, ✠, ✠, docteur ès sciences (10 janvier 1953).
- M. Robert BLONDEL, O*, C ☞, industriel, président de la Société Industrielle (14 février 1953).

- M. l'abbé Paul GRENET, docteur ès lettres, professeur de philosophie à l'Institut Catholique de Paris (28 novembre 1953).
 M. Louis HÉDIN, ✱, ingénieur agronome (21 mai 1955).
 M^{lle} Elisabeth CHIROL, ✱, ✱, ✱, diplômée de l'École du Louvre, conservateur des Musées départementaux de la Seine-Maritime (10 décembre 1955).
 M. André ROBINNE, O ✱, ✱, architecte, président d'honneur du Conseil régional de l'Ordre des Architectes (29 mai 1958).
 M. Pierre SEMENT, assureur conseil, président honoraire de l'École Sociale (17 octobre 1959).
 M. Daniel LAVALLEE, professeur au Lycée Fontenelle (13 février 1960).
 M. André RENAUDIN, ✱, O ✱, journaliste honoraire (27 mai 1961).
 M. Charles SCHNEIDER, ✱, ✱, président de la Société normande d'archéologie préhistorique et historique et membre de la Commission départementale des Antiquités (17 février 1962).
 Dom René HESBERT, ✱, ✱, moine bénédictin de Solesmes en résidence à l'abbaye de Saint-Wandrille (20 octobre 1962).
 M. Bernard LEFEBVRE, ✱, ✱, art et techniques photographiques (18 mai 1963).
 M. le Docteur J.-B. ANDRIEU-GUITRANCOURT, médecin laryngologiste des Hôpitaux (24 octobre 1964).
 M. l'abbé André FOURÉ, secrétaire de la Commission départementale des Antiquités, secrétaire de la Société de l'Histoire de Normandie (22 janvier 1966).
 M. Jean VÉRON, C ✱, ✱, ✱, général du cadre de réserve (5 mars 1966).
 M. Jean MONTIER, ✱, ✱, historien (23 avril 1966).
 M. François BURCKARD, ✱, directeur des Archives de la Seine-Maritime (25 juin 1966).
 M. Michel CHEVALIER, ✱, recteur de l'Université (29 octobre 1966).
 M. Raoul LEROY, ✱, architecte en chef de la Seine-Maritime (28 janvier 1967).
 M. Jehan LE POVREMOYNE, ✱, historien et conteur normand (25 février 1967).
 M. Gabriel REUILLARD, O ✱, ✱, homme de lettres et journaliste (élu membre correspondant le 17 avril 1964 et devenu membre résidant le 25 mai 1968).
 M. Xavier CAMILLERAPP, C ✱, ancien élève de l'École Polytechnique (24 juin 1967).
 M. Bernard BOULLARD, professeur à la Faculté des Sciences (24 février 1968).

MEMBRES ÉLUS ET NON ENCORE REÇUS

au 31 Décembre 1969

- M. Pierre CHAUSSADE, ancien préfet de région à Rouen (élu le 22 mars 1969).
 M. Philippe DESCHAMPS, professeur (élu le 11 octobre 1969).
 M. le docteur BILLIARD-DUCHESNE, ✱ (élu le 11 octobre 1969).
 M. FEDIA JULIA, bâtonnier de l'Ordre des avocats (élu le 11 octobre 1969).
 M^{me} LEMERCIER-QUELQUEJAY, orientaliste (élue le 11 octobre 1969).

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS

- M. Jean DES VIGNES ROUGES, romancier (11 avril 1924).
 M. Jean LAFOND, ✱, archéologue (3 avril 1925).
 M. Jean DELACOUR, O ✱, O ☉, ornithologiste (30 novembre 1934).
 M. Eugène LE GRAVEREND, ✱, ☉, ☿, I ☿, O ☉, ancien directeur des
 Jardins et Promenades de la Ville de Rouen (4 mars 1938).
 M^{lle} Marie-Josèphe LE CACHEUX, archiviste en chef du Calvados (22
 novembre 1947).
 M. Louis LEMARIGNIER, industriel (20 novembre 1948).
 M. François BLANCHET, ✱, I ☿, conservateur aux Archives nationales
 (9 décembre 1950).
 M. Henri VAN EFFENTERRE, ✱, ancien membre de l'École française
 d'Athènes, professeur à la Sorbonne (26 février 1955).
 M. Georges HEULLANT, poète (27 novembre 1965).
 M^{lle} Jeanne DUPIC, ✱, archiviste paléographe, ancienne directrice des
 Bibliothèques de la Ville de Rouen (23 mars 1946).
 M. le docteur Pierre NICOLLE, ✱, ✱✱✱, chef de service à l'Institut
 Pasteur (élu membre correspondant le 13 décembre 1958, reçu
 comme membre titulaire le 12 novembre 1966).
 M. le Professeur Jacques NICOLLE, directeur aux Hautes-Etudes, Collège
 de France (élu membre correspondant le 13 juin 1959, reçu
 comme membre titulaire le 12 novembre 1966).
 M. Albert ROBIN, O ✱, docteur en médecine, reçu comme membre
 titulaire le 24 juin 1950.

MEMBRES ASSOCIÉS

- M. Marcel DUPRÉ, organiste, ancien président et membre de l'Académie
 des Beaux-Arts (11 décembre 1936).
 M. Paul PARAY, compositeur et chef d'orchestre, membre de l'Académie
 des Beaux-Arts (28 octobre 1948).
 M. Emmanuel BONDEVILLE, directeur de l'Opéra, Secrétaire perpétuel
 de l'Académie des Beaux-Arts (26 janvier 1952).
 M. André COUDER, astronome, membre de l'Académie des Sciences
 (23 février 1957).
 M. Jérôme CARCOPINO, historien, membre de l'Académie française
 (8 avril 1961).
 M. Jean LECOMTE, physicien, membre de l'Académie des Sciences (25
 mai 1963).
 M. Georges CHAUDRON, professeur de chimie, membre de l'Académie
 des Sciences (9 novembre 1963).

MEMBRES CORRESPONDANTS

- Mgr ANDRIEU-GUITRANCOURT, Doyen de la Faculté de Droit canonique à l'Institut Catholique de Paris (16 juin 1945).
- M. ARGUILIÈRE, directeur des Papeteries de La Chapelle (25 octobre 1958).
- M. Jean BAILLY, pharmacien, au Trait (13 mai 1961).
- M. Marcel BAUDOT, inspecteur général des Archives de France (3 mai 1940).
- M. Michel DE BOÛIARD, Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Caen (27 février 1960).
- M. Charles BRISSON, conservateur du Muséum d'Elbeuf (29 janvier 1937).
- M. Marc CHESNEAU, professeur à Stockholm (8 mai 1942).
- M^{me} Josette HÉBERT-COÛFFIN, sculpteur, graveur en médaille, à Paris (24 juin 1938).
- M. Georges DETHAN, conservateur des Archives du Ministère des Affaires Etrangères (13 mai 1961).
- M. le D^r Marc DOLLFUS, à Paris (12 novembre 1955).
- M^{lle} Geneviève DUHAMELET, ✱, ✠, professeur et femme de lettres, vice-présidente de l'Association des Ecrivains Catholiques (11 avril 1964).
- M. Clément DUVAL, directeur de Recherches au C.N.R.S. (23 février 1957).
- M. Bernard FAY, écrivain et professeur à Fribourg (Suisse) (9 décembre 1932).
- M. Lambert DE FRONDEVILLE, à Paris (10 mars 1956).
- M. Jean ADIGARD DES GAUTRIES, ancien maître de Recherches au C.N.R.S. (1962).
- M. le D^r Louis GOSSELIN, à Caen (25 février 1938).
- M. l'abbé Maurice GRAINDOR, maître de Recherches au C.N.R.S., Collège de France (6 avril 1963).
- M. Maurice D'HARTOY, homme de lettres, à Varengeville-sur-Mer (5 juin 1925).
- M. Jacques HÉBERTOT, directeur de théâtre, à Paris (11 mars 1950).
- M. Paul JUBERT, ancien bibliothécaire, à Caen (23 juin 1939).
- M. François LENOUVEL, professeur agrégé de physique, détaché au Commissariat à l'énergie atomique, à Bourg-la-Reine (25 mai 1963).
- M. Fernand LE PELLETIER, ✱, ✠, ✡, professeur honoraire à l'Institut Catholique de Paris (26 février 1944).
- M. Wilfrid LUCAS, homme de lettres, à Paris (30 avril 1937).
- M. Camille MARCHAND, artiste peintre, à Veules-les-Roses (16 juin 1945).
- M. Gilbert MARTIN, agriculteur, membre de l'Académie d'Agriculture, à Le Theillement-Boisse-le-Chatel (mai 1961).
- M. André MASSON, inspecteur général des bibliothèques de France, à Paris (12 juin 1942).
- M. Lucien MUSSET, professeur à la Faculté de Lettres de Caen (27 février 1960).
- M. Robert OLIVIER, entomologiste, 35, rue Henry, Elbeuf (27 février 1954).
- M. Raymond POSTAL, homme de lettres, à Paris (13 mai 1961).
- M. Alphonse-Georges POULAIN, conservateur des Archives et du Musée de Vernon (14 décembre 1928).
- M. Georges PRIEM, ancien professeur, au Havre (23 novembre 1962).
- M. Jean ALBERT-SOREL, avocat, homme de lettres, à Paris (février 1961).

- M. Raymond DE TOULOUSE-LAUTREC, colonel de cavalerie, à Grigneuville (Seine-Maritime) (13 décembre 1958).
 M. François DE VAUX DE FOLETIER, directeur honoraire des Archives de la Seine, à Paris (1962).
 M. Jean VIDALENC, professeur de faculté, à Fontenay-aux-Roses (mars 1962).
 M. Maurice YVART, président de la Société Normande d'Etudes Préhistoriques, conservateur du Musée de Lillebonne (30 janvier 1954).
 M. Marcel THOMAS, conservateur en chef des manuscrits à la Bibliothèque nationale (11 février 1967).
 M. Bernard FLAVIGNY, musicien, à Paris (11 février 1967).
 M. le chanoine Henri BIÉVELET, directeur des fouilles archéologiques de Bavai (Nord) (14 octobre 1967).
 M. Maurice DURUFLÉ, professeur au Conservatoire national supérieur, organiste de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris (14 octobre 1967).
 M. Gabriel OLIVIER, avocat, à Paris (4 mai 1968).
 M. Max PINCHARD, compositeur de musique, au Havre (4 mai 1968).
 M. Reynold ARNOULD, artiste peintre, à Paris (12 octobre 1968).
 M. Louis CAYEUX, botaniste havrais (8 mars 1969).
 M. Jacques GUILLOUET, conservateur du Musée de Douai (8 mars 1969).
 M. Jean-Jacques ANTIER, historien de la Marine (8 mars 1969).
 M. Maurice MOINE, économiste (22 mars 1969).
 M. Jacques NOBÉCOURT, historien, correspondant à Rome du journal *Le Monde* (22 mars 1969).
 M. Pierre GEORGEL, assistant des Musées nationaux (22 mars 1969).

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

- M. l'abbé Emile BEGIN, directeur de la Revue de l'Université Laval, au Canada, et historien (14 mai 1960).
 M. Robert CHOQUETTE, poète et romancier, à Ottawa, Canada (6 avril 1963).
 M^{lle} Clémentine DE COURTEN, professeur et critique littéraire, à Milan, Italie (1926).
 M. Gaetano FALZONE, professeur à l'Université de Palerme, Italie (12 mai 1962).
 M^{lle} Elisabeth-Annie FRANCIS, secrétaire de l'Anglo-norman text Society et professeur à Oxford, Angleterre.
 M. Georges MÉAUTIS, professeur à l'Université de Neuchatel, Suisse.
 M. Giulio PRUNAI, surintendant des archives de Toscane, à Florence, Italie (11 février 1967).
 M. Toshio SUGI, professeur émérite à l'Université de Tokio (2 décembre 1967).

MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1969

Membres titulaires :

- M. Bernard LAILLER, ✱, †, industriel, président honoraire du Tribunal de Commerce (reçu le 29 février 1964 ; décédé le 27 février 1969).
- M. Georges FAYARD, †, professeur de musique au Conservatoire de Rouen (reçu le 1^{er} juillet 1947 ; décédé le 8 mars 1969).
- M. Pierre DARDEL, O. S. S., docteur en droit, président de la Société de l'histoire de Normandie (reçu le 16 mai 1953 ; décédé le 24 mars 1969).
- M. Maurice PELLET, ✱, ingénieur agronome (reçu le 4 février 1938 ; décédé en avril 1969).

Membres correspondants :

- M. Jacques HERISSAY, historien (élu le 27 juillet 1923 ; décédé en mars 1969).
- M. Pierre LAMBERT, libraire-antiquaire (élu le 24 février 1961 ; décédé le 25 juillet 1969).
- M. Pierre CHANLAINE, homme de lettres (élu le 26 janvier 1952 ; décédé le 5 décembre 1969).

BUREAU

— ANNÉE 1969 —

Président : M. André RENAUDIN.*Vice-Président :* M. Charles SCHNEIDER.*Secrétaire pour la classe des Lettres :* M. R.-G. NOBÉCOURT.*Secrétaire pour la classe des Sciences :* M. Jacques LIGER.*Trésorier :* M. Victor BOUTROLLE.*Archiviste :* M. René ROUAULT DE LA VIGNE.

CHRONIQUE
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE

ANNÉE 1969

18 JANVIER. — M. André Renaudin, succédant à M. Louis Hédin, inaugure sa présidence. Il fait diverses propositions concernant en particulier les visites rituelles préalables à l'élection et met notamment au programme de l'année académique le centenaire de la naissance d'André Gide et celui de la mort de Louis Bouilhet.

1^{er} FÉVRIER. — Communication de M. le professeur Jacques Nicolle sur la situation de la République fédérale allemande. — Rapport de M. Victor Boutrolle, trésorier, sur la situation financière de l'Académie.

9 FÉVRIER. — Messe annuelle de l'Académie, célébrée en la chapelle du couvent d'Ernemont par Monseigneur Paillet, archevêque de Rouen.

22 FÉVRIER. — Conférence de M. Max Pinchard, membre correspondant, sur Erik Satie avec audition de quelques extraits enregistrés d'œuvres de celui-ci.

8 MARS. — Vote de félicitations à M. Pierre Chaussade, ancien préfet de région à Rouen ; à M. René Sauger, ingénieur général du Génie rural ; à M. Philippe Deschamps, professeur ; à M. le docteur J.-L. Billiard-Duchesne. — Sont élus membres correspondants : MM. Louis Cayeux, botaniste havrais ; Jacques Guillouet, conservateur du Musée de Douai ; Jean-Jacques Antier, historien de la Marine.

22 MARS. — Election comme membre résidant de M. Pierre Chaussade, dispensé de visites. — Vote de félicitations à Maître Fédia Julia, bâtonnier de l'Ordre des avocats, et à Madame Lemerrier-Quelquejay, orientaliste. — Election comme membres corres-

pondants de MM. Maurice Moine, président du Directoire de la Fiduciaire de France ; Jacques Nobécourt, historien et représentant à Rome du journal *Le Monde* ; Pierre Georgel, assistant des Musées nationaux.

12 AVRIL. — Communication de M. Georges Dethan, membre correspondant, sur « Stendhal en Normandie ».

26 AVRIL. — Communication de M. René Herval : « *Mosaïstes et chasseurs*, de Piazza Armerina à Lillebonne ».

17 MAI. — MM. Gabriel Reuillard, Jehan Le Povremoyne et Louis Hédin évoquent Louis Bouilhet, l'homme, la carrière et l'œuvre, au cours d'une séance publique tenue pour commémorer l'écrivain ami de Flaubert, à l'occasion du centenaire de sa mort.

30 MAI. — Séance exceptionnelle consacrée à un débat sur un projet d'aménagement du Vieux-Marché exposé à l'Hôtel de Ville.

31 MAI. — En séance publique, conférence de Maître Gabriel Olivier, membre correspondant, sur « le procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc ». — En séance privée, reprise du débat sur l'aménagement du Vieux-Marché.

14 JUIN. — L'Académie accueille M. Pasteur Vallery-Radot, membre de l'Académie française et de l'Académie de Médecine, venu remettre à la Bibliothèque municipale sa correspondance avec Charles Nicolle. Le docteur Pierre Nicolle commente cette correspondance et M. Pasteur Vallery-Radot évoque Charles Nicolle, savant, philosophe, écrivain. — En séance privée vote d'une motion au Maire de Rouen sur l'aménagement du Vieux-Marché.

22 JUIN. — Séance exceptionnelle au Château de Cuverville-en-Caux pour célébrer le centenaire de la naissance d'André Gide. Conférence de M. R.-G. Nobécourt sur *André et Madeleine Gide à Cuverville*. Audition d'œuvres de Chopin interprétées par un jeune pianiste rouennais, Philippe Davenet. Réception par Madame René Bouffet, propriétaire du château.

11 OCTOBRE. — Election comme membres résidents de M. Philippe Deschamps, de Maître Fédia Julia, de Mme Lemercier et du docteur Billiard-Duchesne. — Nomination des membres d'une commission chargée de mettre en œuvre une histoire du Palais de Justice de Rouen selon le vœu de M. le Premier Président Suquet.

25 OCTOBRE. — Communication avec projections de M. Bernard Lefebvre sur le voyage lunaire des astronautes américains

d'Appolo 11. — Attribution du Prix Gossier à M. Daniel Boulet pour son travail sur l'Académie de Rouen au XVIII^e siècle que présente M. Rouault de la Vigne. — Communication de M. André Robinne relative à l'aménagement du Vieux-Marché et réouverture du débat à ce sujet.

8 NOVEMBRE. — M. Daniel Boulet, lauréat du Prix Gossier, expose les conditions et les résultats de ses recherches pour l'étude qu'il a consacrée aux premières années de l'Académie de Rouen. — Attribution des prix littéraires et des prix de vertu.

22 NOVEMBRE. — Séance semi-publique au cours de laquelle le président dialogue avec M. Reynold Arnould, membre correspondant, sur la mutation de sa peinture selon les étapes de sa vie, et accueille comme visiteur distingué M. Maurice Toesca, romancier et auteur d'un récent *Lamartine*. M. Toesca évoque ses derniers souvenirs d'Alain et remet à l'Académie une photocopie de dédicaces autographes du philosophe.

6 DÉCEMBRE. — Séance semi-publique. M. Rouault de la Vigne rappelle l'origine et les alliances de la famille de Robech pour accueillir M^{me} la Princesse de Robech, comtesse de Levis-Mirepoix, venue entendre M. Gabriel Reuillard parler d'un artiste havrais, Adolphe Borchard, à la mémoire duquel elle reste attachée. M. Gabriel Reuillard évoque le pianiste virtuose et le compositeur que fut cet artiste dont sont diffusées diverses mélodies enregistrées sur bandes magnétiques. M. Henri Quesnot, invité d'honneur de l'Académie, rappelle les musiciens rouennais qu'il a connus.

20 DÉCEMBRE. — L'Académie renouvelle son bureau. Elle élit président pour 1970 M. Charles Schneider et vice-président le docteur Andrieu-Guitrancourt. Les autres officiers sont confirmés dans leurs fonctions. M. Rouault de la Vigne, qui a souhaité renoncer à celle d'archiviste, est remplacé par M. l'abbé André Fouré. — La séance publique habituelle des Prix se déroule ensuite ; elle est agrémentée d'une partie artistique qu'assure la Maîtrise Saint-Evode et prolongée d'une réception.

Le Secrétaire de la Classe des Lettres,

R.-G. NOBÉCOURT.

de l'Académie des Sciences. Attribution de la médaille de la Ville de Paris à M. Daniel Berthelot pour ses travaux sur les oxydes azotés. — Communication de M. André Robinne relative à l'aménagement du Vieux-Marché et renouvellement du défilé à ce sujet.

8 Novembre. — M. Stanislas Bouquet, directeur du Vieux-Garden expose les conditions et les résultats de ses recherches pour l'étude de la constitution des protéines animales. L'Académie de Rouen a attribué des prix honorifiques et des prix de vertu.

10 Novembre. — M. René Bréchet expose au cours de la séance le résultat de ses recherches avec M. René Bréchet, directeur de la fondation de la Ville de Paris pour l'étude des protéines animales. M. Bréchet expose ses recherches sur la constitution des protéines animales. L'Académie de Rouen a attribué des prix honorifiques et des prix de vertu.

12 Novembre. — M. René Bréchet expose au cours de la séance le résultat de ses recherches avec M. René Bréchet, directeur de la fondation de la Ville de Paris pour l'étude des protéines animales. M. Bréchet expose ses recherches sur la constitution des protéines animales. L'Académie de Rouen a attribué des prix honorifiques et des prix de vertu.

14 Novembre. — M. René Bréchet expose au cours de la séance le résultat de ses recherches avec M. René Bréchet, directeur de la fondation de la Ville de Paris pour l'étude des protéines animales. M. Bréchet expose ses recherches sur la constitution des protéines animales. L'Académie de Rouen a attribué des prix honorifiques et des prix de vertu.

16 Novembre. — M. René Bréchet expose au cours de la séance le résultat de ses recherches avec M. René Bréchet, directeur de la fondation de la Ville de Paris pour l'étude des protéines animales. M. Bréchet expose ses recherches sur la constitution des protéines animales. L'Académie de Rouen a attribué des prix honorifiques et des prix de vertu.

PRIX DE L'ACADÉMIE

Charles Nicolle

ANNÉE 1969

PRIX GOSSIER (lettres et histoire) : M. Daniel BOULLET pour son travail universitaire sur l'Académie de Rouen au XVIII^e siècle (rapporteur M. R. Rouault de la Vigne).

PRIX BOUCTOT (sciences) : M. Jean-Paul SAFORGE pour son étude sur « L'occupation du sol chez les Calètes et les Vélocasses à l'époque gallo-romaine » (rapporteur M. Schneider).

FÉLICITATIONS à M. l'abbé Gilbert DÉCULTOT pour sa monographie sur « Rolleville, des origines à nos jours » (rapporteur M. l'abbé Fouré).

★ ★

PRIX PELLECAT : M^{lle} Martine FLEURY, de Rouen (rapporteur M^{lle} Elisabeth Chirol).

GRAND PRIX GADON : M^{me} Veuve TASSERY, d'Isneauville.

PRIX BRACQUEHAIS-VERDREL : famille HANNIER, de Petit-Quevilly (rapporteur des prix de vertu, M. Ch. Schneider).

PRIX DE L'ACADÉMIE

ANNÉE 1869

PRIX COSSIER (lettres et histoire) : M. Daniel BOULLET pour son travail
universitaire sur l'Académie de Rouen au XVIII^e siècle (rapporteur
M. R. Rouault de la Vigne).

PRIX BOUCHOT (sciences) : M. Jean-Baptiste ZARON pour son étude sur
l'occupation du sol chez les Celtes et les Vénètes à l'époque
gallo-romaine (rapporteur M. Schneider).

FÉLICITATIONS à M. l'abbé Gilbert DÉCOURT pour sa monographie
sur « Rollville, des origines à nos jours » (rapporteur M. l'abbé
Fouquet).

PRIX BELLECAT : M^{lle} Marie HARRY de Rouen (rapporteur
M^{lle} Elisabeth Chiffolle).

GRAND PRIX GADON : M^{lle} Veuve TASSANT d'Anseville.

PRIX BRACQUEHAIS-VERDREI : famille HANSEN de Petit-Quevilly
(rapporteur des prix de vers M. Ch. Schneider).

Charles Nicolle
épistolier

Charles Nicolle

par M. le Docteur Pierre NICOLLE

Le 14 juin 1969, l'Académie accueillait M. Louis Pasteur Vallery-Radot qui venait remettre à la Bibliothèque municipale de Rouen la correspondance échangée par lui avec Charles Nicolle. Cette remise effectuée entre les mains de M. Simonnet, directeur des bibliothèques de la ville, en présence du docteur Rambert, adjoint aux Beaux-Arts, représentant le maire, M. Jean Lecanuet, et la municipalité, fut précédée d'une « communication » du docteur Pierre Nicolle, membre de la Compagnie, et d'un discours de M. L. Pasteur Vallery-Radot, membre de l'Académie française et de l'Académie de Médecine. M. André Renaudin, président, remercia celui-ci de sa venue et de sa donation.

Charles Nicolle

Le 14 juin 1909, l'Académie accueillait M. Louis Pasteur Valléry-Radot qui venait remettre à la Bibliothèque municipale de Rouen la correspondance échangée par lui avec Charles Nicolle. Cette remise effectuée entre les mains de M. Simonnet, directeur des bibliothèques de la ville, en présence du docteur Radot, adjoint aux Beaux-Arts, représentant le maire, M. Jean Lecomte, et la municipalité, fut précédée d'une « communication » du docteur Pierre Nicolle, membre de la Compagnie, et d'un discours de M. L. Pasteur Valléry-Radot, membre de l'Académie française et de l'Académie de Médecine. M. André Renaudin, président, remercia celui-ci de sa venue et de sa donation.

Charles Nicolle

épistolier

par M. le Docteur Pierre NICOLLE

MON père, Charles Nicolle, avait expressément formulé le vœu que les manuscrits de ses ouvrages fussent confiés à la Bibliothèque de sa ville natale.

C'est chose faite aujourd'hui, du moins pour la plus grande partie des manuscrits de son œuvre imprimée : ma sœur, le docteur Marcelle Nicolle et moi-même l'avons remise récemment à M. Simonnet, conservateur de la Bibliothèque de Rouen.

Nous avons gardé par devers nous, pour quelque temps encore, les manuscrits inédits, dans l'espoir de trouver un jour quelque éditeur compréhensif. Mais, que nous réussissions ou non dans cette entreprise, nous prendrons des dispositions pour qu'ils aillent rejoindre finalement ceux qui ont déjà trouvé ici leur place définitive.

Parmi les autres écrits autographes de Charles Nicolle, il en existe beaucoup qui ne sont pas publiables : ce sont des brouillons de mémoire, notes, protocoles et cahiers d'expériences. Ils sont pour le plus grand nombre pieusement conservés dans son laboratoire aménagé en un véritable petit musée du souvenir par le professeur Amor Chadli, l'actuel titulaire du poste de directeur de l'Institut Pasteur de Tunis que Charles Nicolle avait occupé de 1903 jusqu'à sa mort en 1936.

Enfin, il reste de sa main un nombre considérable de lettres. Mon père avait entretenu pendant les trente trois ans de son directoriat tunisien, une correspondance très suivie avec les membres de sa famille, ses amis restés en France, des collègues de l'Institut Pasteur de Paris et d'autres établissements scientifiques français et étrangers.

C'était un épistolier très remarquable : exact à répondre, généralement sans délai, à toutes les lettres qu'il recevait, précis dans les renseignements qu'il donnait aux moindres questions posées, quel qu'en soit le sujet : médecine, microbiologie, philosophie biologique, histoire, archéologie, littérature, beaux-arts.

Il tenait ses correspondants au courant de ses recherches, des difficultés rencontrées dans la réalisation de ses projets. Souvent aussi, il commentait les événements avec une verve, tour à tour enthousiaste ou indignée, pitoyable ou narquoise. Il ne dédaignait pas à l'occasion les assemblages phonétiquement cocasses de syllabes et même les jeux de mots. Certains de ceux-ci étaient d'irrésistibles trouvailles : pour n'en citer qu'un seul, dans une lettre, datée de 1908, à son très grave ami, le protistologiste pastorien Félix Mesnil, il annonce le plus simplement du monde qu'il vient d'acquérir la preuve irréfutable du rôle du chien comme réservoir de virus du Kala-azar infantile méditerranéen, ce qui était une découverte capitale, l'une de ses premières grandes découvertes. Il lui suggère alors de remplacer le terme de Kala-azar par celui, évidemment mieux approprié en l'occurrence, de Kala-Azor.

Ces nombreuses lettres de Charles Nicolle que la générosité compréhensive de la plupart de leurs détenteurs m'a permis de rassembler forment, avec celles, qu'il avait conservées, de ses correspondants eux-mêmes, des documents infiniment précieux pour la reconstitution des divers épisodes de sa vie. Elles permettent de suivre fidèlement, presque au jour le jour, le développement de sa carrière, de ses labeurs, de ses succès ou de ses échecs, de ses difficultés, de ses espoirs et de ses peines, et de mieux comprendre l'évolution de ses idées dans tous les domaines — et ils sont nombreux — où son activité s'est exercée.

C'est à cette tâche d'historiographe, dont l'ampleur m'effraie un peu, que je consacre maintenant mes efforts et mes loisirs.

Parmi les amis avec lesquels Charles Nicolle a échangé l'une des plus intéressantes correspondances, il faut citer sans nul doute le professeur Pasteur Vallery-Radot.

C'est une grande joie pour moi de le voir ici en un pareil moment et je suis sûr que vous appréciez avec moi, mes chers Confrères, l'honneur qu'il a fait à notre Compagnie en acceptant de se rendre à l'invitation de son président.

Les trois classes de l'Académie de Rouen ont le rare privilège de pouvoir se réjouir ensemble de sa présence parmi nous.

La classe des Sciences, dont Bernard le Bovier de Fontenelle est le parrain, salue en lui le médecin renommé, le spécialiste indiscuté des maladies du rein et de l'allergie, l'auteur de nombreux traités et d'articles plus nombreux encore. Elle sait qu'il a longtemps enseigné à la Faculté de Médecine de Paris et surtout dans les hôpitaux, que son service à Broussais était considéré unanimement comme l'un des mieux organisés et que ses leçons au lit du malade étaient toujours suivies par de nombreux étudiants français et étrangers. Elle n'oublie pas que dans l'exercice de ses fonctions, il est humain avec ses patients, ce qui n'est malheureusement pas toujours la règle dans les hôpitaux parisiens, et que ses élèves, dont beaucoup sont devenus des maîtres à leur tour, l'ont toujours considéré, non pas seulement comme un grand patron, mais aussi comme un « bon patron », auquel ils ne manquent pas de témoigner, à la moindre occasion, leur reconnaissance et leur respectueuse affection.

Enfin, comment la classe des Sciences pourrait-elle oublier qu'il entreprit l'énorme tâche d'éditer et de commenter les œuvres complètes de Louis Pasteur, son grand-père. « La réédition des œuvres de Pasteur, lui a écrit Charles Nicolle dans sa lettre du 27 mai 1922, est un monument national que vous seul pouvez construire ».

La classe des Belles-Lettres, placée sous l'égide de notre grand Pierre Corneille, dont Charles Nicolle avait coutume de dire qu'il avait été pour lui l'avocat de la volonté et du devoir, la classe des Belles-Lettres est fière d'accueillir en M. Pasteur Vallery-Radot l'auteur de plusieurs livres non médicaux. Georges Duhamel estimait que les souvenirs de guerre de notre invité, réunis sous le titre de *Pour la Terre de France, par la douleur et par la mort*, était un très beau livre, « tout illuminé de compassion, de charité et de cette poignante tristesse » qu'il conviendrait d'appeler « l'horreur sacrée ».

Tout récemment, M. Pasteur Vallery-Radot a publié ses très originaux *Mémoires d'un non conformiste* dans lesquels il s'est livré d'abord à une beaucoup trop sévère auto-critique, ce qui l'a autorisé ensuite à évoquer très librement la foule étonnamment diverse des personnages célèbres qu'il a connus dans ce Tout-Paris dont il est lui-même l'un des plus sérieux piliers.

Entre autres contributions à la littérature, la classe des Belles-Lettres ne saurait oublier que M. Pasteur Vallery-Radot a fait mieux connaître certains épisodes de la vie et de la mort d'Arthur Rimbaud.

La classe des Arts enfin, dont Nicolas Poussin est le représentant, ne peut manquer d'apprécier l'ardent et juvénile

enthousiasme qui l'anima en faveur de Claude Debussy lors de la bataille de *Pelléas et Mélisande*, ni l'intérêt qu'il manifeste en toutes circonstances pour les œuvres d'art les plus diverses.

Pour terminer, ou plutôt pour compléter cette présentation de notre invité, permettez-moi de vous lire la péroraison de la réponse de Georges Duhamel au discours de réception de M. Pasteur Vallery-Radot à l'Académie française :

« Vous arrivez ici, ayant alertement gravi les pentes de la Montagne. Vous voici chargé de titres et d'honneurs. Vous venez d'accomplir des missions qui sont des ambassades. Vous avez reçu des couronnes, des diplômes et des dignités. Vous avez enseigné dans des chaires illustres (entre parenthèses, celle de Charles Nicolle au Collège de France). Vous avez publié de beaux ouvrages et rempli de hautes fonctions. Quelque chose me dit pourtant, que de cette vie si riche et si pleine, les jours, les mois, les saisons que vous vous rappelez avec la plus poignante émotion, ce sont les jours, les mois, les saisons que vous avez consacrés à la libération de notre patrie. »

Sous l'occupation et lorsque vous vous étiez réfugié dans la clandestinité, *« vous portiez la moustache et de pesantes besicles ; un petit béret basque ombrageait vos regards. Le col de votre pardessus relevé, vous quittiez la maison en portant à bout de bras un cabas de ménagère, et nous nous efforcions de rire malgré les angoisses de l'heure. J'ai conservé une photo de ce temps-là. Reconnaissez, Monsieur, qu'elle nous montre un visage bourru, rébarbatif et presque patibulaire. C'est sans nul doute ce visage là que vous entendez laisser à la meilleure place dans l'album de vos amis. Et cependant, en regardant cette image, il m'arrive d'en revoir une autre, il m'arrive de revoir, en rêve, la belle et touchante photographie, un peu pâle et jaunie par les ans, où l'on découvre, étendu sur son dernier lit, le grand Louis Pasteur et, dans la ruelle, à côté d'une fillette qui est votre aînée, un tout petit garçon à l'air contrit et douloureux.*

Entre ces deux images, il y a tout le temps d'une belle et loyale existence, nous venons, Monsieur, de la revoir avec vous, fraternellement, par la pensée. Vous pouvez en être fier. »

Ainsi parlait Georges Duhamel, qui a été votre ami, mon cher Maître, et en même temps l'ami de Charles Nicolle.

Mon père avait conservé la presque totalité des lettres qu'il avait reçues de M. Pasteur Vallery-Radot et de son côté, M. Pasteur Vallery-Radot a pu retrouver un grand nombre de celles que mon père lui avait écrites.

Ces deux parties de la correspondance ainsi réunies, les voici. D'un commun accord, M. Pasteur Vallery-Radot, ma sœur et moi-même avons décidé d'en faire don à la Bibliothèque de Rouen.

Mais comme il y est souvent question, d'une manière très confidentielle, de personnages connus dont les descendants directs sont encore vivants, nous avons posé une condition : ces documents ne devront pas être consultés par des lecteurs éventuels avant vingt ans, ce qui nous reporte au 14 juin 1989.

Que contiennent-elles, ces lettres ?

Elles racontent l'histoire d'une amitié entre deux hommes doués, malgré leur grande différence d'âge, d'exceptionnelles affinités spirituelles et animés d'un égal et ardent enthousiasme pour tout ce qui est beau et vrai dans la vie et dans toutes les activités humaines du passé et du présent.

C'est une chose profondément émouvante de sentir, en lisant cette correspondance, naître et s'accroître, au fil des ans, l'estime, la confiance et l'affection réciproques.

Tout avait pourtant commencé par une déception : un voyage manqué de M. René Vallery-Radot et de son fils Pasteur Vallery-Radot en 1911 à Tunis.

Les années passent. La guerre, assignant à chacun son devoir, empêche toute réunion. Ce n'est qu'en automne 1918, lorsque suivant l'expression de Charles Nicolle, « l'Allemagne culbute dans la paix » que la première rencontre eut lieu. Charles Nicolle était allé voir son collègue Edmond Sergent, directeur de l'Institut Pasteur d'Algérie. Pasteur Vallery-Radot se trouvait également à Alger. Dès les premiers jours, une sympathie mutuelle se manifesta. Un nouveau projet de voyage à Tunis est décidé et, cette fois, rien ne vient en contrecarrer l'exécution. Les deux hommes se sentent de plus en plus irrésistiblement attirés l'un vers l'autre.

A peine a-t-il quitté Tunis, Pasteur Vallery-Radot écrit :

« Je suis sous le charme de ces jours merveilleux que j'ai passés auprès de vous. Il y a des haltes dans la vie dont on aime se souvenir. Elles rendent l'existence plus douce. Celle que j'ai faite en Tunisie sera de celles-là. Je ne puis vous exprimer assez toute ma reconnaissance, vous dire assez combien j'ai été touché par votre accueil. Mercredi soir, en vous quittant, je me suis senti profondément triste et je me suis rendu compte alors combien j'étais attaché à vous. Mon seul regret maintenant est de voir Tunis si loin de Paris. Je ne sais ce qui reste gravé le plus profondément dans ma mémoire, de ce merveilleux pays que vous m'avez fait connaître ou de votre si affectueuse bonté. Merci du fond du cœur. »

A cette lettre, Charles Nicolle répond :

« Je suis heureux que la Tunisie vous ait plu. Peut-être vous en demeurera-t-il un goût qui fera que vous y reviendrez et plus longtemps. Ce sera un grand agrément pour les amis que vous y avez laissés, qui n'ont pas souvent l'heureuse occasion d'aussi agréables visites et pour qui le temps de la vôtre a paru court également. »

A partir de ce moment, une correspondance suivie s'engage entre les deux nouveaux amis. Charles Nicolle s'intéresse à la carrière de Pasteur Vallery-Radot. Il l'encourage dans ses travaux. Il le presse d'en terminer au plus tôt avec les concours de médecine.

De son côté, il le tient au courant de ses propres recherches. Il lui envoie ses articles et ses livres. Son ami est un correspondant idéal : il vibre merveilleusement au récit de toutes les découvertes, de toutes les idées, de tous les écrits de Charles Nicolle.

Ainsi lorsque celui-ci, dans un discours prononcé à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de sa direction à l'Institut Pasteur de Tunis, évoque l'échec de ses efforts pour créer un centre de recherches microbiologiques à Rouen et la dure nécessité qui l'a contraint à accepter l'exil tunisien, Pasteur Vallery-Radot, reprenant l'une de ses phrases : *Il faut porter ailleurs ces dieux, mes espoirs*, déclare, enthousiaste : *c'est beau comme du Paul Valéry*.

En 1931, Charles Nicolle lui annonce qu'il vient d'adresser à son éditeur un nouveau livre : *Pages biologiques sur l'Invention* (aujourd'hui connu sous le titre de *Biologie de l'Invention*).

« Je me suis permis, ajoute-t-il, de vous dédier ce livre (sans vous avoir demandé votre assentiment)... Excusez-moi et veuillez me faire le plaisir de l'accepter. »

« Rien ne pouvait me faire plus de plaisir que votre lettre, lui répond Pasteur Vallery-Radot. Avoir la dédicace d'un livre de vous me touche profondément. Je ne puis dire à quel point. Depuis longtemps, je n'ai éprouvé une telle joie. C'est que dans cette joie, il y a de l'admiration, de l'affection et de la reconnaissance. »

Et plus tard, lorsqu'il a reçu son exemplaire : « Je lis et relis *l'Invention*. Quel beau livre !... j'espère qu'il se répand. C'est un livre qu'il faut faire lire. »

Il en fait l'analyse pour un périodique médical. Quand Charles Nicolle en a pris connaissance, il lui écrit :

« Merci tout d'abord pour le résumé que vous avez donné de mon livre. Il est impossible de donner une idée plus exacte

de ce que l'auteur a voulu exposer. Il est impossible de le faire avec plus d'affection. »

M. René Vallery-Radot, de son côté, exprime une opinion semblable :

« L'année commence bien pour vos amis. Vous avez écrit un très beau livre d'une psychologie pénétrante sur le génie. Vos chapitres sont des stimulants pour l'esprit d'invention. C'était le mot de Pasteur. Il disait aussi : le hasard ne favorise que les esprits préparés. Vous avez des rencontres avec lui. C'est dans l'ordre. Ces pages sont précieuses à qui marche vers l'entrée du temple. Vous savez y conduire. Veuillez agréer l'ensemble de nos sentiments in nomine patris et filii. »

Mais la vie n'apporte pas que des joies, hélas ! Elle est jalonnée de deuils pour lesquels chacun des deux amis prend sa part de l'affliction de l'autre.

Après le décès de M. René Vallery-Radot, Charles Nicolle écrit : *« J'ai beaucoup de peine de votre chagrin. Je sais ce que représente pour vous la perte de votre père : la douleur de la séparation, la fin d'un monde ancien où l'on ne peut revenir que par la pensée. Et puis cette injustice du sort qui lie les êtres, leur donne l'affection et les fait souffrir de cette affection déchirée.*

« L'affection que j'ai pour vous me remet dans l'âme toutes les tristesses dont aucune n'est morte avec ceux que j'ai perdus. C'est pourquoi je ressens votre peine en grand frère et je désire que vous le sachiez.

« J'ai eu peu l'occasion de fréquenter votre père. J'ai toujours été trop éloigné de la maison de Pasteur. Il m'avait témoigné, dans les rares circonstances qui ont amené des contacts entre nous, une sympathie bienveillante dont je lui garde la reconnaissance.

« Je sais tout ce qu'il avait fait pour votre grand-père. Ce sacrifice de lui-même embellit à jamais sa figure. Le monument que lui, puis vous, avez édifié au souvenir du grand homme est un de ces actes pieux qui élèvent et enrichissent les cœurs humains. Je sais que je vous écris des choses banales. Devant la mort, tout est banal et vain. Il n'y a que les affections qui comptent et qui enlèvent un peu de la tristesse de la perte d'autres affections. »

Cependant, tout au long des dix-huit années de relations amicales, il est une préoccupation commune qui se fait jour dans presque toutes les lettres échangées : comment opérer le relèvement de l'Institut Pasteur que ruinent un manque total de recrutement de jeunes pour prendre la relève des anciens et un

aveuglement persistant devant les exigences professionnelles des travailleurs scientifiques et leurs besoins personnels.

Parmi les remèdes envisagés, l'un de ceux qui ont été retenus consisterait en la création d'une *Société pour l'Extension des Etudes Pastoriennes*.

Grâce à des dons privés, on pourrait offrir des bourses à des jeunes gens désireux de se consacrer aux recherches en microbiologie et en médecine expérimentale des maladies infectieuses. Ainsi pourrait être amorcée, par la bande en quelque sorte, une politique de recrutement et de rajeunissement des cadres.

Pasteur Vallery-Radot invite Charles Nicolle à venir entreprendre personnellement à Paris une campagne en ce sens. Mais celui-ci entrevoit de nombreux obstacles. Il propose d'autres solutions :

« Je suis persuadé que le meilleur emploi que je puisse faire de mon expérience est de demeurer à Tunis, d'y travailler, et, si possible, d'y appeler et d'y faire travailler des gens de bonne volonté. Le mieux est peut-être de saisir l'opinion publique, d'écrire des articles, difficiles à rédiger, car il ne faudrait faire le procès de personne. Voilà la conclusion à laquelle j'en arrive en ce qui concerne mon action : rentrer à Tunis et y travailler, prendre la plume en attendant de prendre le paquebot en missionnaire en France. »

La Société pour l'Extension des Etudes Pastoriennes n'a eu qu'une très brève existence. Cependant, plusieurs événements viennent modifier favorablement la situation qui devenait presque désespérée.

En 1927, Charles Nicolle reçoit le Prix Osiris qui est, à l'époque, la plus haute récompense française qu'un scientifique puisse recevoir, puis l'année suivante, consécration internationale, le Prix Nobel de Médecine. Enfin, il est élu en 1931 à la chaire de Médecine du Collège de France.

Alors, l'espoir renaît dans le camp des Réformateurs. D'autant plus que le cours de Charles Nicolle au Collège de France connaît un retentissant succès : *« Mes leçons vont bien, écrit-il. Public fidèle, enthousiaste et nombreux (...). Je suis consulté par beaucoup de jeunes gens sur leur avenir. Je suis certain qu'on aurait autant de recrues qu'autrefois si l'on prenait la peine de les chercher. »*

Avec l'autorité que confèrent à Charles Nicolle les distinctions prestigieuses dont il vient d'être le bénéficiaire, Pasteur Vallery-Radot et quelques pastoriens acquis à ses idées espèrent qu'il pourra enfin exercer une action décisive en faveur de l'œuvre de régénération entreprise.

Mais Charles Nicolle redoute un affrontement pénible avec le directeur, M. Roux, dont il fut l'élève et pour lequel il éprouve la plus grande admiration, de la reconnaissance et même de l'affection, bien qu'il soit en désaccord complet sur sa manière de diriger l'Institut Pasteur.

C'est alors que surviennent à quelques jours d'intervalle, la disparition d'Albert Calmette, sous-directeur, et celle de M. Roux. L'Institut Pasteur est décapité.

Mais l'état de santé de Charles Nicolle, déjà compromis par le surmenage dû à sa double activité tunisienne et parisienne, s'aggrave subitement. Il doit bientôt renoncer à continuer l'œuvre de redressement dont il avait rêvé avec son ami Pasteur Vallery-Radot.

Ses dernières lettres ne sont plus que celles d'un malade qui demande des conseils à l'ami médecin en qui il a mis toute sa confiance.

Ainsi prend fin bientôt une correspondance de près de vingt années, éminemment instructive sur l'esprit, le cœur et le caractère des deux amis et sur leurs carrières respectives. Elle contient de plus une longue période de l'histoire, pleine de détails pris sur le vif, des Instituts Pasteur de Paris et de Tunis.

Mais, me dira-t-on, qu'est devenu par la suite cet Institut Pasteur de Paris dont la situation inspira aux deux amis de si grandes inquiétudes ?

L'immobilisme continua de régner quelques années encore. Puis, après la seconde guerre mondiale, voilà que la vieille machine toute rouillée que l'on croyait prête à rendre l'âme, se remet en marche. L'Institut Pasteur est envahi par une foule de jeunes. On assiste à une véritable renaissance de l'activité des laboratoires. Des équipes de travailleurs s'organisent, prennent librement l'initiative de nouvelles recherches.

Quelque chose me dit que ce qui a pu demeurer de l'esprit de Charles Nicolle, de son exemple, de ses idées, de ses écrits, de ses discours et des propos échangés avec son ami Pasteur Vallery-Radot y est bien pour quelque chose.

Bientôt, le Prix Nobel de Médecine qui avait déserté notre pays depuis trente sept ans revient en France et ce sont trois pastoriens qui le reçoivent.

Ceci nous prouve qu'il ne faut jamais désespérer des hommes en général, des Français en particulier, surtout de ceux qui travaillent dans la Maison de Pasteur.

Les dernières lettres ne sont plus que celles d'un malade qui demande des conseils à l'ami médecin en disant à mis tous ses confrères y a-t-il un remède de ce genre ?

Les dernières lettres ne sont plus que celles d'un malade qui demande des conseils à l'ami médecin en disant à mis tous ses confrères y a-t-il un remède de ce genre ?

Les dernières lettres ne sont plus que celles d'un malade qui demande des conseils à l'ami médecin en disant à mis tous ses confrères y a-t-il un remède de ce genre ?

Les dernières lettres ne sont plus que celles d'un malade qui demande des conseils à l'ami médecin en disant à mis tous ses confrères y a-t-il un remède de ce genre ?

Les dernières lettres ne sont plus que celles d'un malade qui demande des conseils à l'ami médecin en disant à mis tous ses confrères y a-t-il un remède de ce genre ?

Les dernières lettres ne sont plus que celles d'un malade qui demande des conseils à l'ami médecin en disant à mis tous ses confrères y a-t-il un remède de ce genre ?

Charles Nicolle

homme de caractère

par M. L. PASTEUR VALLERY-RADOT

UNE vertu manque à la plupart de nos contemporains, vertu essentielle, le caractère. Beaucoup ont de l'intelligence, mais combien peu nombreux sont ceux qui ont du caractère. Comme l'a dit parfaitement en 1966 M. Pierre Nicolle, « *c'est ce caractère qui permit à Charles Nicolle de surmonter, en maintes circonstances, presque tous les obstacles que les choses, les événements ou les hommes dressaient devant lui* ». La Bruyère a écrit : « Un caractère bien fade est celui de n'en avoir aucun. »

Ce caractère donna à Charles Nicolle la puissance d'être un des premiers savants du XX^e siècle, en même temps qu'un homme de pensée.

Il était né à Rouen le 21 septembre 1866. Son père était médecin des hôpitaux. Comme il me l'a écrit à la fin de sa vie, son père était le seul cœur tendre qu'il ait rencontré dans son enfance.

Après huit années passées à Rouen où il eut l'espoir de fonder une école de médecine et de biologie, espoir déçu, le seul biologiste qu'il forma n'étant que lui-même, il se résolut à quitter cette ville pour aller ailleurs réaliser ses espoirs.

« *Je revois, dit-il, sous son ciel gris, Rouen, ma ville, ses flèches, ses tours en couronne, la ceinture de ses collines boisées, les fumées de ses industries et la route vaporeuse du grand fleuve, appel aux instincts d'une race aventureuse.*

« *Voici la maison où vivaient ceux qui m'ont fait ce que je suis. Tout près, dans la cour du lycée, veille le grand poète*

tragique. *L'enseignement que j'ai pris à son ombre ne différait guère de celui qu'il reçut dans la même maison : la leçon des anciens et l'écho, rude sous ces climats, de la plus belle morale. Sans cette discipline classique, il n'y aurait eu pour moi, je le sens, enthousiasme, conscience, ni mesure. Ton ombre fut éloquente, avocat de la volonté, Corneille.*

« Et voici l'hôpital où mon père mettait ses soins au service de l'enfance.

« Adieu, cher Hôpital, ville épique. Adieu, amis, projets de toujours. Adieu, petit laboratoire. Les efforts d'un débutant ne pouvaient, en huit années, secouer une indifférence si ancienne. Il faut porter ailleurs ces dieux, mes espoirs. »

A Tunis il trouva un petit laboratoire, composé de deux pièces. C'était l'Institut Pasteur. On lui montra les plans qui avaient été conçus. Avec son caractère entier, énergique, n'hésitant jamais à heurter ses adversaires, il déchira ces plans et il créa un nouvel Institut Pasteur.

Nicolle a 41 ans quand il arrive à Tunis. Il a déjà dépassé l'âge « où fleurit, selon Pasteur, l'esprit d'invention ».

Nicolle disait : « Qui n'a point donné preuve d'originalité au début de sa carrière n'a guère de chance d'en témoigner plus tard ».

Les œuvres capitales des grands hommes furent toutes de jeunesse : Galilée, à 19 ans, découvre les lois du pendule ; Newton, à 24 ans, a l'idée de la gravitation universelle ; Pascal, à 30 ans, a fait ses grandes découvertes physiques ; Carnot, à 28 ans, énonce le principe qui a rendu son nom immortel ; Lavoisier, avant sa trentième année, a révolutionné la chimie ; Pasteur, à 35 ans, a révélé l'origine vivante des ferments.

Nicolle échappe à la règle. Il découvre l'origine canine du kala-azar. Il met ensuite en évidence l'agent transmetteur du typhus exanthématique, ce qui lui valut le Prix Nobel. Puis il trouve le mode de transmission de la fièvre récurrente, enfin les infections inapparentes.

L'esprit à tendances philosophiques de Charles Nicolle a vu tout l'intérêt que présente la notion des infections inapparentes pour expliquer comment se sont montrées sur notre terre et comment s'éteignent les maladies contagieuses. Certaines, pense-t-il, ont dû au début présenter une phase inapparente soit chez les hommes, soit chez les animaux qui nous entourent. Et, puisque certaines des maladies infectieuses actuelles tendent manifestement à l'extinction, leur symptomatologie étant plus rudimentaire

et leur virulence plus atténuée qu'autrefois, ne sommes-nous pas en droit d'estimer que ces maladies ont passé à la forme inapparente ?

M. Roux a pu dire, au moment où l'on célébrait le 25^{ème} anniversaire de la direction de l'Institut Pasteur de Tunis par Charles Nicolle : « Presque chacune de ces vingt-cinq années a été marquée par quelque découverte ou par quelque progrès dans nos connaissances sur les maladies épidémiques et contagieuses qui sévissaient non seulement parmi les populations indigènes et parmi les colons de l'Afrique du Nord, mais encore dans beaucoup d'autres pays. »

Charles Nicolle n'était pas seulement un savant. Son imagination, son ardeur romantique, son humour, son immense culture, son sourire amusé de la vie avaient fait de lui un lettré. Il écrivit des romans et des nouvelles qui rappellent, par l'esprit et par la forme, Anatole France et Henri de Régnier. Mais ce sont surtout les livres de philosophie scientifique qui franchirent les âges. Le plus célèbre est *Naissance, vie et mort des maladies infectieuses*.

« *La vie est illogique, nous dit-il, elle est aveugle. Où mettre une intelligence, une raison, dans ce qui n'est qu'effet des circonstances ? La vie ne cherche pas la raison, elle ne cherche que les possibilités de se transmettre. Elle en essaie autant qu'elle en rencontre ; elle va, le plus souvent, à des échecs : nous n'en pouvons rien connaître, nous ne voyons que les succès et c'est pourquoi la nature nous paraît intelligente.* »

Ainsi lui, dont toute l'œuvre fut de logique, reconnaît dans son livre que la vie n'a aucune logique.

Après que Charles Nicolle eût écrit ce premier livre, une correspondance s'échangea entre nous. Nous nous écrivions presque tous les quinze jours. Alors vinrent *Biologie de l'Invention, La Nature, La Destinée humaine*.

Et voici les mots terribles : « *Vers l'imbécillité d'une société mécanique, l'évolution de notre civilisation nous entraîne.* » Il termine par cette phrase prophétique : « *Au lieu d'une société libre, intuitive, il n'y aura plus que de redoutables brutes humaines, domestiquées par la machine, sans idéal, uniquement satisfaites de leurs sens disciplinés, avec une hygiène devenue tyrannique, n'ayant que des buts immédiats... Quand on a goûté le vin grisant de l'indépendance, de la fantaisie et les joies de l'effort créateur, l'édifice vers lequel notre civilisation nous achemine nous paraît une caverne et l'humanité qui l'habiterait une chiourme.* »

Charles Nicolle voulut donner aux jeunes le goût de la recherche. C'est pourquoi il accepta d'être nommé professeur au Collège de France. Il y succédait à Laënnec et à Claude Bernard.

Sa conversation était un véritable enchantement, tant sa culture était profonde, et il sentait toutes les nuances de la pensée de son interlocuteur.

J'ai fait de nombreuses randonnées avec lui en Tunisie. Il était un compagnon de voyage enchanteur. Il avait un charme de tous les instants. Et surtout il avait sur toutes choses des idées neuves, des idées toutes personnelles.

Dans les trois dernières années de sa vie, Charles Nicolle souffrit d'une maladie de cœur très grave. Il m'écrivit de Tunis, le 20 mai 1935, une lettre presque désespérée : « *Gardez la santé. Avec quelques affections, ce sont les seuls biens qui comptent... Le reste, y compris la science, est du vent. Il y a encore le devoir ; mais il faut être fort jusqu'à la fin pour, jusqu'à la fin, le remplir.* »

Il ajoutait : « *Je n'ai qu'un désir : rentrer dans l'action et y tomber debout.* »

Les dernières semaines, je reçus de Charles Nicolle un appel angoissé. Il me disait : « *Prenez l'avion et venez me voir, je sens que je m'en vais...* » Il terminait par ces mots terriblement tristes : « *Dans ma misère je m'adresse à vous...* »

La veille de sa mort, il se fit conduire pour la dernière fois sur le golfe de Carthage. Il aimait cette promenade. Il regarda une dernière fois la Méditerranée qu'il aimait tant. Il était là avec son fils, avec sa fille ; sans larme dans les yeux, il faisait encore des projets.

Le 28 février 1936 s'éteignit à Tunis celui qui avait approché du mystère des choses, celui qui, des continuateurs de Pasteur, avait été le plus prestigieux.

Madeleine et André Gide
à Cuverville-en-Caux

Le centième anniversaire de la naissance d'André Gide

Cette belle brochure est de M^{me} René Bouffet et son fils, M. Raoul
André, qui l'ont présentée avec tant de bon goût et, pour les auteurs d'André Gide, toute sa simplicité, toute
sa pureté de quelque manière.

*Préluant à la célébration du centième anniversaire
de la naissance d'André Gide — dont deux des
ancêtres lui avaient appartenu — l'Académie se
réunit le dimanche 22 juin au château de Cuverville-
en-Caux où M^{me} René Bouffet l'accueillait avec
de nombreuses personnalités, parmi lesquelles des
représentants de l'Académie des Sciences, Arts
et Lettres de Caen. M. R.-G. Nobécourt évoqua
Madeleine et André Gide en ce château et un jeune
pianiste rouennais, Philippe Davenet, exécuta des
œuvres de Chopin dans le salon même où André
Gide les jouait. Une réception suivit cette séance
exceptionnelle dans les jardins, aux alentours de
« La porte étroite ».*

Charles Nicolle voulait donner aux jeunes le goût de la recherche. C'est pourquoi il accepta d'être nommé professeur au Collège de France. Il y succéda à Laignan et à Claude Bernard.

Sa conversation était un véritable enchantement. Sa culture était profonde, et il sentait toutes les nuances de la pensée de son interlocuteur.

J'ai fait de nombreuses randonnées avec lui en Tunisie. Il était de tout les instants, et surtout il avait sur toutes choses des idées neuves, des idées toutes personnelles.

Dans les années de sa jeunesse, Charles Nicolle souffrit d'une maladie de cœur très grave. Il fut admis à l'École de Médecine de Paris en 1874. Avec quelques autres, il fonda le *Journal de Médecine*. Il y a écrit le *devoir* de l'homme de science, et la *fin* de la vie. Il a écrit aussi *le rôle de la science* et *le rôle de la médecine*.

Il avait une grande sensibilité et y était très sensible.

Le 20 mai 1904, à l'occasion de la célébration du centenaire universitaire de la naissance d'André Gide, ont été deux des anciens qui avaient appartenu à l'Académie de Médecine. Le dimanche 22 juin au château de Cuverville, en Calvados, M. René Boullé l'accueillit avec les nombreuses personnalités parmi lesquelles des représentants de l'Académie des Sciences, Arts et Lettres de Caen, M. R. G. Nobelet, évêque de Lisieux et André Gide en ce château et un jeune écrivain tunisien, Philippe Daverio, exécutant des lectures de Gide dans le salon même où André Gide les faisait. Une réception suivit cette séance exceptionnelle dans les jardins aux alentours de la porte étroite.

Madeleine et André Gide
à Cuverville-en-Caux

par R.-G NOBÉCOURT

CETTE belle demeure où M^{me} René Bouffet et son fils, M. Raoul Ancel, qui l'ont préservée, nous reçoivent avec tant de bonne grâce est, pour les lecteurs d'André Gide, toute enveloppée, toute imprégnée de quelque sortilège.

Plus encore sans doute que l'histoire dont les transpositions créent une autre histoire et font de la légende même une autre vérité, la littérature donne aux choses et aux êtres une autre réalité. L'écrivain — celui du moins dont le style est proprement *poétique* — est un créateur. André Gide a créé Cuverville, comme François Mauriac a créé Malagar, au risque, avoué par lui, de désillusionner ceux qui y vont en pèlerinage, car l'écrivain *exagère* toujours quand il romance, irradie ou embaume ses souvenirs.

La meilleure part de la vie d'André Gide est à Cuverville. De toutes ses attaches sentimentales — normandes la plupart — celle-ci est toujours restée la plus solide, la plus constante. Il n'est guère revenu à Rouen dans la maison de la féerie enfantine, rue de Crosne, ni dans celle de la rue de Le Cat où l'adolescent crut découvrir « le secret de sa destinée »... Il a délaissé, en le vendant, le château augeron de la Roque-Baignard vers lequel cependant le ramenait parfois une pensée de paradis perdu. Mais, des premières vacances et des jeux avec les cousines jusqu'au dernier sommeil dans le cimetière cauchois, il ne s'est pas délié de Cuverville. Il y a connu des heures d'engourdissement et de dépression, des nuits d'angoisse et de fièvre, et — quand ses fringales le tourmentaient — il en supportait mal les contraintes. Pourtant quand il s'en était éloigné, non sans déchirement, il en avait la nostalgie. Cuverville ne cessait pas d'être, pour l'enfant prodigue, la maison des retours où ne cessait pas non plus de

l'attendre et de l'accueillir une présence fidèle et rassurante, un foyer qui le rééquilibrait et, malgré les impatiences, une certitude qui le tranquillisait.

Il ne pouvait se défaire du *charme* de Cuverville. Mais, s'il est vrai qu'il l'éprouvait effectivement, son œuvre, nourrie de sa propre substance, l'a recomposé, transmuant par une sollicitation plus ou moins secrète, le cadre, le paysage, les faits et les personnes, et son art l'a, de quelque façon, sublimé. C'est ce charme qui embue maintenant ce château, ce jardin, cette hêtraie et fait de l'humble porte en planches, au fond du potager, cette « porte étroite » — qui ne l'est pas tellement — où Alissa venait attendre Jérôme.

Nous voici donc aujourd'hui dans la réalité des choses.

Le château de Cuverville appartenait à Madeleine Rondeaux. Elle n'avait pas encore épousé André Gide quand, en 1890 — alors âgée de 23 ans — elle en hérita à la mort de son père Emile Rondeaux. Celui-ci l'avait hérité de sa mère, Madame veuve Edouard Rondeaux, en 1874; sa sœur Juliette, la mère d'André Gide, héritait pour sa part le château de la Roque-Baignard, dans le Calvados. Edouard Rondeaux avait acheté Cuverville, avec des terres attenantes et six fermes, en 1835, à son beau-frère, Jacques Fauquet, lequel possédait Cuverville depuis 1828, l'ayant acquis alors de Louis Cavelier. Avec ce dernier nous rejoignons la dynastie des Cavelier dont l'ancêtre Raoul apparaît à Cuverville vers 1380, dans un autre château — édifié un peu en arrière de celui où nous sommes — que les Cavelier construisirent vers 1775. La Révolution ne fit pas un bien national de cette gentilhommière, quoique son seigneur eut émigré, en en laissant, il est vrai, la garde à ses deux sœurs. Quatre prêtres réfractaires se cachèrent un moment dans le grenier et des sans-culottes y causèrent des déprédations qui nécessitèrent quelques travaux. Sa restauration était achevée en 1826, deux ans avant qu'il arrondit la fortune des Rondeaux : il avait recouvré toute sa grâce — et son histoire, son autre histoire, allait, à la troisième génération, entrer, par le seul pouvoir de l'écriture, dans la littérature universelle.

Trente et un ans après la mort de Madame André Gide, dix-huit ans après celle de Gide, les choses sont demeurées à peu près intactes.

Le jardin ouvert à l'orient sur l'espace lumineux de la campagne a gardé sa pelouse mais il a perdu ses ombrages. La vétusté a abattu le grand cèdre dans les branches duquel les enfants s'étaient aménagé des niches et où Gide, grimpé au plus haut,

criait qu'il voyait la mer à 15 kilomètres. Il a fallu enlever la glycine centenaire qui envahissait le centre de la façade, les houx et les marronniers exubérants qui l'obscurcissaient au sud.

Le jardin de l'occident, enclos par un mur, a dû être débroussaillé, dégagé de ses buissons touffus. De part et d'autre d'un rond-point entouré d'ifs, deux allées menaient chacune au potager en contre-bas où s'ouvrait — ou s'ouvre encore — sur un bois taillis une porte rustique. L'une de ces allées, que des lauriers du Portugal abritaient, était l'allée des fleurs. L'autre était « l'allée noire ». Ses feuillages épais la rendaient mystérieuse et l'on y jouait à se faire peur. Au milieu de ce jardin subsiste le hêtre pourpre dont Paul Valéry fit « le hêtre suprême » dans le poème qu'il lui inspira en 1917 et qu'il offrit à Madeleine Gide en guise de remerciement pour son hospitalité. C'est près de ce grand hêtre que Jérôme, caché par la haie de lauriers, entendit Alissa demander à son père, dans l'allée aux fleurs, si son cousin deviendrait quelqu'un de très remarquable aux yeux de Dieu et où il recueillit la réponse qu'il lui faudrait pour réussir « de la confiance, du soutien, de l'amour ».

Si l'environnement végétal immédiat du château s'est dépouillé d'une certaine luxuriance, la hêtraie qui l'encadre continue d'appartenir à ce site littéraire. C'est un élément du *charme* de Cuverville que Gide a ensorcelé et qu'il importe de sauvegarder.

Le charme intérieur de la maison — rafraîchi et entretenu par Madame Bouffet — ne s'est pas quant à lui dissipé. Les pièces sont demeurées les mêmes. Sans doute leurs meubles ont été dispersés — sauf en ce salon où les fauteuils, autrement recouverts, ont été conservés — mais elles ont gardé l'ornement de leurs boiseries aux couleurs éteintes, et il ne faut pas imaginer beaucoup pour y resituer celui et celle qui, de leur enfance à leur mort, y ont séjourné.

Aux pages du *Journal* datées de Cuverville, s'ajoutent de nombreux témoignages — ceux des hôtes privilégiés qui, dans leur *Journal* aussi ou dans leur correspondance, n'ont pas manqué de noter ce qu'ils avaient vu ou entendu au cours de leur passage ici, dont ils remportaient toujours des impressions heureuses. Et peut-être faut-il souligner que cette maison a longtemps été une maison du bonheur. Les vingt dernières années l'ont trop fait oublier, par la faute d'André Gide lui-même, dont les feuilles posthumes ont défigurés Madeleine et saccagé ses meilleures joies.

Madeleine Rondeaux avait 7 ans quand son père hérita de Cuverville et Cuverville fut pour elle d'abord la maison des vacances. Avec ses deux sœurs, Jeanne et Valentine, et ses deux

frères, Edouard et Georges, dont elle était l'aînée, l'été y ramenait son cousin André, plus jeune qu'elle de deux années. Pour ce garçon, fils unique de Juliette Rondeaux et de Paul Gide, Cuverville était « la maison des cousines ». Comme à Rouen et à La Roque-Baignard, les enfants y formaient une petite communauté dont Madeleine s'écartait quand les jeux se passionnaient.

L'adolescence transforma la nature du bonheur de Cuverville, mais ce qu'elle ajoutait à l'affection fraternelle de tourment romanesque, obscur et grave, en relevait la saveur. Gide avait 18 ans lorsque commençait d'apparaître, dans *Les Cahiers d'André Walter*, Emmanuèle, nom sous lequel — avec celui d'Alissa — il associerait Madeleine à sa propre survie littéraire. Cependant tout ne s'était-il pas joué depuis cinq ans, lorsque la confiance reçue rue de Le Cat avait cristallisé chez André l'affection de l'enfant et l'avait « orientée » vers une sorte de tendresse, à la fois claire et confuse, instinctive et volontaire, capable de protéger cet autre enfant de 15 ans contre la peur, le mal et la vie ?

On sait à la suite de quelles vicissitudes, de quelles traverses, de quel combat d'âmes trop désincarnées, Madeleine Rondeaux et André Gide s'épousèrent le lundi 7 octobre 1895 à la mairie de Cuverville et, le lendemain, au temple d'Étretat. Elle atteignait 28 ans, il en atteignait 26. Il avait écrit déjà *Les cahiers* puis *Les poèmes d'André Walter*, *Le Traité du Narcisse* et *Le voyage d'Urien*, *La tentative amoureuse*, *Paludes* et les premiers fragments des *Nourritures terrestres*. Il avait aussi connu la révélation de l'Afrique, où, cinq mois avant ses fiançailles — qui suivirent aussitôt la mort de sa mère — il avait retrouvé Oscar Wilde et il avait rasé sa barbe comme s'il se démasquait. Ainsi se juxtaposaient, tantôt en se distinguant, tantôt — et davantage — en s'interpénétrant, une carrière d'homme de lettres, une fatalité sexuelle et une situation conjugale.

On ne saurait oublier qu'en deçà du drame que nous précisons cette juxtaposition et qui éclata, se déroula ici, on ne saurait oublier qu'après celles des vacances, les belles années, les claires années de Cuverville durèrent jusqu'à l'approche des noces d'argent de ce ménage si singulièrement assorti — années d'un bonheur dont la transparence était celle d'une affinité, quant à certains biens essentiels et permanents, entre un frère et une sœur s'étant choisis pour vivre ensemble, se rejoignant profondément, avec confiance et tendresse, par ce qu'il y avait de plus délicat et de plus noble en chacun d'eux.

A la mort de son père qui la faisait propriétaire de Cuverville, Madeleine s'y trouvait déjà, de cœur et d'esprit, enracinée comme un arbre : elle s'y ménagerait la retraite abritée qu'elle souhaitait. « C'est bien ces grands horizons un peu uniformes, ce grand air

vivifiant que j'aime et qu'il me faut, écrivait-elle... O mon cher pays je te prête tant — et tu me rends si bien... » Mariée depuis quatre ans, elle disait à Francis Jammes combien elle aimait cette vieille grande maison aux petits carreaux verdâtres, ce jardin aux allées de buis, aux poiriers en quenouille au milieu des fraisiers et des choux.

L'amour de Madeleine pour cette vieille grande maison se manifestait extérieurement par des soins ménagers assidus. Tout y était frotté, briqué, et on y sentait l'encaustique. Les parquets, les dalles, les tommettes miroitaient. Chaque matin une servante polissait l'escalier lui donnant, sous la couche épaisse de la cire durcie, une patine d'ambre. Levée dès 6 heures, la maîtresse du logis maniait elle-même le torchon. Elle effectuait toutes les besognes domestiques avec un zèle vigilant et entêté qui ne satisfaisait peut-être pas seulement le goût de la propreté la plus nette et le refus de tout désordre. Cette règle quotidienne du nettoyage avait quelque chose de conventuel et elle exprimait humblement une spiritualité. D'un protestantisme fervent, fière d'appartenir à ces Rondeaux « si durs à eux-mêmes, si intègres et si travailleurs », dit-elle à André peu avant leur mariage, sa discrétion n'empêchait pas cette spiritualité de rayonner. « Toute la journée, rapportait Jacques Copeau, hôte de Cuverville, d'une chambre à l'autre, de la pelouse au potager, elle glissait, passait sans se poser, et, d'un signe de tête, partageait à tous sa bonté, ne voulant être connue que par ce signe et par ce sourire. »

Emmanuèle adoucissait la gravité de ses yeux noirs d'un sourire frais, d'un enjouement aimable et pertinent qui allait jusqu'à l'humour. Lucide et sensible, elle avait l'intuition de la qualité des êtres. Généreuse et modeste elle accueillait à Cuverville avec une gentillesse constante les écrivains que Gide invitait — à une époque où le sentiment de la vulnérabilité de celui-ci n'affleurait pas encore et où les tâches serviles et les corvées charitables chez les pauvres de Cuverville n'avaient pas encore abîmé ses mains.

Pour ces premiers pèlerins de Cuverville encore sans gloire Madeleine était la fée du logis. Elle ne cessa jamais de l'être d'ailleurs, même quand d'autres plus tard y séjournèrent, sensibles ou non à son énigme. *L'Immoraliste*, en 1902, avait, sous la désignation de La Morinière, introduit La Roque-Baignard dans la littérature — une littérature alors incomprise et qui n'avait pas rendu l'écrivain très notoire. *La Porte Étroite*, en 1909, y introduisait Cuverville, sous la désignation de Fongueusemare, un village voisin, avec Alissa et Jérôme. Autour de Gide un petit cercle que liait un certain idéal d'épuration littéraire avait fondé, à la fin de 1908, *La Nouvelle Revue Française*. Ce sont les « happy

few » de ce cénacle qui approchèrent d'abord la réalité de Cuverville.

Une nouvelle génération d'enfants — ceux en particulier de Marcel Drouin qui, ayant épousé Jeanne Rondeaux, était devenu le beau-frère des Gide — une nouvelle génération d'enfants animait la maison des vacances. « Tante Madeleine » — dont la seule appellation mettait dans les cœurs « un coin de ciel bleu » — régentait ce petit monde, accommodant ainsi son instinct maternel contrarié.

Un autre monde pénétrait à Cuverville, celui des hommes de lettres qui, arrivés peut-être avec quelque appréhension empressée, quelque curiosité inquiète, quelque vanité précautionneuse, y découvraient, grâce à Gide, des joies diverses où les jeux de l'esprit s'alliaient à ceux d'une détente facile, et, grâce à Madeleine, un bonheur de vivre tout simple. Cuverville hébergea alors Jacques Copeau, André Ruyters, Jean Schlumberger, Alain Fournier, Jacques Rivière. Ce dernier, d'une ferveur anxieuse devant Gide, n'était pas le moins enthousiaste : la campagne était merveilleuse, Madame Gide d'une délicatesse admirable et Gide exquis. On se promenait à pied ou à bicyclette, on entendait des lectures ou de la musique et on faisait des blagues.

Quels que fussent le nombre et la qualité des hôtes de Cuverville, celle qui arrangeait le plaisir de chacun, en ménageant sa liberté, réglait l'emploi commun du temps, avec le même souci du bon ordre et de la propreté qu'elle appliquait aux choses. André Gide se soumettait à cette règle habituelle. « Il ne faut pas faire attendre Madame Gide », disait-il quand retentissait, un quart d'heure d'avance, la cloche des repas. Il la faisait attendre bien autrement.

Comment à l'intérieur de cette discipline cuvervillaise occupait-il les journées ? Ces pièces et leurs alentours extérieurs en localisent les moments. Pour Gide tout paysage est un état d'âme. Il ne saurait décrire en particulier celui qui nous environne sans que l'âme ne s'y insinue ou ne l'imprègne, analyser l'un sans que l'autre n'en prît quelques reflets. Ce ciel, ces horizons, ce climat cauchois sont une des conditions de son travail. Tantôt ils excitent ou rafraîchissent ses ardeurs selon sa propre inclination, tantôt ils le paralysent. Après y avoir justifié et nourri son ivresse, l'âme les accuse de ses retombées. Elle est portée par eux et par eux accablée. Et le démon lui-même, toujours plus ou moins incognito à Cuverville, cherche parfois — imprudemment — qui dévorer dans cette campagne.

Quel bon ange conduit André Gide chez les habitants de la

commune ? Celui sans doute de la charité, d'une charité où se mêle une certaine curiosité humaine. Dans le sillage chrétien d'Emmanuèle, très secourable aux pauvres et aux malades — au vieux curé de Cuverville aussi qui reçoit chaque semaine son pot-au-feu — André Gide, ému par les misères et les flétrissures physiologiques des enfants victimes de l'alcoolisme paternel, ne se veut pas un mauvais riche. Plus encore que de son argent, il donne de son temps et de son cœur. Un jour d'hiver il roule sur une brouette à travers la neige les fagots que deux gamines sont venues chercher pour leur mère alitée. L'un de ces jours, où il commençait d'écrire *La symphonie pastorale*, rencontrant une fillette toute ployée sous un sac de pain, il la décharge de son fardeau.

Le jardin, les bois, les champs de Cuverville fournissaient André Gide d'occupations d'un autre genre : ils contentaient son goût des animaux et des plantes. Si, pour justifier l'hétérodoxie de ses mœurs, ayant évoqué entre autres circonstances atténuantes sa naissance, le 21 novembre 1869, quand la terre sort de l'influence du Scorpion pour entrer dans celle du Sagittaire, s'il a cherché en vain un alibi dans le comportement de quelque aïeul, sa vocation de naturaliste correspondait peut-être à une hérédité. Son deux fois arrière-grand-oncle le Père d'Incarville, jésuite missionnaire à Macao et à Pékin, parmi d'autres travaux analogues, avait composé un herbier conservé au Museum National d'Histoire naturelle. Son trisaïeul Jean-Marie Rondeaux — qui entra à notre Académie en 1758 et remplit l'une des charges incombant à celle-ci, l'Intendance du Jardin des Plantes de Rouen — avait construit à Oissel une serre pour la flore exotique, créé à Saint-Etienne-du-Rouvray un parc qu'il orna d'essences nouvelles, collectionné les champignons, composé des traités sur les oiseaux et les plantes. L'arrière-grand-père, Charles Rondeaux, membre aussi de notre Compagnie en 1786 et, aussi, intendant de notre jardin dont il dressa le catalogue, avait laissé notamment 22 cahiers où il dressait un tableau de la nature vivante selon « les meilleurs auteurs ».

Ainsi le petit garçon, l'adolescent qui herborisait dans les bois de La Roque — et l'homme qui jardinait à Cuverville — avait de qui tenir. Il était plus qu'un amateur. Emondant les rosiers, chaulant les arbres, les taillant ou les arquant afin de mener à fruit les espèces les plus rétives, cherchant l'exquis des fleurs, si fragile, exigeant d'elles leur beauté la plus parfaite, André Gide consacrait souvent à son jardin plusieurs heures par jour — alors que le zoologiste, à l'affût de la vie avec des arrière-pensées morales, observait les oiseaux et les petits quadrupèdes de la faune cuvervillaise. L'un des deux prix qu'eut jamais

obtenus André Gide fut, avec le Prix Nobel, la première médaille de la Société d'Agriculture de Normandie.

André Gide a aussi — il va sans dire — écrit, beaucoup écrit à Cuverville. La plupart de ses œuvres y ont germé ou s'y sont achevées. L'essentiel de sa moisson y a mûri ou s'y est lié. *Le Journal* en enregistre la naissance, le développement plus ou moins laborieux ou le terme. Dans quelle pièce donc écrivait-il ?

Le petit salon lambrissé de vert, voisin de celui-ci, avait été le bureau d'Émile Rondeaux. Au temps des vacances avec les cousines des pupitres d'écolier y étaient alignés où chacun « faisait ses devoirs ». Gide n'était pas un écrivain à avoir « un bureau ». Il n'aurait pu d'ailleurs être assez tranquille ni désordonné à sa guise dans ce salon du rez-de-chaussée et le petit escalier dérobé, aux tommettes brunâtres, qui y débouche, n'aurait pu être, ici, un attrait déterminant.

La pièce où travaillait Gide se trouvait à l'extrémité sud du premier étage, au-dessus de la cuisine d'où montait un peu de chaleur. Elle communiquait avec une autre pièce, pavée de tommettes bistre doré, qui était la chambre de l'écrivain. Garnie de boiseries anciennes d'un ton gris-vert, ses deux fenêtres ouvraient sur la plaine au-delà du jardin. Entre les fenêtres, devant une haute glace, une table noire tendue de drap bleu. Gide s'y asseyait sur une chaise de paille. Le temps arriverait où, ses yeux se détachant du papier vers le miroir, il se regarderait vieillir et considérerait son visage fatigué comme une érosion de son bonheur. L'hiver il poussait la table jusqu'à la cheminée de marbre foncé dont le feu de bois lui chauffait les jambes et un paravent de tapisserie le protégeait des courants d'air. Un secrétaire supportait les volumes du Littré ; leurs reliures fatiguées et les annotations qui en complétaient les pages témoignaient d'un usage assidu. Une sorte de buffet de cuisine contenait les manuscrits. Une commode d'acajou et un guéridon où s'éparpillaient papiers, revues, livres et cravates, laissaient encore un peu de place pour un piano droit. Gide passait généralement la matinée dans cette pièce, alternant, avec une égale discipline, l'écritoire et le clavier.

Il en était descendu à 8 h. 30 pour le petit déjeuner. Il veillait au respect monacal de l'heure que sonnait une haute pendule, au pied de l'escalier, dont il se désolait que Madeleine la remontât régulièrement en grim pant sur des caisses. A la belle saison, neveux et nièces guettaient l'oncle André ; ils embrassaient sa longue joue rêche en reniflant l'alcool camphré avec lequel il se frictionnait après le tub. Les hôtes partageaient ce premier repas. On y servait du café qu'adoucissait la fleurette crémeuse apportée par un fermier. Gide tartinait de beurre, avec une parcimonie

paysanne, des tranches de pain grillé qu'il croquait bruyamment. Puis chacun retournait à ses occupations, Madeleine à ses tâches ménagères, Gide à son travail.

Midi rameutait tout le monde dans la salle à manger. L'été on était souvent une douzaine à table. Madeleine annonçait le menu, toujours simple, mais très soigné. On buvait le cidre de la maison ; un verre de bordeaux accompagnait le fromage. De jeunes bonnes, filles des fermiers, auxquelles Madame Gide apprenait à servir, passaient les plats. Gide avait bon appétit, s'il n'avait pas toujours bonne humeur. Son mutisme rendait les convives silencieux. Son enjouement les rendait attentifs car il aimait à conter des histoires et il les contait avec drôlerie. S'il faisait beau on prenait le café dehors puis la maison redevenait muette ; plus un bruit de vaisselle, plus de bruit à la pompe, plus de cris des enfants : Monsieur Gide faisait sa sieste, dans une chambre du second étage, au bout du palier, et ce repos était sacré. Le goûter à 16 h. 30 rassemblait de nouveau la communauté. Ses tartines honorées, Gide partait à bicyclette ou, un livre sous le bras, il gagnait la hêtraie.

C'est dans cette salle à manger (de l'autre côté du vestibule) que le 8 octobre 1895 eut lieu, parmi quelques parents, le repas de mariage d'André et de Madeleine après lequel ils étaient partis pour leur voyage de noces.

C'est dans cette salle que Madeleine, le plus souvent, s'arrêtait de froter pour sa correspondance, sa lecture ou son tricot. L'original du poème de Paul Valéry sur « le Hêtre suprême » fut suspendu aux boiseries blanches et, au-dessus d'une commode de style normand, un portrait, œuvre de Paul-Albert Laurens, montrait Madeleine à 30 ans, un chignon haut perché et le visage mélancolique.

Le soir on se réunissait dans ce salon. Délaisé l'hiver où l'on se tenait dans la salle à manger, autour du feu de bois, il se réveillait à la fin du printemps. Son mobilier d'acajou verni, ses fauteuils de tapisserie à fleurs, se débarrassaient des housses et son parquet redevenait couleur de miel. Si le temps ne permettait pas, après le dîner, un dernier tour sous la hêtraie, ce salon rassemblait famille et invités, selon la plus conformiste des traditions bourgeoises. Deux lampes à huile éclairaient la grande table — l'électricité ne parut à Cuverville qu'en 1936 — et chacun, en allant se coucher, prenait sa lampe ou son bougeoir, rutilants comme le reste. Les enfants feuilletaient leurs livres, les dames s'appliquaient à leur ouvrage. Il s'instaurait de longs silences que rompaient les lectures que faisait André Gide. Il lisait admirablement, variant les intonations et ajoutant au texte

une mimique qui l'animait, qui l'expliquait. Une autre rupture de silence, pendant la veillée, c'était, dans un autre silence, comme suspendu, l'intervention — j'allais dire l'intercession — de la musique : André Gide s'était mis au piano. Il n'aimait pas d'en jouer en public. Des présences étrangères le gênaient jusqu'à l'inhiber. « C'est un grand privilège de l'entendre » disait Madeleine. Elle-même, les familiers et les intimes, en ces soirées paisibles de Cuverville, jouissaient avec ravissement de ce privilège. Gide était en effet un pianiste remarquable. Il supposait que, mieux cultivée à l'origine, sa vocation de musicien eût prévalu sur celle d'écrivain. Il s'astreignait à des exercices fréquents. Cuverville lui permettait de meilleures facilités pour des études prolongées, soit dans sa solitude du premier étage, soit dans le salon quand celui-ci était vacant. Six à sept heures parfois en une journée, il se livrait à la musique : aux heures basses, elle secouait sa torpeur ; aux heures fiévreuses, elle calmait sa turbulence. Ainsi que pour André Walter, elle exprimait ses gémissements et ses ferveurs, et, soutenant l'essor du rêve, elle menait son âme à quelque extase.

Penché d'abord sur le clavier comme pour une incantation, il se redressait soudain et tendait un visage illuminé vers un appel de lui seul entendu. Il apprenait par cœur les morceaux qui résonnaient davantage au fond de lui et dans lesquels aussi lui-même résonnait, les interprétant avec un art très personnel, selon qu'il les comprenait, qu'il les sentait.

Albeniz, Granados, Bach, Beethoven, Schumann étaient les auteurs de sa dilection — et Chopin, un Chopin intime, inconnu prétendait-il, qui lui procurait ses joies les plus brûlantes. Quand, adolescent, il fréquentait les concerts parisiens, sa mère l'avait privé de Chopin et elle lui avait interdit les *Nocturnes*, musique malsaine pour ce garçon nerveux. Mais, depuis, c'est avec Chopin qu'il avait passé le plus d'heures, plus, disait-il, qu'avec aucune autre personne.

Le film qu'en 1952 Marc Allegret consacra à André Gide nous fait précisément assister à l'exécution, par Annick Morice, du Scherzo en si mineur de Chopin. Gide interrompt, corrige, commente et se met lui-même au piano pour mieux faire entendre à la jeune artiste telle modulation. Cette leçon, un autre jeune artiste, dont Gide eut apprécié sans doute le grand talent, plusieurs fois déjà couronné, cette leçon gravée sur un disque Philippe Davenet l'a entendue ici même, il y a quelques jours, avec tant d'émotion et tant d'intelligence aussitôt accordées à l'interprétation de Gide, que son propre jeu ne profanera pas le souvenir qui demeure en ce salon d'André Gide musicien. Écoutons-le.

Philippe Davenet interprète alors la 1^{ère} Ballade de Chopin puis M. R.-G. Nobécourt reprend :

Le 8 octobre 1907 Emmanuèle écrivait à André Gide : « Douze ans aujourd'hui que nous entrons dans la petite mairie de Cuverville... Aussi courts et bons ont été ces douze ans passés près de toi, mon bien-aimé. La dernière année a toujours été la meilleure. Dieu veuille qu'il en soit ainsi pour chacune de celles qu'il nous accordera encore. »

Y avait-il dans ce recours à Dieu l'expression timide de la peur qu'avait toujours éprouvée Alissa ? Tremblait-elle pour le bonheur que lui avaient donné ces douze années de mariage — de mariage blanc — sans qu'elle n'en ressentît pas certaine frustration ? Onze années encore le lui donneraient. Elle aurait 51 ans et Gide 49 lorsque ce bonheur paradoxal, plus ou moins sourdement fêlé, en cette maison se brisa.

La nature de ce drame est connue. André Gide en a rendu publiques les péripéties. « Que tu le veuilles ou non, tu entreras dans l'histoire », déclara-t-il un jour à Madeleine, dont le silence était fait de tant de modestie et le retrait de tant de pudeur. Il l'y a fait entrer malgré elle, mais la souffrance que, déchiré lui-même, il lui a infligée et que l'écrivain a décrite en se référant le plus souvent à la sienne propre, cette souffrance révéla davantage et rend plus pathétiques les vertus cachées de Madeleine.

Le 17 juin 1918, André Gide — qui venait d'achever *Corydon* — se préparait à quitter Cuverville ; il devait partir le lendemain pour l'Angleterre. Après le dîner, Madeleine, le pénétrant de son regard, lui dit simplement : « Tu ne pars pas seul, n'est-ce pas ?... ». Gide ne partait pas seul en effet — et elle nommait le garçon dont il brûlait alors. Il voulut parler. « Ne dis rien. Ne me dis plus jamais rien. Je préfère ton silence à ta dissimulation ».

Cette dissimulation, Madeleine l'avait éventée quelque temps auparavant en lisant une lettre adressée à Gide et qu'elle avait décachetée contrairement à son habitude. Elle avait reconnu sur l'enveloppe l'écriture d'un vieil ami, Henri Ghéon. Celui-ci, médecin-major aux armées, se trouvait au front et l'absence de nouvelles, depuis plusieurs semaines, inquiétait. Gide absent, Madeleine, impatiente d'être rassurée, ouvrit la lettre. Henri Ghéon venait de se convertir et il demandait à Gide de renoncer comme lui aux plaisirs clandestins qu'ils goûtaient tous deux pareillement. Il les rappelait de manière assez claire pour que Madeleine en reçut un coup brutal. La femme, l'amie, la chrétienne étaient ensemble atteintes et blessées profondément.

Peut-être le choc, lui dessillant soudain les yeux, cristallisa-t-il les soupçons qu'elle aurait eus depuis longtemps. Certains observateurs ont cru pouvoir en relever des indices. Peut-être découvrait-elle avec plus de certitude qu'André Gide dissimulait depuis toujours. Gide déclarera plus tard qu'il avait été affreusement aveugle, persuadé que rien n'altérerait dans le cœur de Madeleine le don qu'il lui avait fait du sien, nonobstant les rencontres « fréquentes, impulsives et brèves » que sa nature l'obligeait à rechercher. Son désir charnel était d'un autre ordre que son amour et il s'accommodait fort bien de cet angélisme ambigu. Comparant son ménage à d'autres plus normaux et moins heureux, se flattant d'un amour intégralement pur qui le comblait et comblait Madeleine, croyait-il, ils jouissaient ensemble d'une communion parfaite et privilégiée. Or Madeleine, dira-t-il après l'éclat du 17 juin, devait se douter de tout depuis l'étape romaine de leur voyage de noces. En fait, bien avant son mariage, n'avait-elle pas jugé l'être qu'elle aimait habile à cacher ses voies et pressenti en lui un mystère qui l'épouvantait ? Mais qu'aurait pu imaginer son ignorance, son innocence de jeune fille qui n'avait pas de curiosité pour les dessous troubles de la vie et qui, instinctivement, en détournait les yeux ?

D'autres témoins du bonheur de ce ménage se sont refusés à croire qu'André et Madeleine Gide se fussent pendant vingt ans joué continuellement une comédie, l'un camouflant une insensibilité cruelle, l'autre une douleur humiliante, préservant tous deux les apparences morales et le conformisme bourgeois d'une union fallacieuse. Une telle hypocrisie était invraisemblable. La tranquillité, l'harmonie, la sollicitude de leurs rapports semblaient bien naturelles, trop spontanées, trop affectueuses, pour être feintes ou mensongères.

Quoiqu'il en ait été en tout cas, ce serait à partir de l'été de 1917 que Madeleine devint un observateur plus perspicace et laissa entendre à Gide qu'elle savait. Ses lettres sont toujours tendres et bonnes, mais l'une, en juin, avertit non sans discrétion : « Ne t'adonne pas trop excessivement chez les Allégret. Je crois qu'il y a là quelque danger ». Le danger était là, en effet, à ce moment : le garçon que Gide emmènerait en Angleterre appartenait à cette famille.

Gide, si on l'en croit, passa, du 17 au 18 juin 1938, une nuit abominable. Une sorte de combat entre Jacob et l'ange se livra dans sa chambre. Renoncerait-il à ce voyage si désiré ? Sa passion l'emporta sur son amour et il écrivit à Madeleine une lettre assez atroce — « Auprès de toi, à Cuverville, je pourrissais » — qu'il lui remit le lendemain en la quittant.

Madeleine — nous le savons par Gide qui le rapporte dans

Et nunc manet in te — Madeleine se retrouvant toute seule dans la grande maison qu'André abandonnait, crut d'abord que son cœur cessait de battre et qu'il ne lui restait qu'à mourir. Au fond de sa détresse cependant elle écrivait à Gide une lettre que celui-ci ne reproduit nulle part : « André cher, je n'ai pas de doutes sur ton affection. Et même alors que j'en aurais, je n'aurais pas à me plaindre. Ma part a été très belle. J'ai eu le meilleur de ton âme, la tendresse de ton enfance et de ta jeunesse. Et je sais que, vivante ou morte, j'aurai l'âme de ta vieillesse. Que de fois, dans tes moments de souffrances nerveuses, qui sont la rançon de ton génie, j'ai eu sur les lèvres de te dire : Mais pars, va, tu es libre ; il n'y a point de porte à la cage où tu n'es pas retenu... Ce qui m'angoisse — et tu le sais sans te l'avouer — c'est la voie où tu t'es engagé et qui mènera à la perdition toi et les autres. Ne crois pas, là encore, que je te dise cela avec un sentiment de condamnation. Je te plains autant que je t'aime. C'est une terrible tentation qui s'est dressée devant toi et armée de toutes les séductions. Résister. Adieu, au revoir. Ta Madeleine. » Cette acceptation dans le renoncement, cette fidélité compatissante, cette charité impossible ne se démentiront pas, malgré tous les chagrins qui adviendront encore.

André Gide rentre à Cuverville au début d'octobre. Il se remet à *La Symphonie pastorale*, s'occupe de son rucher, rouvre son piano et reprend ses lectures à Emmanuèle. Sans une allusion, sans une parole explicative, tout paraît accepté, compris, oublié. Leur vie continue d'offrir la même image du bonheur calme et équilibré. Gide se réinstalle dans son confort intellectuel, moral, conjugal, jusqu'à ce jour de novembre où, ayant besoin de préciser une date pour *Si le grain ne meurt* qu'il est en train de rédiger, il demanda à Madeleine la clé de son secrétaire afin d'y consulter les lettres anciennes qu'elle a conservées. Elle ne lui refusait jamais cette clé d'ordinaire. Il était inutile cette fois de la lui remettre : aussitôt après le départ de Gide pour l'Angleterre elle avait brûlé les lettres, les ayant relues, toutes, une à une, avant de les jeter au feu dans la cheminée de sa chambre (1).

On n'entre pas aujourd'hui dans cette chambre d'Emmanuèle, au premier étage, au-dessus du vestibule, — et qui reste toujours pour les hôtes de cette maison « la chambre de Madame Gide » — sans regarder aussitôt la belle cheminée qui se trouve à gauche, dès la porte franchie. Toute la vie secrète de cette pièce s'est

(1) La destruction de ces lettres ne semble pas douteuse. Indiquons cependant que, selon la fille de Valentine Rondeaux qui nous le rapporta, plusieurs membres de la famille inclinaient à penser que Madeleine y tenaient trop pour les brûler : elle les aurait cachées. Madeleine s'est tue beaucoup, mais était-elle capable d'une telle dissimulation, jamais avouée ?

consumée là. Le chiffonnier en bois de rose qui contenait ce qu'Emmanuèle avait de plus précieux — les lettres d'André depuis l'adolescence — la petite étagère où s'alignaient des livres de piété, la Bible sur la table à portée de la main, le lit d'acajou aux rideaux tombants, les aquarelles d'Anna Schakleton, la gouvernante, amie de naguère, représentant le château de la Roque-Baignard, la demeure des grands-parents à la Mivoie, près de Rouen, tous ces meubles ont été dispersés (1). Ils ont perdu leur âme en quittant cette chambre qui reflétait la netteté, le recueillement, la pureté, la paix mélodieuse d'Emmanuèle. Dans le même cadre respecté, la cheminée rappelle encore le geste de Madeleine y détruisant, comme pour se libérer, ce qu'elle avait de plus cher au monde.

Quand Gide l'apprit, il pleura jusqu'à sangloter. Il pleura toute une semaine, assis auprès du feu dans la salle à manger ou retiré dans sa chambre, attendant en vain que ses larmes eussent apitoyé Madeleine, lui eussent arraché une parole amicale. Une grande part de ses souffrances était une souffrance d'écrivain car il ne doutait pas que cette correspondance fût le meilleur de son œuvre par lequel il espérait survivre et pas seulement le meilleur de lui-même, de son cœur et de sa joie. Madeleine se glaçait de comprendre à quel point ces lettres qu'elle avait reçues comme autant de tendres confidences étaient aussi des morceaux de littérature. Elle se taisait, allant et venant avec indifférence. L'existence cependant gardait son cours habituel et coulait régulièrement au-dessus des remous profonds.

André Gide a noté par intervalles dans les pages posthumes du *Journal* son désarroi, ses gémissements, son désespoir. Mais il goûtait ailleurs des rémissions. Le 16 juillet 1922, Elisabeth van Rysselberghe le rejoignait sur la plage d'Hyères. Neuf mois après naissait une fille qui fut prénommée Catherine et déclarée « de père inconnu ». Quand le bruit de cette naissance et le nom de ce père — colportés par quelque méchante langue — parvinrent à Cuverville, ce fut un nouveau coup, autrement pénible, pour Madeleine que son époux avait privée du bonheur — qu'elle souhaitait — de la maternité. En apprenant une si déloyable infidélité elle s'enfuit un soir, dans la campagne, marchant comme une démente, à ce point désorientée qu'une paysanne la rencontrant dût la reconduire au château (2).

(1) Ils ont été vendus à l'encan le samedi 12 octobre 1963 devant la porte du château : la table de travail de l'écrivain, la literie « refaite », le portrait de Gide par Jacques-Emile Blanche, avec des « petits lots » divers, furent adjugés au plus offrant.

(2) Le fait nous fut confirmé en septembre 1969 par Mme N. L. B. qui avait appris de sa mère Valentine Rondeaux, la sœur de Madeleine,

Anéantie par ces deux drames, enveloppés de tant de dignité silencieuse, Madeleine se cloîtra désormais à Cuverville, s'y réfugiant dans les besognes matérielles, dans la charité et dans la foi religieuse — et Gide s'irritait de la sentir gangrenée par le catholicisme et de voir ses mains s'abîmer. Sa charité lui commandait d'assurer toujours un abri à André Gide, de le protéger par sa propre intégrité contre les coups qui lui venaient maintenant. Quoi qu'en dussent subir son crédit, sa réputation, son repos — et même le repos d'Emmanuèle — il avait publié *Corydon* et *Si le grain ne meurt*, pour dissiper, prétendait-il, le nuage de mensonges sous lequel il se cachait depuis son enfance.

C'est à cette époque, en décembre 1922, qu'André Maurois vint à Cuverville. La lecture de son *Shelley* l'absorba-t-elle assez pour qu'il ne soupçonnât rien de ce lourd, de cet opaque climat conjugal ? « Je m'attendais à trouver un intérieur artiste de style très 1900. Je vis une vieille gentilhommière normande et un ménage de grands bourgeois français ». Un mois plus tard, Roger Martin du Gard, hôte à son tour de Cuverville, flaira par contre le malaise que suggéraient certains silences subits, certaines lueurs inquiètes, presque apeurées, dans le regard de Madeleine. Aux repas et pendant la soirée elle et lui se témoignaient une politesse attentive, des prévenances, de la tendresse même dans leurs sourires — et en même temps Roger Martin du Gard percevait un fond d'impénétrable froideur, une distance entre eux et, chez elle, une grande insécurité — « Ma vie est ailleurs maintenant, dit Gide à Martin du Gard en l'amenant au banc de la hêtraie et à la porte du potager. Je me promène ici comme un fantôme, dans un passé à jamais révolu. »

« Vivante ou morte, lui avait dit Madeleine, j'aurai l'âme de ta vieillesse ». Elle ne désespérait pas qu'il lui reviendrait. Le 7 octobre 1928 elle écrivait à André Gide, alors à Paris, qu'ils ne pourraient passer ensemble le jour anniversaire — le 33^e — de leur mariage. « Cela ne m'empêchera pas de saluer demain

qu'un soir Mme Gide fut aperçue, allant comme une folle à travers les champs, par la vieille laveuse du château. Celle-ci la ramena, la coucha, la soigna. Parlant à Valentine de cet incident, Madeleine lui confia : « Je venais d'apprendre qu'André avait un enfant. Ne m'en parle jamais ». La naissance de cet enfant advint le 18 avril 1923 mais elle était, si l'on ose dire, dans les intentions de Gide depuis plusieurs années. Nous tenons en effet de la fille de Valentine Rondeaux que, peu de temps avant sa mort, Gide aurait dit à Dominique Drouin que, dans le train, au retour de l'inhumation à La Panne du poète belge Emile Verhaeren, mort accidentellement à Rouen en décembre 1916, il avait remis un billet à El. V. R. : « Si tu veux je te ferai un enfant... ». D'où, vraisemblablement, le « prodigieux voyage » que le *Journal* signale le 16 décembre 1916 à propos de ce court déplacement en Belgique et que Gide déclare « ne pas se sentir d'humeur à raconter ».

dans mon cœur le 8 octobre... Je pense que *plus tard*, quand nous connaîtrons toutes choses, nous saurons que le 8 octobre n'était pas une erreur comme je l'ai pensé il y a dix ans dans la douleur et l'amertume des jours. »

Quel attachement obstiné, quelle fidélité étonnante qui, avec tant d'autres vertus chrétiennes, confinent à la sainteté ! Et quelle assurance pacifiante que la remise à un *plus tard* — celui même de l'au-delà où tout ce qui est caché doit apparaître — où la connaissance véritable de chacun confirmerait que ni lui ni elle ne s'étaient trompés !

Il n'y eut jamais entre eux d'explications, mais peu à peu, silencieusement, ces deux êtres, voués malgré tout l'un à l'autre, retrouvaient leur correspondance, leurs affinités profondes, leur indissolubilité essentielle. Elles n'étaient pas à la merci des blessures qu'ils s'étaient faites. Celles-ci, lentement, se cicatrisaient. Les divergences s'estompaient sans qu'ils crussent nécessaire à leur bonheur de les réduire absolument. La sérénité et la sollicitude se renouvelaient. Et leur amour retrouvait la candeur des matins adolescents de La Roque. Les attaques dont Gide était l'objet contribuaient à les rapprocher. Madeleine s'inquiétait qu'il fût devenu tellement vulnérable. Elle n'en montrait que plus de prévenance et d'attentions. Cuverville était plus que jamais l'oasis et le reposoir où Gide revenait davantage. Dans une atmosphère apaisée, les soirées en tête-à-tête, au coin du feu, retrouvaient leur douceur, leur clarté, leur « ineffable tendresse ». Mais pourquoi et cédant à quel démon, André Gide a-t-il voulu, quand Madeleine fut morte, dévaster cette embellie, gêner cette « félicité harmonieuse » qu'il déclarait aussi parfaite que le méritait son amour ?

Au retour d'un voyage au Sénégal, Gide séjournait à Cuverville dans les premiers jours d'avril 1938 : il y relisait Bossuet, il y étudiait la Barcarolle de Schubert, puis il était reparti pour le Poitou où l'avait invité Yvonne de Lestrang. Il y était depuis une quinzaine quand lui parvint la nouvelle que Madeleine était morte le matin du 17, dimanche de Pâques. Il rentra aussitôt.

Devant la porte de la chambre où gisait Madeleine, il hésita. « Ne cherche pas à me revoir » lui aurait-elle dit peut-être comme elle lui avait dit un peu auparavant à propos de sa sœur Valentine dont l'agonie avait détérioré le beau visage. Celui de Madeleine avait gardé de la gravité. Seuls ses yeux peut-être rayonnaient sa bonté et sa grâce. Ses yeux clos, rien ne restait que d'austère dans l'expression de ses traits, « de sorte, dit Gide, que le dernier regard que je portais sur elle devait me rappeler non pas son

ineffable tendresse mais le sévère jugement qu'elle avait dû porter sur ma vie ». Nul ne connaît, nul ne connaîtra ce jugement — s'il y en eut un. Madeleine ne laissait aucun message. Elle emportait avec elle tous ses secrets.

Le 19 avril son corps gagnait humblement le cimetière villageois et passait une dernière fois devant la petite porte où Alissa frissonnante venait appeler Jérôme. « Mon ami, il n'est plus temps... » On grava sur sa pierre tombale un texte biblique qu'elle avait souvent lu, médité et pratiqué : « Heureux ceux qui procureront la paix car ils seront appelés enfants de Dieu ».

A la fin d'août 1938 André Gide se retrouvait à Cuverville. La maison se remplissait de nouveau et de nouveau invitait au bonheur. Mais Gide, sensible à l'absence de celle qui avait été le témoin de sa vie, se refusait à ce que son souvenir inclinât plus sa pensée que, vivante, Madeleine l'avait fait. « Le dernier acte de la comédie n'est pas moins beau si je dois le jouer solitaire ». Il avait 67 ans. Mais les premiers jours de septembre il quittait Cuverville. Le château d'ailleurs ne lui appartenait pas. Madeleine l'avait légué à Dominique Drouin, son neveu, filleul d'André Gide, en laissant seulement l'usufruit à son époux.

André Gide ne revint à Cuverville que treize années plus tard⁽¹⁾. C'était son dernier retour. Mort à Paris, le lundi 19 février 1951, dans l'appartement de la rue Vaneau qu'il habitait depuis 1926, son corps fut ramené dans ce grand salon puis, le jeudi 22 février, porté au cimetière, sur un brancard, par les fermiers. Le village ménageait au châtelain des obsèques de notable : les enfants de l'école, avec des violettes et des jonquilles, accompagnaient le cercueil, les anciens combattants, avec leur drapeau, l'escortaient, et un pasteur donnait à la cérémonie un caractère religieux dont s'irritèrent les quelques amis d'André Gide venus aussi une dernière fois à Cuverville. Le pasteur lut des passages de l'Évangile que Gide avait cités dans *Numquid et tu ?* et, avant de réciter le « Notre Père », évoqua l'épouse toujours accueillante que venait rejoindre dans le cimetière de Cuverville « celui qu'elle avait si chrétiennement aimé ».

André et Madeleine, dans l'éternel repos où ils voisinent, connaissent-ils enfin ce « plus tard » — auquel se référait Emmauèle — où tout est révélé dans la lumière de Dieu — et tout pardonné dans sa miséricorde ?

(1) Sauf un passage, en 1945, avec Georges Simenon.

infecte... mais... je...
sur... de...
s'il... en...
tait avec elle tous ses secrets.

La 19 avril son corps gisait humblement le cimetière villa-
gois et passait une dernière fois devant la petite porte où Alissa
tristement...
temps... On...
avait souvent la...
retour la paix car les seront appelés enfants de Dieu.

A la fin d'août 1938 André Gide se retrouvait à Cuverville.
La maison se remplit de nouveau et de nouveaux invités au
bonheur. Mais Gide, sensible à l'absence de celle qui avait été le
centre de sa vie, se refusait à ce que son souvenir infligeât plus
sa pensée que vivante. Madeline l'avait fait. Le dernier acte de
la comédie n'est pas moins beau et le rôle le plus solitaire. Il
avait 67 ans. Mais les premiers jours de septembre il quitta
Cuverville. Le château d'ailleurs ne lui appartenait pas. Madeline
l'avait légué à Dominique Drouot, son neveu, fils de André Gide
en laissant seulement l'usufruit à son épouse.

André Gide ne revint à Cuverville que treize années plus
tard. C'était son dernier retour. Mort à Paris le lundi 10 février
1952 dans l'appartement de la rue Vanneau où il habitait depuis
1926 son corps fut enseveli dans ce grand cimetière puis le jeudi
22 février porté au cimetière sur un chariot par les fermiers.
Le village menaçait au château des échoppes de poterie. Les
enfants de l'école avec des violons et des joujoux, accompa-
gnaient le cercueil, les anciens combattants avec leur drapeau
l'escortaient et un pasteur donnait à la cérémonie un caractère
religieux dont s'irritaient les quelques amis d'André Gide venus
aussi que d'habitude lors à Cuverville. Le pasteur fut des passages
de l'évangile que Gide avait écrits dans le manuscrit et qui avaient
de servir la « Nouvelle Évangile » éternel l'épouse toujours accueillante
que venait rejoindre dans le cimetière de Cuverville et celui qui s'en
avait le cœur content.

André et Madeline dans l'intimité repos de la vieillesse
connaissent la paix et plus tard « — un tel et tel était l'âme-
pure — en tout est l'événement de Dieu — et tout
pardonné dans sa miséricorde »
André et Madeline...
travaux...
(1) Sauf en passant par avec Georges Simeonard et ses frères

Jacques-Émile Blanche et André Gide

par André RENAUDIN

Après que Philippe Davenet eut interprété le 2^e Nocturne, quatre préludes et la 4^e Fantaisie impromptu, de Chopin, M. André Renaudin, président de l'Académie, remercia « le jeune et brillant virtuose » qui avait, au piano, évoqué ensemble Gide et Chopin, le conférencier qui avait si exactement mis tout son auditoire « en situation », Mme René Bouffet, l'hôtesse de l'Académie, à laquelle il remettait une grande médaille à l'effigie d'André Gide frappée de l'inscription « Cuverville - 22 juin 1969 ». Puis M. André Renaudin évoqua le peintre normand Jacques-Émile Blanche, portraitiste de Gide.

DÉLAISSANT son atelier d'Auteuil pour le « salon jaune » d'Offranville, à 8 kilomètres de Dieppe, Jacques-Émile Blanche conservait le privilège d'être tout à la fois « *le voisin de ville et de campagne* » d'André Gide.

On peut se demander comment il avait vu, et il voyait, celui qui fut l'un de ses modèles célèbres, avec Maurice Barrès, Thomas Hardy, Henry James, Georges Moore, Paul Claudel, Max Jacob, Stravinsky, Paul Valéry ou la comtesse de Noailles. Pour le reste, prière de se référer aux portraits légués, avec de nombreux paysages, au Musée de Rouen, dans ce sanctuaire que le charmant Pierre Varenne appelait si joliment « la Maison Blanche ».

D'abord, André Gide apparut à Jacques-Émile Blanche comme étant « *un jeune Huguenot, si pâle, aux sombres cheveux si plats* », lequel se prétendait timide, mais affirmait « *tant d'autorité* »...

Ce dernier avait été « séduit » par la lumière de la petite pièce attenante à l'atelier d'Auteuil (un cabinet de toilette vert), lumière qui lui donnait un air d'aquarium.

D'après le peintre, tel qu'il l'a dit dans « *Mes modèles* » (éditions Stock 1928), André Gide, « *maigre, mais de construction robuste, frileux et comme ramassé sur lui-même* » avait déposé son ample macfarlane pour s'asseoir sur un fauteuil de paille anglais « *coincé entre une porte couleur pistache et une armoire à glace de Maple* ».

Il en résulta sur la toile du chevalet le tracé d'un visage un peu chinois marqué par un grain de beauté volumineux et, sous le chapeau de feutre sombre, à bords baissés les yeux d'hématite, bridés, étincelants, qui vous fixaient, précise le peintre, « *avec le regard d'un prédicateur...* » O Symphonie pastorale !

Extrêmement romantique, mais qui se défend de l'être, ajoutait-il, mon nouvel ami parle, les dents serrées, avec une charmante onction, une langue précise qui tranche sur la redondante logomachie d'alors.

Toute la toile fut en définitive de teinte verdâtre, le teint d'ivoire des chairs, le gris-argenté du costume empruntant à la décoration, aux lambris, une tonalité glauque de nymphée.

Une notation dit « de palette » s'y ajoutait : pour ce dandy de J.-E. Blanche, l'artificielle atmosphère créée par des rideaux de liberty donne aux corps qui s'y meuvent un vague aspect de madrépore.

L'écrivain est déjà pris au piège de la peinture. Noté dans son existence méthodique et capricieuse, errante et égocentrique, se réalisant dans les autres, et faisant des gammes, posant des accords dans plusieurs tons avant d'exécuter le morceau de bravoure.

Adressons donc un souvenir à la mémoire de ce grand artiste que fut le peintre. Il portait lui-même monocle, et si je le consigne en passant, c'est qu'il avait appelé mon attention sur ce point au cours d'une visite à Offranville, en septembre 1928, en disant avec beaucoup de bonhomie souriante, que, à cause de ce monocle, les enfants du pays l'appelaient : *N'a qu'un œil*.

Ce n'est pas ainsi que l'a vu un jeune écrivain qui venait de Dieppe en 1931. Il en a laissé un croquis par lequel il a signalé des lunettes à tiges d'or. La description suivait sous l'aspect d'un homme de haute taille, à peine voûté, vêtu d'une cape brune, à l'aspect élégant et confortable. S'avancant lentement en s'appuyant sur une canne. Moustache courtes et régulières, les rides modelant un visage si souvent et si mal caricaturé.

Jacques-Emile Blanche avait alors 70 ans. Il était l'aîné d'André Gide de huit ans. Mais ce qu'il y avait de remarquable dans cette visite à Offranville, c'est que le visiteur avait 23 ans. Il s'agit de Jean-Jacques Gautier, venu de chez son père, pharmacien à Dieppe, place du Puits-Salé, et lui-même futur Prix Goncourt de 1946. Il avait alors publié article et croquis tout simplement dans le journal des étudiants de Rouen, lequel avait pour titre : « *Rouen qui rit* » (août-septembre 1931).

Si nous le notons, c'est avec l'espoir que d'autres septuagénaires pourront encore recevoir dans l'avenir la visite de leurs cadets — à l'instar de ce que nous faisons aujourd'hui, nous autres adultes, en commémorant le centenaire d'André Gide.

La semaine dernière, l'Académie de Rouen célébrait avec le très éminent professeur Louis Pasteur Vallery-Radot la haute mémoire de Charles Nicolle qui avait été Prix Nobel de Médecine en 1928. Aujourd'hui, nous célébrons la mémoire d'André Gide qui fut Prix Nobel de Littérature en 1947. Malgré tout ce qu'il peut manquer d'anticonformisme gidien dans cette constatation, on ne dira pas que la Normandie n'est pas honorée par cette double et illustre commémoration.

Louis Bouilhet était né à Rouen le 18 juillet 1869. M. André Renoulin avait interrogé l'Académie sur l'opportunité de commémorer ce centenaire. Et d'abord qui était Louis Bouilhet et que valait aujourd'hui son œuvre ? L'œuvre de Flaubert suffisait-elle à lui assurer quelque place dans l'histoire littéraire ? Une commission en discuta et il vint une séance publique solennelle le 17 mai 1969 où furent données les trois « communications » suivantes.

Jacques-Émile Blanche avait alors 70 ans. Il était l'aîné d'André Gide de huit ans. Mais ce qu'il y avait de remarquable dans cette visite à Orléansville, c'est que le visiteur avait 27 ans. Il s'agit de Jean-Jacques Gautier, venu de chez son père, pharmacien à Dieppe, place du Puits-Salé, et lui-même futur Prix Goncourt de 1946. Il avait alors publié article et croquis tout simplement dans le journal des étudiants de Rouen, lequel avait pour titre : « Rouen qui rit » (août-septembre 1921).

Si nous le notons, c'est avec l'espoir que d'autres septuagénaires pourront encore recevoir dans l'avenir la visite de leurs cadets — à l'instar de ce que nous faisons aujourd'hui, nous autres adultes, en commémorant le centenaire d'André Gide.

La semaine dernière, l'Académie de Rouen célébrait avec le très éminent professeur Louis Pasteur Vallery-Radot la haute mémoire de Charles Nicolle qui avait été Prix Nobel de Médecine en 1928. Aujourd'hui, nous célébrons la mémoire d'André Gide qui fut Prix Nobel de Littérature en 1947. Malgré tout ce qu'il peut manquer d'anticonformisme gïdien dans cette constatation, on ne dira pas que la Normandie n'est pas honorée par cette double et illustre commémoration.

Louis Bouilhet
auteur dramatique

Le centième anniversaire de la mort de Louis Bouilhet

Louis Bouilhet étant mort à Rouen le 18 juillet 1869, M. André Renaudin avait interrogé l'Académie sur l'opportunité de commémorer ce centenaire. Et d'abord qui était Louis Bouilhet et que valait aujourd'hui son œuvre ? L'amitié de Flaubert suffisait-elle à lui assurer quelque survie dans l'histoire littéraire ? Une commission en disserta et il s'ensuivit une séance publique solennelle le 17 mai 1969 où furent données les trois « communications » suivantes.

Le centième anniversaire
de la mort
de Louis Bouilhet

Louis Bouilhet étant mort à Rouen le 18 juillet 1869, M. André Renaudin avait interrogé l'Académie sur l'opportunité de commémorer ce centenaire. Et d'abord qui était Louis Bouilhet et que valait aujourd'hui son œuvre ? L'amitié de Flaubert suffisait-elle à lui assurer quelque suite dans l'histoire littéraire ? Une commission en dresse et il s'ensuivit une séance publique solennelle le 17 mai 1969 où furent données les trois « communications » suivantes :

Louis Bouilhet
auteur dramatique

par Gabriel REUILLARD

CENT ans paraissent un délai rassurant pour faire le point, comme on dit aujourd'hui, avec équité, sur un artiste, à travers sa vie et son œuvre. Nous allons le tenter pour Louis Bouilhet, né à Cany le 27 mai 1822, mort à Rouen le 18 juillet 1869.

Outre de nombreux articles dispersés, de copieuses études lui furent consacrées, notamment par Albert Angot, Etienne Frère, Join-Lambert, le chanoine Léon Letellier, le poète Jean de La Ville de Mirmont et René Descharmes. D'éminents flaubertistes, tels le regretté René Dumesnil, M. Jean Pommier, Mme Jeanne-Marie Dury, y ont ajouté, avec les années, d'excellentes pages. Enfin, toute dernière en date, je crois, Mme Marie-Claire Bancquart, professeur à la Faculté des Lettres de Rouen, nous apporta de nouvelles lueurs sur notre poète en 1968, dans une solide introduction à la publication, avec la participation du Centre National de la Recherche Scientifique, de cinquante-et-une lettres de Bouilhet à Louise Colet. Plus récemment encore, au dernier bulletin des *Amis de Flaubert*, elle résumait, en une étude non moins heureuse, ses impressions sur le poète, l'auteur dramatique et l'ami.

Dans le cadre qui nous est offert, nous ne pouvons que résumer à notre tour et à très grands traits.

Jean-Nicolas, père de Louis, d'aisance plus que modeste, dut accepter avec empressement une place de régisseur-adjoint au château de Cany, domaine des Montmorency-Luxembourg. Il mourut à quarante-cinq ans d'une pneumonie mal soignée contractée en 1812 dans la traversée à la nage de la Bérésina en portant

sur sa tête la caisse du régiment d'Oudinot, dont il était directeur principal des ambulances.

Des papiers qu'il laissa ne cachent pas l'étroitesse de la vie matérielle des Bouilhet à Cany avec trois enfants, dont le garçon était l'aîné de ses deux sœurs. Les ressources deviennent si minimes après la disparition du chef de famille que Louis, qui s'avère doué et en général bon élève, ne doit de pouvoir continuer de brillantes études qu'à l'aide matérielle de la duchesse de Beaumont-Luxembourg.

Le jeune poète commence à versifier vers 1837. Pensionnaire chez Lévy, puis au Collège Royal de Rouen, où il rencontre Flaubert sans se lier avec lui particulièrement, il devient étudiant à l'Hospice général que dirige le docteur Achille Flaubert. Il y figure, en 1841, sur un état de gratification, preuve de sa bonne conduite. Moins de deux ans après, tout change dans son comportement. Il affiche des idées républicaines fortement accentuées d'anticléricalisme, qui désolent une mère dévote. Le 23 août 1843, le registre de l'Hospice porte la révocation, avec la sienne, des sieurs Védie, Blondel et Guérout qui ont osé solliciter du vin à chaque repas et l'autorisation de découcher en dehors de leurs nuits de garde.

Sans réponse, ils adressent leur démission d'internes le 17 août. Ils refusent leur service deux jours après. Rayés, avec interdiction de pénétrer dans les hospices, les trois condisciples de Bouilhet poursuivent quand même leurs études, soit à Paris, soit à Saint-Yon, le moins privilégié de la fortune passe, comme il peut, une quatrième, peut-être une cinquième année d'externat à Rouen.

Madame Bancquart rappelle, avec raison, que les études médicales, suivies en quelque sorte par pieuse tradition familiale, ne lui plaisaient guère : il les trouvait sèches et tristes : « Il traversait une crise, se débauchait après l'échec d'une amourette, perdait la foi, voyait dans la nature même une marâtre et méprisait la société contemporaine « assoiffée d'or » !

De 1844 à 1846, il s'oriente donc autrement. Il prend une chambre à l'*Hôtel des Trois Maures*, rue Beauvoisine, espérant vivre de répétitions aux élèves des pensions Lévy et Deshayes. Il célèbre même l'institution Deshayes dans un médiocre discours inaugural.

C'est l'époque à laquelle il renoue avec Flaubert, fait capital, comme on sait, pour les deux jeunes hommes à leurs débuts. Une note, dans l'autobiographie de Bouilhet, situe exactement les prémices de cette amitié si curieusement fructueuse littérairement : « Mort du docteur Flaubert. Ma liaison avec Gustave. » Dans une lettre du 11 février 1846 à Le Poittevin, Flaubert, alors

isolé par la maladie, pose cette question : « Et la pièce de Bouilhet ? » qui souligne l'intérêt qu'il porte déjà aux travaux du nouvel ami. En outre, Flaubert et lui collaborent bientôt avec Maxime du Camp à une comédie satirique, pastiche d'une comédie classique, *Jenner ou le triomphe de la Médecine*, où les connaissances médicales de l'ancien interne seront largement exploitées.

Cette même année 1846, décidément très importante dans l'histoire de leur amitié, est également celle où Louise Colet devient la maîtresse de Flaubert, qui ne présente pas le nouveau venu à la muse, mais le mentionne ainsi dans une lettre du 15 août : « ... Un pauvre garçon qui donne des leçons pour vivre et qui est poète [...] et qui sera inconnu, parce qu'il lui manque deux choses : le pain et le temps. » Bouilhet dépense bien du temps, en effet, pour peu de pain, sans beaucoup de beurre normand, à l'exercice d'un professorat qu'il espère provisoire, sa seule ambition actuellement, par nécessité.

Il fonde une sorte d'institution préparatoire au baccalauréat ès lettres avec Emonin, Vieillot et Vincent, trois anciens condisciples de collège. Il en restera membre jusqu'à son départ pour Paris en 1853. Avant, en 1849, toujours à Rouen, installé enfin dans ses meubles, 131, rue Beauvoisine, il commence une liaison avec une voisine, Léonie Leparfait, femme simple et bonne, mère d'un petit Philippe de quatre ans, qui lui seront dévoués jusqu'à sa dernière heure. La paix, la sécurité relative dans ce ménage, dont l'irrégularité afflige la mère de Bouilhet, a au moins l'avantage de permettre au poète de mieux se fixer sur son œuvre. Les abondants vers de *Mélaenis* se trouvent achevés au retour du voyage en Orient de Flaubert qui, après une première rupture, a renoué avec Louise, grande liseuse avertie de ce qui plaît à l'ensemble du public, et peut beaucoup pour lancer l'œuvre d'un débutant dans le salon littéraire qu'elle a ouvert, depuis 1849, 20, rue de Sèvres, à Paris, en face de l'Abbaye-au-Bois. Sur les instances de son amant, elle-même conquise par cette œuvre, elle en organise chez elle la lecture du quatrième chant, le 11 mars 1852, par Edma des Genettes, devant l'auteur, auquel Flaubert est venu de Croisset, se joindre à quelques invités.

Cinq jours après, s'excusant par timidité, Bouilhet remercie l'hospitalière muse, nouant le trio d'amitié qu'il rêve de former avec elle et Flaubert. Il s'est vite fait la conviction qu'il pourra devenir un très efficace trait d'union entre une maîtresse impérative et l'amant indolent dont elle souffre d'être éloignée.

Pendant que, confident de l'un et de l'autre, Bouilhet multiplie lettres et démarches pour calmer de nombreuses querelles,

un fait étrange comme il s'en glisse dans le destin incohérent de certains êtres, surgit dans la vie de Flaubert, sous la forme d'une autre maîtresse qui, pour n'être point charnelle, n'en est pas moins exigeante, au contraire, puisqu'il s'agit de *Madame Bovary*. Et c'est lui, Bouilhet, tout le monde le sait, qui, après l'échec d'une lecture de *La Tentation de Saint Antoine* qu'il lui fit ainsi qu'à Maxime du Camp, suggéra à Flaubert d'écrire un roman plus simple, plus humain, inspiré par le drame de l'officier de santé Delamarre, très commenté dans la société médicale de Rouen, dont la femme infidèle le ruina par ses dettes de coquette et se suicida.

C'est également la période où Flaubert, dont on sait le besoin de concentration dans la solitude face au sujet choisi, refuse de quitter la retraite de Croisset pour courir à Paris retrouver Louise, dont les appels irrités l'exaspèrent.

Une nouvelle fois la liaison, recommencée en 1851, s'avère de plus en plus fragile, malgré les fugaces reprises de Flaubert qui, par exemple, ne donne même pas signe de vie à sa maîtresse pendant qu'il écrit la scène des Comices, entre autres.

Bouilhet, fidèle à l'un, fidèle à l'autre, se démène d'autant plus entre les deux que, las de sa médiocre situation professorale à Rouen, il est venu se fixer à Paris après le bref succès littéraire de *Mélaenis*, achetée 400 francs par l'éditeur Michel Lévy. Léonie et Philippe restent, désolés mais résignés, à Rouen. Flaubert leur rend souvent visite : « J'ai trouvé Léonie grelottant de froid et charmante, excellente et bonne femme. Elle s'embête, m'a-t-elle dit, énormément, et n'a pas mis les pieds dehors depuis trois semaines. J'y suis resté deux heures. Nous avons beaucoup causé de l'existence. Elle me paraît avoir peu d'illusions ; tant mieux. »

Bouilhet, exilé, ne s'ennuie pas moins. Tourné vers le théâtre, qu'il espère fructueux, que de démarches pour essayer de faire représenter ses pièces ! Sans doute s'y prend-il maladroitement, vite fatigué, découragé, encore qu'on le voie rompre une liaison passagère avec la comédienne Zuray. Flaubert, tout aussi incapable de faire valoir commercialement ses productions, ne cesse de le harceler, de le gourmander : il faut remercier les confrères qui ont écrit bienveillamment ; il faut utiliser les places qu'on lui envoie du Théâtre-Français, où il n'a pas mis les pieds de plusieurs semaines ; il faut fréquenter, au contraire, « des tas de gens », tels que Janin, Dumas, Guttinguer, par exemple, avec lesquels, peut-être, il pourrait nouer de solides amitiés : « Je me suis permis souvent de t'avertir de tout cela, tu ne vois pas assez l'importance des petites choses dans le pays des petites gens. A Paris, le char d'Apollon est un fiacre, la célébrité s'y obtient à force de courses. »

Enfin, *Madame de Montarcy*, drame en cinq actes, en vers, est jouée à l'Odéon en 1856 : soixante-dix-huit représentations, l'un de ses rares succès, avec *La Conjuratïon d'Amboise*, qui en eut cent cinq sur la même scène. Encore l'auteur douta-t-il lui-même du succès, comme l'ont rapporté deux amis l'ayant accompagné à la première.

Paris le fatigue, l'étourdit. Il n'est pas fait pour tant d'agitation qui lui paraît inutile, démente, par conséquent néfaste pour lui, pour sa santé physique, intellectuelle, morale. Il rêve pantoufles au coin du feu, près de deux êtres qui lui restent fidèles de loin.

Et puis, là-bas, il y a aussi le cher Flaubert, qui le supplie pourtant de tenir bon dans sa quête de Paris, sans doute avec raison ; mais quoi, peut-on faire quelque chose qui vaille ainsi ? et lui, Bouilhet, pressent qu'il ne sera jamais heureux en agissant à contre-tempérament. De plus en plus irrésolu, il opine finalement pour une solution bâtarde, qui s'avère bientôt dérisoire. Il quitte Paris sans réintégrer Rouen. Il cherche à mi-chemin. Vernon lui aurait plu. Il se décide pour Mantes, où Léonie et Philippe, appelés, accourent aussitôt. Il y écrit *Le Cœur à Droite*, *Hélène Peyron*, *L'Oncle Million*, la plupart de ses autres pièces, *Dolorès*, *Faustine*, *La Conjuratïon d'Amboise*, *Mademoiselle Aïssié*, et même, je crois, *Sous Peine de Mort*, longtemps inédite.

Ses drames, ses comédies, la plupart en cinq actes et en vers, à l'imitation des œuvres théâtrales de Victor Hugo, ont vieilli, comme celles-ci, mais beaucoup plus encore, par les sujets, l'affabulation et même la technique. Le chanoine Letellier en a très bien souligné les faiblesses, malgré d'indéniables beautés, dans sa solide thèse sur Bouilhet, qui date d'un demi-siècle, et en remettant en mémoire l'essentiel des critiques qui ont accueilli leurs débuts.

Pour être aussi juste que possible, il est indispensable, je crois, de dire à la décharge de notre poète, que, voyant toujours grand et visant toujours haut, il n'a jamais cédé, et ce fut une des causes — une des causes nobles — de ses échecs, à des tentations suspectes de compromissions en face de son idéal d'art. Ce fut même, au contraire, parce qu'il voulut y maintenir, dans une mode en déclin, la noblesse d'un style souvent tendu à l'extrême.

Dans la demi-retraite de Mantes, déjà touché du mal qui va l'emporter à quarante-sept ans, il se lève tard, s'abreuve de copieuses lectures dans son lit, travaille l'après-midi, « gueule » ses phrases comme le géant de Croisset, marche peu et rentre parfois exténué d'une promenade d'une heure dans la direction de Rosny. A intervalles, il reprend la route de Paris pour les ultimes démarches et rentre de plus en plus fourbu, découragé :

« que l'art (la phrase est de lui) put tenir si peu de place dans les questions d'art ! » Il n'aime même plus vraiment le théâtre. Il y cède encore par besoin, à contre-cœur le plus souvent, après les trompeuses illuminations des premières lueurs de l'inspiration, comme un joueur qui espère un improbable coup de poker qui pourrait remettre tout à flot.

La mort d'André Pottier libère la place de conservateur à la Bibliothèque de Rouen. Bouilhet obtient l'emploi, appuyé par le maire Verdrel et le préfet Leroy. C'est le pain assuré pour Léonie, Philippe et lui. Il peut goûter enfin une quiétude d'autant mieux ressentie qu'elle fut plus rare, dans la petite maison ensoleillée du 43 de la rue Bihorel, sur le coteau, où dans la rumeur apaisée de la grande cité qui s'endort, il charme encore ses insomnies d'éternel tourmenté par la lecture de quelque bienfaisante page de son choix. Hélas ! ce n'est pas pour longtemps. Il meurt deux ans plus tard auprès de sa fidèle compagne, « vieille amie de jeunesse » et du charmant Philippe, « l'enfant qui n'était pas le sien et qu'il aimait comme son fils » a témoigné Flaubert.

Il avait ambitionné d'être un « pur lettré », comme il disait ; et, en somme, il le fut autant qu'il pouvait l'être dans les limites qu'assignait son tempérament à sa conception supérieure de l'Art pour l'Art, qui fut aussi, à un degré plus éminemment réussi, celle de Flaubert.

Que dire, qui ne le fut déjà, sur l'exceptionnelle amitié de Flaubert et Bouilhet, née de leur souci partagé d'une recherche de beauté formelle absolue, peut-être jamais tout à fait accessible ? Dans la période professorale de Rouen, Bouilhet, qui donne des leçons pendant huit heures par jour, écrit le soir ; et, chaque fin de semaine, rejoint Flaubert dans la thébaïde de Croisset. Il est facile d'imaginer leurs conversations enthousiastes après leurs échanges de lectures et d'impressions. Comme celui de Flaubert, l'art de Bouilhet ne veut vivre, respirer, se développer que sur les hauts plateaux d'une philosophie transcendante où se disputent, avant de s'interpénétrer, tous les courants d'une pensée toujours fertilisée par les apports de la connaissance dans tous les domaines. Cette pensée chemine du passé au présent et interroge l'avenir.

Peu à peu, et de plus en plus, l'écrivain se veut détaché, contemplatif et non actif, impersonnel, selon le concept flaubertien. En fait, il ne cesse de vibrer, de tressaillir, les ailes toujours prêtes à s'ouvrir aux souffles de tous les horizons. Il procède à la

fois du Romantisme par l'inspiration et par l'envolée, et du Parnasse par la netteté, la dureté recherchée de l'expression, dans un curieux mélange verbal où le poète, soulevé par l'inspiration, et l'homme, féru de connaissances puisées aux meilleures sources, luttent tour à tour.

Nul ne peut nier la grandeur des *Fossiles*, la plus importante œuvre de Bouilhet, je crois, en tous cas la plus significative de son talent. Mme Blancquart l'a rappelé, il y imite Lucrece en maints endroits. Loin de s'en cacher, en effet, Bouilhet s'en fait honneur, dans cette puissante évocation qui n'est rien moins que « l'histoire entière de notre planète, depuis l'union de ses atomes jusqu'à la race plus parfaite qui succèdera aux hommes et sera elle-même dépassée par d'autres. » A cette description en trois lignes, daignons mesurer, un instant, et l'ampleur du sujet, et celle des connaissances qu'il fallut amasser pour oser l'aborder, et aussi celle du souffle vital qui pouvait l'animer dans les foisonnantes parties de ses petitesesses et de ses grandeurs.

D'autres poètes qualifiés surent apprécier Bouilhet : Hugo, bien entendu, Vacquerie, Musset. Le jeune Leconte de Lisle, alors inconnu, le considéra comme un maître, rechercha ses conseils et trouva, près de lui, son orientation. Je crois qu'il est possible d'affirmer raisonnablement que l'école parnassienne, en réaction contre les excès du romantisme, sortit de cette fréquentation.

N'oublions pas non plus le rôle prépondérant d'éducateur joué par Bouilhet près du jeune Maupassant, rôle justement mis en valeur dans l'excellent ouvrage de René Dumesnil sur l'auteur de *Boule de Suif*.

Ce fut pendant la courte période où Bouilhet, revenu à Rouen, occupe la place de bibliothécaire qui lui permet, enfin, de vivre sans de trop graves soucis. Dès 1867, Maupassant est aussi à Rouen, au lycée, en rhétorique et l'année suivante en philosophie. Il passe tous les dimanches chez l'ami de son oncle vénéré, Alfred Le Poittevin, qu'on lui a donné comme correspondant. Parfois, tous deux prennent le chemin de Croisset quand ce n'est pas l'ermite du bord de l'eau qui surgit, comme chez lui, dans la maison de la rue Bihorel. Que de conversations sur la seule chose qui les passionne (et qui d'ailleurs, pour eux, contient toutes les autres) : la Littérature !

Sourions (mais d'amitié, sans scepticisme), à ce tableau d'intimité à trois, certainement juste, que brossa, de sa plume alerte, Dumesnil : « Tous deux sont pour le jeune Guy comme de vieux et charmants camarades que leur gloire ne guinde point, mais qui se mettent si facilement au niveau du jeune rhétoricien. Il ose leur montrer ses essais ; on les lit. On ne le flatte pas de compli-

ments immérités ; on fait mieux ; on le traite en confrère ; on le critique, on lui montre la faiblesse des chevilles et les fautes de prosodie, mais aussi on loue comme elles le méritent ses inventions et ses images originales, on lui apprend à redouter le médiocre, à se montrer sévère avec soi-même. On ne sait encore s'il sera poète, car faire des vers ce n'est pas toute la poésie, il s'en faut, mais c'est toujours un exercice utile à qui doit tenir une plume. »

Voilà pour Maupassant.

Et pour Flaubert enfin, ce fut bien autre chose encore !

Par les correspondances, par les études de toutes sortes et par les colloques qui se multiplient comme celui, très important, très réussi, organisé par l'Université de Rouen et par la Société des Amis de Flaubert, qui s'est déroulé les 25, 26, 27 et 28 avril avec visites à Rouen, Croisset et Ry, on sait l'influence de Bouilhet, si généreusement mais si justement reconnue d'ailleurs par Flaubert lui-même. Nous avons rappelé au passage que la genèse de *Madame Bovary* est due à Bouilhet. Au reste, il n'est que trop facile également de supputer l'importance sur la formation réciproque des deux jeunes hommes, si sensibles aux prestiges de l'art, quand on les imagine dans le vaste cabinet de travail de Croisset se lisant leurs pages toutes poissées encore d'encre fraîche, en discutant fraternellement, en toute indépendance d'esprit, se soutenant, se réconfortant aux inévitables heures de doute, et se tournant ensemble vers l'avenir.

Dans une lettre à Louise Colet du 9 juillet 1852, Bouilhet, enthousiaste, décrit en une phrase, ces heures bénies : « ... Nous nous trempions toute la journée dans ces conversations saines qui développent et fortifient, puis la nuit, depuis qu'il fait beau, nous allons voir trembler la lune sur la Seine, nous avons de grandes chemises nubiennes, nous sommes blancs comme des fantômes, et calmes comme des dieux. »

Et puis, enfin, n'avons-nous pas en plus les suprêmes confessions de l'autre, le grand, le glorieux, dont les plus éminents lettrés venaient de tous les points du monde célébrer, ces jours-ci, en Normandie, *L'Education sentimentale* pour le centenaire de sa publication ?

Oui, n'avons-nous pas, en définitive, au-dessus de tout, l'enthousiaste opinion de Flaubert sur Bouilhet, plusieurs fois exprimée et signée de sa main ? Il clame, et de quelle ample voix, ce qu'il a trouvé de stimulation, lui, le géant, auprès du fidèle compagnon rentré dans l'ombre, aux heures illuminantes des féeriques créations d'art ?

Citons-le donc, une fois encore. Penchons-nous ensemble, pour finir, sur ces pages toujours frémissantes, qui donnent à mesurer, malgré le recul des années, ce que furent l'ampleur et la qualité d'une si fructueuse collaboration. Sur l'homme d'abord : « Bouilhet, écrit Flaubert, m'a ouvert sur lui des horizons de sentiment qu'à coup sûr je ne connaissais pas. Voilà un homme, ce Bouilhet ! Quelle nature complète ! Si j'étais capable d'être jaloux de quelqu'un, je le serais de lui. Avec la vie abrutissante qu'il a menée, les bouillons qu'il a bus, je serais certainement un imbécile maintenant ou au bagne... Les souffrances du dehors l'ont rendu meilleur. C'est le fait des bois de haute futaie : ils grandissent dans le vent et poussent à travers le silex et le granit, tandis que les espaliers avec tout leur fumier et leurs paillassons crèvent alignés sur un mur et en plein soleil. »

Et quand le solide artisan du dur compagnonnage des Lettres lui est arraché par la mort, voilà ce qu'il écrit encore : « En perdant mon pauvre Bouilhet, j'ai perdu mon accoucheur, celui qui voyait dans ma pensée plus clairement que moi-même. Sa mort m'a laissé un vide dont je m'aperçois chaque jour davantage. J'ai enterré ma conscience littéraire, mon cerveau et ma boussole. »

Et cela compte plus encore à nos yeux que tout le reste dans le décisif bilan littéraire de Louis Bouilhet, et suffit, croyons-nous, à l'immortaliser.

L'œuvre poétique
de Louis Bouilhet

par Jehan LE POVREMOYNE

QUELLE a été, en son temps, l'importance de l'œuvre poétique de Louis Bouilhet ? Qu'en est-il, aujourd'hui, alors que notre Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen commémore le centième anniversaire de sa mort ?

Que voici donc — pour la deuxième partie de cette proposition — une tâche difficile pour votre serviteur.

Le troisième tiers de notre xx^e siècle nous a projetés dans une ère de contestations innombrables. Tout est remis en question. Surgissent de partout d'étranges interrogations « à micros que veux-tu ». L'opinion de chacun est sollicitée, de l'homme-grenouille au cosmonaute, sur absolument tous les sujets, du plus simple au plus complexe ou, pour résumer et pour mieux dire : sur n'importe quoi.

Donc puisqu'il s'agit ici de Louis Bouilhet et de sa poésie, qu'en demeurera-t-il dans quelque Anthologie au xxi^e siècle ?

Je n'en sais rien.

Si j'en avais le front mais je me garderais bien de l'avoir : vous non plus vous n'en savez rien.

Ne jouons pas aux devins. Revenons à cette courte vie (48 ans) de celui qui fut, né à Cauty, carabin à Rouen, homme de lettres à Paris, bibliothécaire en sa capitale normande, le maître et l'ami, quasi le frère de Gustave Flaubert.

Lorsque l'abbé Letellier qui fut professeur à l'Institution Join-Lambert, publia en 1919 sa thèse pour le Doctorat ès lettres devant la Faculté de Caen, sa tenace érudition révéla avec quelle diversité, écrivains et critiques, avaient avant lui — et non des moindres — jugé de l'œuvre de Louis Bouilhet : Barbey d'Aurevilly, Ferdinand

Brunetière, Henry Céard, Jules Claretie, Alphonse Daudet, les frères Goncourt, Emile Faguet, René Doumic, pour n'en citer que quelques-uns car ils ont été fort nombreux.

Gustave Lanson dans son *Histoire de la Littérature française* a dit de Louis Bouilhet « *qu'il fut un témoin curieux des impulsions incohérentes auxquelles obéissaient entre 1850 et 1860 les talents secondaires qui n'avaient pas la force de s'affranchir et de s'orienter une bonne fois* ». Ça n'était pas très aimable.

Fortunat Strowski, dans un *Tableau de la Littérature française au XIX^e siècle*, lui assénait un coup de bâton : « *un poète laborieux et pénible, type parfait du brillant versificateur de collègue, que l'admiration de ses camarades a ensuite forcé à avoir du génie...* »

Ses camarades ? Pardon ! ils n'étaient point minces : Leconte de Lisle, Delacroix, Théophile Gautier, Théodore de Banville, Alfred de Musset, Alfred de Vigny, Victor Hugo !

Victor Hugo !... Est-il impossible que l'élan d'amitié que le poète des *Feuilles d'Automne* et de la *Légende des Siècles* eut pour Louis Bouilhet ait déclenché cette sourde rage et cette méchanceté de Sainte-Beuve ?

« *On adopte de propos délibéré un genre, on en outre tout et l'on n'est qu'un imitateur et un copiste. On l'était il y a quinze ou vingt ans lorsqu'on ramassait dans ses vers les épis tombés des gerbes de Lamartine ; on l'est aujourd'hui quand on ramasse les bouts de cigarettes d'Alfred de Musset.* »

On sait pour ce texte-là dans quelle violente colère entra Gustave Flaubert ! Il avait plus que de l'amitié, plus que de l'affection pour son compagnon de Lettres, pour ce « maître à écrire », sinon « maître à penser » qu'il s'était donné. On n'a pas encore expliqué à quel enthousiasme, à quelle admiration totale et raisonnée l'auteur de *Madame Bovary* avait, de tout son être et de toute son intelligence, cédé (en dépit parfois de quelques failles) : Gustave Flaubert, ce géant au cœur tendre, afficha à l'égard de Louis Bouilhet plus que de l'attachement : un culte véritable.

Les « *Dernières Chansons* » du poète, demeurées éparses et manuscrites, n'eussent jamais été publiées sans Flaubert.

Le buste de marbre sculpté pour la fontaine de la Bibliothèque de Rouen par Guillaume n'eut jamais été érigé.

Le lien qui unissait les deux écrivains déroula son fil secret jusqu'à la tombe, en ces quelques mètres carrés du cimetière monumental où Bouilhet repose près du père de Flaubert et Gustave Flaubert auprès de lui.

Le fil, vous le savez, se noua au collège puis à l'Hôtel-Dieu et courut sa course tout au long de leurs deux vies.

Il y a soixante ans cette année que parut la thèse de Doctorat ès lettres de René Descharmes.

L'éloge de Louis Bouilhet y reprenait une dimension nouvelle et dont il faut bien admettre qu'on l'avait oubliée. René Descharmes appelait de ses vœux « *la réhabilitation de Bouilhet dont le nom, disait-il, devait être cité immédiatement après ceux — écoutez bien, Mesdames et Messieurs, et appréciez le rang — après ceux de Beaudelaire, de Théophile Gautier et de Leconte de Lisle.* »

Au mois de mai de l'an dernier, au Pavillon Flaubert de Croisset, notre éminente concitoyenne Mme Marie-Claire Bancquart prononçait un discours que la Revue des Amis de Flaubert a publié.

Le soir, devant notre Académie et en présence de M. le Maire de Cany, d'un certain nombre de ses conseillers municipaux, leurs familles et leurs amis venus des bords de notre Durdent ; des entours de l'humble maison natale, la petite maison blanche frappée d'un trop discret mémorial ; du magnifique château à la Mansart de M. le marquis de Dreux-Brézé, dans la gloire de ses eaux, de ses prairies, de ses bois et de ses allées forestières où tant de fois l'enfant rejoignait son père et son parrain ; dans le souvenir aussi de la duchesse de Montmorency-Luxembourg et de sa famille qui prirent à charge les trois orphelins de Jean-Nicolas Bouilhet, mort en 1832 (Louis n'avait que onze ans), nous nous devons de citer de larges extraits de ce discours-là. Notre collègue et ami M. Gabriel Reuillard s'y est employé magistralement.

Dans l'hommage particulier que nous devons rendre ici au seul poète, nous ne pouvions que nous effacer derrière la louange exemplaire de Madame Bancquart :

« *Bouilhet, dit-elle, a ouvert des chemins à la poésie de son temps et il a eu des intuitions qui sont restées, jusqu'à aujourd'hui, non réalisées.* »

Telle serait bien la réponse idéale à la question que nous posions au début de notre propos.

Oui, des chercheurs, des curieux de littérature et de poésie françaises, cet immense domaine de culture et d'art où les générations à venir ne cesseront de puiser si le monde qui roule ne perd pas à jamais le goût de la beauté, découvriront chez Louis Bouilhet ces « intuitions non réalisées » dont sa mort trop tôt

venue à privé les Lettres. Il fut longtemps et passionnément admiré.

Nous avons découvert dans les dossiers Louis Bouilhet de notre Bibliothèque municipale un bien curieux billet que Robert Delamare avait publié dans la *Dépêche de Rouen*.

Il n'a pas indiqué où ni comment il avait retrouvé lui-même cette page inconnue — et que je vais vous lire — d'un écrivain de chez nous. La voici :

« J'avais alors 17 ans et je passais ma rhétorique à Rouen. Je n'avais rien lu de Bouilhet bien qu'il fut le cher camarade de Flaubert.

« En ville, on ne le connaissait guère, mais on en parlait beaucoup parce qu'il était bibliothécaire.

« Un jour, comme nous nous dirigeions vers le collège, le pion — un piocheur qu'on estimait — chose rare — eut un geste brusque comme pour nous arrêter ; puis il salua, d'une façon respectueuse et humble ainsi qu'on devait jadis saluer les princes, un gros monsieur décoré, à longues moustaches tombantes, qui marchait le ventre en avant, l'œil voilé d'un pince-nez.

« Puis quand ce promeneur fut loin, notre maître d'études qui l'avait longuement suivi du regard, nous dit : « C'est Louis Bouilhet ».

« Et immédiatement il se mit à déclamer des vers de *Mélaenis*, des vers charmants, sonores, amoureux, caressant l'oreille et la pensée comme font tous les beaux vers.

« Le soir même, j'achetais *Festons et Astragales*. Pendant un mois, je restais grisé de cette vibrante et fine poésie. »

L'auteur de ce croquis pittoresque et vivant avait nom Guy de Maupassant.

Quels vers chantaient ainsi dans la mémoire du maître d'études et chantèrent plus tard dans celles d'autres jeunes, romantiques ou parnassiens, demeurés inconnus ?

Lorsque le 27 mai 1882, Cancy, sa ville natale, érigea à son tour un buste de marbre — aujourd'hui joliment placé dans le Jardin Public après avoir longtemps tenu le mitan de la Place du Marché enclose par les Hallettes au XVIII^e siècle — un poète dont le nom sonne tel un alexandrin, Robert Le Minitry de la Villehervé (trop méconnu lui aussi) terminait ainsi son poème de la dédicace :

*Et nous te saluons, ô poète, dont l'âme
Songe dans la clarté vaste et qui vois parmi
Tous les dompteurs de rythme et les voleurs de flamme
Corneille ton aïeul et Flaubert ton ami.*

Ce n'était pas seulement joliment dit. L'hommage fondait aussi l'œuvre de Bouilhet sur les assises solides de notre classicisme. *Mélaenis, Festons et Astragales, les Fossiles, Dernières Chansons* s'échelonnent dans une œuvre bouleversée comme sa vie.

Mais parce qu'il annonçait d'autres poètes encore, et dont l'un, José Maria de Heredia, dort son dernier sommeil aux pentes de Bonsecours, j'ai choisi de vous lire, pour saluer sa mémoire, cette pièce étonnante intitulée « La Colombe » que Flaubert — toujours lui — aura sauvée de l'oubli.

LA COLOMBE

*Quand, chassés sans retour des temples vénérables,
Tordus au vent de feu qui soufflait du Thabor
Les grands olympiens étaient si misérables
Que les petits enfants tiraient leurs barbes d'or ;*

*Durant ces jours d'angoisse où la terre étonnée
Portait, comme un fardeau, l'écroulement des cieux,
Un seul homme, debout contre la destinée
Osa, dans leur détresse, avoir pitié des dieux.*

*C'était un large front, un Empereur, un sage,
Assez haut sur son trône et sur sa volonté
Pour arrêter du doigt tout un siècle au passage
Et donner un mot d'ordre à la Divinité.*

*Or, un soir qu'il marchait avec ses capitaines,
Incliné sous ce poids de l'avenir humain,
Il aperçut, au fond des brumes incertaines,
Un vieux temple isolé sur le bord d'un chemin ;*

*Un vieux temple isolé, plein de mornes visages,
Un de ces noirs débris, au souvenir amer,
Qui dorment échoués sur la grève des âges
Quand les religions baissent comme la mer.*

*Le seuil croulait ; la pluie avait rongé la porte ;
Toute la lune entrait par les toits crevassés.
Au milieu de la route, il quitta son escorte,
Et s'avança, pensif, au long des murs glacés.*

*Les colonnes de marbre à ses pieds abattues
Jonchaient de toutes parts les pavés précieux ;
L'herbe haute montait au ventre des statues,
Des cigognes rêvaient sur l'épaule des dieux.*

Parfois, dans le silence, éclatait un bruit d'aile,
On entendait au loin comme un frisson courir ;
Et, sur les grands vaincus, penchant son front fidèle,
Phébé, froide comme eux, les regardait mourir.

Et comme il restait là, perdu dans ses pensées,
Des profondeurs du temple, il vit se détacher
Avec un bruit confus de plaintes cadencées
Une lueur tremblante et qui semblait marcher.

Cela se rapprochait et sonnait sur les dalles !
C'était un grand vieillard qui pleurait en chemin,
Courbé, maigre, en haillons et traînant ses sandales,
Une tiare au front, une lampe à la main.

Il cachait sous sa robe une blanche colombe.
Dernier prêtre des dieux, il apportait encor
Sur le dernier autel la dernière hécatombe...
Et l'Empereur pleura car son rêve était mort.

Il pleura jusqu'au jour, sous cette voûte noire.
Tu souriais, ô Christ, dans ton Paradis bleu,
Tes chérubins chantaient sur des harpes d'ivoire,
Tes anges secouaient leurs six ailes de feu.

Et du morne Epyrée insultant la détesse
Comme au bord d'un grand lac aux flots étincelants
Dans le lait lumineux perdu par la Déesse,
Tes martyrs couronnés lavaient leurs pieds sanglants.

Tu régnaï sans partage, au ciel et sur la terre ;
Ta croix couvrait le monde et montait au milieu.
Tout, devant ton regard, tremblait — jusqu'à ta mère
Pâle éternellement d'avoir porté son Dieu.

Mais tu ne savais pas les mots des destinées,
O toi qui triomphais, près de l'Olympe mort ;
Vois ! c'est le même gouffre... avant deux mille années
Ton ciel y descendra — sans le combler encor !

Tu connaîtras aussi, ployé sous l'anathème,
La désaffection des peuples et des rois,
Si pauvre et si perdu que tu n'auras plus même
Pour t'y coucher en paix, la largeur de ta croix.

Ton dernier temple, O Christ, est froid comme une tombe.
Sa porte n'ouvre plus sur le vaste Avenir.
Voilà que le jour baisse et qu'on entend venir
Le vieux prêtre courbé qui porte une colombe...

On tremblerait presque à le lire !
Est-ce vrai et les poètes sont-ils juges et prophètes ?
On n'ose répondre...

Au creux de la vallée de Cany, dans le clocher de la belle église de grès XVI^e siècle, une cloche que Louis Bouilhet, enfant pieux et sage, entendit souvent, sonne toujours les peines et les joies de sa petite ville natale. Dans un coin du cimetière, là-haut, le grand-père Houcastrenie, le père lui aussi poète, et la maman aimante et lettrée, les deux sœurs : Sidonie, morte en 1884, et Esther en 1901, qui, peinées et choquées des audaces de leur frère, brûlèrent ses derniers manuscrits, entendent-ils ou n'entendent-ils pas cette cloche au tintement qui pour nous, ses amis, est de prière et d'amour ?

Il me revient de situer l'œuvre de Louis Bouilhet « Les Fossiles » par rapport à la pensée scientifique de son époque. Louis Bouilhet y fait œuvre de poète. Il décrit les étapes de l'évolution terrestre non seulement dans le passé, mais dans l'avenir. Dans quelle mesure les images qu'il a déroulées sont-elles empruntées à des données géologiques et historiques, tout au moins à celles de son temps ? Quelles ont pu être les sources de sa documentation ? C'est ce que nous allons tenter d'examiner.

« Les Fossiles » furent rédigés entre 1852 et 1854. On est en pleine réaction contre le Romantisme ; le Positivisme commence à s'affirmer. Les « Poèmes Antiques » de Lamotte de Laule datent de 1852.

Dans sa préface, ce rigoureux poète exige que le lyrisme ne vicie pas de réel, que la vérité scientifique soit respectée. Il critique Vigny de n'avoir pas serré l'exactitude historique dans sa prose.

Ce sont ses préoccupations qui sont celles de Flaubert. On voit avec quel souci de documentation il écrit Salamô. Mais il faut bien voir que si cette documentation nous paraît dépassée parfois, comme il en est de même pour Louis Bouilhet, on ne saurait en faire grief. Qui oserait reprocher au scrupuleux Flaubert d'avoir mis dans le paysage de Salamô le figuier de barbarie d'origine américaine ?

L'étude des fossiles végétaux du carbonifère et notamment l'existence des végétaux fossiles (1850) de L. Brogniart a sans doute inspiré Louis Bouilhet dans ses paysages des époques an-

On comptait presque à la fin
Est-ce vrai et les poésies sont-elles
On n'est pas le même

Au creux de la vallée de Cully, dans le clocher de la belle
église de grès XVI^e siècle, une cloche aux deux bouts, enfant
pieux et sage, entendit souvent, sous toujours les pines et les
joies de sa petite ville natale. Dans un coin du clocher, le pauvre
le grand-père Houdart, le père lui aussi poète, et la maman
aimante et lettrée, les deux sœurs, s'élevaient. Morte en 1884, et
l'âcher en 1891, qui peignait et chopait, des années de leur
frère, brûlaient ses derniers manuscrits, car il n'en
tendaient pas cette cloche, en attendant qu'il pourrât ses vers
est de prière et d'amour !

Il pleure encore sur sa tombe
D'un air triste il veut se faire entendre
Sur le clocher aux deux bouts
Et l'empire aux deux bouts

Il pleure jusqu'à mourir, sur cette vaine robe
Tu serais, O Christ, dans ton paradis bleu,
Tu chérisserais chèrement ces deux sœurs d'ivoire,
Tes yeux seraient sur les ailes de leur

et de leurs sœurs, les deux sœurs d'ivoire
Comme un lord d'un grand hôtel leur dirait
Dans le son harmonieux par le Dieu
Tes mains couraient le long de leurs cheveux

Tu serais sans partage, en ciel et sur la terre,
Tu crois connaître le monde et l'humanité
Tant de fois ton regard tremblait et jusqu'à se lever
Pôle Nord, à l'ouest, à l'est, à l'ouest, à l'est

Mais tu ne serais plus les deux sœurs d'ivoire,
O toi qui triomphes, O toi qui triomphes
Vient d'un monde meilleur, mais deux mille ans
Les deux sœurs d'ivoire, les deux sœurs d'ivoire

La cathédrale aux deux bouts, l'empire
Le défilé des peuples et des rois
Si pauvre et si pauvre que tu n'aimes plus même
Pour s'y asseoir en paix, la prière de la croix

Tu serais toujours O Christ, en ton temple
Si pauvre et si pauvre que tu n'aimes plus même
Vient d'un monde meilleur, mais deux mille ans
La vierge et le saint qui porte une colombe

Louis Bouilhet et la Science

par M. Louis HÉDIN

IL me revient de situer l'œuvre de Louis Bouilhet « Les Fossiles » par rapport à la pensée scientifique de son époque. Louis Bouilhet y fait œuvre de poète. Il décrit les étapes de l'évolution terrestre non seulement dans le passé, mais dans l'avenir. Dans quelle mesure les images qu'il a déroulées sont-elles empruntées à des données géologiques et historiques, tout au moins à celles de son temps ? Quelles ont pu être les sources de sa documentation, c'est ce que nous allons tenter d'examiner.

« Les Fossiles » furent rédigés entre 1852 et 1854. On est en pleine réaction contre le Romantisme ; le Parnasse commence à s'affirmer. Les « Poèmes Antiques » de Leconte de Lisle datent de 1852.

Dans sa préface, ce rigoureux poète exige que le lyrisme ne s'écarte pas du réel, que la vérité scientifique soit respectée. Il critiquera Vigny de n'avoir pas serré l'exactitude historique dans *Moïse*.

Ce sont des préoccupations qui sont celles de Flaubert. On sait avec quel souci de documentation il écrit *Salambô*. Mais il faut bien voir que si cette documentation nous paraît dépassée parfois, comme il en est de même pour Louis Bouilhet, on ne saurait en faire grief. Qui oserait reprocher au scrupuleux Flaubert d'avoir mis dans le paysage de *Salambô* le figuier de barbarie d'origine américaine ?

L'étude des fossiles végétaux du carbonifère et notamment l'*Anatomie des végétaux fossiles* (1828) de L. Brogniart a sans doute inspiré Louis Bouilhet dans ses paysages des époques an-

ciennes. Il s'agit d'une végétation luxuriante, d'aspect tropical. Les grands voyages du début du XIX^e siècle — ceux de Dumont d'Urville, par exemple — avaient attiré l'attention sur une végétation qui est considérée par notre auteur comme appartenant aux premiers âges.

Pour donner à ses descriptions un caractère exotique, il nomme un certain nombre de végétaux et d'animaux : le zamia, cydacée des régions chaudes d'Afrique et d'Amérique, parfois cultivé en Europe et dont une espèce fournit une sorte d'arbre à pain (sagoutier), des cycas monstrueux, des bananiers géants qui forment paysage, des anacardes, etc... Une température élevée conditionne le milieu. Parmi les animaux apparaissent des tortues, des pélicans, des éléphants, des polypiers, des madrepores, des oursins ; dans les airs des escarboucles, oiseaux-mouches de la Guyane. La lutte acharnée entre les grands oiseaux et les reptiles à chair molle fait penser aux combats décrits par Jean Revel dans *Les Hôtes de l'Estuaire*.

On pourrait imaginer qu'il s'agissait de l'intervention de l'archéoptéryx, qui fait la transition entre les reptiles et les oiseaux, mais cet animal hybride n'a été découvert en Bavière qu'en 1869. S'il fallait porter un jugement sur le caractère scientifique des descriptions, nous serions quelque peu gênés car nous entendons bien qu'il s'agit d'une évocation poétique. Nous sommes ici plus proches du douanier Rousseau que des paysages imaginés par le grand paléontologiste Grand'Eury.

Il y a de beaux vers dans les tableaux successifs qui retracent les diverses étapes de la civilisation : la découverte du feu, le nomadisme, le défrichement, la navigation, la guerre.

L'histoire des religions, qui selon Louis Bouilhet est « affaire de tempérament », nous présente tour à tour le fétichisme, la mythologie antique, une période d'abominable luxure, le Christ, la conversion de Clovis, etc...

L'époque moderne est celle de la chimie, de l'électricité. L'homme, maître de la nature, usera mal de sa puissance. Puis ce sera l'envahissement des terres par la mer, une transgression marine comme on dirait aujourd'hui. Une nouvelle création apparaîtra avec le retrait des eaux ; la terre reverdira. Une humanité plus parfaite recommencera à s'épanouir.

On ne peut s'empêcher de comparer cette esquisse rapide d'une trentaine de pages à l'œuvre abondante d'Hugo, « La Légende des Siècles » parue d'abord en 1859. Là aussi, il est question de progrès humain, de cycle biologique, mais quel souci

du verbe, quelles constantes antithèses, que d'« ombres » rimant avec « nombres ».

Louis Bouilhet fait allusion aux six mille ans de la Bible, mais comme on est loin du *Livre mystique* de Vigny ou de ses *Antiquités bibliques*.

La réaction anti-romantique est-elle aussi une réaction philosophique ?

Le chanoine Letellier, notre confrère, a dans sa thèse de doctorat ès lettres parue en 1919, fait allusion à la position philosophique de Louis Bouilhet. C'est un matérialiste pour lequel la matière est en constante transformation. L'homme intervient dans la succession des âges ; il est « jeté » ici-bas. Doit-on considérer Louis Bouilhet comme le Lucrèce du XIX^e siècle ? Le chanoine Letellier indique des transpositions du *de natura rerum*.

Mais il n'est pas question de clinamen. Son attitude d'esprit, Louis Bouilhet la justifie par le choix qu'il fait dans ses sources scientifiques. Doit-on parler de ses tendances évolutionnistes ?

L'histoire du monde qu'il évoque est une succession de tableaux ; on n'y retrouve pas la notion de filiation qui caractérise la doctrine de Lamarck ou de Darwin. Notons ici que « L'origine des espèces » de Darwin date de 1859.

A cet égard, il semble que c'est la pensée de Cuvier que Louis Bouilhet a choisi pour guide. Les espèces sont fixes ; des révolutions successives ont affecté l'histoire de la terre, auxquelles ont correspondu des créations successives.

L'influence du positivisme d'Auguste Comte est probable, ne serait-ce qu'en ce qui concerne le progrès humain espéré.

Or, il est intéressant de noter que dans l'étude des diverses sciences de sa classification, le chapitre « Biologie » a été rédigé en collaboration avec le Dieppois Ducrotoy de Blainville, élève de Cuvier. Entre Lamarck et Cuvier, Comte choisit Cuvier particulièrement pour des raisons méthodologiques, parce que la fixité est plus aisée à appréhender que le changement. Quant aux créations successives, elles sont admises implicitement par le paléontologiste d'Orbigny qui s'attache aux premières études de stratigraphies, « Dieu n'a pas fini de créer le monde » ; « La vie naît de la mort ». Voilà la philosophie de Louis Bouilhet.

Ses tableaux successifs ne se situent pas dans une optique d'évolution dont le concept implique une filiation.

Nous est-il permis de conclure ?

On ne saurait cacher une certaine contradiction dans le *Welt Anschung* de Louis Bouilhet. Il ne se veut pas déiste, mais il suit les doctrines qui supposent des créations successives. Par

quelle force divine ? Le perfectionnement continu ne suppose-t-il pas une finalité ?

Sommes-nous à l'abri des catastrophes terrestres ?

L'homme a connu les glaciations successives et les vicissitudes climatiques. Résisterait-il à un nouveau déluge ?

Louis Bouilhet veut-il nous rappeler que l'homme est faible et soumis aux forces cosmiques ? Qui oserait le nier ?

L'Académie de Rouen
au dix-huitième siècle

par M. Robert TROUDE

CONFÉRENCES PUBLIQUES

&

COMMUNICATIONS

Ayant fait un petit travail sur le rôle de Claude Le Car dans les vingt-cinq premières années de notre Académie, j'ai été amené à fouiller dans les archives de la société, et j'ai découvert que le docteur Coste (alors archiviste de l'Académie) a rédigé ses Précis entre 1814 et 1820, en s'aidant des archives de la société, au moins de ce qui en avait échappé à l'incendie de la bibliothèque de Le Car (1762) et à la tourmente révolutionnaire. Je dois souligner d'abord de son insuffisance de cette documentation et les erreurs lacunes qu'elle comporte.

Signalons d'abord que, durant ces cinquante premières années de son existence, notre Académie a subi d'assez grandes modifications dans son organisation, dans ses effectifs et dans leur répartition.

A sa fondation, conformément aux lettres patentes du Roi, elle comportait :

- 11 membres honoraires désignés d'office par les autorités civiles et religieuses ;
- 25 membres de fonction ou titulaires ;
- 11 associés — auxquels s'ajoutait un nombre indéterminé d'adhésifs ou libres.

Les nouvelles lettres patentes du 31 décembre 1756 supprimèrent les « honoraires » (qui avaient donné lieu à des querelles de préséance fâcheuses) et réduisirent le nombre des académiciens de fonction ou titulaires à 25, dont 18 pour les Sciences, 14 pour les Belles-Lettres et 3 pour les Arts.

quelle force divine ? le perfectionnement constant ne suppose-t-il pas une finalité ?

Soumes-nous à l'abri des catastrophes terrestres ?

L'homme a connu les glaciations successives et les vicissitudes climatiques. Résisterait-il à un nouveau déluge ?

Louis Bouillet veut-il nous rappeler que l'homme est faible et soumis aux forces cosmiques ? a-t-il osé le nier ?

CONFÉRENCES PUBLIQUES
&
COMMUNICATIONS

88

L'ACADÉMIE DE ROUEN AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Mais peu à peu l'Académie va s'accroître en nombre et en diversité. En 1770, on plus des membres du Bureau ou « officiers » elle compte :

L'Académie de Rouen au dix-huitième siècle

par M. Robert TROUDE

AYANT fait un petit travail sur le rôle de Claude Le Cat dans les vingt-cinq premières années de notre Académie, j'ai été amené à feuilleter curieusement les cinq volumes dans lesquels le docteur Gosseaume a retracé toute l'histoire de l'Académie depuis sa fondation en 1744 jusqu'à sa dissolution en 1793. Je rappelle que le docteur Gosseaume (alors archiviste de l'Académie) a rédigé ses Précis entre 1814 et 1820, en s'aidant des archives de la société, ou du moins de ce qui en avait échappé à l'incendie de la bibliothèque de Le Cat (1762) et à la tourmente révolutionnaire. Je dois souligner d'entrée de jeu l'insuffisance de cette documentation et les énormes lacunes qu'elle comporte.

Signalons d'abord que, durant ces cinquante premières années de son existence, notre Académie a subi d'assez grandes modifications dans son organisation, dans ses effectifs et dans leur répartition :

A sa fondation, conformément aux lettres patentes du Roi, elle comporte :

- 12 membres honoraires désignés d'office parmi les autorités civiles et religieuses ;
- 26 membres de fonction ou titulaires ;
- 12 associés — auxquels s'ajoute un nombre indéterminé d'adjoints ou élèves.

Les nouvelles Lettres patentes du 31 décembre 1756 supprimèrent les « honoraires » (qui avaient donné lieu à des querelles de préséance fâcheuses) et fixèrent le nombre des académiciens de fonction ou titulaires à 40, dont 18 pour les Sciences, 14 pour les Belles-Lettres et 8 pour les Arts.

Mais peu à peu l'Académie va s'accroître en nombre et en diversité.

En 1770, en plus des 6 membres du Bureau ou « officiers » elle compte :

- 42 membres titulaires (ou résidants) ;
- 47 associés titulaires (non résidants) ;
- 8 associés libres (dont Madame Du Bocage) ;
- 13 adjoints (dont M. de Crosne) ;
- 43 associés adjoints ;
- 10 associés étrangers ;

soit un total de 163 membres.

En 1786, elle s'est encore accrue ; on y compte 190 membres, soit :

- 44 membres titulaires ;
- 6 associés libres ;
- 33 anciens titulaires ;
- 10 adjoints
- 82 associés à adjoints ;
- 15 associés étrangers.

Dès le début l'activité de la société est considérable. Les titulaires résidants tiennent séance chaque semaine le samedi de 4 à 7 heures du soir, et ceci du début d'octobre au début du mois d'août, date à laquelle a lieu une séance publique à l'Hôtel de Ville. La présence aux séances est obligatoire : toute absence à plus de six d'entre elles doit être autorisée par le Bureau.

Les communications suivies de discussions y sont nombreuses, j'en ai compté :

257 pour les Sciences	55 pour les Lettres de 1744 à 1750
246 »	130 » de 1751 à 1760
275 »	147 » de 1761 à 1770
277 »	144 » de 1771 à 1780
294 »	164 » de 1781 à 1793
<hr/>	<hr/>
1.349	646

soit un total de 1.995. Et je ne compte pas les Eloges funèbres, qui naturellement vont se multipliant avec les années. Le docteur Gosseume qui les compte arrive à un total de 2.200 (*Précis*, tome I, p. 40).

On aura remarqué la constance relative du nombre des travaux scientifiques, tandis que la proportion des travaux littéraires passe de 21 % pendant la première période à 55 % pendant la dernière.

Voilà pour la quantité. Quant à la qualité, j'ai déjà fait observer qu'il était très difficile d'en juger, car de la plupart (plus des deux tiers) de ces communications nous n'avons plus que les titres. Et même de celles dont il avait le texte sous les yeux le Dr Gosseaume se borne le plus souvent à nous donner un résumé succinct, en l'entrelardant d'ailleurs assez fâcheusement de ses appréciations personnelles.

En ce qui concerne les *SCIENCES*, alors que dans les vingt-cinq premières années, sous l'influence évidente de Le Cat, la médecine et la chirurgie prennent de beaucoup la première place dans les préoccupations de l'Académie, elles sont réduites pendant les douze dernières à une portion plus congrue (36 sur 294, soit environ 1/8^e). Elles sont signées alors des docteurs David, gendre de Le Cat, Laumonier, Lepecq de la Clôture et Gosseaume. Les mathématiques sont très rarement abordées. Les observations astronomiques sont assez nombreuses, surtout à l'époque 1750-1760, grâce au chanoine Pingré, de Paris : elle portent sur les éclipses de lune, le calcul des longitudes, les aurores boréales, la vitesse de la lumière, la chronologie chinoise, etc...

A mesure que le siècle s'avance — et ceci est un signe des temps — je constate que les questions de physique expérimentale, de chimie et de technologie prennent une importance croissante. De nombreuses communications sont consacrées à des problèmes agronomiques et industriels : analyse des sols et des eaux (dont deux signées Lavoisier, tome III, p. 141), fabrication du cidre et du vin, dessalement de l'eau de mer par distillation (problème toujours actuel !), coloration des tissus de coton et de soie, amélioration de la navigabilité de la Seine (en 1757, M. Megin ; en 1783 l'Académie met la question au concours). On se soucie de plus en plus des machines et de leurs applications. En 1766 M. de Bernières propose un modèle de rouets à pédales laissant libres les deux mains. L'abbé Neveu soumet à ses collègues de savants calculs en vue d'améliorer la forme des ailes de moulins à vent. En 1779 M. de Cessart propose une machine à battre le blé, et M. Berthollo un appareil pour protéger les hommes des volcans et des tremblements de terre ; un certain M. de Gaulle, ingénieur naval au Havre, un perfectionnement du compas maritime, et un autre ingénieur appelé à devenir célèbre, M. Forfait, présente à partir de 1775 de nombreux mémoires sur les améliorations à apporter dans les constructions navales : doublage des

vaisseaux par plaques de cuivre, appareils d'aération, appareils à plonger (sortes de scaphandres), nouveaux cabestans, projet de canon courbe pour tirer dans les angles morts, etc... Dans les dernières années (1781-1793), je note une multiplication des mémoires relatifs à l'industrie et au commerce, à l'aéronautique, alors en vogue : Blanchard, Pilâtre de Rozier, Pouchet, ce dernier ébauche un projet de carte aérienne de la France. On se préoccupe aussi (déjà !) de purifier l'air pollué des villes (M. Sellier, d'Amiens) ; on propose de creuser un canal latéral à la Seine de Rouen à Paris, un autre canal de Dieppe à Beauvais, un autre à travers la boucle de Saint-Sever. Enfin, en 1791, M. Demaury entreprend de plaider la cause du machinisme et de prouver que ses avantages l'emportent de beaucoup sur ses inconvénients. Dès 1749 M. de la Bourdonnays avait abordé le même sujet, mais de façon plus superficielle. Et l'on ajoute à tout cela que dès ses débuts l'Académie avait fondé et animé des cours publics très florissants d'anatomie et de chirurgie, de physique et de sciences naturelles, de mathématiques appliquées et de dessin, on doit conclure qu'en matière de sciences son palmarès est particulièrement brillant.

On ne saurait en dire autant de celui des *LETTRES*. Parmi les centaines de discours et dissertations présentés, on cherche difficilement ceux qui méritent de retenir l'attention et de passer à la postérité. Trop souvent il s'agit d'amplifications banales et creuses sur des sujets rebattus ou insignifiants. Ainsi en 1744 l'abbé Guérin disserta sur la mythologie des Anciens, en 1746 sur la constance des opérations de la nature (contre Epicure). Cette même année 1746 l'abbé Terrisse se demande gravement « s'il est avantageux ou préjudiciable au bien de l'Etat que les gens de campagne sachent lire et écrire » : il ne songe qu'à l'utilité pratique de l'instruction, et il la démontre par l'exemple des anciens égyptiens et par l'autorité de Fénelon ! En 1749 M. Duboullay étudie la comédie larmoyante et vante les mérites de Nivelles de la Chaussée ; un autre jour il cherche quelles sont les ressemblances qui unissent les grands hommes de tous les temps, et M. Bellet se demande « si l'on est plus heureux d'être né avec des passions fortes » : il conclut par un affligeant éloge de la médiocrité !

Dans les années suivantes je relève plusieurs apologies des Lettres et de la culture antique ; un discours de l'abbé Guérin sur les origines de la souveraineté, qu'il ramène très classiquement au paternalisme ; un autre de l'abbé des Houssayes sur l'amitié entre gens de lettres ; un de l'abbé Jacques sur les almanachs ; un de l'abbé Saas « sur les origines de l'usage qui consiste à saluer

celui qui éternue » (usage qui remonterait, paraît-il, à la plus haute antiquité !). Il est clair que l'Académie semble s'être tenue soigneusement et prudemment à l'écart du mouvement des idées de l'époque : à travers ces cinq volumes je n'ai pas rencontré une seule allusion aux œuvres de Voltaire et de J.-J. Rousseau, ni à l'Encyclopédie de Diderot, ni à la pensée de Condillac ! A la veille de la Révolution on discute encore de l'éducation des femmes (M. Auffray) ; de l'origine des Chinois (M. de la Prise, qui l'attribue à une colonisation assyrienne !) ; des meilleurs moyens de nettoyer les rues de Paris (M. Auffray : par des voitures d'arrosage) ; des mœurs dans leurs rapports avec l'Etat (Dom Gourdin) ; des caractères d'une langue universelle (c'est l'anglais qui est appelé à le devenir, nous dit en 1781 M. Rolland de la Platière) ; de la répartition des peuples armoricains cités par César et Ptolémée (M. Rolland de la Platière, en 1786).

C'est d'ailleurs dans ce genre de recherches historiques et de pure érudition que nos prédécesseurs semblent avoir excellé. En 1746 M. de Bréquigny démontrait pertinemment que l'usage de l'incinération chez les Romains était antérieur à la Loi des XII tables ; plus tard il cherche à préciser les circonstances exactes de la mort d'Antiochus Epiphane, ou à identifier les assassins de Chilpéric. M. Dumolard établit que le fleuve Oaxis de Virgile se confond avec l'Oxus.

Pour les *BEAUX-ARTS*, ils font l'objet de peu de communications. Je relève en 1777 deux intéressants mémoires du peintre Cochin sur « le maniéré en art, ses causes et les moyens de l'éviter » ; il conclut que la règle d'or est : imiter la nature. Je ne trouve rien sur la *musique* ; d'ailleurs il faudra, je crois, attendre l'année 1865 pour que l'Académie accueille en son sein un musicien en la personne de Boïeldieu. La *poésie* tient au contraire une place de choix dans ses occupations : presque pas une séance où ne soit lu un ou plusieurs poèmes. J'en relève 12 entre 1744 et 1750 ; 61 entre 1751 et 1760 ; 72 entre 1761 et 1770 ; 42 entre 1771 et 1780, et 48 entre 1781 et 1793. Certains académiciens, tels M. de la Platière en 1784, font leur discours de réception en vers. Beaucoup de ces 235 poèmes sont des œuvres de circonstance, ou des fables imitées de La Fontaine et de Florian, ou des traductions d'Horace, de Virgile ou d'auteurs anglais. La plupart n'ont pas survécu à la destruction des archives : faut-il le regretter ? Si on en juge par les quelques échantillons qui nous sont parvenus, on s'en consolera facilement : cela ne dépasse pas le niveau ordinaire d'un siècle qui fut, comme on sait, peu propice à la poésie. Aussi bien le grand poète le plus admiré et le plus

souvent cité par nos prédécesseurs, c'est J.-B. Rousseau, suivi de près par Viennet et par Crébillon père, « auteur de chefs-d'œuvre immortels », affirme M. Duboullay (*Précis*, tome III, p. 251). Le même M. Duboullay compose en 1762 une « ode sur les avantages du principe monarchique héréditaire » où figurent ces vers consternants :

*L'heureuse égalité vient de l'obéissance
Lorsque, sans murmurer, sous la même puissance
Tout se courbe et fléchit !*

Dès le début, comme vous savez, l'Académie mettait au concours chaque année deux questions d'ordre scientifique ou littéraire. Il serait intéressant pour l'historien, mais un peu fastidieux pour l'auditeur de reproduire ici la liste complète des sujets proposés. Voici ceux qui m'ont paru caractériser le mieux les préoccupations de nos prédécesseurs :

- en 1746 : Ascension des liqueurs dans les tuyaux capillaires.
- en 1747 : Description de l'état de la Normandie lorsque les Normands s'y fixèrent en 912. Traces de paganisme.
- en 1761 : Déterminer les meilleures manières d'amender les terres suivant leurs diverses natures et qualités.
- en 1764 : Les mines en Normandie : métalliques, bitumineuses, salines.
- en 1768 : Eloge de Pierre Corneille et Histoire de l'Echiquier de Normandie.
- en 1771 : Les sources du goût et ses rapports avec la nature et l'opinion.
- en 1772 : Mécanisme de la sécrétion des urines.
- en 1773 : Sources de l'histoire de Normandie.
- en 1774 : Eloge du Parlement.
- en 1775 : Progrès industriels réalisés à Rouen sous Louis XV.
- en 1776 : Etude des différentes pierres calcaires.
- en 1778 : De l'usage des passions dans les Arts.
- en 1781 : Eloge de Tourville et Traitement des maladies par l'électricité et le magnétisme (le mémoire couronné fut celui de Marat en 1783).
- en 1783 : Comment améliorer la navigabilité de la Seine et Histoire naturelle et politique de la Normandie.
- en 1785 : Causes des couleurs irisées (comme celles des bulles de savon).
- en 1788 : Recherche du charbon de terre en Haute-Normandie et Eloge de l'abbé de Saint-Pierre.

En 1789 il n'y eut ni séance publique ni distribution des prix. En 1790 et 1791 l'Académie tint séance publique mais ce furent les concurrents qui firent défaut... Le 21 août 1793 elle tint son ultime séance : un décret de la Convention venait de supprimer toutes les Sociétés savantes... La République n'avait pas besoin de savants ! Pourtant en ses cinquante ans d'existence, l'Académie de Rouen avait donné de multiples preuves de son utilité et de son activité (1).

par M. l'abbé André POURÉ

Il y avait autrefois dans la Salle des Exercices du Petit Séminaire de Rouen une série de portraits de nos archevêques. L'un d'eux ne manquait pas de nous impressionner, du moins lors de notre première rencontre. Il est vrai que nous n'étions pas encore choqués par ce que l'on considère de nos jours comme manifestations de « triomphisme ». Se détachant sur un fond de draperies dans une attitude inspirée du grand siècle, portant pourvus blanche, soulane et casuel de pourpre sur lequel traçait l'air du Cardinal de l'Ordre du Saint-Esprit, Son Altesse Éminentissime Gustave, Maximilien, jadis Cardinal-Prince de Croÿ avait réellement notre figure.

Lors de sa réception à l'Académie, notre ancien président, M. Robert Esquié, avait entretenu son auditoire de l'épiscopat rouennais de 1610 au cardinal de Strasbourg, était devenu évêque de ce diocèse, Grand Aumônier et Pair de France (2). Il avait visité l'angélique patrie de ces lieux, sa chaire toute princière même après ses revers de fortune au lendemain de la chute de Charles X, ses difficultés et ses malheurs lors de ses séjours chez nous. Il nous avait relaté le rôle de l'archevêque à visiter son diocèse et avait que, procédant au classement d'archives rue des Serruriers, nous avons découvert cinq cartons, format exlibris, dont quatre écrits de la main même du Cardinal, notes rédigées au jour le jour, sans recherche de style, de caractère personnel, ornées par son auteur à l'un de ses grands vicaires, l'abbé de la penulle de ses yeux pour en faire l'usage que se donna. Il y a tout au long de ces notes et Son Altesse nous parvenant d'avoir été

(1) Nous renvoyons volontiers pour une étude plus complète à l'excellent travail de M. Daniel Bouillet sur « les Sociétés des lumières à Rouen au XVIII^e siècle » que l'Académie a couronné en 1969.

En 1789 il n'y eut ni séance publique ni distribution des prix. En 1790 et 1791 l'Académie tint séance publique mais ce furent les concurrents qui firent défaut... Le 21 août 1793 elle tint son ultime séance : un décret de la Convention venait de supprimer toutes les sociétés savantes... La République n'avait pas besoin de savants ! Pourtant en ses cinquante ans d'existence, l'Académie de Rouen avait donné de multiples preuves de son utilité et de son activité (1).

(1) Nous renvoyons volontiers pour une étude plus complète à l'excellent travail de M. Daniel Boullet sur « les Sociétés des lumières à Rouen au XVIII^e siècle » que l'Académie a commandé en 1960.

Le Cardinal-Prince de Croÿ visite son diocèse

par M. l'abbé André FOURÉ

IL y avait autrefois dans la Salle des Exercices du Petit Séminaire de Rouen une série de portraits de nos archevêques. L'un d'eux ne manquait pas de nous impressionner, du moins lors de notre première rencontre... Il est vrai que nous n'étions pas encore choqués par ce que l'on considère de nos jours comme manifestation de « triomphalisme » !... Se détachant sur un fond de draperies, dans une attitude inspirée du grand siècle, portant perruque blanche, soutane et camail de pourpre sur lequel tranchait l'azur du Cordon de l'Ordre du Saint-Esprit, Son Altesse Eminentissime Gustave, Maximilien, Juste, Cardinal-Prince de Croÿ avait réellement noble figure.

Lors de sa réception à l'Académie, notre ancien président, M. Robert Eude, avait entretenu son auditoire de l'épiscopat rouennais de celui qui, chanoine de Strasbourg, était devenu évêque de ce diocèse, Grand Aumônier et Pair de France ⁽¹⁾. Il avait vanté l'angélique piété du prélat, sa charité toute princière même après ses revers de fortune au lendemain de la chute de Charles X, ses difficultés et ses maladroites lors de ses débuts chez nous... Il nous avait relaté le zèle de l'archevêque à visiter son diocèse et voici que, procédant au classement d'archives rue des Bonnetiers, nous avons découvert cinq cahiers, format écolier, dont quatre écrits de la main même du Cardinal, notes rédigées au jour le jour, sans recherche de style, de caractère personnel, confiées par son auteur à l'un de ses grands vicaires, « comme à la prunelle de ses yeux, pour en faire l'usage que ce doit »... Il y a cent quarante ans de cela et Son Altesse nous pardonnera d'avoir osé ouvrir ses cahiers pour en donner la substance aux « très discrètes personnes », membres de notre Compagnie, en laquelle fut d'ailleurs reçu le Cardinal-Prince.

Nous voyagerons avec lui dans les doyennés de Buchy, Darnétal, Envermeu et Eu. Nous partagerons son intérêt aux paysages variés, même s'il nous faut peiner sur des « chemins montants, cahoteux, malaisés ». Nous ferons connaissance des autorités locales et des bonnes gens parfois agenouillés sur le bord de la route au passage de leur « Père en Dieu ». Nous entrerons dans les églises, les sacristies, les presbytères et les châteaux. Ici et là, nous entendrons Monseigneur et sa suite se lamenter sur des paroisses qui souffrent encore des conséquences de la Révolution.

Donc, en ce début d'après-midi du 25 juin 1827, tâchons de tromper la sentinelle armée qui monte la garde de l'Archevêché. Voici la grande calèche à quatre chevaux et postillon, la calèche jaune à deux chevaux et quatre autres montures sellées... Dans la première s'installent Son Eminence, puis le Vicaire général Coudrin « un Poitevin d'origine irlandaise, fondateur des Pères de Picpus, ultramontain intransigeant, combattif et entreprenant, pas toujours très psychologue, que le Cardinal a fait venir pour l'aider à extirper toute trace de gallicanisme... » (2). Prennent place encore le chanoine Sauthier, du clergé de Strasbourg, maître des cérémonies à la Grande Aumônerie, de par ses fonctions, chef du protocole religieux de Sa Majesté le Roi de France (3), et enfin un familier, M. Ignace du Vivier, peintre obscur amené lui aussi à Rouen par Son Eminence qui l'avait connu à Vienne. Au cours de la tournée pastorale, M. Coudrin qui souffre de mal aux jambes, sera remplacé par le Vicaire général Libert (4), un « Cambraisien, charitable de manière parfois inconsidérée, bavard intarissable et parfois peu discret, peu soucieux de decorum, humble, pieux et zélé, peu versé en théologie, au demeurant fort bel homme, qu'on dépeignait malicieusement dans les presbytères comme « *magnum candelabrum... sine lumine!* » (5).

Dans la deuxième voiture, quatre domestiques avec les bagages pour équiper le « quartier général » où l'on va se fixer... presbytère du doyenné où l'on montre encore parfois de nos jours « la chambre de Monseigneur »... On emporte même quelques provisions : certaines auberges, celle de Fromont à Tôtes, par exemple, sont accueillantes, mais les râteliers des écuries sont mieux garnis que les tables des voyageurs...

Aujourd'hui, en route pour Buchy. Départ à 2 heures... Cinq lieues à parcourir... Vingt minutes d'arrêt au Vert-Galant pour faire souffler les chevaux qu'on ne dételle pas, mais qu'on réconforte d'un peu de pain... Arrivée à 7 heures du soir... On a marché au pas d'un Pair de France... On a mis cinq heures. En 1968, le

successeur du Prince mettra le même temps pour aller de son manoir... au Vatican !

Premier accueil des habitants, salves de mousqueterie, courte procession, bénédiction à l'église et installation chez M. le Doyen : on devine l'émoi de la gouvernante d'avoir à servir ce beau monde... Dix personnes... et encore, ici et là deux gendarmes qui assurent garde d'honneur et protection. Les dix chevaux iront chez d'obligeants voisins.

Demain matin, messe entendue et affaires courantes expédiées, commencera la rituelle visite pastorale.

Monseigneur admire le paysage : cela lui fait oublier les cahots du chemin, s'il a pris la calèche. Il ne lui déplaît pas de prouver ses talents de cavalier... c'est prudence, certains jours : « Après Baromesnil, vers la vallée de l'Yères, la pente est très forte, sur un terrain de marne et nous n'eussions pu la descendre en voiture ! »

Voici Blainville, « joli pays sur le Crevon... Rebets : vallée profonde, ruisseau et pays jolis. Saint-Germain-des-Essourts : beaucoup de sources les unes à la suite des autres formant une rivière qui va tomber dans l'Andelle. Au château de M. Lejaulne de Boscher-ville, très belles allées, jolie terrasse escarpée, jolis jardins en haut et dans le fond, au bord de la rivière. Très belle vue : cela s'appelle Fontaine-Châtel et a une jolie église bien entretenue... A Penly, on est à dix minutes de marche de la mer qu'on voit à merveille du petit château de M. de la Houssaye et d'un charmant belvédère dans les jardins et bois derrière le château. »

Près de Longuerue, on passe auprès de l'ancien château du Besle et, à Saint-Denis-le-Thibout, « on voit deux ruines d'un château, dit de Charlemagne : on dit qu'il y a chassé et déjeûné ». (Il s'agit en fait d'Henri I^{er} d'Angleterre qui passe pour être mort dans cet endroit à la suite d'une partie de chasse et d'une indigestion de lamproies) [6]. Son Eminence n'y regarde pas de très près, en matière d'histoire : elle confond Gabrielle d'Estrée avec la Maréchale de Boufflers, à propos du parrainage de la cloche de Bruquedalle (7). Elle n'est même pas certaine des liens de parenté entre les Guise, les Clèves, les Croy... mais allez vous y reconnaître quand on cousine avec tous les grands noms du Gotha ! (8).

Continuons notre voyage : Préaux a de jolies maisons et un fort joli calvaire, mais les abords sont difficiles. Ernemont-sur-Buchy, agréable village, « serait une excellente retraite pour un prêtre âgé... ». Le réseau routier laisse bien à désirer, avons-nous dit : qu'on en juge plutôt. D'abord, les plaques de signalisation sont inexistantes... Pour aller de Saint-Waast-d'Equiqueville à Envermeu, on se trompe de chemin et il faut passer l'Eaulne à gué...

La chaussée est parfois pitoyable... Vers Meulers, elle est pierreuse, boueuse, non bloquée... Vers Monchy-sur-Eu, c'est passable, « après la moisson » et, pour atteindre Saint-Nicolas-d'Aliermont, « la route est marneuse, affreuse, en cailloux ». Celle qui traverse la montagne de Mer (entendez le petit plateau qui va d'Envermeu à Criel) est bien froide. Pour arriver au presbytère du Tréport, depuis le quai cela monte dur, mais on est bien récompensé des efforts, car, d'une tour voisine qui appartient au maire, on peut voir, dit-on, les côtes de Boulogne et même, par beau temps et avec un télescope, on aperçoit les falaises d'Angleterre, à 22 lieues de là... Admettons ! Le Tréport est déjà en expansion démographique : la population a augmenté de 1.000 âmes en quatorze ans et il y a des ressources... la plage pour se baigner, les parcs à huîtres et la pêche dont le produit arrivera plus frais à Paris quand la route d'Aumale sera construite et mettra le port à 38 lieues de la capitale. Son Eminence est sensible aux rivages de la Manche. Elle ne manque pas une halte à Criel, près de l'embouchure de l'Yères, rivière très poissonneuse où l'on pêche, à Sept-Meules, d'excellentes écrevisses et des truites... On peut être Prince de l'Église et un tantinet gourmand...

LES NOTABLES

Cette discrète allusion aux plaisirs de la table nous conduit aux réceptions offertes au Cardinal au cours de ses déplacements. On le sent très à son aise chez les gens de condition : c'est de son monde. Il a conscience de sa dignité et sera un jour vexé d'être invité pour une distribution des prix au Collège de Rouen présidée, en sa présence, par le Conseil municipal, qu'il estime inférieur à son rang ! C'est un chaud partisan des Bourbons, mais il note, avec complaisance, qu'il a déjeuné deux fois au château d'Eu chez le Duc d'Orléans. La petite noblesse rurale est aux anges d'ouvrir ses portes à Son Altesse (ce qui doit bien rendre service à M. le Curé passablement mal à l'aise près de la pourpre cardinalice). Accueil dans les châteaux de Fontaine-Châtel, Bois-Guilbert, Bruquedalle où le prélat est l'hôte de Mme de Stabenrath, dont le fils, juge d'instruction à Rouen, lui donnera un jour bien du souci à propos de démêlés avec un curé de Grand-Couronne... Réception chez M. de Croisset, « ancien marchand de Rouen », retiré à Longuerue ; chez M. de Morgny, « dont la famille est bien pieuse » ; chez M. des Jonquières, maire de Boissay « où il possède de grands biens » ; chez M. Descharts-Mesnager, « pieux et zélé qui héberge le curé de Saint-Aignan-sur-Ry dont le presbytère est en réparation » ; chez Mme de Fautereau à Martainville, à peu près ruinée par la Révolution et dont le château, de style ancien, est mal entretenu, faute d'argent ; chez Mme de Caumont,

née Clieu, bienfaitrice de la paroisse de Derchigny⁽⁹⁾, qui vient encore d'offrir à son église des ampoules en argent pour les Saintes Huiles. A Saint-Quentin-au-Bosc, c'est l'abbé de Caqueray, ancien officier entré tard dans les ordres et devenu chanoine de Verdun⁽¹⁰⁾ qui fait les honneurs de son manoir de campagne... A Auzouville-sur-Ry, Son Eminence est particulièrement flattée de l'hospitalité de Mme Quesnel, épouse du maire : dans sa belle demeure elle a tout préparé avec recherche et convié plusieurs prêtres du diocèse d'Evreux pour honorer le Primat de Normandie. A Tourville-la-Chapelle, le déjeuner est servi chez M. de Bayard du Lys, lointain descendant de la famille de Jeanne d'Arc, qui aide l'église et fait discrètement tout le bien qu'il peut...

Une ombre au tableau : au Héron, le château est le « fléau de la paroisse »... le propriétaire, pourtant marquis de Pommereu, a fait supprimer au curé, en guise de bienvenue à l'archevêque, la veille de la visite, le supplément de traitement que donnait la commune dont il est maire... il a fait travailler le jeudi de la Fête-Dieu et n'a pas hésité à transformer le presbytère en belles écuries... le pauvre curé a été relogé dans la maison de la Sœur... c'est passable, mais il n'y a pas de jardin... on foule les morts en entrant dans la maison et l'odeur incommode pendant l'été...

A Longuerue enfin, Monseigneur fustige sans ménagements un riche scandaleux qui exigeait avant tous les paroissiens les honneurs du pain bénit. Pour avoir la paix, il en interdit la distribution.

MAIRES

Parmi les personnalités présentées au prélat viennent le maire, son Conseil municipal et le Conseil de Fabrique institué par le Concordat. Au yeux du Cardinal, que valent ces gens, au point de vue pastoral ?

Doyenné de Buchy : 19 maires. 11 sont pratiquants. Ceux de Bois-Guilbert et de Bois-Edeline sont franchement mauvais, celui de Catenay ne paraît jamais à l'église, celui du Vieux-Manoir est riche, bon, assidu aux offices... celui de Sainte-Croix est riche et capable.

Doyenné de Darnétal : 13 maires. 5 pratiquants. Celui du Héron, déjà rencontré, est franchement odieux. Ceux de Ry, Isneauville, Saint-Martin-du-Vivier, bienveillants, quoique indifférents. Celui de St-Léger-du-Bourg-Denis est venu pour la première fois à l'église à l'occasion de la visite pastorale. Quant à celui d'Auzouville, on ne le voit jamais...

Doyenné d'Envermeu : 18 maires. 6 pratiquants. Ceux de Notre-Dame-d'Aliermont et de Saint-Waast-d'Equiqueville sont d'excellents paroissiens, ceux de Bailly et Douvrend sont mauvais... les autres bienveillants.

Doyenné d'Eu : 19 maires dont 10 pratiquants. Parmi les 9 autres, celui du Tréport est « bon pour son église », celui d'Etalondes « brouillé avec son curé », celui d'Incheville « ne rend pas compte des terres et je veux qu'on les lui fasse rendre ». Le Préfet (11) sera saisi de cette irrégularité. Le maire de Saint-Pierre-en-Val ne s'est pas même dérangé pour saluer l'illustre visiteur de sa commune...

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Dans les assemblées municipales on trouve ordinairement quelques pratiquants. Sont indifférents dans leur ensemble les conseillers de la Ville d'Eu, de Bois-Roger, Bosc-Bordel, Bois-Guilbert, Préaux, Isneauville, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Auzouville-sur-Ry. A Ry on est quand même bienveillant... A Catenay le Conseil vaut le maire : tout ce monde « n'est bon à rien ».

CONSEILLERS PAROISSIAUX

On devrait avoir le préjugé favorable sur la valeur religieuse de ces notables spécialisés dans l'administration temporelle de la paroisse... Ils sont souvent à l'image des conseillers municipaux... Ici et là on s'abstient totalement du devoir pascal, auquel tient très spécialement le Cardinal... A Ry, à Préaux, un seul fait ses pâques... A Longpaon également et l'archevêque note sur un ton désabusé : « Dans cette paroisse, impossible d'en trouver d'autres qui les fassent »...

LE CLERGÉ

Durant la visite pastorale le Cardinal va rencontrer une soixantaine de ses prêtres. En raison de leur âge, 15 d'entre eux n'ont pas été mêlés au drame révolutionnaire. Ils sont bons, excellents, pieux, zélés. Celui d'Avesnes-en-Val prêche bien : « Il a du talent... son discours l'a prouvé ». Celui d'Isneauville est « désolé de l'état affreux de sa paroisse ».

16 ont émigré : 9 en Angleterre... Celui de Buchy a plus de zèle qu'autrefois, mais il fait le médecin. Celui de Villy, ancien professeur au Collège d'Eu, est bien négligent pour son église. Un vicaire du Tréport, déplacé dans l'entrefaite, a été maladroit par son rigorisme et ses reproches véhéments aux gens qui fré-

quentent les bals : vexée, la population a fait la... grève du devoir pascal ! Le curé de Penly est jugé le meilleur du doyenné d'Envermeu. Celui de Pierreville, près de Buchy, a émigré à Salzbourg... il a eu des attaques et tient fort mal ses registres. Six anciens proscrits, réfugiés à Münster près du Cardinal de la Rochefoucauld ont un ministère dans la région. Le Prince de Croy en dit du bien et ne regrette que leur grand âge.

16 prêtres ont prêté serment à la Constitution civile du Clergé : L'Archevêque est particulièrement réservé à leur endroit... Celui de Sainte-Croix-sur-Buchy, « chaud constitutionnel, demeure l'oracle des confrères de ce genre... pourtant, il paraît bien faire ». Le timide curé de Saint-Pierre-en-Val a été « ordonné par un infâme intrus ⁽¹²⁾, mais il s'est bien repenti ». Son confrère de Ry, consacré dans les mêmes conditions, ne paraît pas si mauvais... Celui de Longuerue, sourd et borgne, ne dit la messe que rarement... il n'instruit pas, mais, à son excuse, il a 82 ans !... Celui de Saint-Martin-du-Vivier, âgé de 78 ans, réside depuis quarante-cinq ans dans son village : il est bon et plein de capacité... Celui de Grainville-sur-Ry a juré, certes, s'est repenti, a émigré en Angleterre, mais n'est plus bon à rien... Celui de Boissay chante et prêche avec emphase... Celui de Glicourt se fait tancer, car, peu instruit, il éduque mal ses jeunes paroissiens et, scandale... il tolère les bals ! Quant au curé de Rebets, c'est un homme âgé « qui est tout paysan et ne sait parler qu'en paysan ! ».

Le Doyen d'Envermeu n'est l'objet d'aucune remarque défavorable de la part du Cardinal, pourtant pointilleux à l'égard des constitutionnels. Dix-sept ans plus tard, Mgr Blanquart de Bailleul voudra le faire révoquer, prétextant que toute sa vie il se serait moqué de son sacerdoce et aurait même perverti des prêtres de son doyenné... Le Préfet jugera ce rapport excessif et dicté par la passion anti-constitutionnelle de son auteur ⁽¹³⁾.

Les autres curés sont dits « passables » ou « assez bons ». Pourtant, le pauvre abbé Lando, qui fut curé de Saint-Amand-de-Guilmécourt et interné pendant quelques mois au château d'Eu pendant la Révolution avant de reprendre du ministère à Brunville, fort âgé, vit dans un état de saleté repoussante ⁽¹⁴⁾... Le curé de Bois-Guillaume est par trop « homme du monde »... Celui de Bosc-Rocourt est faible d'esprit... Celui de Notre-Dame-d'Aliermont ne peut déjà plus administrer les sacrements à cause de son état de santé : on va lui adjoindre un diacre pour l'aider et savoir s'il peut encore célébrer la messe... A Catenay, Son Eminence va exploser : « Le curé, âgé, impotent, buveur d'eau-de-vie, n'a plus ni tête ni jambes... sa paroisse est dans un état lamentable... il n'y a ni instruction, ni catéchisme... le Conseil municipal ne vaut rien... on ignore même s'il y a un Conseil paroissial... le presby-

tère est infect », le prélat ne voudra pas même y entrer. Il refuse le repas qu'on lui a préparé, interdit au curé l'exercice de tout ministère, y compris la célébration de la messe... Il pourra rester dans sa maison, recevra un secours financier sur la caisse des vieux prêtres et, provisoirement, c'est le curé de Saint-Aignan-sur-Ry qui sera l'administrateur et devra remédier à toute cette pagaille.

Citons enfin, parmi les cas extrêmes, celui de Préaux, dont le maire, ancien émigré, a abandonné son état, mais semble devoir se réconcilier, et celui de Saint-Aignan-sur-Ry où un défroqué, bien pourvu de richesses, scandalise la population...

LES MAITRES D'ÉCOLES

Auxiliaires des curés, ce sont ordinairement de bons chrétiens. Les compétences pédagogiques laissent souvent à désirer et d'ailleurs l'assiduité des élèves est loin d'être parfaite : « A Saint-Nicolas-d'Aliermont, ils sont effroyablement ignorants : dès qu'ils ont fait leur Première Communion, ils vont dans les fabriques d'horlogerie et n'apprennent plus rien ». Fâcheuses exceptions : « *Incapables* ou *bons à rien* les maîtres de Penly, Rebets, Saint-Aubin-le-Cauf, Longuerue et Boissay... *Intéressé* celui de Préaux... *Mauvais* celui d'Auzouville... *Tourment de son curé* celui de Baromesnil qui fréquente les bals... *Indésirable* celui de Mesnil-Réaume qui sera congédié ou celui de Bois-Guillaume qui tient cabaret... *Difficile* celui de Saint-Rémy-en-Campagne qui va partir à cause de son âge et surtout de son désaccord avec les chantres »...

Voilà bien l'un de ces petits drames qui troublent la vie des villages, divisent les habitants ou font naître des rivalités entre communes. Allez donc expliquer pourquoi les paroissiens de Bosc-Bordel sont prêts à souscrire 800 F pour avoir un curé mais ne veulent à aucun prix le savoir en même temps vicaire à Buchy ? Pourquoi les Inchevillais, d'ailleurs « mauvais chrétiens », sont-ils jaloux des gens de Longroy ? Pourquoi Biville et Penly sont-ils si mal ensemble qu'il paraît prudent d'envisager leur autonomie ? Petits problèmes d'hier... petits problèmes encore d'aujourd'hui !

LES POPULATIONS

Mise à part l'agglomération Eu - Le Tréport, les villages et les bourgs que nous visitons avec Son Eminence sont essentiellement agricoles. Si nous comparons les chiffres actuels à ceux de 1828, nous constatons un large dépeuplement des campagnes qui ont perdu le tiers ou la moitié de leur population, parfois davantage :

de 340, Rebets est tombée à 99 habitants. Les villes ont grandi : de 4.000 âmes, la Ville d'Eu est passée à 7.000 ; de 2.500, Le Tréport est passé à 6.000 ; de 7.500, l'agglomération de Darnétal est montée à 12.000 ; quant à celle de Bois-Guillaume (Bihorel n'existant pas alors en tant que commune), elle a quadruplé, passant de 3.000 à 11.500 habitants.

On vit de la terre : Buchy a un fort marché le lundi et, sous ses belles halles, Ry fait commerce de beurre et de boucherie, le samedi.

PRATIQUE RELIGIEUSE

Pour avoir une opinion, le Cardinal s'informe auprès des curés sur la fidélité de leurs ouailles au devoir pascal. Sauf des localités où les chiffres atteignent à peine 10 % (Carville, Longpaon, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Isneauville et, accidentellement, Le Tréport), on peut estimer de 30 à 45 % le nombre des « pascalisants » dans les villages. Plusieurs dépassent 60 % (Boissay, Avesnes-en-Val, Penly, Saint-Martin-en-Campagne, Saint-Rémy-Bosc-Rocourt). Deux agglomérations plus importantes se distinguent par leur ferveur sur ce point : Criel (90 %), la Ville d'Eu (85 %). Si l'on en juge d'après les amères réflexions du prélat sur les abus constatés dans cette cité (ivrognerie, mauvaise éducation des enfants, travail du dimanche), il est permis d'avoir des doutes sur le sérieux de la vie chrétienne. Il en va de même à Saint-Pierre-en-Val dont 85 % des gens font leurs pâques, mais où les parents se moquent de la fréquentation de leurs enfants au catéchisme, quitte à protester contre l'intransigeance de leur curé qui refuse d'admettre les ignorants à la Première Communion. A Vieux-Manoir, deux habitants sur trois font leur devoir annuel, mais « il n'y a que très peu de foi, beaucoup d'ignorance et de désordres. Plusieurs paroissiens ne connaissent rien de leur catéchisme et ne peuvent être admis à la Confirmation ». Buchy, Bosc-Roger, Bosc-Bordel se font remarquer par leur mauvais esprit. Ça et là, on est indifférent aux offices et les gens d'Avesnes-en-Val, bons paroissiens, se voient reprocher leur peu d'entrain pour aller aux vêpres. Dans bien des localités, on travaille sans nécessité ni permission le dimanche, surtout pendant la moisson, encore qu'à Saint-Denis-le-Thibout, « on réserve l'heure de la messe ».

On danse trop, au gré de Son Eminence : à Saint-Léger-du-Bourg-Denis, tous les jours ; à Auzouville-sur-Ry, avec l'appui du maire et à Isneauville, pendant les offices, presque à la porte de l'église.

A Saint-Nicolas-d'Aliermont, à Douvrend, à Eu, on est trop

porté sur l'eau-de-vie, tandis qu'à Auzouville-sur-Ry, à Morgny, à Bois-Guillaume, il faut veiller sur la loi de l'abstinence.

A Saint-Nicolas-d'Aliermont, « le libertinage est affreux » ; à Biville, « les veillées sont mauvaises » ; au Tréport, « les marins ont la foy, mais les mœurs sont corrompues »... A Longpaon, la remarque est particulièrement brutale : « Paroisse dépravée et pourrie, la fabrique détruisant toute religion »... L'usine fait aussi des ravages à Saint-Jacques-sur-Darnétal... A Saint-Martin-du-Vivier « la fabrique gâte tout et il y en a beaucoup »...

Nous avons déjà signalé le défaut d'instruction religieuse : irrégularité au catéchisme, persévérance insuffisante à cause de l'indifférence des parents ou de leur manque d'autorité sur des enfants « qu'il faut ramener à l'obéissance ». Milieu intellectuel assez médiocre : à Tourville-la-Chapelle, par exemple, « ils sont pauvres, ignorants et bornés... on doit se contenter pour eux du petit catéchisme que les garçons savent d'ailleurs assez mal... »

Des mauvais livres pénètrent dans les campagnes et produisent l'impiété : c'est le cas pour Meulers qui *doit cela*, paraît-il, au voisinage de Dieppe. A Envermeu, il y a certes un bon fond de religion, mais il est gâté par des étrangers qui viennent s'y établir.

Dans quelques paroisses on oublie trop le respect du bien d'autrui. C'est le cas pour Guilmécourt et Canehan... Dans cette dernière paroisse « ils sont voleurs de bois... et reliqua ». A leur excuse, ces gens sont pauvres et il y a beaucoup de vieillards. Les riches manquent de générosité : « A Isneauville, beaucoup de très grosses fortunes et on ne fait rien pour l'église... même impression dans la paroisse voisine de Bois-Guillaume. »

Dernières conséquences de la Révolution : les mariages civils. Il y a bien une quinzaine de foyers de ce genre à Saint-Nicolas-d'Aliermont, mais, dans l'ensemble, ces situations se régularisent aux yeux de l'Église.

Enfin, il y a encore d'irréductibles anti-concordataires, disciples de l'abbé Clément (15). Une douzaine au hameau de Vassonville, à Saint-Martin-en-Campagne et quelques-uns à Intraville où ils se réunissent pour des « vêpres laïcs ». Dans cette localité, le Cardinal montera en chaire pour les condamner.

LES ÉGLISES

Le Cardinal ne multiplie pas ses notes sur le style des églises. L'architecture ne doit pas le passionner. L'église de Buchy a un chœur très beau et des vitraux remarquables, mais le plafond de la nef est « affreux ». Celle de Criel a trois nefs, mais pas de

voûte. Celles d'Assigny ou de Gousseauville ont des toitures en chaume. Celle de Rebets est grande, affreusement mal tenue et précédée d'un « curieux atrium gothique ». Celle de Blainville est « gothique, grande et belle ». Celle de Longpaon « grande, belle, gothique au-dehors et au-dedans ». Celle de Saint-Martin-du-Vivier « ancienne et trop petite ». Celle de Ry « de forme ancienne et singulière, en bon état et plus que grande ». La Collégiale d'Eu est « énorme, magnifique, bien tenue... Elle possède un orgue, des galeries au pourtour. La garniture de l'autel, l'ostensoir, le piédestal qui supporte la châsse de saint Laurent sont magnifiques. Il y a une crypte. Le Duc d'Orléans a fait construire l'escalier d'accès et rassembler les mausolées brisés pendant la Révolution » (16). Le Tréport a son église parfaitement située. Elle a trois nefs. Elle est grande, belle, gothique. L'archevêque est quand même frappé par les remarquables clés de voûtes. A Saint-Nicolas-d'Aliermont, le monument, gothique, lui aussi, a deux nefs, mais « il est pauvre et mal pavé ».

Souvent, Son Eminence suggère ou ordonne *des réparations* à la toiture et aux voûtes. A Saint-Aubin-le-Cauf, Monseigneur s'est aperçu que les hiboux pénétraient dans l'église et la souillaient. A Saint-Vaast-d'Equiqueville, il conseille d'ouvrir des portions de fenêtres pour lutter contre l'humidité. A Saint-Ouen-sous-Bailly, il constate que l'édifice est trop « surbragé »... A Bellengreville, il fait supprimer une échelle qui permet d'accéder au toit, mais qu'on a fort malencontreusement placée devant le portail d'entrée...

Ici et là il conviendra de réparer les retables : à Tourville-la-Chapelle, on se préoccupe d'avoir un nouveau tableau pour l'autel majeur. A Monchy comme à Saint-Pierre-en-Val, il faudra redorer retable et autel. A Morgny et à Bois-Guilbert les tableaux sont à restaurer. A Boissay, ébénisteries et peintures sont fort mal tenues.

SACRISTIES ET MOBILIER LITURGIQUE

Le programme de la visite pastorale comporte l'inspection des sacristies et du mobilier des églises. Sauf à Eu et à Servaville, on constate une indigence dues aux saisies révolutionnaires et à l'appauvrissement des Fabriques.

Plusieurs sacristies sont qualifiées d'affreuses : c'est le cas à Tourville-la-Chapelle, Saint-Nicolas-d'Aliermont, Isneauville. Ici et là, à Douvrend et à Saint-Jacques-sur-Darnétal, il faudra faire de sérieuses réparations. Bosc-Roger est trop humide. A Melleville, à Rebets, à Martainville, c'est encore l'arrière du maître-autel

qui tient lieu de sacristie : il faudra une construction spéciale et l'on sait, hélas ! les verrues qui sont nées de cette ordonnance.

Signes de dénûment. — Beaucoup de vases sacrés sont en vil métal et Son Eminence de condamner l'emploi des ostensoirs, ciboires, calices, en étain ou en fer. Les ampoules des Saintes Huiles doivent être en argent et il faut graver sur chacune les initiales indiquant la nature de leur contenu. Les nappes sont en quantité insuffisante et parfois en coton. Beaucoup d'ornements sont usés, déchirés. Les encensoirs sont dépourvus de chaînes et il n'y a pas toujours de crucifix dans les sacristies.

Passons *dans l'église* : les tabernacles doivent être garnis de soie, la lampe du Saint-Sacrement établie et utilisée jour et nuit. Beaucoup de pierres d'autel sont dépourvues de reliques prescrites par les Saints Canons, ou sont fracturées. Le Cardinal exige qu'il soit remédié à cet état de choses et, par la même occasion, entend qu'on vérifie les documents qui authentiquent le contenu des châsses à Estouteville. Les confessionnaux doivent être fermés à clef, les guichets agrandis et, sous les yeux des pénitents, il convient de mettre des images pieuses. Les chaires sont à édifier ou à réparer. A Saint-Léger-du-Bourg-Denis « elle est affreuse », à Douvrend « je n'ai pas pu y monter », constate Son Eminence. Les fonts baptismaux doivent être garnis de plomb, fermés soigneusement et recouverts d'une draperie... devenue parfois ce pauvre chiffon qu'on voit encore dans certaines églises et déshonore plutôt les cuves baptismales... ne daterait-il pas de 1828 ?

LES PRESBYTÈRES

Le Cardinal n'est pas indifférent au logement de ses curés et donne un aperçu de l'état des habitations. Il aura vu une soixantaine de presbytères. On sait qu'une dizaine d'entre eux, particulièrement dans le doyenné d'Envermeu, sont encore couverts en chaume. Dans l'ensemble, ils paraissent convenables, sauf ceux de Meulers, St-Aubin-le-Cauf, Brunville, Bois-Roger, Rebets, Catenay. Celui de Melleville est humide. A Vieux-Manoir, il est considéré comme inlogeable : la maison n'est pas mal, mais le propriétaire ne veut rien entendre pour assurer le minimum de réparations. A Boissay, il tombe en ruines, mais on va en construire un neuf. A Auzouville-sur-Ry, la commune n'assure aucun entretien, alors qu'au Tréport, elle a consenti à de substantielles améliorations.

Dans quelques paroisses, le presbytère a été vendu comme bien national et le curé a acheté une maison de ses propres deniers. C'est le cas à Auquemesnil, Bellengreville ou Saint-Jacques-sur-Darnétal : le propriétaire le laissera à la paroisse après

sa mort. Ici ou là, on traite avec des particuliers : un notable de Caen loue ainsi pour 200 F par an une maison à la commune de Saint-Denis-le-Thibout qui loge le curé gratuitement, « manière de lui accorder un supplément de traitement ». A Villy, le prêtre vit sous le même toit que d'autres locataires, ce qui ne va pas sans difficultés. A Monchy, le propriétaire ne veut rien savoir pour revendre la maison à la commune alors qu'un autre a recédé un acre de terre à condition qu'il soit à l'usage exclusif du curé.

La plupart des presbytères possèdent un ou deux jardins une mesure plus ou moins importante : ainsi à Tourville-la-Chapelle où l'herbage est suffisant pour nourrir une vache. A Ry, il y a un vivier... A Saint-Waast-d'Equiqueville, la Béthune baigne le jardin, comme le Robec à Saint-Martin-du-Vivier : M. le Curé doit bien trouver là quelques petits profits pour sa table... La plupart des herbages sont plantés et le domaine de Saint-Martin-le-Gaillard étant insuffisant, M. le Curé a l'usufruit des arbres d'un verger communal. Son Eminence ne dit rien de la disposition intérieure ni du mobilier : le confort doit être relatif, mais les pasteurs ont un standard de vie analogue à celui de leurs ouailles.

Quelles sont les *ressources financières* des paroisses et des curés ? Elles consistent en quelques terres, en fondations pieuses, en locations de bancs et en quêtes. Si Meulers à 2.000 F de rentes et 800 F de recettes pour les bancs, donc une situation très confortable, bien des paroisses se contentent de moins... aucune fondation, ou des chiffres dérisoires... 8 F à Saint-Pierre-en-Val, 20 F à Bierville, 25 F à Sainte-Croix-sur-Buchy, 30 F à Bailly ou à Saint-Martin-le-Gaillard. Çà et là, la situation est meilleure : 200 F à Bailly, 360 F à Saint-Germain-des-Essourts, 300 F à Douvrend ou à Saint-Martin-en-Campagne. Bancs et quêtes apportent un sérieux appoint : 2.500 F à Eu, 1.000 F à Criel, 900 F à Envermeu, 400 F à Penly... A Bailly, le Cardinal fait reproche à la Fabrique de ne pas renouveler les baux... Les familles n'y regardent pas pour « louer » leur banc... domaine sacré, même s'il reste vide habituellement... et malheur au « horsain » qui vient s'y installer... une occupation abusive un dimanche, et voilà peut-être deux familles brouillées pour des générations...

Les curés reçoivent un traitement de l'Etat : le montant est variable, selon que la paroisse est dite de première ou de deuxième classe... succursale ou chapelle (dans ce dernier cas, le gouvernement ne donne rien) et l'on constate les revendications annuelles des évêques pour faire augmenter le nombre des succursales ou des cures de 2^e classe. Les curés de Buchy, Carville, Eu et Envermeu reçoivent 1.100 F par an, ceux de la plupart des autres églises 750 F s'ils ont moins de 70 ans, et 900 F s'ils sont septua-

généralistes. Les Fabriques sont autorisées, selon leurs ressources, à donner un supplément qui peut atteindre 300 F : c'est le cas pour Envermeu, Penly, Vieux-Manoir, Morgny-la-Pommeraye, Longpaon ou Préaux. Saint-Aubin-le-Cauf va jusqu'à 350 F, mais dans beaucoup de paroisses, le Cardinal note avec résignation... pas de supplément.

Voilà pour une partie de l'Est du diocèse.

LA VILLE DE ROUEN

Trois ans plus tard, soit en 1830, quelques semaines avant la chute de Charles X, Son Eminence fera la visite pastorale de sa ville épiscopale. Il se reproche de n'avoir pas rédigé ses observations au jour le jour, mais n'est-il pas à même de se renseigner facilement sur place et de se rendre compte si ses ordres ou recommandations ont porté leurs fruits ? Quelques-unes de ses observations ne manquent pas d'intérêt...

Les monuments ont besoin de grosses réparations : à la *Cathédrale*, il y a des trous dans la toiture et il pleut dans l'église. Un pilier près de l'autel du Sacré-Cœur est fendu. *Saint-Ouen* est magnifique, mais en passable état : la Ville de Rouen a déjà dépensé 17.000 F pour les vitraux. *Saint-Nicaise* n'a pas de voûte et l'édifice est mal entretenu. A *Saint-Romain*, on a dépensé beaucoup d'argent et l'église est grande, bien décorée : il faut consolider le magnifique couvercle des fonts baptismaux⁽¹⁷⁾. A *Saint-Paul*, l'ancienne église sera mise en communication avec la nouvelle et servira de sacristie. La *chapelle du Lycée* est bien belle, mais les peintures sont rongées de salpêtre. L'église de *Saint-Sever* est « affreuse ». A *Saint-Godard* enfin, le Cardinal a retenu qu'il y a une chapelle souterraine gothique où l'on dit quelquefois la messe. C'était là qu'était la châsse de saint Romain actuellement sous le maître-autel de Saint-Romain, ajoute-t-il.

Ces paroisses ont davantage de ressources que celles des campagnes : 12.000 F à Saint-Vivien, 10.000 F à Saint-Patrice, 8.000 F à Saint-Godard, Sainte-Madeleine, Saint-Maclou ; 7.000 F à Saint-Vincent, mais on tombe à 3.000 F à Saint-Paul et à Saint-Gervais. A Saint-Nicaise, il n'y a que 5.000 F et, dit Son Eminence, « on a eu tort de ne former cette paroisse que de pauvres ». Il y a beaucoup de dépenses à prévoir et de dettes à éteindre... Le mobilier, tableaux, confessionnaux, ornements, vases sacrés sont à restaurer ou à remplacer... les églises sont encore loin d'avoir pansé les plaies de l'époque révolutionnaire.

La plupart des curés de Rouen sont âgés. Seul, celui de Saint-Sever, l'abbé Godequin, est un ancien constitutionnel⁽¹⁸⁾ Ce sont

des hommes respectables, vénérables. Celui de Saint-Maclou est très charitable ; celui de La Madeleine, particulièrement modeste ; celui de Mont-Saint-Aignan est excellent ; celui de Saint-Gervais est un « brave homme », tout comme celui de Saint-Romain. Le Cardinal était arrivé à Rouen plein de préventions contre un clergé qu'on lui avait assuré « anti-romain », d'où ses observations sur le supérieur du Petit Séminaire, l'abbé Couillard, qui est pieux, mais gallican... le troisième vicaire de la Cathédrale, bon, et bon prédicateur, encore que fort gallican... quant au curé de Notre-Dame, c'est « un pasteur fort respectable, sauf son opposition marquée maintenant par ses controverses contre son archevêque, au sujet de la liturgie romaine » (19). Un bon point pour le curé de Mont-Saint-Aignan qui, lui, est un « bon romain ». Ces hommes font leur devoir selon leurs possibilités : le curé de Saint-Nicaise et celui de Saint-Vincent instruisent bien, alors que ceux de Saint-Romain et de Saint-Gervais ne peuvent pas prêcher. A Saint-Sever, à Saint-Gervais, les enfants sont mal instruits. A Saint-Vincent, leur Première Communion ne remonte qu'à trois semaines et ne leur a laissé que peu d'impression. A Saint-Patrice, ils sont ignorants et ne savent même pas chanter les cantiques ! Le Cardinal doit avoir une dent contre cette paroisse où il a été accueilli avec négligence affectée... Le curé, l'abbé Lesueur, est noté comme « bon, mais avare » et le prélat, grand seigneur, a ressenti comme un affront de ce roturier le fait qu'il se soit retiré sans raison du Conseil archiépiscopal où il avait été admis. Circonstance aggravante : « Je n'ai pas eu de trône et le prie-Dieu était mauvais » (20).

Dans leur ensemble, les conseillers paroissiaux sont pratiquants, ceux de Saint-Godard « édifiants ». Ici et là, des Frères ou des Religieuses (Ernemont, la Providence) instruisent les enfants.

Quelques indications sur les paroissiens : A Saint-Sever, 16.000 âmes, dont 10.000 passables et 6.000 « flottantes » sont mauvaises ; à Saint-Romain, 4.500 paroissiens, très disséminés ; au Mont-aux-Malades, 1.100 âmes fixes, mais plusieurs ont des pavillons sur la paroisse et 150, dont seulement 20 hommes font leurs pâques... « ce n'est pas bon ! »

Le Cardinal ne fait pas de grands commentaires sur la situation morale : à Saint-Romain, il a dû « tonner » contre le travail du dimanche et la négligence des parents dans l'instruction religieuse des enfants. A Saint-Nicaise, les fabricants font travailler le dimanche jusqu'à 11 heures, et, à propos de Saint-Sever, on trouve cette remarque : « A Rouen, depuis les « pompes à feu », on ne fait guère travailler le dimanche, et ceux qui emploient les ouvriers à nettoyer les métiers le dimanche, le font de

bonne heure et n'empêchent pas, par là, l'assistance aux offices » ; Saint-Godard est paroisse véritablement modèle : le curé, l'abbé Chefdeville, fait l'éloge de ses paroissiens et se plaint seulement « au sujet de l'abstinence et des plaisirs » ! Quant à la Madeleine, il y a trop de bavards parmi les chantres et, ajoute Son Eminence, « à la Cathédrale, j'ai solidement ordonné le silence et de l'écrire dans la sacristie du clergé. »

Soyons nous-mêmes obéissants et plions-nous de bon gré à cette règle du silence enfreinte depuis trop longtemps... Son Altesse était charitable : qu'elle veuille bien nous pardonner nos indiscretions et quelques pointes sans méchanceté... Pourtant, sans contrition aucune nous avons ouvert pour vous ses petits cahiers. Sans doute sont-ils source d'information trop fragmentaire pour porter un jugement sur l'état du diocèse de Rouen, trente ans après la Révolution, mais le spécialiste d'histoire religieuse pourra y trouver matière à réflexion dans le cadre d'une étude générale et le biographe ne sera pas fâché de saisir sur le vif quelques traits de caractère du Cardinal-Prince de Croy, l'un des derniers prélats d'Ancien Régime, témoin de la vitalité de notre diocèse à la fin du règne de Louis le XVIII^e, comme son prédécesseur, Eudes Rigaud, l'avait été, grâce à son *Regestrum visitationum diocesis rothomagensis*, pour le temps du bon roi Louis le IX^e. *

* Les cahiers sont déposés aux Archives départementales de la Seine-Maritime, fonds de l'Association diocésaine.

NOTES

- (1) Robert EUDE : *Un Archevêque de Rouen au XIX^e siècle : le Cardinal-Prince de Croy (1824-1844)*, in *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, Rouen, Imp. Lainé, 1953.
- (2) Coudrin (Pierre), 1768-1837. Fondateur de la Congrégation des Sacrés Cœurs, dite de Picpus. Vicaire général de Rouen en 1825. Le Cardinal l'aurait appelé pour l'aider à extirper le gallicanisme de son diocèse. Cf. Ed. MONTIER : *La Maison d'Yvetôt*, Rouen, Imp. Wolf, 1951, et X... : *Le Père Coudrin*, Mende, librairie, 15, boulevard Britexte.
- (3) Sauthier (Joseph-Philippe), 1751-1830. Prêtre du diocèse de Strasbourg qui avait accompagné à Paris le Prince de Croy devenu Grand-Aumônier de France.
- (4) Libert (Jean) : prêtre du clergé de Cambrai, vicaire général de Rouen. Cf. Chanoine L. MAHIEU : *Vie de M. l'abbé Libert*, Lille, Paris, Desclée de Brouwer et C^{ie}, 1930.
- (5) Abbé MALAIS : *Notes inédites sur quelques chanoines de Rouen*.
- (6) DEPPING : *Histoire de la Normandie et des ducs normands depuis la conquête de l'Angleterre jusqu'à la réunion au royaume de France*, Rouen, Fleury, 1835.
- (7) D. DERGNY : *Les cloches du pays de Bray*, Paris, Derache et Rouen Le Brument, T. II, 1865.
- (8) D. LEBEUF : *La Ville d'Eu*, Paris, Dumoulin, 1844.
- (9) Derchigny-Graincourt.
- (10) Caqueray (Pierre-Joseph de), 1757-1829. Sous-lieutenant au Régiment de Béarn. Prêtre en 1782. Licencié en Droit canon. Chanoine de Verdun. Retiré au château de Saint-Quentin en 1804. (Cf. Gaston DE CAQUERAY : *Evocation du passé familial, 1191-1946*, Dinard, Imp. Braun et Liorit, s. d.).
- (11) Comte Gérard de Murat.
- (12) Probablement l'évêque constitutionnel Gratien.
- (13) Charles LEDRÉ : *Le Cardinal Cambacérès, archevêque de Rouen*, Paris, Plon, 1941.
- (14) Abbé LEGRIS : *Pages inédites d'histoire locale*, in *Bulletin paroissial d'Eu*, 1923.
- (15) Cf. LEDRÉ, *ut supra*.
- (16) Cf. Jean BAILLY : *Un Saint-Denis normand : l'abbatiale d'Eu*, in *Présence normande*, 1961.
- (17) Provient de l'église supprimée de Saint-Etienne-des-Tonneliers.
- (18) Cf. Chanoine FARCY : *Histoire ancienne et moderne de la paroisse Saint-Sever*, Rouen, Defontaine, 1933.
- (19) Abbé PICARD : *Notice sur l'abbé Motte*, Rouen, Fleury, 1845.
- (20) Chanoine RENEULT : *La paroisse Saint-Patrice de Rouen*, Fécamp, Imp. Durand, 1942.

deuxième volume de la collection, il est par conséquent le seul ouvrage
qui traite de l'histoire de la France catholique au cours de ces
siècles. Il est à regret que ce livre n'ait pas été traduit en français.

(1) Robert Furet : Un Archaïsme de l'histoire : la France de la Révolution
à la Restauration. Paris, 1978.

(2) Guy de Broglie : Histoire de la France catholique. Paris, 1927.

(3) Jacques Le Goff : Histoire de la France catholique. Paris, 1964.

(4) Jean Sarrailh : Histoire de la France catholique. Paris, 1904.

(5) Albert Sorel : Histoire de la France catholique. Paris, 1904.

(6) Fernand Braudel : Histoire de la France catholique. Paris, 1964.

(7) Fernand Braudel : Histoire de la France catholique. Paris, 1964.

(8) Fernand Braudel : Histoire de la France catholique. Paris, 1964.

(9) Fernand Braudel : Histoire de la France catholique. Paris, 1964.

(10) Fernand Braudel : Histoire de la France catholique. Paris, 1964.

(11) Fernand Braudel : Histoire de la France catholique. Paris, 1964.

(12) Fernand Braudel : Histoire de la France catholique. Paris, 1964.

(13) Fernand Braudel : Histoire de la France catholique. Paris, 1964.

(14) Fernand Braudel : Histoire de la France catholique. Paris, 1964.

*De Piazza Armerina à Lillebonne***Mosaïstes et Chasseurs**

par M. René HERVAL

UNE des découvertes les plus extraordinaires qui aient été faites au cours de ces dernières années en matière d'archéologie est certainement celle d'un palais romain — et non d'une simple villa comme on le dit trop souvent — situé en Sicile, à proximité de la ville de Piazza Armerina. Ce palais, évidemment édifié pour un très haut dignitaire de l'Empire, n'était plus guère rappelé au souvenir de nos contemporains que par le nom du hameau qui était né sur son emplacement : *Casale*. Les fouilles exécutées méthodiquement sur ce site ont permis depuis quelque vingt ans de ressusciter, pour ainsi dire, ce vaste édifice conçu sur un plan très large et, visiblement, avec d'énormes moyens financiers. On y a découvert un important balnéaire ; un vaste péristyle rectangulaire, bordé par des galeries au centre desquelles jaillissait une belle fontaine ; un *xystus* ou galerie couverte précédant une grande salle triconque ; de nombreuses autres pièces et surtout une vaste basilique destinée sans doute à accueillir les clients du propriétaire du palais et, dans certains cas, à servir de tribunal. Un tel ensemble pose une foule de questions relatives à sa datation, à sa destination et aussi à l'identification du personnage qui eut à la fois assez de goût et de moyens financiers pour faire surgir en pleine campagne un palais de cette importance.

Pour MM. Biagio Pace et Gino Vinicio Gentili qui ont consacré à cette belle découverte une étude approfondie⁽¹⁾, cette somptueuse construction serait contemporaine de l'ère des tétrarques, c'est-à-dire des règnes conjoints de Dioclétien et de Maximien Hercule, assistés des Césars Constance Chlore et Galère. Il nous semble difficile de nous rallier à cette opinion.

Ce qui est d'une richesse inouïe à Piazza Armerina, ce sont les mosaïques qui ne sont pas toutes de la même époque mais dont une partie, tout au moins, ne saurait être antérieure à l'année 357. Ce fut seulement à cette date, en effet, que l'empereur Constance II fit ériger dans le *Circus Maximus* de Rome un obélisque égyptien consacré au Soleil (Râ) et surmonté d'une flamme de bronze, obélisque que les mosaïstes ont ici représenté dans le décor du pavement dit du Petit Cirque. Le mérite de cette judicieuse remarque revient à M. Antonio Ragona, directeur du Musée de la Céramique de Caltagirone (Sicile) [2]. D'autre part, il ne semble pas qu'il y ait de conclusion valable à tirer de la présence, parmi les éléments décoratifs des mosaïques, de feuilles de lierre qui auraient été le symbole de la *gens herculea* à laquelle l'empereur Maximien (vers 250-310), bien qu'il fut de très modeste origine, prétendait rattacher sa famille. On retrouve souvent de ces feuilles de lierre dans les mosaïques romaines, même loin de l'Italie. Elles semblent n'avoir été qu'un motif décoratif que les artistes reproduisaient d'autant plus volontiers qu'il était à la fois simple et gracieux.

En ce qui concerne le créateur du vaste ensemble de Casale, M. Ragona croit pouvoir l'identifier avec un haut fonctionnaire d'origine gauloise, Claudius Mamertinus, auquel l'empereur Julien, dont il était l'ami de longue date, avait confié dès la disparition de son cousin et rival Constance II (3 novembre 361) les deux Préfectures d'Italie et d'Illyrie auxquelles il réunit bientôt la Préfecture d'Afrique. Mamertinus avait tout d'abord été désigné comme l'un des membres de la commission réunie à Chalcédoine pour procéder à l'épuration des anciens fidèles de Constance et s'était montré sévère dans l'exercice de ses fonctions. Cette sévérité avait été récompensée par le nouvel empereur qui l'appela aux calendes de janvier 362 à exercer le consulat (3). Ce fut peu après, semble-t-il, qu'il reçut de Julien dont il avait prononcé le panégyrique, les préfectures en question. Il était donc désormais pour une très vaste partie, toute méditerranéenne, des provinces romaines, une sorte de vice-empereur, ce qui explique parfaitement l'importance et le rôle, évidemment officiel, du palais de Casale. En choisissant la Sicile pour y installer à la fois sa résidence et le centre de son administration, Mamertinus avait fait preuve d'un sens politique aigu. Il y était en effet à l'abri d'incursions soudaines et violentes et, de plus, il lui était facile de recevoir les courriers expédiés de Constantinople soit par Syracuse (90 km), soit par Catane (67 km). Et la Sicile était pourvue de routes excellentes.

On sait la très large place qu'ont réservée aux scènes de chasse les mosaïstes de Piazza Armerina. C'est que, très goûtés par la société du IV^e siècle, la *venatio* (chasse au gros gibier : cerf, sanglier, etc...) et ses plaisirs semblent avoir été particulièrement en faveur auprès des riches romains et des fonctionnaires impériaux. La nécessité de fournir des bêtes aux jeux de l'amphithéâtre avait, d'autre part, provoqué la création de corps spéciaux destinés à capturer et à conserver les animaux qui y étaient destinés. C'est ainsi qu'à Rouen même, d'après la *Notitia Dignitatum*, se trouvait, parmi les troupes de la garnison, un corps d'*Ursarii* aux ordres d'un préfet : des hommes chargés de la garde des ours et sans doute d'autres animaux sauvages destinés aux cirques.

Dans toutes les régions qui furent soumises à Rome on a relevé les traces de vastes domaines situés au voisinage des forêts et qui, de toute évidence, étaient destinés à permettre à leurs propriétaires de longs séjours à la campagne, agrémentés des plaisirs qu'on pouvait y trouver. Dans ces cadres sylvestres retentissaient abois de chiens et hennissements de chevaux. Cris de veneurs aussi. Que le maître des lieux fut breton, gaulois ou numide, il se révélait grand chasseur, en un temps où Rome avait largement ouvert aux provinciaux, voire aux barbares, l'accès aux plus hauts emplois administratifs et militaires.

A Casale les artistes ont représenté avec profusion, surtout dans la mosaïque dite de la *Grande Chasse*, les nombreux animaux sauvages qui faisaient l'objet de grandes battues non seulement en Italie et en Sicile mais encore dans les autres parties de l'Empire, notamment en Egypte et en Lybie : lions, rhinocéros, éléphants, tigres⁽⁴⁾, sangliers, cerfs, biches, voire des autruches et même des lièvres. En dépit de l'expression dédaigneuse de Salluste qui, jadis, avait déclaré que la chasse n'était qu'une besogne d'esclaves — *servile officium* — l'aristocratie du IV^e siècle se livrait avec joie à la quête du gibier. On peut même affirmer qu'elle pratiquait ce sport avec frénésie. A Piazza Armerina ne voyons-nous pas présider à la *Grande Chasse* un haut personnage, vêtu d'une *lacerna* somptueusement brodée, coiffé de la calotte ronde et basse alors à la mode⁽⁵⁾, les mains appuyées sur la canne à poignée en forme de T (tau)^[6] insigne de sa puissance et protégé par des gardes du corps armés de larges boucliers ? Le préfet Mamertinus, transféré en Sicile par le déroulement même de sa carrière, n'oubliait sans doute pas ses origines gauloises⁽⁷⁾ et continuait, dans son nouveau poste, à s'intéresser aux *venationes* qui avaient charmé sa jeunesse.

Grâce à ces scènes de chasse nous croyons possible de serrer de plus près le double problème de la datation et de l'origine des mosaïques de Rouen et de Casale.



Le Musée des Antiquités de Rouen abrite depuis un siècle deux splendides spécimens de l'art des mosaïstes du IV^e siècle. Ils sont à bien des égards comparables, bien que beaucoup moins importants, à ceux de Casale.

La première de ces mosaïques, la plus ancienne, semble-t-il, fut découverte en 1838 par Charlier au Triège de la Petite Housaye, en forêt de Brotonne. Elle était alors passablement mutilée mais il a été possible de restituer les parties manquantes grâce à une mosaïque absolument semblable qui fut découverte, à quelque temps de là, à Guelma, en Algérie. Cette circonstance ne saurait être indifférente pour l'histoire de la mosaïque romaine. Elle atteste que les mêmes maistrances travaillaient dans les diverses parties de l'Empire. Ce bel ouvrage couvre une superficie de vingt-cinq mètres carrés.

L'ensemble s'inscrit dans un encadrement à rinceaux des plus élégants. La partie centrale représente Orphée assis et jouant de la lyre dans une attitude qui ressemble fort à celle que lui a prêtée l'auteur du pavement de la salle de séjour voisine du péristyle à Casale. Mais au lieu d'être escorté par une foule d'animaux charmés par son chant, l'Orphée de Brotonne n'est accompagné que de trois d'entre eux, un lion, une biche et, semble-t-il, un tigre qui galopent autour de lui dans trois rectangles allongés bordés de torsades. Peut-être un quatrième animal a-t-il disparu. Aux angles de cette composition qui est de forme carrée, sont représentées les quatre saisons personnifiées, évoquées dans des médaillons circulaires. On distingue le printemps symbolisé par le visage d'une ravissante jeune fille, l'été par les traits rayonnants d'une matrone, l'automne par la figure pleine et grave d'une dame d'âge mûr et l'hiver, enfin, par une vieille dame au front protégé par une coiffe qu'enserme un voile.

C'est bien là un thème qui a été traité à travers tout le monde romain, que ce fut en Gaule, en Afrique, à Sliten ou à Antioche. Ajoutons que l'encadrement à torsades qui limite chacun des sujets traités se retrouve à Casale. S'il nous était permis d'émettre une opinion à cet égard, nous dirions que la mosaïque de Brotonne, avec son compartimentage géométrique, nous paraît se rapprocher, dans le temps, de l'ensemble des médaillons à têtes d'animaux qui décorent le péristyle du palais de Piazza Armerina.

L'existence, sous les couverts de la forêt de Brotonne, d'une mosaïque de ce genre s'explique fort bien, historiquement. Il est certain que les Gallo-Romains furent toujours séduits par l'exis-

tence de cette grande sylvie où surabondait un gibier de qualité. C'est ce qui explique l'apparition de tant de vestiges antiques sur le sol de la presqu'île de Brotonne — ou d'Arelaune. Au IV^e siècle une foule de riches propriétaires y afflua. Tous étaient épris des formes de luxe propres à leur époque : jardins, chasses, constructions soignées, décoration recherchée de leurs habitations, nombreuse domesticité, écuries peuplées d'excellents chevaux, meutes nombreuses.

Ces somptueuses résidences on en a relevé la trace non seulement au Triège de la Petite Houssaye, mais encore à ceux du Torps, du Wuy, des Landes, de la Londe... Sur ce dernier point a été identifiée une grande villa entourée de fossés et possédant un puits dit des Hallates. Ce dut être là un vaste établissement agricole. Et que dire des communes riveraines de la Seine qui, par endroits, révèlent une densité exceptionnelle de constructions antiques ?

Il ne faudrait pas croire que toute vie seigneuriale ait pris fin à Brotonne dès la chute de la puissance impériale sous les coups des barbares. Bien loin d'être abandonnée, la presqu'île continua, sous les Mérovingiens, à être regardée comme un immense territoire de chasse. Mais les temps étaient changés. La nouvelle aristocratie n'avait plus les goûts artistiques de l'ancienne et, dans les croyances, les saints chrétiens avaient supplanté et remplacé les anciens dieux.

Un monde était mort tout entier. Ses traces s'effaçèrent progressivement du sol. Mais qui sait si des fouilles futures, méthodiquement conduites, ne pourraient aboutir à de nouvelles découvertes ?

★★

La mosaïque de Brotonne présente un très grand intérêt, particulièrement en ce qui concerne la comparaison qu'elle permet de faire avec certaines parties de l'immense ensemble de Casale. Nous allons voir que celle de Lillebonne permet des constatations plus troublantes encore.

Brotonne n'était guère qu'un terroir de grandes chasses. Lillebonne, qu'on appelait alors Juliobona, était, elle, une ville importante, enrichie par le mouvement économique de son port sur la Seine. Capitale du pays des Calètes (Pagus Caletensis, le futur Pays de Caux), elle était fort peuplée et possédait de nombreux monuments : un théâtre-amphithéâtre, notamment, dont les ruines ont été dégagées et qui paraît avoir été fort important, un grand balnéaire, de nombreuses villas et résidences parfois

luxueuses. Certes sa prospérité avait été très atteinte lors de la grande invasion germanique des années 275-277, mais peu à peu les courants commerciaux avaient dû se rétablir et les navires gallo-romains avaient repris les routes traditionnelles des « *pontos* » vers la Bretagne⁽⁸⁾. Il est certain que Lillebonne, pour les facilités qu'elle réservait au trafic fluvial et maritime, ne tarda pas à connaître de nouveau la prospérité. De cette prospérité porte encore témoignage la mosaïque qui y fut découverte le 8 mars 1870 et qui demeure un des joyaux les plus précieux du Musée des Antiquités de Rouen.

Cette mosaïque, d'une vaste superficie (5,40 m x 6,20 m), se trouvait dissimulée sous une maison située à l'angle de la rue du Havre et de la rue Thiers à Lillebonne. Son état de conservation était assez bon, en sorte que sa découverte suscita aussitôt un grand intérêt parmi les archéologues. Au centre de la magnifique composition, dans un médaillon circulaire limité par un lien de torsades, apparaît une scène mythologique sur laquelle nous reviendrons car elle s'accompagne d'une double inscription précieuse pour l'histoire de l'Art de la Mosaïque.

Au centre de ce médaillon apparaît un dieu qui poursuit une nymphe. Celle-ci, épuisée par sa course, vient de tomber à ses pieds. Il s'agit, de toute évidence, du mythe de Daphné qui fut métamorphosée en laurier au moment même où Apollon, qui en était épris, s'apprêtait à assouvir sa passion. Le sujet est fort bien traité et très gracieusement encadré. Il s'inscrit, en effet, dans la partie centrale d'un rectangle dont les angles présentent des vasques élégantes, accompagnées de branches de laurier, et dont les côtés sont décorés de zig-zags fort analogues à certaines bandes décoratives remarquées à Piazza Armerina.

Autour du sujet central qui est purement mythologique et décoratif sont disposées dans autant de cadres appropriés cinq scènes de chasse représentant :

- 1) Un sacrifice à Diane.
- 2) Le départ pour la battue.
- 3) L'attaque d'un cerf.
- 4) Le retour de la chasse.

Autrefois l'abbé Cochet et même le savant conservateur du Musée des Antiquités, M. J.-J. Vernier, ont pensé que, dans l'ordre logique de leur déroulement, les scènes devaient avoir pour conclusion le sacrifice à Diane. D'autres, au contraire, voyaient dans cette scène religieuse le prélude de toute la chasse. Dans leur pensée ce sacrifice marquait le début de la battue et non son achèvement. Sacrifice propitiatoire ou actions de grâces ? Le problème semblait insoluble. Fort heureusement la mosaïque de

Casale, qui traite le même sujet, permet de le résoudre sans hésitation. Le sacrifice à la déesse précédait la battue. Il est, en effet, placé en tête de toute la composition sicilienne dont il constituait évidemment le centre pour l'artiste qui l'a exécutée.

Remarquons à ce sujet les ressemblances frappantes qui existent entre les deux versions de cet hommage à la déesse de la chasse. A Casale comme à Lillebonne la statue divine est placée sur un socle cylindrique — un fût de colonne, sans doute — auprès duquel, sur un autel carré, brûlent des bâtonnets d'encens dont un prêtre entretient la combustion. Tout auprès se tiennent des veneurs, prêts à monter à cheval, et des chiens aux longs museaux, aux oreilles couchées, compagnons ordinaires des chasseurs de l'époque. Ces chiens, rapides à la course, étaient appelés en gaulois des *vertragi*, c'est-à-dire des coureurs. Ce sont les ancêtres des *veltres* ou *viautres* du vieux-français et des *veltri* italiens. La mosaïque de Lillebonne adjoint à ce groupe un cerf appelant tenu en laisse par un valet.

Le sacrifice fini, la chasse commence. A Lillebonne, dans un premier tableau, nous voyons s'éloigner les cavaliers, accompagnés de leurs chiens et de leurs serviteurs. L'un de ceux-ci porte sur l'épaule gauche, enroulé autour d'un bâton, un filet dont le bord était muni de longues cordes auxquelles étaient attachées des plumes d'oiseaux de toutes couleurs. Il était destiné à servir d'épouvantail. En agitant ces *formidines*, les chasseurs faisaient rebrousser chemin à la bête qu'ils traquaient afin de la rabattre, soit vers des filets tendus en vue de sa capture, soit vers l'affût où leurs compagnons l'attendaient, tous arcs bandés.

De toute évidence les buts poursuivis par les chasseurs de cerfs de Lillebonne et par ceux de Piazza Armerina n'étaient pas identiques. Les premiers cherchaient à abattre l'animal pour s'en nourrir, les seconds désiraient le capturer vivant, probablement en vue des jeux de l'amphithéâtre.

Voici maintenant que la battue va toucher à son terme et ce dans les deux chasses. A Piazza Armerina certains chasseurs se sont détachés du groupe principal et s'attardent à traquer le lièvre ou à attaquer le sanglier à l'épieu (*venabulum*). D'autres réunis autour d'une table ronde apaisent leur fringale entre amis. C'est déjà un pique-nique ! Tout au bas de la composition trois cerfs, traqués par des cavaliers, se jettent dans un large filet circulaire où ils trébuchent. A Lillebonne la chasse s'achève de façon bien différente. Un beau cerf qu'accompagne une biche est arrêté devant un taillis où brame le cerf-appelant. Derrière celui-ci se tient un chasseur, l'arc tendu. Le sort du beau dix-cors sauvage est bien compromis.

Le quatrième côté de la mosaïque présente une scène plus malaisée à interpréter. Trois cavaliers y passent au galop à travers les taillis, escortés de leurs chiens. En avant de ces derniers s'élançe un autre quadrupède, plus gros que les chiens à ce qu'il semble, mais de même silhouette générale qu'eux. S'agirait-il d'un loup ? C'est douteux. Nous verrions plutôt en cet animal un de ces chiens dits d'attaque, d'origine sans doute britannique et que les Romains destinaient à assaillir le gros gibier.

Les mosaïques de Casale et de Lillebonne s'inspirent exactement de la même technique. Les costumes représentés sont aussi les mêmes. Les veneurs portent une tunique courte qui leur tombe à mi-cuisses et des jambières formées de bandes molletières entrecroisées. Les dates de création de ces beaux ouvrages doivent être très rapprochées l'une de l'autre : vers le milieu du IV^e siècle probablement ou peu après.

*
* *

Nous avons dit que le médaillon central de la mosaïque de Lillebonne était accompagné d'une double inscription précieuse pour l'histoire de l'Art. Il s'agit de deux cartouches qui offrent les textes suivants :

Le premier dit : « *T(itus) Sen(nius) Felix C(ivis) Puteolanus f(ecit)* » et le second : « *Et Amor C(ivis) K(arthaginiensis) discipulus* ». Il n'existe aucune difficulté d'interprétation pour le premier membre de phrase. Il signifie : « *Fait par Titus Sennius Felix, citoyen de Pouzzoles* ». Par contre, certains ont élevé des doutes pour ce qui concerne le sens des lettres C.K. figurant dans le second membre. Le savant abbé Cochet, trompé par une mauvaise lecture, avait d'abord traduit : *et élève d'Amorgus ou Amorcus* ⁽⁹⁾. Depuis lors d'autres ont réussi à identifier les lettres C.K. qui, à leur avis, signifiaient *Civis Karthaginiensis, citoyen de Carthage*. Ceci parut trop simple à de nouveaux exégètes qui préférèrent comprendre : *Civis Kaletus*, opinion invraisemblable de tous points car le terroir des Kalètes ne formait pas une *civitas*, mais un simple *pagus*, notre Pays de Caux actuel. D'autre part comment supposer qu'un mosaïste de Pouzzoles, exerçant donc son art à quelques dix kilomètres au nord de Naples, soit venu recruter un apprenti (*discipulus*) au pays des Calètes. De toute évidence, la vérité est ailleurs.

On sait combien les Romains ont aimé, surtout aux III^e et IV^e siècles de notre ère, à décorer leurs demeures de mosaïques. Ils en ont littéralement couvert le sol de l'Empire, surtout dans la région méditerranéenne. Non seulement l'Italie mais encore

la Gaule, la Suisse, l'Illyrie, la Lybie, la Tunisie actuelle, le Maroc, l'Espagne, bénéficièrent de cette remarquable expansion artistique. De même qu'Arezzo (*Arretium*) alimentait en produits céramiques une grande partie de l'Empire, Pouzzoles (*Puteoli*) était le principal entrepôt romain pour ce qui concernait les mosaïques, les bronzes, les bijoux et les produits ayant en Orient leurs débouchés traditionnels⁽¹⁰⁾. Des lignes importantes de communications maritimes existaient, notamment entre la Syrie et Pouzzoles, d'une part, entre Pouzzoles et Carthage, d'autre part. Cette particularité ne saurait être indifférente, nous le verrons, pour le sujet qui nous occupe.

On ne saurait être surpris dès lors de voir les riches propriétaires provinciaux s'adresser, lorsqu'ils désiraient décorer leurs demeures de mosaïques, à l'industrie spécialisée de Pouzzoles. Cette industrie nous la retrouvons non seulement à Naples, à Pompéi, à Piazza Armerina, mais encore à travers toute la province d'Afrique. Carthage, en particulier, nous a conservé un certain nombre de ses chefs-d'œuvre, notamment les mosaïques de l'édifice dit de la *Maison aux chevaux*.

Chose curieuse : il semble qu'en Afrique les mosaïstes aient aimé à signer leurs œuvres. Certes il est parfois difficile de distinguer, parmi les noms qui nous ont été transmis, ceux des mosaïstes de ceux des personnages qui leur avaient passé des commandes. Il est impossible de deviner, par exemple, qui furent *Navicius* et *Naccara* dont les noms apparaissent sur la décoration d'une fontaine de la *Maison aux chevaux*. Sans doute des affranchis à qui leur talent avait valu de devenir mosaïstes. M. G. Charles Picard suppose qu'il s'agit, en réalité, de « deux notables carthaginois »⁽¹¹⁾ qu'on aurait voulu « honorer » en les mêlant à cette représentation toute fictive. Ces noms ne semblent cependant pas ceux d'aristocrates romains. Il en est de même dans le cas de certaine *Offrande à Vénus* : de chaque côté de la déesse figurent les noms, certes bien plébéiens et même d'origine servile, de *Vernicius* et *Primitiva*. Là encore nous ne savons rien d'autre.

De très nombreux chevaux ont été représentés sur les mosaïques de Carthage et l'on sait avec quelle passion le public de cette ville suivait les compétitions hippiques. Il en est beaucoup qui donnent l'indication d'un nom d'homme. A la *Maison des chevaux* l'un de ces animaux porte sur la cuisse les initiales *M. P. V.* qui semblent bien appartenir soit à un propriétaire, soit à un artiste, mais, en tout cas, à un citoyen romain ayant droit aux *tria nomina* (Marcus Publius V...?). Un autre porte au génitif le nom de *Pan-cratius*. Nous croirions assez volontiers qu'il faut entendre *Pan-cratii(opus)* : ce serait donc bien le nom de l'auteur de la mosaïque. Le plus curieux est qu'une mosaïque du Musée de Sfax

nous ait livré ce nom d'*Amor* que nous connaissons par la mosaïque de Lillebonne. Une mosaïque de Dougga nous révèle le nom d'un certain *Eros*. Ce n'est là, notons-le en passant, que la traduction hellénique d'*Amor* mais nous ne saurions tirer de cette constatation aucune conclusion car, cette fois, l'image de l'aurige s'accompagne d'une inscription qui est une acclamation : *Eros omnia per te!* Il est difficile de saisir le sens exact de celle-ci d'autant que l'inscription, ainsi que le constate M. Charles Picard, peut avoir un double, voire, dirons-nous, un triple sens. En tout cas ces noms, *Amor* ou *Eros*, convenaient parfaitement à de petites gens, serviteurs ou affranchis, et à des artisans.

Comme nous, M. Charles Picard a été frappé des multiples ressemblances qu'il a constatées entre les mosaïques de Piazza Armerina et celles de l'Afrique du Nord : « Une même équipe, dit-il, reçut commande des pavements de la villa sicilienne et de la Maison des chevaux. Tous les archéologues qui ont étudié l'ensemble de Piazza Armerina sont d'ailleurs d'accord pour l'attribuer à l'école africaine ». Peut-être ce jugement, juste au fond, est-il un peu trop absolu. Les mosaïques de Brotonne et de Lillebonne attestent, semble-t-il, que des firmes italiennes — celles de Pouzzoles, en particulier — ayant à leur service des Africains comme *Amor* ont répandu leurs conceptions et leurs modes d'expression sur tout l'empire romain.

Mais revenons à Lillebonne...



La mosaïque, telle que le Musée des Antiquités de Rouen l'a recueillie, n'est plus absolument intacte. Elle a perdu sa bordure formée de quatre rangs de gros cubes blancs dont faisaient état les comptes rendus consécutifs à la découverte de 1870 et aussi la plus grande partie d'un bandeau composé de figures géométriques qui limitait, vers l'Est, la composition centrale. Au mois d'avril 1965, M. le professeur Harmand, excellent historien, professeur à l'Université de Caen, procéda à des fouilles dans la zone avoisinant le lieu de la découverte de la mosaïque. Ces fouilles permirent de constater que l'édifice gallo-romain auquel avait appartenu la mosaïque était une villa du type dite à galeries-façades et non un temple comme d'aucuns l'avaient d'abord supposé. Mais elles n'ont pas permis de découvrir les parties manquantes que l'on recherchait. L'avenir réservera-t-il aux chercheurs de plus heureuses trouvailles ? C'est là le secret du destin, de ce *fatum* qu'invoquait, non sans angoisse parfois, la piété de nos aïeux d'il y a tantôt deux millénaires.

NOTES

- (1) Gino VINICIO GENTILI : *La Villa impériale di Piazza Armerina*, con prefazione di Biagio Pace. Istituto poligrafico dello Stato. Piazza G. Verdi 10, Roma, 1954.
- (2) M. Antonio RAGONA, membre étranger de la Société des Ecrivains Normands, a publié au sujet du Palais de Piazza Armerina les ouvrages suivants qui font grand honneur à la fois à son érudition et à sa sagacité :
- *Un sicuro punto di partenza per la datazione dei mosaici della Villa romana di Piazza Armerina* (Un point de départ absolument certain pour la datation des mosaïques de la Villa romaine de Piazza Armerina). Caltagirone, Nuova grafica, 1961.
- *Il Proprietario della Villa romana di Piazza Armerina*. Caltagirone, 1962.
- *L'Obelisco di Costanzo II e la datazione dei mosaici di Piazza Armerina*. Caltagirone, 1966.
- (3) Ammiani MARCELLINI : *Rerum gestarum*. Livre XXII, 3-7.
- (4) « On n'a jamais vu de tigre en Afrique... Sur ce point au moins le mosaïste a donc « brodé »... Charles PICARD : *La Carthage de Saint-Augustin*, p. 62.
- (5) La coiffure de Mamertinus à Casale est exactement la même que celle portée par les statues de porphyre des tétrarques à Venise.
- (6) Le *tau*, peut-être d'origine égyptienne, demeura longtemps en usage, notamment dans l'église catholique, comme insigne de dignité.
- (7) Claudius Mamertinus était le fils d'un rhéteur de Trêves portant le même nom et qui avait prononcé à deux reprises des panégyriques de l'empereur Maximien Hercule. On sait le très grand rôle joué par Trêves, à cette époque, dans l'histoire de la Gaule.
- (8) C'est-à-dire vers les Iles britanniques d'aujourd'hui.
- (9) L'abbé Cochet avait lu « *Et Amorgi ou Amorci discipulus* ». *Répertoire Archéologique de la Seine-Inférieure*. Paris, 1871.
- (10) Léon HOMO : *Nouvelle Histoire romaine*. Arthème Fayard, Paris, 1941, p. 421 et seq.
- (11) G. Charles PICARD : *La Carthage de Saint-Augustin*. Fayard, Paris, 1965, p. 70.

ont le caractère d'un simple...
le caractère d'un simple...
le caractère d'un simple...

NOTES

Il est évident que les...
Il est évident que les...
Il est évident que les...

(1) C'est à dire...
(1) C'est à dire...
(1) C'est à dire...

(2) M. Anthon...
(2) M. Anthon...
(2) M. Anthon...

(3) On n'a jamais vu de...
(3) On n'a jamais vu de...
(3) On n'a jamais vu de...

(4) La colline de...
(4) La colline de...
(4) La colline de...

(5) Le peu-être d'origine...
(5) Le peu-être d'origine...
(5) Le peu-être d'origine...

(6) C'est à dire...
(6) C'est à dire...
(6) C'est à dire...

(7) Faut-il dire...
(7) Faut-il dire...
(7) Faut-il dire...

(8) On trouve...
(8) On trouve...
(8) On trouve...

(9) C'est à dire...
(9) C'est à dire...
(9) C'est à dire...

(10) C'est à dire...
(10) C'est à dire...
(10) C'est à dire...

(11) C'est à dire...
(11) C'est à dire...
(11) C'est à dire...

(12) C'est à dire...
(12) C'est à dire...
(12) C'est à dire...

(13) C'est à dire...
(13) C'est à dire...
(13) C'est à dire...

(14) C'est à dire...
(14) C'est à dire...
(14) C'est à dire...

(15) C'est à dire...
(15) C'est à dire...
(15) C'est à dire...

Trois Bibliothécaires Rouennais

Henri Labrosse

Robert Pinchon et Raoul Aubé

par René ROUAULT de la VIGNE

Habitué de la Bibliothèque de Rouen depuis 1914, sous-bibliothécaire de 1919 à 1927, et, à partir de cette date, usager des fonds rassemblés à la bibliothèque où il nourrissait ses chroniques d'histoire locale du Journal de Rouen, M. Rouault de la Vigne évoque ici trois des bibliothécaires qu'il a plus particulièrement connus : Henri Labrosse, Robert Pinchon et Raoul Aubé.

HENRI LABROSSE

Henri Labrosse n'en imposait pas par son physique. Mais cela importait peu quand on connaissait la valeur et les mérites de l'homme, aussi puis-je, sans vouloir l'offenser, ni le diminuer en rien, tenter d'esquisser son portrait.

Il souffrait visiblement d'être d'une taille nettement au-dessous de la moyenne. Il avouait 1,50 m. Les proportions elles-mêmes n'en étaient pas heureuses : il avait le buste trop long, les jambes courtes et une grosse tête ronde rappelait celle du savant qui illustre alors la couverture de la revue *Je sais tout* ; des yeux à fleur de tête derrière un binocle, remplacé dans la suite par de grosses lunettes de myope ; mais le regard interrogateur et vif ; une courte moustache châtain clair comme la mèche qu'il ramenait sur un crâne déjà en bonne partie dégarni, bien qu'il n'eût pas encore quarante ans à cette époque.

A sa physionomie ouverte, à ses gestes décidés, à son allure rapide, on sentait en lui un homme d'action, au commandement ferme. Il fallait bien peu de temps pour se rendre compte de la finesse de son intelligence et de l'étendue de ses connaissances, parfois même dans des disciplines inattendues.

Ainsi j'appris un jour, par hasard, de la bouche d'un bénédictin de l'abbaye de Saint-Wandrille, Dom Lohier, qui le tenait d'un ancien supérieur du Grand Séminaire de Lyon, que ce dernier avait gardé le souvenir d'Henri Labrosse comme du meilleur des élèves de son cours de théologie. Ceci explique comment, dans les discussions animées que M. Labrosse entamait volontiers, à la Bibliothèque ou même n'importe où, avec de savants ecclésiastiques, il ne paraissait jamais embarrassé. Il pouvait sans doute en remontrer à beaucoup.

Né à Paris le 3 août 1880, mais originaire de Chambéry, il avait quitté dès 1900 le séminaire de Lyon pour la Faculté des Lettres de Grenoble. Il y fut reçu un an plus tard à la licence de philosophie avec un mémoire sur la *Philosophie du bonheur chez Bossuet* et le titre de lauréat de la Faculté (Prix C.-C. Charaux). Puis il monta à Paris. Élève de l'École des Hautes Études et de l'École Nationale des Chartes de 1902 à 1905, il obtint en 1906 le diplôme d'archiviste paléographe avec une thèse sur *la Vie et l'Œuvre de Nicolas de Lyre*, franciscain normand du XIV^e siècle, à son dire, le plus illustre des exégètes chrétiens du Moyen Âge.

Il fut nommé, la même année, bibliothécaire adjoint à la Bibliothèque de Rouen ; mais il n'y resta que trois ans et partit pour la Bibliothèque Nationale où le conservateur du département des manuscrits, M. Omont, le demandait pour collaborer à la rédaction du *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques de France*. Entre-temps, en 1911, Émile Boutroux le chargeait de collaborer également à l'édition internationale des œuvres de Leibnitz, publiée sous les auspices de l'Institut.

En 1913 le poste de conservateur de la Bibliothèque de Rouen devint vacant par la retraite de son titulaire Henri Lorient. La municipalité de Rouen exprima le désir de le voir confier au jeune bibliothécaire qu'elle avait apprécié quelques années plus tôt. C'est ainsi qu'il fut nommé à 33 ans à la tête d'une des plus importantes bibliothèques de France, par la richesse et la variété de ses fonds ; mais où plusieurs de ces fonds très importants attendaient encore d'être classés, tel le Montbret donné en 1847, soixante-six ans plus tôt.

Esprit clair et laborieux, Henri Labrosse entreprit aussitôt de mettre de l'ordre dans le dépôt. Sachant que le mieux est souvent l'ennemi du bien, il travailla par approches, adoptant une

méthode qu'il préconisait toujours, celle des cercles concentriques. Elle lui permit de prendre plus rapidement connaissance de l'essentiel, quitte à parfaire ensuite.

Tandis qu'il poursuivait activement les travaux de classement et de catalogue, il organisait de nombreuses expositions et réalisait des achats judicieux.

Les archives historiques de la Ville et les anciens registres de catholicité (c'est-à-dire l'état-civil de Rouen antérieur à la Révolution), dont il avait la responsabilité, dans les combles de l'Hôtel de Ville, furent transférés à la Bibliothèque en 1921 par ses soins, selon la décision du maire de Rouen, Lucien Valin. Ces archives, infiniment précieuses pour l'histoire de notre cité, ont ainsi fort heureusement échappé à l'incendie de l'Hôtel de Ville qui cinq ans plus tard consuma l'étage supérieur de l'édifice. A la Bibliothèque elles ont été l'objet d'un classement très pratique et mises à la disposition du public.

La Bibliothèque de prêt gratuit du faubourg Saint-Sever, créée en 1907, a été considérablement développée par M. Labrosse, qui a ouvert en 1929 une seconde bibliothèque analogue, sur la rive droite de la Seine, rue des Capucins, elle aussi dans une chapelle désaffectée du culte.

Son esprit d'organisation fut heureusement mis à contribution quand il s'agit d'accueillir dans la maison natale de Pierre Corneille, rue de la Pie, la riche et abondante collection cornélienne de livres et d'estampes formée au cours de sa longue vie par le bibliophile rouennais Edouard Pelay et donnée par lui à la Ville de Rouen en 1917.

On doit aussi à M. Labrosse la mise en valeur des plus importants souvenirs de Gustave Flaubert dans le Pavillon-Musée de Croisset, dont il était devenu le conservateur en 1925 après la mort du flaubertiste passionné Georges-Auguste Le Roy qui, dans un zèle excessif, avait encombré sans discrimination cet espace fort restreint.

Henri Labrosse a pris une part très active aux différentes commissions et sociétés savantes de Rouen : *l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, la *Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, la *Société libre d'Emulation*, la *Société de l'Histoire de Normandie*, la *Société des Amis des Monuments Rouennais*, la *Société des Etudes locales dans l'Enseignement public*, le *Comité départemental pour la recherche et la publication des Documents économiques de la Révolution française*. Elles s'honorent d'avoir reproduit la plupart de ses communications, touchant aux sujets les plus variés et marquées de l'érudition la plus sûre.

La bibliographie de ses travaux occupe dix pages, en petits caractères, dans le *Bulletin de la Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure* pour l'année 1942, aussi je n'entreprendrai pas de la reproduire ici.

Il avait été reçu à l'Académie de Rouen en 1919 et avait pris pour thème de son discours « le Rôle social des Bibliothèques municipales », l'Académie ne saurait oublier qu'il fut de 1920 à 1940 son trésorier très dévoué et son président en 1923, la *Société libre d'Emulation*, qu'il la présida de 1938 à 1940. En 1931 il fut le secrétaire général du *Congrès historique du V^e Centenaire de Jeanne d'Arc* et en assura le compte rendu.

Excellent paléographe, il aida puissamment le maire de Rouen, Lucien Valin, à déchiffrer le *Roule des Plés de Héritage de la Mairie de Jehan Mustel, 1355-1356*, publié en 1927, premier volume d'une série de *Textes d'Histoire locale*, qui en resta là...

De même, il fut un auxiliaire précieux pour le docteur Alfred Cerné, ancien maire de Rouen, qui, quelques années plus tard, occupa sagement et fort utilement les loisirs de sa retraite à étudier l'histoire de l'alimentation souterraine en eau de la ville, ses sources, ses anciens canaux et ses fontaines.

On doit à Henri Labrosse d'importantes notices sur la philosophie et la théologie du Moyen Age, auxquelles il s'intéressa toujours très vivement, comme aussi de nombreuses études de bibliographie et de bibliothéconomie. A Paris il fut un conférencier très écouté à l'*Association des Bibliothécaires français* et à l'*Association pour le développement de la lecture publique*, et, en 1933, au *Congrès international des Bibliothécaires et des Bibliophiles*; en province à plusieurs *Semaines de Droit Normand*; au *Tricentenaire de Richard Simon*, à Dieppe, etc...

Il se mettait volontiers à la disposition de la section rouennaise de l'*Université populaire*, pour des conférences de vulgarisation qui rassemblaient un auditoire fidèle, comme aussi pour celles qu'il donnait au foyer féminin de l'*Abri* et à la *Ligue de l'Enseignement*.

Hautement apprécié par la Direction des Bibliothèques, il joignit bientôt au titre de *Correspondant du ministère de l'Éducation nationale*, celui de *membre non résidant du Comité des Travaux historiques* (1935), puis celui très envié de *membre de la Commission supérieure des Bibliothèques* au ministère de l'Éducation nationale (1936). Il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur le 14 juillet 1932.

Je me souviens encore des éloges que lui adressait l'inspecteur général des bibliothèques, Pol Neveu, écrivain et littérateur réputé,

flaubertiste avisé, membre de l'Académie Goncourt, dont la visite, empreinte d'une bonhomie souriante, était accueillie chaque fois, par tout le personnel de la Bibliothèque, avec autant de sympathie respectueuse que de curiosité.

La Bibliothèque de Rouen conserve un volumineux dossier constitué par les nombreux travaux de M. Labrosse : thèse de l'École des Chartes, articles de revues et de journaux, textes de communications et de conférences, discours de distributions de prix ; on est confondu par le nombre, la variété, la science, le labeur infatigable que ce tout représente, alors que la plus grande partie de son temps était prise par l'administration minutieuse de ses divers services.

Fidèle au poste qui lui avait été confié, Henri Labrosse ne quitta pas Rouen lorsque les Allemands y entrèrent au mois de juin 1940, tandis que la plus grande partie de la population fuyait en exode. Il eut l'honneur d'être choisi le 9 juin pour le premier des vingt-cinq otages rassemblés par l'occupant dans la petite salle de réunions de l'Hôtel de Ville. « Ils étaient prévenus qu'ils seraient fusillés si un soldat allemand était tué par un civil et informés qu'ils seraient libérés le lendemain et remplacés par d'autres. Quelle interminable nuit ! », écrit, dans son ouvrage *Rouen désolée* notre confrère R.-G. Nobécourt, qui a eu en main une note rédigée par M. Labrosse lui-même.

Henri Labrosse devait conserver ses fonctions à la tête de la Bibliothèque et des services joints (Bibliothèques de prêt gratuit, Archives historiques de la Ville, Musée Corneille, Pavillon Flaubert à Croisset) jusqu'en mai 1941 où il fut mis brusquement à la retraite, alors qu'il eût dû rester en place au moins quatre ans encore, jusqu'à la limite d'âge de soixante-cinq ans.

Pourtant on a pu dire que pendant les vingt-huit ans de son administration les collections municipales avaient été pour la première fois classées et parfaitement mises en valeur. Il avait rendu les plus grands services à tous ceux qui avaient fréquenté la Bibliothèque et ses annexes, du plus savant jusqu'à celui qui avait encore tout à apprendre.

Il était trop actif pour se résigner sans souffrance à cette retraite prématurée. « Nul doute, écrivit Georges Laisney dans le *Précis de l'Académie de Rouen* de 1942-1944, nul doute que l'amertume qu'il en éprouva, jointe aux rigueurs des temps détestables que nous vivons, n'ait hâté sa fin ». Tous ceux que tue la guerre ne meurent pas à la guerre.

Au début de mars 1942, il dut être transporté d'urgence à l'hospice général de Rouen et il y mourut dans la nuit du 9 au

10 mars, moins d'un an après la mesure injustifiée qu'il avait subie.

Ceux qui l'ont connu s'accordent pour en témoigner et ils souhaitent que les générations à venir comprennent à quel point il transforma la vieille Bibliothèque, restée très XIX^e siècle, celle de Louis Bouilhet, d'Edouard Frère, de Théodore Bachelet, d'Eugène Noël et d'Henri Loriquet, il en fit un instrument de travail pourvu des classements et des méthodes les plus modernes.

La grande salle de lecture de la Bibliothèque occupait à peu près la surface de la salle actuelle, qui a été aménagée à un niveau plus élevé, de 1960 à 1963, par les architectes Robert et Jacques Flavigny et René Lecourt, moins les deux avancées dont ils ont doté la nouvelle salle afin de l'éclairer et surtout de l'aérer par de grandes fenêtres sur la rue. L'ancienne avait l'aspect sévère et fermé d'une nef d'église dont les murs auraient été entièrement dissimulés par des rayons de livres aux reliures sombres, le long desquels couraient trois étages de promenoirs pour les atteindre. Elle était éclairée seulement par une verrière, formant plafond, dont les carreaux en verre dépoli étaient ternis par le temps et la poussière, et, ce qui était plus grave, souvent disjoints par les variations atmosphériques, à tel point qu'il fallait tous les soirs recouvrir le fichier de toiles imperméables. Il y avait bien, outre la grande porte d'entrée, cinq portes de service, mais pas une seule fenêtre. C'était comme un vase clos. L'air en était théoriquement renouvelé par un ventilateur si bruyant qu'on évitait de le mettre en marche. Autour de longues tables étroites, éclairées le soir de place en place par des lampes électriques individuelles, les lecteurs s'asseyaient sur des chaises cannées dont la solidité était souvent douteuse.

Au centre, vis-à-vis de l'entrée, un bureau surélevé était réservé au bibliothécaire de service pour la surveillance de la salle, tandis qu'aux deux extrémités, au nord, du côté de la rue Restout, et au sud, du côté de la rue Thiers, se trouvaient les chaires où se tenaient les bibliothécaires, MM. Pinchon et Aubé, quand ils ne présidaient pas la séance. Leur âge nous étonnerait aujourd'hui. Il est vrai qu'à cette époque les traitements étaient peu élevés et les retraites en conséquence, aussi avait-on souvent égard aux vieux employés qui pouvaient rendre encore quelques services. A vrai dire M. Labrosse ne demandait guère autre chose à ceux-ci que de veiller au bon ordre de la salle de lecture et de répondre aux demandes verbales de renseignements des lecteurs.

Robert Pinchon avait 73 ans et Raoul Aubé 74, étant nés

tous deux à Rouen, l'un le 13 juillet 1846 et l'autre le 18 septembre 1845. Tous deux étaient de petite taille, plus grands cependant que M. Labrosse. Ils avaient le poil grisonnant, si ce n'est blanc, mais assez dissemblables pour le reste.

ROBERT PINCHON

Pinchon avait les traits sévères, la barbe courte et en pointe, surmontée de fortes moustaches, le regard sombre, l'aspect rébarbatif, souvent même bourru. Il faisait indéfiniment les cent pas sur le parquet ciré, chaussé dans de chaudes pantoufles feutrées, les mains croisées derrière le dos. Absorbé probablement dans ses souvenirs et marmonnant de temps à autre, il semblait poursuivre un monologue intérieur. En principe il surveillait les lecteurs à qui il se donnait ainsi en spectacle.

Dans l'exercice de leurs fonctions, ils étaient tous deux coiffés d'une toque de soie noire, comme en portaient à l'époque beaucoup de vieillards plus ou moins chauves, lorsqu'ils redoutaient la température d'un appartement insuffisamment chauffé, ce qui était souvent le cas à la Bibliothèque.

Mais pour Pinchon, la toque c'était beaucoup plus que cela ! C'était l'évocation de tout un passé qu'il revivait avec bonheur, c'était le sobriquet qu'on lui avait donné dans sa folle jeunesse lors des parties de canotage qu'il faisait sur la Seine, entre Asnières et Maisons-Laffitte, avec Guy de Maupassant, qui répondait alors au surnom de « Prunier », et leurs camarades Léon Fontaine dit « Petit Bleu », Joinville dit « N'a qu'un œil » et « Tomawak » dont la chronique a oublié le vrai nom.

L'amitié de Pinchon et de Maupassant remontait au jour où, Guy renvoyé de l'institution ecclésiastique d'Yvetot, ils se rencontrèrent au Lycée de Rouen. Pinchon y poursuivait, avec quelques succès, ses études classiques dans la même classe que Louis Le Poittevin, cousin germain de Maupassant.

Les deux amis se retrouvèrent quelques années plus tard à Paris, où Pinchon, après avoir suivi les cours de l'École des Beaux-Arts de Rouen, s'essaya d'abord dans la sculpture chez un éditeur de bronze d'art, puis commença d'écrire pour le théâtre.

Ses goûts artistiques il les tenait sans doute de sa famille maternelle, les Richter, originaires de Bohême, qui venus à Rouen sous le Premier Empire, y introduisirent la gravure sur verre, tandis qu'il avait hérité son goût pour les lettres de son père Adolphe Pinchon, pur Normand, né à Longueville-sur-Scie, professeur agrégé de cinquième au Collège d'Amiens puis au Lycée de

Rouen. Le père et le fils écrivirent en collaboration plusieurs pièces.

Ce fut d'abord une *Jeanne d'Arc*, drame en quatre actes et six tableaux, en vers. Robert Pinchon la présenta à Hilarion Ballande, fondateur des matinées dramatiques, qui montait alors des œuvres inédites de jeunes auteurs. Sans satisfaire tout à fait cet homme de théâtre la pièce lui inspira cependant assez de confiance pour qu'il les chargeât d'écrire pour le jubilé qu'il organisait, à l'occasion du deuxième centenaire de la mort de Molière, un drame en quatre actes et six tableaux, la *Mort de Molière*, dont la représentation eut lieu le 15 mai 1873 dans la salle de l'ancien Théâtre-Italien.

La même année Adolphe Pinchon mourut subitement, en pleine classe. Il laissait à son fils le soin de terminer les quelques œuvres dramatiques qu'ils avaient conçues en collaboration.

En ce qui concerne le drame de *Jeanne d'Arc*, Robert Pinchon a dû le refondre entièrement. « Nous étions tombés, écrit-il, dans une erreur partagée par plusieurs auteurs qui ont traité le même sujet, en introduisant dans l'action le personnage d'Agnès Sorel. Il y a une antithèse tentante entre la pure figure de la Pucelle et celle de la séduisante maîtresse de Charles VII. Faut-il y sacrifier la vérité historique, puisque Charles ne connut Agnès que quelques années après la mort de Jeanne d'Arc ? Je ne le pense pas aujourd'hui et j'ai supprimé le rôle d'Agnès Sorel. » C'est ainsi qu'il s'explique dans les « Notes » à la suite du texte de sa *Jeanne d'Arc*, publiée à Rouen en mai 1893, sous sa seule signature, mais dédiée à la mémoire de son père son « collaborateur pour une partie de cette pièce ». Elle fut présentée à Rouen, au Lycée de jeunes filles, lors d'une distribution des prix, probablement cette année-là.

Mais pendant son long séjour à Paris Pinchon avait un autre collaborateur : son ami Maupassant. Il ne s'était plus agi alors de mettre en scène Jeanne d'Arc, ni même Molière, mais d'écrire et de monter une farce fort leste, intitulée *A la Feuille de Rose, Maison Turque*.

Ils imaginèrent une « Maison Tellier » où, par méprise, deux jeunes mariés pénètrent, croyant entrer dans un hôtel. Le personnel de l'établissement occupe, bien entendu, une place importante dans la pièce, mais moins que les personnages épisodiques qui se succèdent, un peu comme il est d'usage dans les revues. « Il n'y avait point de femmes dans la troupe d'amateurs, écrit René Dumesnil⁽¹⁾ : les quatre rôles féminins étaient tenus par des

(1) René DUMESNIL : *Guy de Maupassant*, Paris, Colin, 1933.

hommes, et Maupassant lui-même incarnait une des filles de joie, tandis que « Petit Bleu » figurait l'innocente jeune mariée. Octave Mirbeau faisait le mari, Maurice Leloir le garçon, « Na qu'un œil » le tenancier, et enfin Pinchon s'était chargé des rôles épisodiques. Grimé en perfection, changeant d'accent avec une merveilleuse aisance, haussant ou rapetissant sa taille, il était successivement un vidangeur, un bossu frénétique et exigeant, un capitaine retraité, un jeune homme, un sapeur, un Marseillais et un Anglais. Il fut d'une prodigieuse drôlerie. Trente ans plus tard, le souvenir du monologue du bossu et les tirades du Marseillais secouaient encore d'un rire inextinguible les spectateurs de cette farce. »

Elle fut jouée à deux reprises, en 1875 et 1877, dans les ateliers des peintres Maurice Leloir et Becker, devant un parterre de choix puisque Flaubert y voisinait avec Edmond de Goncourt, Zola, Tourguenev, Paul Alexis, Léon Hennique, Huysmans et Edmond Laporte. On dit même que Flaubert eut toutes les peines du monde à empêcher la princesse Mathilde — à qui on en avait inconsidérément parlé — d'y venir, même masquée, comme le furent, à la seconde représentation, deux autres spectatrices.

René Dumesnil, qui a eu le manuscrit sous les yeux, doutait que jamais pût être imprimée une farce aussi osée. Elle devait l'être cependant en 1945, à Paris, sans nom d'éditeur, et tirée à 225 exemplaires numérotés, dont vingt sur papier Ingres, de couleur rose, au prix de 15.000 francs d'alors⁽¹⁾. Mais que sont devenus le manuscrit et la copie que Pinchon en avait conservée ? On perd aujourd'hui la trace de l'un et de l'autre.

Nous retrouvons encore Pinchon dans une des plus jolies nouvelles de Maupassant, et aussi des plus lestes, dont l'action se situe à la même époque. Il s'agit de *Mouche*, *Souvenirs d'un canotier*, qui fut publiée seulement en 1890 dans l'*Echo de Paris* puis dans le recueil de nouvelles qui porte le titre de la première d'entre elles, *l'Inutile Beauté*. Maupassant y conte les fameuses parties de canotage avec « une petite créature fluette, vive, sautillante, blagueuse et pleine de drôlerie ». Elle faisait la joie de l'équipage, les cinq garçons dont j'ai rappelé les noms et surnoms. L'un d'eux, écrit Maupassant, était « spirituel et paresseux, surnommé « La Toque », le seul qui ne touchait jamais une rame, sous prétexte qu'il ferait chavirer le bateau ».

C'est à cette petite phrase de Maupassant et à son surnom de « La Tocque » que Pinchon devra de survivre dans la mémoire des amis des lettres !...

(1) Hector TALVART et Joseph PLACE : *Bibliographie des auteurs modernes de langue française (1801-1956)*, Paris, 1956.

La *Mort de Molière*, la *Maison Turque*, puis tardivement sa *Jeanne d'Arc* connurent les feux de la rampe, comme aussi son *Richard sans peur*, comédie en deux actes, en vers, qui fut jouée à notre Théâtre-Français de Rouen, puis au Casino Marie-Christine du Havre. Mais, moins favorisés, deux drames, *Suzanne Dumanoir* et *Fuchs*, et trois comédies, *Jacques Gautier*, *l'Amour chasseur* et *Un Orage*, le tout en vers, ne furent jamais représentés. Aussi Pinchon prit-il le parti de les publier, ainsi que son *Richard sans peur*, en 1894, sous le titre modeste de *Théâtre*, en un petit volume dédié à la mémoire de son ami Guy de Maupassant. Dans les pages liminaires, intitulées « Souvenirs de théâtre », il évoque leur intimité et rappelle que Maupassant, après avoir débuté par des poésies, écrivit plusieurs pièces de théâtre, dont une seule, *Histoire du Vieux Temps*, eût du succès, avant qu'il ne trouvât sa vraie voie dans le roman et la nouvelle. Ce fut même grâce aux relations que Pinchon avait conservées avec Ballande que celui-ci fit représenter pour la première fois cette délicieuse comédie en un acte et en vers, qui, depuis, fait partie du répertoire de la Comédie-Française.

Robert Pinchon revint à Rouen en 1880. Il avait 34 ans. Il fut accueilli comme sous-bibliothécaire à la Bibliothèque municipale par le conservateur qui était, depuis l'année précédente, un vieil homme de lettres rouennais, collaborateur régulier au *Journal de Rouen*, au *Magasin pittoresque* et à plusieurs autres périodiques, qui s'était surnommé lui-même le *Père la Bêche*.

Pinchon fut promu bibliothécaire-adjoint en 1899. Mais sa carrière de bibliothécaire se doubla, comme celle d'Eugène Noël, d'une carrière de journaliste. Dès son retour au pays il collabora au *Nouvelliste de Rouen* que dirigeait Charles Lapierre, l'ami de Flaubert. Puis en 1881 il entra au *Journal de Rouen* en qualité de critique dramatique et musical.

« Semblable à Collé, écrit Henry Céard⁽¹⁾ à Collé, qui se consola de n'être pas joué en allant regarder les pièces des autres, il devint critique par amour du spectacle, aimant la comédie jusque dans les comédies de ses confrères, lesquels, plus heureux que lui, avaient fini par trouver des acteurs pour leurs rêves. »

« Passionné pour sa tâche, — écrit de son côté son confrère du *Journal de Rouen* Georges Dubosc — possédant une sérieuse connaissance du théâtre et de ses conditions, il avait rapidement

(1) *L'Événement*, 22 août 1896.

affirmé ses hautes qualités de jugement et d'impartialité. Ses comptes rendus étaient une reproduction parfaite de ce qui s'était déroulé pendant la soirée, vu et apprécié par un critique de bon sens. » (1).

Son goût pour le théâtre et aussi sa verte vieillesse lui permirent de poursuivre jusqu'à son dernier jour cette tâche du compte rendu écrit à l'issue de la représentation, le plus souvent la nuit.

Mais le principal titre de vanité, le seul même que revendiquât Robert Pinchon, c'était son intimité d'autre fois avec Guy de Maupassant. Quand il parlait de son ami son visage rayonnait.

Lui qui n'aimait guère les comités, les réunions officielles, qui redoutait et fuyait les cérémonies, fut le secrétaire empressé du Comité pour l'érection du monument à Maupassant, ce buste en bronze du sculpteur Raoul Verlet inauguré en 1900 dans le square Solférino, qui fut enlevé en 1941 par les Allemands et remplacé depuis par un buste en pierre dû au ciseau de Robert Busnel.

Tous les biographes de Maupassant, Lumbroso, Edouard Maynial, Zavie, Léon Deffoux, René Descharmes, René Dumesnil, Georges Dubosc, ont tous interrogé son vieux camarade, ravi de s'entretenir avec eux des années heureuses de leur jeunesse, mais qui évitait de parler de la maladie et de la mort de son ami.

Pour ma génération alors, déjà, en 1919, au lendemain de la Grande Guerre, cette époque des succès littéraires de Maupassant semblait lointaine et un peu oubliée. Si le nom de Pinchon jouissait d'une certaine notoriété, il la devait surtout au talent de son fils, le peintre paysagiste Robert-Antoine Pinchon, lauréat du Salon d'Automne à Paris en 1906, à l'âge de 20 ans, et qui allait bientôt atteindre l'apogée d'une très belle carrière, terminée trop tôt, hélas, en 1943 (2).

Robert Pinchon, par contre, poursuivit sa double carrière de bibliothécaire et de critique théâtral presque jusqu'à ses derniers jours. Il venait de prendre sa retraite lorsqu'il succomba, le 23 avril 1925, après une courte maladie, dans son domicile rouennais de la rue Armand-Carrel, près de la place d'Amiens, appelée depuis place du 39^e-Régiment-d'Infanterie. Il était dans sa 78^{me} année. Il avait vu se succéder trois conservateurs à la Bibliothèque : Eugène Noël, Henri Loriguet et Henri Labrosse.

(1) *Journal de Rouen*, 24 avril 1925.

(2) Robert-Antoine Pinchon fut élu en 1932 membre de l'Académie de Rouen. Il reste considéré comme l'un des meilleurs paysagistes de l'« Ecole de Rouen » pendant la première moitié du xx^e siècle.

RAOUL AUBÉ

L'autre bibliothécaire-adjoint, Raoul Aubé, l'aîné de moins d'un an de Robert Pinchon, relayait celui-ci dans la surveillance de la salle de lecture. De petite taille comme lui, mais l'aspect plus avenant, l'œil malicieux, le teint plus coloré, une fine moustache blanche soulignée d'une mouche, je le vois encore trotinant à pas pressés, souriant, gesticulant, minaudant, ou bien j'entends encore les éclats de sa voix pointue, alors qu'il se trémoussait à son bout de la salle, côté rue Thiers, au bord de sa chaire, en vive conversation avec quelque habitué de la maison.

Comme Pinchon, il avait passé la plus grande partie de sa vie à la Bibliothèque et dans les salles de rédaction. Rouennais il l'était plus encore que lui puisqu'il n'avait jamais quitté sa ville natale. Fils de merciers de la rue Ganterie, il fut d'abord destiné par sa famille au commerce, aussi n'avait-il pas poussé ses études au lycée jusqu'au baccalauréat, mais petit courtaud de boutique, il y avait suppléé, autant qu'il avait pu, par ses lectures. Entré à la Bibliothèque à 34 ans, en 1879, comme employé auxiliaire, il fut nommé sous-bibliothécaire en 1885, puis bibliothécaire-adjoint en 1899, la même année que son émule Robert Pinchon.

Tout ce qui avait trait à l'histoire de Rouen, de ses monuments, de ses habitants, l'intéressait au plus haut point, le passionnait. Il notait tout, épiloguait sur tout, présentait sa copie partout. C'est ainsi qu'il collabora à l'*Artiste Normand* dès sa fondation en 1874, puis au *Tam-Tam*, à *Rouen-Théâtre*, à la *Normandie historique, littéraire et artistique*, à *Normannia*, à *Notre Vieux Lycée*, à *l'Architecture et la Construction dans l'Ouest* et surtout au *Journal de Rouen*. Il y publia jusqu'à sa mort quantité d'articles, dont une chronique devenue bientôt hebdomadaire, sur les sujets de toutes sortes qu'il rattachait habilement à l'histoire locale ou à l'actualité. Il les présentait avec une verve sémillante qui nous paraît sans doute aujourd'hui un peu maniérée mais qui plaisait à l'époque, la « belle époque ». Buffon n'a-t-il pas écrit : « Le style est l'homme même ! »

Il fut, en 1886, un des fondateurs et le plus laborieux et dévoué des secrétaires de la *Société des Amis des Monuments Rouennais*, avant d'en devenir le président en 1909. Il rédigeait chaque année pour le Bulletin de la Société une chronique qui constitue un répertoire fort utile des grands et menus faits concernant l'archéologie de la ville et de la région suburbaine en évolution et transformations continues. Il y publia même en 1898

un « Projet d'inventaire artistique et monumental des rues de Rouen ». Ce n'est autre que l'embryon de ces dossiers que M. H. Labrosse a décidé depuis de constituer à la Bibliothèque sous le nom de « Casier archéologique de Rouen » et que notre collègue M. François Burckard, le très actif directeur des Archives de la Seine-Maritime, a entrepris de poursuivre à l'échelle du département.

Raoul Aubé fut également bien inspiré en concevant et établissant une *Bibliographie de la Presse rouennaise*, répertoire de tous les journaux et périodiques publiés à Rouen depuis 1762, où parut le premier d'entre eux, les *Annonces, Affiches et Avis divers de la Haute-Normandie*. L'Académie de Rouen a couronné en 1890 cet important et utile travail. Raoul Aubé le tint à jour consciencieusement, amoureux, veillant sur lui comme sur son enfant. Ne nourrissait-il pas l'espoir que l'Académie jetât à nouveau les yeux sur lui, mais, cette fois, pour lui ouvrir ses rangs. Pourquoi ne le fit-elle pas ?...

Si du moins il avait pu publier ce travail... Il essaya en vain d'y intéresser un de ses parents, riche industriel à Louviers, M. Breton-Duquesnay. En désespoir de cause il légua son manuscrit à la Bibliothèque de Rouen, où celui-ci avait vraiment sa place, comme toute bibliographie, et les lecteurs qui en connaissent l'existence le consultent avec profit.

Un autre travail de Raoul Aubé eut du moins l'honneur de l'impression, mais, hélas, pour la satisfaction qu'il en aurait ressentie, douze ans après la mort de son auteur. C'est la savante introduction qu'il avait rédigée pour un recueil de documents et pièces rares intéressant la Normandie que publia sous le titre de *Vieux Papiers Normands la Société Rouennaise de Bibliophiles*. Mais entre-temps la guerre de 1914-1918, qui avait imposé aux éditeurs des ajournements successifs, leur avait aussi commandé des restrictions. On ne publia donc que le résumé du long travail auquel le vieil érudit avait donné tous ses soins, mais ce résumé constitue cependant une étude très sérieuse et très documentée, la seule, ou presque, sur ce sujet.

On lui doit aussi un gros cahier intitulé *Notes sur le mobilier artistique de la Bibliothèque*. Il figure au Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque et il est précieux pour l'histoire de notre grand dépôt et l'inventaire descriptif de quelques-unes de ses richesses.

Très attaché à sa chère Bibliothèque, qu'il servait depuis plus de quarante ans, vieux célibataire, il habitait avec ses deux sœurs, l'une veuve sans enfants, l'autre vieille fille. La mort le prit subitement. Atteint d'une maladie de cœur que les premiers froids aggravaient, il venait de quitter sa maison de la rue de l'Épée,

derrière le jardin de l'Hôtel de Ville, pour prendre son service à la séance du soir qui commençait à huit heures, lorsqu'il s'affaissa en traversant la place de la Rougemare et il succomba sur le champ. C'était le 26 novembre 1921.

Je me souviens de ses obsèques trois jours plus tard, à l'abbatiale de Saint-Ouen. M. Labrosse commença son discours d'adieu par cette citation d'une allocution de Jaurès à la jeunesse, qui traduisait exactement notre pensée à tous : « Le temps nous avait dérobés à nous-mêmes parcelle à parcelle et tout à coup, c'est un gros bloc de notre vie que nous voyons loin de nous ». Il y a de cela tout près de cinquante ans. Combien d'autres gros blocs de ma vie n'ai-je pas vus depuis derrière moi ?

Et pourtant ces années passées à la Bibliothèque de Rouen me restent très présentes et bien sympathiques et j'ai pensé qu'il était utile de rappeler le souvenir d'Henri Labrosse, de Robert Pinchon et de Raoul Aubé, l'un Rouennais d'adoption et les autres Rouennais de naissance, mais tous trois Rouennais de cœur. Leurs noms méritent de rester inscrits dans l'histoire de la Ville de Rouen et de sa Bibliothèque.

Stendhal en Normandie

par M. Georges DETHAN

HENRI Beyle, dit Stendhal, avait lui-même fixé fort tard son rendez-vous avec la postérité : 1880, 1930, plus loin encore... Voilà plus de cent-vingt ans qu'il est mort, son renom et son influence s'accroissent chaque année et cependant il reste, dans notre pays même, pour une grande part de son œuvre, un méconnu. Ainsi je pense que vous aurez été quelque peu surpris par le titre proposé pour cette causerie : Stendhal en Normandie. Et pourtant j'espère vous prouver que la Normandie tient une place non négligeable dans l'œuvre du grand romancier.

Son exemple devrait nous montrer qu'il ne suffit pas, pour délimiter l'influence de notre province dans la littérature française, en particulier dans celle du XIX^e siècle, d'interroger les écrivains d'origine normande, si nombreux pourtant et si riches d'inspiration. Est-il besoin de vous rappeler que d'autres grands esprits venus d'horizons divers ont puisé une part notable de leur inspiration dans les paysages de Normandie : vous savez ce que la sensibilité d'un Michelet a gagné au contact des pays du bord de Seine (Michelet peut être considéré comme un des poètes de Rouen : c'est là qu'il a découvert la beauté de l'art gothique). Villequier, Jersey, Guernesey, ces noms normands marquent des étapes de la vie de Victor Hugo. Certaines pages des « Chouans » ont pour décor Alençon et sa région et l'on trouverait dans l'immense œuvre de Balzac d'autres références à la Normandie. Ce ne sont là que des exemples.

L'œuvre et la vie, chez tout écrivain, sont intimement mêlées. Rarement le sont-elles autant que chez Stendhal, qui n'a cessé de se raconter lui-même, depuis son *Journal* commencé en 1801 à l'âge de 18 ans et qu'il tint régulièrement pendant une quinzaine

d'années jusqu'à ses souvenirs d'enfance, composés au soir de sa vie sous le titre de *Vie de Henri Brulard*. Grâce au *Journal*, nous savons précisément quand la Normandie est entrée dans la vie de Henri Beyle. Je dis de Henri Beyle, son nom à l'Etat civil, et non de Stendhal, son pseudonyme d'écrivain adopté en 1817 pour signer un livre de voyage sur l'Italie.

En 1811, Henri Beyle est un dandy de 28 ans, auditeur au Conseil d'Etat grâce à la protection de ses parents Daru, qui mène à Paris une vie fort brillante : il a chevaux et voitures et entretient une actrice de l'Opéra-Bouffe. Assez désœuvré, il a l'idée, lorsque vient la belle saison, d'entreprendre avec ses amis grenoblois Faure et Crozet, un petit voyage vers Rouen et Le Havre pour voir l'océan. Mais laissons-lui la parole !

« Nous sommes partis ponctuellement à l'heure indiquée (4 heures du matin, le 29 avril), nous avons voyagé avec une rapidité digne de la civilisation la plus avancée. Il y a 63 milles de Paris à Rouen, et nous y sommes arrivées à 4 heures (de l'après-midi)... En général, c'est un exécrationnel trou, inférieur même à Grenoble ; tout ce qu'il y a de plus contraire au grandiose. Nous avons vu la maison où Corneille est né le 9 juin 1606, rue de la Pie ». (1)

« 30 avril 1811 (Le Havre). J'ai revu la mer, l'odeur du goudron m'a rappelé vivement Marseille et Mélanie. Est-il donc tout à fait impossible que je redevienne jamais amoureux ? Les habitants des côtes doivent avoir l'esprit moins étroit que les habitants de l'intérieur. La mer qui renferme l'idée de l'infini est sous leurs yeux, ils parlent sans cesse des dangers qu'elle fait naître, du courage avec lequel on les surmonte et des fortunes rapides qu'on fait par le commerce maritime. La conversation du matelot fatigué et rentré au port est moins bête que celle du notaire de Bourges ».

Cette idée reviendra souvent sous la plume de Stendhal et à propos précisément du caractère normand. C'est une des notations les plus originales de ce voyage. En réalité, elle appartient à la pensée romantique.

Nous savons par les journaux des deux compagnons de Beyle (car chacun a tenu son itinéraire et l'a enrichi de considérations curieusement similaires) qu'au soir de ce 30 avril 1811 après avoir « fait marché avec un hôtelier » pour passer le lendemain une journée en mer, les trois voyageurs se sont procuré l'*Atala* et le *René* de Chateaubriand. Résultat : le lendemain, les pensées les plus élevées et les plus romanesques les accompagnent en mer, surtout lorsque la présence de nuages menaçants a pu leur faire à la fois craindre et souhaiter une tempête. Crozet s'imagine déjà,

tel René, « quittant la patrie pour aller en Amérique », tandis que Beyle conçoit de « grandes idées d'immensité ». Mais le ressac les ramène à la prose. Tous trois successivement sont malades et reviennent au Havre secoués de nausées et en assez piteux état.

Le 2 mai, c'est le retour vers Rouen, avec le même horaire qu'au départ de Paris : « Quitté Le Havre à 4 heures du matin ». La bonne humeur est revenue, les trois compagnons s'enchantent du paysage de la vallée de la Seine et Rouen leur apparaît plus séduisant qu'à l'aller : « Rouen est placé comme dans une moitié de nid formé par les coteaux qui l'entourent et qui, malheureusement, ne sont point boisés. Le diamètre du nid est formé par la Seine ; en face de Rouen, la Seine fait une sorte de croissant dans son cours, elle coule aux pieds de coteaux qui suivent la même direction et le terrain qu'elle enferme est une belle plaine semée de bois, de prairies, de terres labourables. Les boulevards de Rouen sont comparables à ceux de Paris, mais ne sont pas cependant bordés de maisons aussi belles. Nous en avons fait le tour en revenant du clocher, nous avons passé devant un verger où des vaches à tétines énormes paissaient une herbe bien verte et bien épaisse ; le tout appartenait à l'hôpital ».

Ces notations sont de quelqu'un qui sait voir et ne s'en laisse pas conter : le style de M. l'Auditeur au Conseil d'État est assez sec et plus inspiré par le Code Civil que par Chateaubriand. Le métier d'écrivain est neuf pour lui, comme celui de « touriste » (un mot anglais qu'il traduira et répandra plus tard en France). Dans le récit du voyage normand de 1811, l'on peut surprendre l'éveil de cette double vocation ; la seconde ne sera pas moins forte que la première et pendant des années Stendhal vagabondera à la recherche de beaux paysages et d'âmes sensibles.

« Est-il donc tout à fait impossible que je redevienne jamais amoureux ? » se demande-t-il au Havre, où « l'odeur du goudron » lui avait rappelé Marseille et sa passade avec Mélanie Guilbert. L'excursion vers l'océan précède de peu dans son *Journal* l'« histoire de la bataille du 31 mai 1811 », c'est-à-dire de ses aveux timides à sa cousine, la comtesse Pierre Daru. La scène eut lieu à Bècheville, la propriété des Daru, près de Meulan sur la route de Normandie, et cet amour de tête, s'il enrichit de fines remarques d'introspection le journal du futur auteur de *De l'Amour*, resta platonique et sans espoir. Nous savons maintenant de façon sûre grâce à M. André Doyon et bien qu'il n'en soit pas question dans le *Journal*, qu'une des scènes finales eut lieu, en juin 1812, à Dieppe, où Henri Beyle avait accompagné sa cousine, elle-même escortée de sa mère. Peu après, il devait partir pour la

campagne de Russie, et lorsqu'il en revint, en février 1813, il constatait : « Madame (Daru) m'a paru encore plus manquer d'âme et d'esprit qu'à Dieppe... C'est une passion bien morte ». Au moins, lors de cette seconde et brève excursion jusqu'au rivage normand, avait-il eu l'occasion d'observer (preuve qu'il n'était guère amoureux) la grâce des paysannes cauchoises. Il s'en souviendra quelques années plus tard, lorsque dans *Rome, Naples et Florence en 1817* il déclarera que, pour « la charpente de la tête », « les femmes du pays de Caux et les Arlésiennes se rapprochent des belles formes de l'Italie ». Ainsi la Normandie n'était pas tout à fait absente de la première œuvre signée Stendhal.

Elle mit longtemps à reparaître. Pendant la Restauration, Stendhal vit à Milan, puis à Paris, et s'il s'échappe de la capitale c'est pour l'Italie, dont il est passionné. Il lui est arrivé pourtant de retourner en Normandie pour de brefs séjours chez les beaux-parents de son ami Adolphe de Marest, les Sartoris, retirés à Honfleur après avoir été négociants au Havre. Il est certain que Stendhal passa dans cette dernière ville en juin 1826 et au début de juillet 1830 : « Nous avons trois averses par jour », ainsi décrivait-il alors son été normand.

Il est déjà le romancier d'*Armance* et du *Rouge et le Noir* paru précisément en 1830. La même année, il est nommé consul en Italie, à Trieste d'abord, puis à Civitavecchia. Dans ce petit port des États du pape, l'ennui ne tarde pas à l'assaillir et pour le combattre, l'écrivain se remet au travail. C'est surtout Paris qu'il regrette et qui lui inspire les *Souvenirs d'égotisme* et le décor principal de *Lucien Leuwen*, un roman qui restera inachevé et longtemps inédit. Mais dans cette œuvre, il ne renie pas son expérience provinciale : cette fois-ci, son Grenoble natal devient Nancy, théâtre du platonique amour de Lucien pour la belle et touchante Madame du Chasteller. Enfin pendant une cinquantaine de pages, dans la seconde partie du roman, le héros est transporté en Normandie, à Caen.

Pourquoi Caen, que Stendhal n'avait probablement jamais vue et sur laquelle il n'a même pas cherché à s'informer ? Les rares précisions qu'il donne me paraissent de pure invention : y eut-il jamais à Caen une « rue des Carmes », une « rue des Clercs », un « cours Napoléon » ? C'est possible, mais une « église Sainte-Gudule », j'en doute fort.

En réalité, en parlant de Caen, Stendhal, fidèle à son système de transposition, pensait à une autre ville, qu'il connaissait :

Le Havre. Une note sur le manuscrit semble bien le prouver : « Leuwen, écrit Stendhal, était arrivé à Caen ou Le Havre le 16 au matin... Sa première dépêche télégraphique, poursuit-il, oubliant sa fiction, (est) partie *du Havre* le 16 à 2 heures, etc. » La description reste d'ailleurs peu précise (2), mais si le chapitre n'apporte rien à la connaissance du paysage normand, son intérêt est autre : il témoigne d'une science (ou d'une prescience) remarquable de l'opinion politique d'une région riche et évoluée, commerçante et libérale, opinion dont Stendhal avait peut-être recueilli l'écho chez ses amis Sartoris.

Rappelons-en rapidement les données. Lucien Leuwen, jeune maître des requêtes, est envoyé à Caen par le ministre de l'Intérieur pour y préparer une toute proche élection à la députation. A son arrivée, il découvre que le candidat officiel a toutes les chances d'être battu par celui de l'opposition libérale. Il s'efforce alors, mais trop tard, de barrer la route à ce dernier en proposant les voix dont dispose l'administration préfectorale à un représentant des conservateurs légitimistes susceptibles d'apporter l'appoint nécessaire à la formation d'une mince majorité. Son calcul échoue, non seulement par la mauvaise volonté d'un préfet flagorneur et maladroit, mais parce qu'il est impossible d'aller contre le vœu des propriétaires du département ; ceux-ci, hommes riches et évolués, maîtres des élections (alors censitaires), hostiles à la République, voudraient que le gouvernement de Louis-Philippe devienne plus libéral (en particulier atténue la censure de la presse) et surtout « n'humiliât pas la nation à l'égard des étrangers » (allusion au lâchage des révolutions de 1830, en particulier en Italie). Leur grand homme est un certain Mairobert, que Stendhal, lui-même fonctionnaire de la Monarchie de Juillet à qui il doit sa place de consul, décrit avec une bienveillance admirative : « Ce diable de M. Mairobert est le plus honnête homme du monde, riche, obligeant... C'est l'homme le plus généreux. Il a des procès, car enfin nous sommes en Normandie... Il les gagne, parce que c'est un homme d'un caractère ferme, mais tout le département sait qu'il n'y a pas deux ans il a rendu comme aumône à une veuve la somme qu'elle avait été condamnée à payer à la suite d'un procès injuste commencé par son mari. M. Mairobert a mieux de 60.000 livres (mettez francs) de rente... Il y a peut-être quarante fermiers dans le pays auxquels il double les bénéfices qu'ils font. C'est pour accoutumer, dit-il, les fermiers à tenir des livres comme les commerçants, chose sans laquelle, dit-il, il n'y a point d'agriculture. Le fermier prouve à M. Mairobert que ses enfants, sa femme et lui entretenus, il a gagné 500 francs cette année ; M. Mairobert lui remet une somme pareille de 500 francs, remboursable sans intérêts dans dix ans. A cent petits industriels

peut-être il donne la moitié ou le tiers de leurs bénéfices. Comme conseiller de préfecture provisoire, il a mené la préfecture et a tout fait en 1814 pendant la présence des étrangers. Il a tenu tête à un colonel insolent et l'a chassé de la préfecture le pistolet à la main. Enfin, c'est un homme complet ».

Quel peut être cet homme de progrès, qui sait si bien encourager le profit, ce patriote normand qui n'a point pactisé avec les Bourbons de la Restauration ? Le portrait est sans doute composite. L'allusion au rôle joué pendant l'occupation étrangère peut faire penser à Leprévost, dont Stendhal estimait l'œuvre d'archéologue et qui avait mené la préfecture de Rouen en 1814. Mais Leprévost avait profité sous la Monarchie de Juillet de la candidature officielle, étant l'ami personnel du préfet de l'Eure, Frédéric Passy. Un homme d'État normand d'une autre envergure avait eu un rôle important pendant les Cent Jours. Ancien révolutionnaire rallié à l'Empire, il était resté dans l'opposition sous la Restauration aussi bien qu'au temps du roi-citoyen. Je veux parler de Dupont de l'Eure dont la maison de campagne à Rouge-Périers était, selon M. Vidalenc, « le type de la résidence rurale d'un grand bourgeois ». Est-ce lui qui, sous le nom de Mairobert, était pour l'auteur de *Lucien Leuwen*, « le représentant de tous les petits propriétaires des quatre départements de la Normandie », lui auquel le ministre de l'Intérieur préférait, pour ne pas le voir à la Chambre, « un légitimiste fanatique ou adroit » ? Je ne puis l'affirmer, mais il est curieux de constater qu'à de certaines élections, réelles cette fois, le préfet Antoine Passy, pour mieux combattre Dupont de l'Eure, renonça au candidat officiel et député sortant, Trutat, en faveur d'un ancien légitimiste, d'ailleurs rallié à Louis-Philippe, Salvandy, selon la méthode préconisée par Lucien Leuwen et avec le même résultat négatif. Disons tout de suite que cette manœuvre n'a pu impressionner Stendhal, puisqu'elle eut lieu aux élections de juillet 1842 : *Lucien Leuwen* était écrit depuis 1834, et son auteur venait de mourir. Il s'était donc montré prophète, ou plutôt bon observateur d'une situation politique qui en huit ans n'avait pas changé.

Pourtant, nous avons pu le constater, son expérience de la Normandie était encore mince. Bientôt, profitant du long congé de trois ans qu'il doit à la bienveillance de son protecteur, le comte Molé, ministre des Affaires Étrangères, Stendhal aura à cœur de compléter sa connaissance de la province française. Il voudra effectuer dans les provinces du roi-citoyen (qu'il appelle tout bas « le plus fripon des *kings* ») l'enquête d'un voyageur curieux non seulement des monuments anciens mais de la vie

contemporaine, d'un amateur de petits faits vrais qui a des principes de critique et d'historien et de l'avenir dans l'esprit. Le voyage aura lieu en 1837, du moins pour les régions au nord de la Loire et le résultat sera un gros ouvrage, publié en juin 1838 sous le titre de *Mémoires d'un Touriste*, un livre qui porte un remarquable diagnostic sur la France d'il y a cent-vingt ans et qui est resté encore trop méconnu.

Qu'attend ce voyageur du voyage dans sa patrie ? Il va le dire dans une langue admirable par la sobriété comme par son pouvoir d'évocation et dans le léger désordre qui est celui même d'une pensée toute spontanée :

« J'aime les beaux paysages : ils font quelquefois sur mon âme le même effet qu'un archet bien manié sur un violon sonore ; ils créent des sensations folles ; ils augmentent ma joie et rendent le malheur plus supportable ».

Quant aux monuments : « Je crois que la France ne fournit guère à l'admiration du touriste que des milliers d'églises gothiques et quelques beaux restes d'architecture romaine dans le Midi. J'avoue que, dès mon enfance, j'ai été enthousiaste de la jolie église de Saint-Ouen, à Rouen (3).

« J'ai toujours partagé la France en ma pensée en sept ou huit grandes divisions... ». Voici celle du nord de la Loire : « Je distingue l'Alsace et la Lorraine, pays sincères où l'on a du sérieux dans les affections et un ardent patriotisme. Vient ensuite Paris et le vaste cercle d'égoïsme qui l'entoure dans tous les sens, à quarante lieues de distance... En continuant de s'avancer vers l'Ouest, on trouve... les Bretons, peuples du XIV^e siècle, dévoués à leur curé et ne comptant la vie pour rien dès qu'il s'agit de venger Dieu. Plus au Nord paraît le peuple de Normandie, gens fins, rusés, ne faisant jamais de réponse directe à la question qu'on leur adresse. Cette division, si elle n'est pas la plus spirituelle de France, me semble de bien loin *la plus civilisée*. De Saint-Malo à Avranches, Caen et Cherbourg, ce pays est aussi celui de France qui est le plus orné d'arbres et qui a les plus jolies collines. Le paysage serait tout à fait digne d'admiration, s'il avait de grandes montagnes ou du moins des arbres séculaires ; mais, en revanche, *il a la mer*, dont la vue jette tant de sérieux dans l'âme ; la mer, par ses hasards, guérit le bourgeois des petites villes d'une bonne moitié de ses petites gens ».

Ces lignes résument bien l'idée générale qu'a Stendhal de notre province, « la Normandie civilisée », prospère, progressiste (4). Idée qui préexistait à son voyage et dont nous avons déjà découvert la trace dans *Lucien Leuwen*. Il est allé la vérifier sur place et si cette vision directe n'a pas changé l'impression

dominante, elle l'a enrichie de nuances, est venue à bout de préjugés plus ou moins inconscients, dictés par des souvenirs d'une jeunesse aux opinions trop tranchées. Ainsi, nous nous souvenons des termes assez dédaigneux dans lesquels le jeune Beyle a parlé en 1811 de Rouen. L'impression de l'été 1837 est bien différente. Grâce aux leçons de l'ami Mérimée, Stendhal est à même maintenant de mieux apprécier la beauté du gothique. Les rues de Rouen qui lui avaient paru si méprisables lui font maintenant un « effet admirable » : il comprend que leurs vieilles maisons mettent remarquablement en valeur les monuments médiévaux de la ville qui, grâce à elles, paraissent « les capitaines des soldats qui les entourent ».

Je ne puis reprendre les descriptions admiratives que fait Stendhal de la cathédrale et surtout de Saint-Ouen qu'il estime « bien autrement beau ». Il est revenu dans la maison de la rue de la Pie et consacre un passage ému à Corneille, et même à Jeanne d'Arc dont il voudrait que « l'ignoble statue du XVIII^e siècle « fût remplacée par le chef-d'œuvre de la princesse Marie » (la fille de Louis-Philippe). Mais ce qui domine c'est le respect du gothique dont Rouen est considérée comme le musée et le sanctuaire. N'est-ce pas dans cette région que la nouvelle science archéologique a trouvé ses premiers lévites ? « Le seul pays de France où l'on s'occupe réellement d'antiquité, c'est la Normandie. Heureuse la province qui peut être étudiée par un savant réel, tel que M. Leprévost », avait-il déjà remarqué, de passage en Avignon. A Rouen, il s'en va discuter à la bibliothèque avec « deux antiquaires » et le nom d'Arcisse de Caumont se mêle dans la louange à celui d'un mystérieux Normand, M. N..., « un savant homme de sens, qui rêve cinq ou six heures par jour à l'archéologie et qui n'est point charlatan ». (5)

La description du Havre remplit une dizaine de pages coupées de réflexions sur les hôtels et leurs clients étrangers, britanniques, américains, espagnols, allemands, sur le commerce, les bateaux à vapeur et les institutions anglaises, ou sur les « dames du Havre » qui dédaignent de se rendre au théâtre. (« Elles trouvent *peuple* de venir au spectacle. Elles regardent Le Havre comme une colonie, comme un lieu d'exil où l'on fait sa fortune et qu'il faut ensuite quitter bien vite pour revenir prendre un appartement dans la rue du Faubourg-Poissonnière... On me raconte qu'au Havre le pouvoir est aux mains d'une coterie toute puissante et bien unie »).

Relevons aussi le joli passage qu'inspire à notre touriste une excursion à Honfleur : « J'aime les charmants coteaux couverts d'arbres qui bordent l'océan au couchant de Honfleur : je vais y passer la journée. C'est là, ou dans la forêt qui borde la Seine au midi, en remontant vers Rouen, que, dans dix ans d'ici,

lorsque les chemins de fer seront organisés, les gens riches de Paris auront leurs maisons de campagne. Tôt ou tard, ces messieurs entendront dire que la rive gauche de la Seine est bordée de vastes et nobles forêts. Quoi de plus simple que d'acheter deux arpents, ou vingt arpents, ou deux cents arpents de bois sur le coteau qui borne la Seine au midi, et d'y bâtir un ermitage ou un château ! On jouit de six lieues de forêt en tous sens et de l'air de la mer. Là, les hommes occupés trouveront une solitude et une campagne véritables à dix heures de Paris, car le bateau à vapeur de Rouen au Havre ne met que cinq heures et demie à faire le trajet ». (6)

Réflexion perspicace que suggère à Stendhal le souvenir des séjours passés à Honfleur même chez les Sartoris ou à Pennedepie, dans la propriété de Blosserville achetée par ses amis Mareste. Tout cela est vif, bien troussé, finement observé. Mais en somme pas très nouveau. La vraie révélation de ce voyage de 1837 fut pour Stendhal celle de la région, pour lui encore inconnue, d'Avranches, de Granville et de Coutances, par laquelle, venant de Dol et Pontorson, il entra dans notre province. Le charme opéra aussitôt et l'impression très vive que produisit alors sur son âme le paysage normand devait, nous le verrons, être durable.

« Je ne saurais assez louer la suite de collines charmantes couvertes d'arbres élancés et bien verts par lesquelles la Normandie s'annonce. La route serpente entre ces collines. On voit de temps à autre la mer et le mont Saint-Michel. Je ne connais rien de comparable en France. Aux yeux des personnes de quarante ans, fatiguées des émotions trop fortes, ce pays-ci doit être plus beau que l'Italie et que la Suisse. Ce sont les paysages de l'Albane comparés à ceux du Guaspre. Je ne connais de comparable que les collines des environs de Dezensano, sur la route de Brescia à Vérone. Elles ont plus de grandiose et sont moins jolies ».

Pour que Stendhal, dans une comparaison avec sa chère Italie, ne donne pas l'avantage à celle-ci, il faut qu'il ait été réellement conquis. Il consacra à cette région de Normandie des pages que j'aimerais pouvoir vous lire toutes, tant elles sont menées avec un verve, une alacrité qui trahissent le vrai plaisir de la découverte. Elles peuvent se résumer dans cette résolution de notre touriste, devenu enthousiaste :

« C'est à Avranches ou à Granville que je fixerais mon séjour, si jamais j'étais condamné à vivre en province dans les environs de Paris. A la première vue de la question, l'on serait tenté d'aller s'établir au Midi, vers Tours ou Angers, pour éviter la rigueur des hivers ; mais la différence du degré de civilisation est de plus de

conséquence que la différence de deux degrés de latitude. Il y a cent fois plus de petitesse provinciale et de curiosité tracassière sur ce que fait le voisin à Tours ou à Angers, qu'à Granville ou à Avranches. Il faut toujours en revenir à cet axiome : le voisinage de la mer détruit la petitesse. Tout homme qui a navigué en est plus ou moins exempt ; seulement, s'il est sot, il raconte des tempêtes, et s'il est homme d'esprit de Paris un peu affecté, il nie qu'il en existe ».

De ces pages, l'éditeur, de son propre mouvement, trouvant le volume trop gros, retrancha les descriptions d'Avranches et de Coutances. Il nous reste du moins celle de Granville, qui est fort pittoresque dans ses contrastes entre les « maisons noires, tristes » de la vieille ville, « la tristesse sombre » de la mer battant le cap qui marque « le bout du monde » (par-dessus le marché notre touriste y a croisé un enterrement) et l'animation du « joli faubourg » au pied du rocher, « tout contre le port », avec ses « nuées d'enfants jouant dans l'eau de la mer qui se retirait », ses jardins, ses petits ponts, son agréable promenade publique le long d'un frais ruisseau.

« Quand des chevaux viennent boire et prendre un bain dans ce fleuve de dix pieds de large, qui sépare la promenade des jardins particuliers, l'eau s'élève et inonde toutes les blanchisseuses qui savonnent sur ses bords. Alors grands éclats de rire et assauts de bons mots entre les servantes qui savonnent et les *grooms* en sabots ».

Voilà un preste croquis dont le romancier Stendhal saura se souvenir. Mais probablement ni le charme du paysage ni l'attrait exercé sur lui par une population active et ouverte n'auraient suffi à lui fournir l'idée et les éléments d'un roman, s'il n'avait eu l'occasion de « cristalliser » sur une figure féminine, une rencontre de hasard qui devait devenir la dernière et la plus mystérieuse de ses héroïnes.

Écoutons le « touriste » nous parler de celle qui fut sa compagne de voyage entre Dol et Granville : « Depuis Dol, je voyageais seul, dans le coupé de la diligence, avec une paysanne de quarante ans extrêmement belle. Cette dame a des traits romains, des manières fort distinguées, et ce qui me surprend au possible, je trouve dans ses façons une aisance et un naturel auxquels beaucoup de nos grandes dames pourraient porter envie. Elle n'a pas du tout l'air d'une actrice imitant bien mademoiselle Mars. De temps en temps, cette noble paysanne tirait de son petit panier une *Imitation de Jésus-Christ* fort bien reliée en noir, et lisait pendant quelques minutes... Cette paysanne de quarante ans est sans contredit la femme la plus distinguée que j'aie ren-

contrée dans mon voyage, et, pour la beauté, elle vient, ce me semble, immédiatement après l'adorable carliste qui s'embarqua sur le bateau à vapeur de la Loire avec un chapeau vert... J'ai eu cette aimable compagne de voyage jusqu'à Granville. Comme la diligence s'arrêtait une heure à Avranches, je l'ai engagée à monter avec moi sur le petit promontoire où existait autrefois la cathédrale du savant Huet, cet évêque homme d'esprit qui a écrit sur les romans. De là nous aurions une vue magnifique de tout le pays. Je lui offrais mon bras sans songer à mal. — Y pensez-vous, monsieur, une paysanne ? Ce mot a été dit avec une intonation si pure, si peu affectée, et qui m'a touché si vivement, que j'ai bien répondu... »

Plus tard, sa compagne de voyage trouve l'occasion de donner au « touriste » « tous les détails de l'état de sabotier ». Enfin « en arrivant au long faubourg de Granville, un tonneau de bière qui était sur le devant de la diligence est tombé, et ma compagne de voyage s'est en quelque sorte éclipsée ; j'ai respecté son incognito, si c'en est un ».

Eh bien je m'imagine (et non sans bonnes raisons) que cette « noble paysanne » a été (avec une jeune légitimiste au chapeau vert rencontrée à Nantes sur le bateau à vapeur) l'un des modèles de *Lamiel*, ce dernier roman que Stendhal composa sans pouvoir l'achever en 1839-40. Le cadre en est l'Avranchin dont l'écrivain avait ravivé récemment la mémoire en refaisant en octobre-novembre 1838 le trajet Pontorson-Avranches-Coutances-Caen-Le Havre-Rouen qui avait été celui de son « touriste ». Dans son exil de Civitavecchia, il voulut évoquer le frais souvenir de la Normandie. La page, plusieurs fois reprise, qui ouvre *Lamiel*, témoigne de la persistance de son enchantement : « Je trouve que nous sommes injustes envers les paysages de cette belle Normandie où chacun de nous peut aller coucher ce soir. On vante la Suisse, mais il faut acheter ses montagnes par trois jours d'ennui, les vexations des douaniers et les passeports chargés de visas. Tandis qu'à peine en Normandie le regard fatigué des symétries de Paris et de ses murs blancs est accueilli par un océan de verdure ; les tristes plaines grises restent du côté de Paris, la route pénètre dans une suite de belles vallées et de hautes collines, leurs sommets chargés de noires forêts se dessinent hardiment sur le ciel et bornent l'horizon. S'avance-t-on plus avant ? On entrevoit à droite entre les arbres la mer, la mer sans laquelle aucun paysage ne peut se dire parfaitement beau. Si l'œil satisfait des lointains cherche les détails, il remarque au bord de tous les champs avoisinant la route des digues en terre de quatre ou cinq pieds de hauteur et

une foule de jeunes ormeaux couronnant ces digues. C'est surtout vers Avranches, l'une des plus jolies villes de la province, que ces enceintes de grands arbres se multiplient. De la maison à l'air cosu que l'on aperçoit vers le centre de l'héritage, le propriétaire peut se croire dans un éclairci de quelque belle forêt, et s'il monte au second étage de sa maison, entre les sommets touffus des arbres, le propriétaire aperçoit l'océan et ce rocher pittoresque taillé en triangle, le Mont-Saint-Michel, qui, quoique prison, ne donne pas d'idées tristes. A mes yeux, un tel paysage est bien voisin du beau parfait... »

Mais qui est *Lamiel* ? « Je l'ai vue dans le bateau à vapeur de Honfleur au Havre », écrivait Stendhal, mêlant ses souvenirs de Nantes à ceux d'Avranches : « sa tête est la perfection de la beauté normande : front superbe et élevé, cheveux d'un blond cendré, un petit nez admirable et parfait, yeux bleus pas assez grands, menton maigre, mais un peu trop long... » Car ce nom, bizarre je vous l'accorde, désigne une jeune fille. *Lamiel* est, dans l'œuvre de Stendhal, le pendant féminin de Julien Sorel : un être instable, dévoré d'ambition et affamé de plaisirs, mais en même temps un esprit libre et élevé sachant passer outre la vulgarité et la sottise de son temps et convaincu de la nécessité de l'hypocrisie sociale.

La scène est donc en Normandie, dans un petit village entre Avranches et Mortain, Carville, où l'enfant puis la jeune fille *Lamiel* vit chez ses parents adoptifs, entourée de rustres grossiers, au milieu desquels le curé et l'instituteur ne se distinguent que par leur sottise prétention. Remarquée pour sa grâce par la châtelaine, *Lamiel* devient sa lectrice, s'attache à son monde d'élégance et de vanité et bientôt à son fils, le jeune Fédor de Miossens, qui devient son amant et l'emmène au Havre, à Rouen, puis à Paris. Mais les bonnes manières de Fédor l'ennuient autant que la monotonie de la vie campagnarde ou la brutalité des amours villageoises. Le roman s'achève brusquement au moment où *Lamiel*, ayant abandonné son amant, se lance dans un milieu parisien interlope (l'intention de l'auteur était de lui faire aimer l'assassin Lacenaire).

Oublions cette fin, qui n'a d'ailleurs jamais été écrite. Le résumé bien sec que je viens de vous faire ne vous rappelle-t-il pas dans ses traits essentiels une autre histoire, due à la plume d'un illustre normand, *Madame Bovary* ? De Carville à Yonville, de l'abbé Du Saillard au curé Bournisien, de Fédor à Rodolphe, de *Lamiel* à Emma, la différence n'est pas si grande que nous ne reconnaissons des lieux voisins, des êtres marqués par de semblables conditions de vie, l'appartenance à une même époque, au même milieu, à la même terre. Comme *Lamiel*, *Madame Bovary*

est un réquisitoire contre une société niaise et hypocrite, contre la médiocrité satisfaite de la province, la sottise des préjugés et des illusions romanesques. Leurs auteurs, si dissemblables fussent-ils, avaient en commun un sens critique exacerbé, la haine des platitudes et de la vulgarité, un don d'observation sans pitié mais non sans tendresse, une philosophie de l'homme assez pessimiste. Tout les a séparés : l'un meurt alors que l'autre est encore un jeune homme. *Lamiel* ne sera publié que quarante-sept ans après la mort de Stendhal, six ans après celle de Flaubert. Celui-ci n'a cité qu'une fois dans sa vaste correspondance (et pour le critiquer) le nom de l'auteur du *Rouge et le Noir* (7), dont l'œuvre n'eut, semble-t-il, aucune influence sur la sienne.

Un pont fragile toutefois peut être jeté entre la première œuvre de l'un et la dernière de l'autre. Au temps où il préparait les *Mémoires d'un Touriste*, Stendhal s'était remis à la lecture de la *Gazette des Tribunaux* pour y découvrir des anecdotes significatives, des « faits divers » révélateurs. L'adolescent Flaubert avait la même curiosité. En octobre 1837 tous deux tombèrent en arrêt devant un article intitulé : *Une moderne Brinvilliers*, l'histoire d'une femme, Mme Thabourin, qui, délaissée par son amant, s'empoisonne après avoir fait disparaître son mari. Il est possible que Stendhal ait pensé à Mme Thabourin meurtrière par amour quand il voulut faire de *Lamiel* la complice de Lacenaire ; on ne peut en tous cas douter que ce récit ait inspiré à Flaubert une de ses nouvelles de jeunesse, *Passion et Vérité*, que les critiques s'accordent pour reconnaître comme une source directe, une première ébauche de *Madame Bovary*.

Lien ténu, j'en conviens. Il en était un autre beaucoup plus fort et qu'on ne s'était pas avisé jusqu'à présent de découvrir. Ce lien entre les deux grands romanciers, j'espère vous l'avoir fait sentir. C'est un attachement commun pour le pays des « belles vallées » et de l'océan, au peuple actif et prospère, à la tête de la civilisation française, pour le pays que Stendhal avait lentement appris à connaître et à estimer, celui que Flaubert n'a jamais cessé d'aimer la Normandie.

NOTES

- (1) Il faut dire qu'Henri Beyle, passionné de théâtre, avait un culte pour Corneille, le plus « noble », le plus « sublime » des poètes français : « Corneille parle à l'âme », écrivait-il dans son *Journal* de jeune homme (1804, p. 499).
- (2) Sauf peut-être le détail suivant : le musée contient « une collection d'antiquités romaines trouvées à Lillebonne », assurément plus proche du Havre que de Caen.
- (3) C'est le pseudo « marchand de fers » (porte-parole de l'auteur) qui parle. Nous savons que Stendhal n'a découvert Rouen qu'à 28 ans et qu'il n'admirait guère alors l'art gothique, auquel l'initia par la suite son ami Mérimée.
- (4) Autre part il parle de « la finesse » de ses habitants, les rapprochant de ceux de son pays natal le Dauphiné, où « l'unique affaire au monde est d'amasser une fortune ».
- (5) S'agirait-il d'Ulrich Guttinger, ainsi que me le suggère Mlle Elisabeth Chirol ?
- (6) Donc le chemin de fer de Paris à Rouen ne mettait que 4 heures et demie. Comparez avec les douze heures du trajet en diligence de 1811 !
- (7) Pourtant son ami Edmond About lui écrivait en 1857 : « On vient m'apprendre que Mme Bovary est déférée aux tribunaux... Que diraient Beyle et Balzac s'ils étaient de ce monde ? »

Le Procès de Réhabilitation de Jeanne d'Arc

par M^e Gabriel OLIVIER

Avocat à la Cour de Paris

DEPUIS le jour où, le cœur de Jeanne ayant refusé de se consumer, une voix s'écria : « Nous avons brûlé une sainte », bien des signes sont venus ajouter encore à la mauvaise conscience des juges d'iniquité.

Pourtant la sentence demeure avec cette force redoutable que lui confère l'autorité de la chose jugée. Et de la chose jugée par qui ? Par des évêques, des abbés, l'Inquisition, et la Sorbonne toute entière en ses quatre facultés.

Que pouvoir contre cela ? Qui oserait aller contre ? Qui s'élever contre de telles puissances ?

Or, voici qu'à pas lents la force, comme il arrive, s'en vient au secours de la justice.

Dix-huit ans après le supplice du Vieux-Marché⁽¹⁾, celui qui ne fut, naguère, que le misérable et indolent roi de Bourges fait son entrée solennelle à Rouen⁽²⁾.

Après trente ans d'occupation ce n'est, certes, là que le commencement de ce qu'on nommera « le recouvrement de la Normandie ». Parmi tant d'autres villes, Caen et Cherbourg, entre autres, demeurent au pouvoir de l'ennemi.

N'importe ! Sans plus attendre les cloches s'ébranlent, en signe d'allégresse, dans le royaume de France. Et l'un des tout premiers soins du souverain est de remettre en cause le procès de celle qui, lors de l'entrevue secrète de Chinon, l'avait assuré d'une légitimité dont ce fils d'Isabeau de Bavière avait tant de raisons de douter ; de celle qui, ensuite, au terme d'une chevauchée héroïque, avait fait de lui « l'oint du Seigneur » par le sacre de Reims.

Le seul amour de la justice inspire-t-il Charles VII ? Il serait téméraire de le prétendre car il y va de son honneur, et de sa couronne même, que cette justice soit rendue à la libératrice de la Patrie.

Qu'en effet Jeanne fût inspirée : dès lors ses droits au trône ne sauraient être contestés. Qu'au contraire elle fût hérétique : que valent, dès lors, les assurances qu'elle donna au roi sur sa filiation ? Dans ce cas Henri VI pourra continuer de prétendre au royaume des lys.

Tel est l'enjeu du nouveau procès que le roi se propose d'ouvrir.

A M^e Guillaume Bouillé, docteur en théologie, dont sa confiance a fait un membre de son Conseil, il ordonne donc de s'enquérir « bien et diligemment » et de « rechercher la vérité dudit procès, et comment il a été déduit et procédé ». (3)

Mais, dès avant que ne s'ouvre l'enquête, et dans son mandement même, le roi ne dissimule pas son propre sentiment. Il dénonce les « faits et abus » commis au procès de Rouen pour conclure : « Moyennant ce procès, et la grand'haine que nos ennemis avaient contre la Pucelle, la firent mourir iniquement, contre raison et très cruellement. »

Ne vouloir connaître, en la circonstance, que la « grand'haine » de l'ennemi anglais pour origine de la sentence est étrangement restreindre la chaîne des responsabilités. C'est, par prudence, jeter le manteau de Noé sur les quelque cent-vingt clercs qui prirent part au meurtre judiciaire.

Et pourtant, nonobstant cette précaution, c'est là une décision hardie : ayant de nombreux auteurs, cette sentence est, avant tout examen, assurée de puissantes protections (4).

Quoi qu'il en soit, Guillaume Bouillé entend sept témoins : trois frères dominicains, le confesseur de Jeanne, le principal notaire, l'un des juges assesseurs, l'huissier.

Mais, tout de suite, l'enquête se heurte à un obstacle insurmontable. De quel droit Charles VII, tout souverain qu'il soit, pourrait-il s'attaquer à une sentence d'église ? L'enquête royale tourne donc court. Seule l'Inquisition peut mettre à néant une décision qu'elle a rendue.

Cependant, pour tout officieuse qu'elle soit, cette enquête éveille l'attention et remue l'opinion. N'en ressort-il, en effet, deux conclusions majeures ?

D'une part, il est avéré que la condamnation de Jeanne repose exclusivement en définitive, sur son refus de reprendre

l'habit de femme au lendemain de la scène du cimetière Saint-Ouen où, prétendûment, elle abjura ? C'est par là seulement que, devenue relapse, elle a encouru la peine du feu.

Par ailleurs, il ressort clairement des témoignages entendus que c'est le roi, non seulement dans sa dignité et sa majesté, mais dans son droit à la couronne, qu'à travers la Pucelle on a voulu atteindre : seule, en effet, la proclamation de son hérésie discréditerait les assurances de Jeanne quant à la légitimité de Charles VII et ouvrirait la voie royale à son rival anglais.

Au bref, il apparaît, maintenant, sans contestation, que, sous un masque religieux, c'est un procès politique, et rien que politique, qu'on a intenté à Jeanne. Mais que va dire l'Église ?



Au lendemain du Grand Schisme, où elle faillit sombrer, la Nef de Pierre tend à se redresser : à ce point que le péril turc amène le pape Nicolas V à envisager une nouvelle croisade.

Comment, toutefois, la mener à bien sans avoir rétabli, d'abord, la paix entre ces deux puissants souverains catholiques que sont le roi de France et le roi d'Angleterre ?

C'est pour tenter d'y parvenir que Nicolas V envoie en France, comme légat, l'homme le mieux placé pour être entendu de son cousin Charles VII : le cardinal Guillaume d'Estouteville.

Malheureusement, ce prince de l'Église a tôt fait de comprendre qu'entre Rome et la France un litige demeure auquel, avant d'aller plus loin, il est indispensable de mettre un terme.

Non que la Papauté ait pris la moindre part au procès et à la condamnation de Jeanne. Au contraire, tout au long des mois où ils se déroulèrent, elle en fut, délibérément et savamment, écartée. Chaque fois que Jeanne réclamait qu'on la menât au Pape de Rome, cette requête se heurtait à des oreilles sourdes. Et quand enfin, conformément aux canons les mieux établis, elle tenta de faire appel au Souverain Pontife de la sentence rendue contre elle, cet appel ne fut même pas transmis.

Il n'en subsiste pas moins que le tribunal qui la condamna était d'Inquisition, qu'à la poursuite comme à la condamnation prirent part de très nombreux évêques, abbés, docteurs et autres Sorbonnards, tant et tant de clercs enfin qui, s'ils n'étaient toute l'Église, étaient pourtant d'Église.

Ce sont eux, et eux seuls, qui, pour complaire à l'occupant, se sont prêtés à toutes les besognes en vue d'invalider le fils de Charles VI.

Or, c'est, qu'on le veuille ou non, à l'ensemble de ces puissants personnages qu'il faut s'attaquer maintenant si l'on veut reconnaître en Jeanne son orthodoxie. Mais comment le faire sans négocier ?

Le cardinal-légat commence par rencontrer le roi à Tours (5). Puis, de là, il se rend à Rouen où son premier soin est d'entrer en rapports avec l'Inquisiteur sans lequel rien, évidemment, ne saurait être fait (6).

Par un double et heureux hasard l'Inquisiteur Jean Bréhal est, comme le cardinal d'Estouteville, Normand et, comme lui, dominicain.

Ensemble, ils se mettent aussitôt à l'œuvre, c'est-à-dire qu'ils entreprennent une nouvelle enquête. Mais à peine ont-ils entendu cinq témoins qu'ils se heurtent à une difficulté.

Représentant du pape, Guillaume d'Estouteville doit tout faire pour parvenir à la réconciliation entre le roi de France et le roi d'Angleterre que requiert la croisade projetée. En revanche, comme émissaire du roi de France, il lui est impossible de ne pas mettre en cause, à l'occasion du procès de Jeanne, le rôle de Henri VI qui en fut le moteur et, moralement au moins, en demeure le bénéficiaire.

Cette contradiction paraît insurmontable. Et tout un an se passe sans que l'affaire avance d'un pas.

La nomination de Guillaume d'Estouteville à l'archevêché de Rouen (7), la débâcle définitive des Anglais à Castillon (8), la chute de Constantinople aux mains de Mahomet II (9) : rien n'y fait.

C'est alors que survient un événement qui, après tant d'atermoiements, va donner à l'affaire une impulsion nouvelle et, cette fois, décisive : la mort du pape Nicolas V (10), suivie de l'accession au trône pontifical de Calixte III, né Alphonse Borgia (11).

Pour quelle raison, jusqu'à ce jour, et depuis cinq ans, les choses en sont-elles demeurées au même point ?

Parce que, tels la femme de César, les monstres sacrés ne doivent jamais être soupçonnés et qu'on manqua à cette précaution. On décide donc, à leur égard, de prendre des mitaines.

Pour commencer, au lieu de présenter la révision du procès de Jeanne comme une initiative de la hiérarchie, on lui donnera les apparences d'une initiative strictement privée. A cette fin,

et sur le conseil de Jean de Montigny, célèbre canoniste universitaire, on fait intervenir la famille de Jeanne : à défaut de son père, qui n'est plus de ce monde, sa mère, ses deux frères survivants et quelques autres parents.

Par ailleurs, il est spécifié à cette famille que, si elle veut parvenir à ses fins, elle devra user de toutes sortes de ménagements.

Adressant donc une supplique au Pape en vue de recouvrer l'honneur de Jeanne et des siens, ses conseils font valoir que l'hérétique prétendue a toujours, au contraire, détesté l'hérésie et qu'elle n'a jamais cru, ni affirmé, quoi que ce soit, de contraire à la foi ni aux traditions de la sainte Église romaine.

Mais comment dès lors expliquer le supplice de cette innocente pour un crime d'hérésie sur l'ordre, et en tout cas l'avis favorable, de quelque cent-vingt abbés, évêques et inquisiteurs de Sorbonne ou d'ailleurs ?

C'est ici qu'intervient un prodigieux travail d'acrobatie diplomatique qui consistera à innocenter Jeanne sans accabler ses juges.

Trois d'entre eux, en tout et pour tout, seront retenus comme responsables par la famille de Jeanne elle-même, et en tout cas par ses conseils. Encore certaines circonstances atténuantes ne seront-elles pas refusées, du moins à deux d'entre eux.

Qui donc a cru pouvoir entreprendre des poursuites contre la vierge de Donremy ? Jean d'Estivet, « ou tout autre », qui remplissait alors la charge de promoteur au siège de Beauvais. D'où il ressort que ce Jean d'Estivet lui-même n'est pas certainement responsable. Ce peut être « tout autre ».

Mais à quelle suggestion ce promoteur lui-même, et quel que soit son nom, a-t-il donc obéi ? A celle des Anglais ? Non pas, mais, « comme on le croit avec vraisemblance, à l'instigation de certains ennemis, tant de Jeanne que de sa mère et de ses frères ». En somme à l'instigation d'ennemis privés, et non d'ennemis publics. Et voilà qui, du même coup, exonère ce roi d'Angleterre avec qui le rapprochement de la Couronne de France est souhaitée à Rome.

En tout état de cause, ce Jean d'Estivet, à moins que ce ne soit cet « autre », prudemment demeuré dans l'ombre, « rapporta faussement à Pierre de bonne mémoire », c'est-à-dire à l'évêque de Beauvais Pierre Cauchon, « et à l'inquisiteur du mal hérétique Jean Le Maistre que Jeanne s'était souillée du crime d'hérésie et de quelques autres non moins contraires à la foi catholique ».

Et c'est sur ce faux rapport que Pierre Cauchon et l'inquisiteur Jean Le Maistre en seraient venus, contre Jeanne, à

l'inquisition que le promoteur poursuivit. Et c'est aussi de ce faux rapport que tant d'évêques, d'abbés, de docteurs, d'universitaires, toujours si fiers de leur esprit critique, auraient été, eux aussi, victimes.

Pour éviter tout risque et que nul, par avance, n'ait lieu de s'effrayer, les conseils, eux-mêmes universitaires, de la famille de Jeanne, s'engagent à ne pas dépasser les limites permises à leur défense.

« Il n'est pas question », écrivent-ils dans leur mémoire, « de mettre en cause les diverses personnes qui, par leur avis ou par leur présence, ont plus ou moins coopéré au procès de la Pucelle. Les demandeurs ne diront rien qui puisse porter atteinte à la réputation de ceux qui, directement ou par voie de consultation, ont été mêlés au procès, attendu qu'ils ont été dupés par les extraits mensongers des réponses de Jeanne, consignées dans le sommaire en douze articles et, par conséquent, ils sont excusables. Mais les demandeurs attaquent uniquement les juges Pierre Cauchon et Jean Le Maistre ainsi que le promoteur Jean Estivet ».

Ainsi donc, voilà parfaitement défini, et surtout circonscrit, le champ de la discussion où il sera permis d'évoluer sans risque de courir à un échec certain. Jeanne a été condamnée sans l'avoir en rien mérité mais, cela admis et reconnu, un voile pudique devra être jeté sur les monstres sacrés. Aucun mot ne sera prononcé contre eux. Le faux rapport d'un promoteur, d'identité d'ailleurs incertaine, a causé tout le mal. C'est lui qui a déterminé à agir l'évêque Pierre « de bonne mémoire » et l'inquisiteur Jean Le Maistre, tout au plus coupables, quant à eux, de quelque légèreté. Quant à l'Inquisition, à l'Université, victimes d'une tromperie, que pourrait-on leur reprocher ? Sur les Anglais on se taira.

Assurée de ces bases solides, puisque prudentes à l'extrême, la supplique familiale est, tout de suite, admise. Le Pape nomme donc trois commissaires qui auront à instruire et à juger de nouveau l'affaire : Mgr Jouvenel des Ursins, archevêque de Reims, Guillaume Chartier, évêque de Paris, et Richard de Longueil, évêque de Coutances, qu'assistera l'inquisiteur Jean Bréhal.

★ ★

C'est par une cérémonie extrêmement pathétique à Notre-Dame de Paris que s'ouvre le nouveau procès⁽¹²⁾.

A l'entrée de la grande nef les trois commissaires et Jean Bréhal, entourés de nombreux prélats, viennent occuper leurs stalles.

Aussitôt une vieille paysanne, toute cassée par les ans, et que soutiennent ses deux fils, remonte la nef, suivie d'une foule de simples gens venus de Donremy, de Vaucouleurs, de Chinon, d'Orléans, de Reims, de Rouen et d'ailleurs. C'est Isabelle Romée. C'est la mère de Jeanne qui, se prosternant devant les trois commissaires, leur remet le rescrit du pape que lit un assistant.

L'émotion gagne la foule et monte comme une houle. Des pleurs, des gémissements se font entendre. Des cris même. Un tumulte, en définitive peu compatible avec la dignité du lieu. Tel est même bientôt le vacarme que les prélats, suivis de la famille et de quelques intimes, se réfugient dans la sacristie où des consolations sont prodiguées à la mère douloureuse, avec la promesse d'une justice cette fois sereine.

On l'interroge. Elle déclare :

« De mon légitime mariage j'avais une fille. Elle avait été baptisée et dûment confirmée. Je l'avais élevée dans la crainte de Dieu, le respect et la tradition de l'Église, pour autant que le permettaient son âge et notre condition.

« Vivant parmi les bêtes et les travaux des champs, elle n'en fréquentait pas moins l'église très souvent, et elle était assidue au sacrement de l'Eucharistie et de la pénitence, pour ainsi dire chaque mois. Elle priait et jeûnait avec ferveur pour les misères du peuple de ce temps-là, et elle y compatissait de tout son cœur. Elle n'avait jamais rien pensé ni fait contre la foi.

« Et pourtant, ma Jeanne, les ennemis du royaume l'ont traînée en justice ! Ils l'ont condamnée au feu, et la souillure s'en est répandue sur nous tous, jusqu'à ce qu'il eut plu à la divine clémence de rendre, après les nuages le ciel bleu, après la guerre la paix, après les ténèbres la lumière, de restituer la cité de Rouen, puis toute la Normandie, à leur maître légitime et d'achever enfin, ce qui, du temps de Jeanne, avait été entrepris à Orléans comme à Reims. »

Mais c'est à Rouen qu'on se transporte pour instruire de nouveau l'affaire.



Il n'est pas procédé, cette fois, à huis clos et dans ce que Shakespeare appelle « les parties honteuses de l'ombre ». C'est au grand jour, et publiquement, dans la grande salle de l'Archevêché, que se déroulent les audiences.

Des commissions rogatoires sont envoyées partout où passa Jeanne. Témoins de l'enfance, et témoins de l'épopée à Vaucouleurs, à Orléans, à Reims, ils seront cent-trente-quatre qui s'en viendront restituer à Jeanne son véritable visage.

Ainsi, jour par jour, et pierre par pierre, dresseront-ils, sans même le chercher, en toute sérénité, le terrible réquisitoire qu'on avait tenté d'éviter contre les juges de Jeanne.

Par qui, d'abord, leur fut inspiré le procès qu'on lui fit ? Sans conteste par les Anglais. Ils avaient peur de Jeanne et, depuis Orléans surtout, plus peur d'elle seule que de l'armée entière. Même sa captivité ne suffisait pas à les rassurer. Ils redoutaient son évasion. La mort de leur prisonnière leur était donc une nécessité.

Mais cette mort, elle non plus, ne leur suffisait pas. De cette fille prétendûment inspirée, il était indispensable aux besoins politiques de l'Angleterre que fût reconnue son hérésie. Par là seulement l'assurance de légitimité qu'elle avait donnée au roi Charles VII se trouverait discréditée. Et, par là donc aussi, le roi Henri VI d'Angleterre verrait justifier ses droits au trône de France. D'où cette obligation de la faire juger à nouveau par un tribunal d'Église, et par celui-là même qui l'avait condamnée à la peine du feu.



Il est communément admis que la raison d'État, ou seulement celle qui se prétend telle, ne s'embarrasse guère de scrupules, ni même de moralité. Parmi tant d'autres plus anciens, ou encore plus récents, les juges qui avaient condamné Jeanne sont une illustration de cette vérité.

Le domicile de l'accusée ne se trouvait pas dans le diocèse de Beauvais. Pas davantage elle n'y avait commis sa prétendue hérésie. Donc Pierre Cauchon n'était en rien compétent pour la soumettre à sa juridiction. Mais qu'importent de tels détails lorsqu'il s'agit d'un trône ? L'évêque était un homme dévoué : cela suffisait à tout.

Aucune sentence canonique non plus n'était valable contre une mineure de vingt ans dès lors qu'aucune défense ne lui avait été assurée. Mais c'était là ce qu'une désinvolture plus moderne à l'égard des formes appellerait du « juridisme ».

Jeanne avait demandé à être menée devant le Pape de Rome et, la sentence rendue, avait porté devant lui un appel que nul

n'avait jugé expédient de lui transmettre. Mais qu'importait encore ?

Dans ce mépris hautain des lois canoniques les plus fondamentales, les Anglais ne pouvaient, à eux seuls, pas tout. Il leur fallait des aides. Les volontaires ne leur manquèrent pas. Au premier rang Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, qu'une fébrile ambition avait replié à Rouen dont il convoitait l'archevêché, leur fut d'un grand secours. Sur bien d'autres que lui les moyens de pression ne leur firent pas davantage défaut.

Installé comme greffier par le Grand Conseil du roi d'Angleterre, Guillaume Manchon l'avoue, maintenant, sans détours : il n'aurait pas osé « aller contre ces messieurs ». Or, le rôle du greffier, malgré ses airs modestes, n'est pas moindre que celui d'un juge : n'est-ce lui qui tient la plume ?

Cependant, comme on ne saurait jamais prendre trop de précautions dans la rédaction des actes, deux scribes encore plus sûrs que lui avaient été soigneusement placés à chacun de ses côtés. Tandis qu'il écrivait, ils écrivaient aussi. Ainsi avaient-ils veillé à passer sous silence tout ce qui, dans les réponses de Jeanne, était propre à la justifier.

Se trouvait-il quelque désaccord entre les deux versions : celle de Manchon et celle de ses acolytes ? Alors on faisait venir Manchon au domicile de l'évêque. Et là, en présence de docteurs en théologie dont la science ne pouvait être récusée ou seulement mise en doute, on le pria de conformer ses notes à celles de ses deux assistants.

Mais ce n'était pas seulement sur les greffiers que s'exerçaient les indiscrettes pressions. Mû par la compassion, messire Jean de la Fontaine, à qui il incombait momentanément de remplacer l'évêque de Beauvais, s'en fut trouver Jeanne et l'implora de se soumettre à la volonté de ses juges. Or, à son retour, Cauchon s'emporta avec véhémence lorsqu'il apprit cette démarche : n'eût-elle risqué, en aboutissant, de sauver une vie qu'on était décidé à perdre ? Pour échapper à une mort certaine qu'il avait encourue de ce chef, messire Jean de la Fontaine ne put que s'enfuir sans demander son reste, c'est-à-dire son congé.

Il en fut tout de même de M^e Jean Lohier qui, sollicité de donner son avis sur le procès de Jeanne, avait eu l'imprudence de souligner les vices qui l'entachaient. Pour garder la vie sauve il dut se réfugier à Rome.

Par ce genre de procédés, et quelques autres de même qualité, on fit bien vite de Jeanne une redoutable pécheresse publique, chargée de maintes hérésies. Ses voix et ses visions, ses révélations,

tout lui devint à charge. Et, comme elle refusait de reconnaître un juge animé contre elle d'une inimitié capitale, et demandait qu'on la menât au Pape de Rome, on l'accusa d'insoumission à l'Église militante.

Mais ce dont, plus que tout, on lui tint rigueur, ce fut son habit d'homme.

En guerre cette vêtue lui était une nécessité. Et, dans cette prison laïque où, contrairement à toutes les règles, cette accusée d'hérésie était enfermée, l'habit d'homme demeurait la meilleure sauvegarde de sa pureté contre les entreprises de la soldatesque anglaise à la garde de laquelle on l'avait confiée. Tout cela était évident. Mais n'est-il pas écrit dans l'Ancien Testament qu'« une femme ne portera pas un habit d'homme, et un homme ne mettra pas des vêtements de femme, car quiconque fait ces choses est en abomination à Jehovah » ?

Voilà qui, par-dessus tout, suffisait à condamner Jeanne, étant bien entendu que si, au contraire, elle consentait à revêtir des habits de femme, elle risquerait de perdre son plus beau fleuron. Et cela, d'une autre manière, ferait bien les affaires de Pierre Cauchon et de ses assesseurs.

Tout cela étant, il demeurait que, de toute manière, Jeanne ne pouvait être condamnée à la peine du feu qu'après l'obligatoire cérémonie de l'Abjuration. Alors de deux choses l'une : ou Jeanne ne s'inclinerait pas, et ce serait la mort qu'elle encourrait comme relapse ; ou bien elle s'inclinerait, et seule une peine de prison serait prononcée contre elle. Toutefois si, après s'être inclinée d'abord, elle retombait dans sa faute, elle serait, cette fois encore, relapse avec les conséquences que cela entraînerait pour elle, c'est-à-dire la peine du feu.

Au cimetière Saint-Ouen la cérémonie de l'Abjuration, exigée par l'Inquisition, eut donc lieu en présence du bourreau et de ses bourrées déjà toutes prêtes. Et c'est alors que, dans le tumulte et le désarroi, hors du contrôle d'elle-même, avec une sorte de rire nerveux, Jeanne signa une cédule dont à nul égard elle ne pouvait comprendre le jargon et que, d'ailleurs, jamais on ne retrouverait.

Au lendemain de cette scène, Warwick, qui représentait à Rouen le roi d'Angleterre, fit une scène à Pierre Cauchon :

« Le roi est bien mal servi », s'écria-t-il, car s'il y eut abjuration, Jeanne échappe à la mort.

— « N'ayez cure », répondit l'évêque de Beauvais, « nous saurons bien la rattraper ».

Et d'agir comme il dit.

De la cellule de Jeanne il fit enlever ses vêtements de femme. La voilà donc contrainte de reprendre son habit d'homme et, du même coup, relapse et promise au feu.

« Cette fois, elle est bien prise », s'exclama, triomphant, l'évêque de Beauvais.

Elle l'était, en effet.



Telles sont les pressions, les falsifications, les horribles machinations qui, pièce par pièce, se trouvent démontées par la nouvelle enquête. Aussi la cause est-elle entendue.

Dès les premières heures de la matinée, le 7 juillet 1456, l'archevêque de Reims, assisté des évêques de Paris et de Coutances, ainsi que de l'inquisiteur Jean Bréhal, rend donc, solennellement, la sentence du Tribunal dans la grande salle de l'archevêché de Rouen.

N'incriminant, lui aussi, comme il était entendu dès le départ, que l'extrait soumis aux docteurs, il le déclare « corrompu, dolosif, calomnieux et inique ».

« La vérité, prononce-t-il, a été dissimulée et le mensonge introduit en certains points essentiels qui auraient pu inciter l'esprit de ceux qui ont délibéré et qui ont été consultés, à émettre une opinion différente. On y a dûment ajouté plusieurs circonstances aggravantes non contenues dans les procès et aveux. On y a omis plusieurs circonstances favorables et justifiant l'accusée. Et l'on a altéré la forme des expressions, ce qui change le fond même des aveux ».

En conséquence le Tribunal casse, anéantit, annule ces articles comme « extraits calomnieusement et avec dol, et comme non conformes aux aveux eux-mêmes ».

Il décrète que ces extraits seront lacérés, ce qui est fait immédiatement.

Quant à l'abjuration alléguée, et qui seule pouvait motiver le châtement suprême, les juges font observer qu'elle est fausse, mensongère, extorquée par force et par crainte, en présence du bourreau, sans que Jeanne ait eu, précédemment, connaissance de cette abjuration et sans qu'elle l'ait alors comprise.

Sur ce point également le Tribunal déclare donc la sentence entachée de dol, de calomnie, d'iniquité, de contradiction, d'erreurs manifestes de fait et de droit. Il la casse, elle aussi, l'annule et la dépouille de toute force. Par voie de conséquence il proclame

que Jeanne et ses parents n'ont contracté ni encouru, à l'occasion de ces diverses sentences, ni tache, ni note d'infamie.

Enfin, et pour conférer à cet acte de réparation un aspect éclatant, la nouvelle sentence est solennellement promulguée, le jour même, sur la place Saint-Ouen, après une procession générale non moins solennelle. Et, le lendemain, il en est de même procédé jusqu'au Vieux-Marché.



Il n'avait pas fallu moins de six ans pour reconnaître à Jeanne la plénitude de la gloire qu'une décision de justice lui avait déniée plus de trente ans auparavant.

Et, certes, le chemin pour y parvenir fut long, tortueux et semé d'embûches.

On eût volontiers aimé une voie plus rapide, plus royale et, pour tout dire, plus digne de celle qui en était l'objet. Mais quoi ? l'action est ainsi faite que, trop souvent, pour être efficace, elle doit composer.

Si les juges de Jeanne n'ont donc pas encouru, au moins dans les termes, la juste sévérité que méritaient leurs agissements, du moins Jeanne, quant à elle, a-t-elle reçu l'éclatante réparation qu'appelait sa mémoire.

Gloire soit, de ce fait, rendue à ceux-là qui, domptant une légitime impatience, surent s'accommoder des lenteurs, des détours, des prudences que requérait le succès de leur entreprise.

Mais comment oublier, et spécialement dans cette enceinte où nous voilà réunis, la part prédominante que prirent les Normands à la réparation d'une injustice insoutenable et qui, pourtant, avait duré si longtemps ?

Normands étaient les deux artisans les plus tenaces de cette longue entreprise : le cardinal Guillaume d'Estouteville et l'inquisiteur Jean Bréhal.

Normands aussi étaient deux des trois commissaires qui rendirent la sentence : l'évêque de Paris, Guillaume Chartier, frère d'Alain Chartier, le bon poète de Bayeux, et Richard de Longueil, évêque de Coutances.

Plus que quiconque, avec l'archevêque de Reims, ces cinq prélats normands, substituant la couronne de gloire à la couronne d'épines, frayèrent une voie plus glorieuse encore à celle qui, par la suite, deviendrait la Sainte de la Patrie.

Comment enfin ne se rappeler que, depuis cinq cents ans, ce sont des Normands aussi qui, chaque année, perpétuent le souvenir de l'outrage commis par une cérémonie qu'ils veulent expiatoire ?

Veuille donc, en cet anniversaire, l'immortelle suppliciée protéger la France et bénir les Normands.

par Gabriel REUILLARD

Cette conférence était prononcée le 31 mai, M^e Gabriel Olivier prenant publiquement séance comme membre correspondant.

NOTES

- (1) Le 30 mai 1431.
- (2) Le 10 novembre 1449.
- (3) Le 15 février 1450.
- (4) Contrairement à une légende tenace, M. R.-G. Nobécourt a démontré que les juges de Rouen n'étaient pas tous morts de « mort ignominieuse » et que nombre d'entre eux se trouvaient, alors encore, en place et même en bonne place. (« Les Juges de Jeanne d'Arc sont-ils tous morts de « mort ignominieuse » ? Aux *Etudes normandes*).
- (5) En février 1452.
- (6) En avril 1452.
- (7) Le 30 avril 1453.
- (8) Le 17 mai 1453.
- (9) Apprise à Rome le 8 juillet 1453.
- (10) Le 24 mars 1455.
- (11) Le 18 avril 1455.
- (12) Le 7 novembre 1455.

Comment enfin se rappeller par quels coups de main
ce sont les Normands aussi qui, chaque année, peuplent la
souverain de l'ouvrage commis par une ordonnance qu'ils veulent
existence. Les Normands ont été les premiers à venir
Veuillez donc en cet anniversaire l'honorable supplique
projet, la France et pour les Normands.

Il est certain que les Normands ont été les premiers à venir
à l'œuvre. Les Normands ont été les premiers à venir
à l'œuvre. Les Normands ont été les premiers à venir

Cette conférence a été prononcée le 21 mai, M. Gabriel
Olivier a été nommé président. Les Normands ont été les premiers
à l'œuvre. Les Normands ont été les premiers à venir
à l'œuvre. Les Normands ont été les premiers à venir

Les Normands ont été les premiers à venir à l'œuvre.
Les Normands ont été les premiers à venir à l'œuvre.
Les Normands ont été les premiers à venir à l'œuvre.

(1) Le 20 mai 1429, à Paris, à la messe, Jeanne d'Arc
a été couronnée. Les Normands ont été les premiers
à l'œuvre. Les Normands ont été les premiers à venir

(2) Le 21 mai 1429, à Paris, à la messe, Jeanne d'Arc
a été couronnée. Les Normands ont été les premiers
à l'œuvre. Les Normands ont été les premiers à venir

(3) Le 22 mai 1429, à Paris, à la messe, Jeanne d'Arc
a été couronnée. Les Normands ont été les premiers
à l'œuvre. Les Normands ont été les premiers à venir

(4) Le 23 mai 1429, à Paris, à la messe, Jeanne d'Arc
a été couronnée. Les Normands ont été les premiers
à l'œuvre. Les Normands ont été les premiers à venir

(5) Le 24 mai 1429, à Paris, à la messe, Jeanne d'Arc
a été couronnée. Les Normands ont été les premiers
à l'œuvre. Les Normands ont été les premiers à venir

(6) Le 25 mai 1429, à Paris, à la messe, Jeanne d'Arc
a été couronnée. Les Normands ont été les premiers
à l'œuvre. Les Normands ont été les premiers à venir

(7) Le 26 mai 1429, à Paris, à la messe, Jeanne d'Arc
a été couronnée. Les Normands ont été les premiers
à l'œuvre. Les Normands ont été les premiers à venir

Adolphe Borchard

par Gabriel REUILLARD

LE virtuose du piano et compositeur Adolphe Borchard qui, après avoir enchanté le monde entier, le quittait le 13 décembre 1967, à quatre-vingt-cinq ans, était né au Hâvre en 1882 d'une ancienne lignée protestante de Bolbec. Il avait parmi ses ancêtres des Maunoury, des Lamy et des Letellier, dont les noms seuls proclament une vieille hérédité normande. Le grand-père Letellier avait fondé au Hâvre un des plus anciens magasins de nouveautés : « Au Dé d'Argent ». Un autre Letellier, mêlé à la vie politique de la cité, y siégera pendant des années en qualité de conseiller municipal.

Nul problème ne se posant donc à Adolphe Borchard, il décide, au plus tôt, de faire carrière de musicien, selon son goût. Elève de Louis Diémer au Conservatoire de Paris, il y remporte le premier prix de piano en 1903 et un prix de composition et fugue en 1907, récompenses qui attestent toutes les deux une formation supérieure complète.

Il débute à Paris, mais c'est en Allemagne qu'il trouve d'abord un accueil enthousiaste dans la romantique atmosphère de Karl Klindworth, un Anglais ami et disciple de Liszt, fixé dans un village à quelques kilomètres de Berlin, pour constituer, avec une vingtaine d'autres octogénaires végétariens, tous admirateurs passionnés de Liszt, une sorte (je cherche le mot, j'hésite entre colonie et église), une sorte de phalange musicale où l'on entretient le culte du grand homme, sorte de dieu vivant aux yeux de ses fidèles, avec une complète dévotion.

Je souligne que Borchard eut sa première récompense au Conservatoire à onze ans et n'en a guère plus de dix-huit lors du premier séjour de six à huit semaines dans la capitale allemande, où l'ambassadeur Jules Cambon l'accueille. Il s'y lie

bientôt d'amitié, par leur commun amour de la musique, avec un petit-fils de MENDELSSHON. Pour lui et avec lui (je rapporte le fait pour donner une idée de l'atmosphère artistique de cette époque) il joue les trente-deux sonates de Beethoven. Cette prouesse donne également à mesurer les éminentes qualités pianistiques du virtuose à ses toutes premières manifestations.

En Angleterre, patronné par la reine Alexandra, il se produit à la Cour et dans la plus haute société.

En Russie, le Français Louis Réau, de l'Institut, met à sa disposition pour deux mois l'orchestre impérial, qu'il dirige. Le ministre de l'Instruction publique, lui aussi éduqué à la française, est, alors, comme d'usage pendant la dure période tsariste, haï des étudiants, au point qu'ayant à sortir avec Borchard, il s'excuse de ne pas lui offrir une place dans sa voiture : « Je n'ai pas le droit de risquer votre vie ; je puis sauter à tout moment ». Autre atmosphère dans une autre patrie.

A Bergen, centre culturel de la Norvège, on fête le jeune artiste comme un compatriote, pour sa lointaine origine viking de normand.

Il aborde les Etats-Unis lors d'une tournée triomphale de Sarah-Bernhardt.

En décembre 1929, c'est en Italie qu'on l'invite pour une audition musicale de choix, à l'ambassade de France près du Saint-Siège, en l'honneur de l'abbé Verdier, nommé cardinal-archevêque de Paris. Tous les princes de l'Église présents à Rome sont invités. L'artiste, après une brillante audition, est présenté à une bonne douzaine d'Eminences, entre autres au cardinal Merry del Val et au cardinal Pacelli dont la haute stature et l'aspect ascétique étaient, paraît-il, saisissants. De sa voix légèrement voilée, il complimente le virtuose ; il lui avoue son intense émotion en l'écoutant. « Vous devriez offrir au cardinal, conseille l'ambassadeur mis au courant, de lui donner une audition chez lui ». Complaisamment, M. de Fontenay finit par se charger de la proposition : « Ravi... infiniment touché... Mais, regrette le cardinal, je n'ai pas de piano ». Et se ravisant aussitôt : « Ne pourrais-je revenir un jour à l'ambassade pour y retrouver votre ami ? »

Ce jour fut fixé, sur le champ, au lendemain.

M. de Fontenay offrit au musicien de recevoir lui-même, seul, comme chez lui, le prince de l'Église, venant spécialement l'entendre.

Le cérémonial le plus strict est observé : deux huissiers porteurs de flambeaux à cinq branches, allumés, devant précéder

l'illustre visiteur jusqu'au sommet de l'escalier. L'artiste accueille le prélat sur la première marche. Il l'introduit dans la salle de musique. Un siège est avancé près du piano. Sans perdre de temps, le pianiste plaque les premiers accords, le prélat s'étant excusé : « Je n'aurai que quelques minutes, hélas ! à vous consacrer ».

Abreuvé de Chopin, de Liszt et de la Sonate dite « Clair de Lune » de Beethoven, pour laquelle il avait avoué une prédilection, le futur pape s'aperçoit, surpris mais plus enthousiaste encore que confus, que « les quelques minutes » s'étaient prolongées de trois à sept heures de l'après-midi. Peu de jours après, il était appelé au poste de secrétaire d'État au Saint-Siège. Plus tard, il monterait sur le trône même de Saint-Pierre. Et jamais le pontife ne fit mystère, bien au contraire, du culte de la musique, dont il était, comme de l'autre, possédé.

Si j'ai rappelé quelques-unes des anecdotes qui jalonnent la carrière d'un virtuose de réputation internationale, c'est surtout pour souligner ce que pouvait être alors le prestige, non de tel ou tel, mais de la musique même dans une certaine société mondiale de vaste culture et de haut goût.



Adolphe Borchard ne fut pas seulement un pianiste applaudi comme tel dans le monde entier. Il fut également l'auteur d'œuvres symphoniques marquantes comme *Eskual Herria* (*La patrie basque*) pour piano et orchestre, dont il donna la première audition en 1922 aux Concerts Colonne. Puis ce furent *En Marge de Shakespeare*, l'année suivante aux Concerts Pasdeloup, *Ode* chez Lamoureux en 1924, *L'Elan*, en 1925 à Boston d'abord, à Paris ensuite ; *Sept Estampes amoureuses*, à Paris en 1927 ; *Bagatelle, le Chausson de Danse*, ballet en trois tableaux sur un livret de Léandre Vaillat, inscrit à l'affiche de l'Opéra. Sans oublier de nombreuses partitions originales pour des films de Sacha Guitry : *Le roman d'un Tricheur* - *Ils étaient neuf célibataires* - *Mon Père avait raison* - *Désiré* - *Quadrille* - *Le Destin fabuleux de Désirée Clary* - *Remontons les Champs-Élysées*. On pourrait encore citer une vingtaine d'autres films d'autres auteurs accompagnés d'une partition de lui. Par la diversité des genres, cet ensemble, bien incomplet, prouve à quel point le clavier du compositeur pouvait, comme celui du pianiste, être étendu.

Il convient toutefois de placer très à part sa transcription pour orchestre de la sonate opus 106 de Beethoven, qu'il tint à présenter lui-même le 13 novembre 1954 pour l'enregistrement à la Radio sous la direction de Tony Aubin.

L'histoire de la transposition du piano à l'orchestre de cette sonate que le regretté critique musical du « Monde » René Dumesnil (un de nos compatriotes rouennais) avait baptisée « La sonate monstre », vaut d'être rappelée, telle que Borchard lui-même le fit.

Quand Beethoven l'écrivit, il y a cent-cinquante ans, le piano était, sans nul doute, l'instrument favori auquel l'artiste confiait les plus secrètes, les plus tendres — les plus douloureuses aussi hélas ! — des pensées que lui inspirait son amour pour Giullietta Guicciardi. Pourtant, qu'il était limité, le modeste instrument d'alors, par rapport à ceux, somptueux, dont dispose de nos jours, le moindre exécutant !

Ainsi s'explique sans doute, qu'en écrivant pour le clavier, Beethoven, « le divin sourd », entendait l'orchestre dans sa tête. Les célèbres sonates : *Pathétique* - *Clair de lune* - *Appassionata* - *Les Adieux* - *L'Absence* - *Le Retour* - *L'Aurore*, etc... sont dans toutes les mémoires. D'autres, non moins illustres, notamment celle qui comprend *La Marche funèbre*, ajoutée postérieurement, figurent toujours aux programmes internationaux. Et encore d'autres, à des intervalles plus lointains.

Par contre, la plus considérable, l'un des sommets de l'art beethovenien, l'un des points culminants de la musique de tous les pays et de tous les temps et pour tous les peuples capables de l'aimer, resta longtemps l'apanage de rares mélomanes.

Borchard pensait que ses proportions inaccoutumées, et peut-être aussi la rudesse de son écriture pianistique, l'avaient pu rendre longtemps inaccessible au grand public.

Et, voilà le miracle : par le hasard d'une soudaine perfection technique elle fut, cette sonate, inspirée à Beethoven par l'apport essentiel du facteur anglais des pianos Broadwood du « clavier à marteaux » en usage depuis, sans cesse perfectionné, notamment par « le double échappement », invention du Français Sébastien Erard, père du piano moderne. Cette modification, aussitôt connue de Beethoven, le transporte de joie et d'espoir. Bien que presque réduit à la mendicité, comme il le confesse à l'époque, il se met au travail en 1817 et 1818 à Modling, près de Vienne.

Ce grandiose « poème de la détresse humaine », comme la baptisa de façon émouvante Edouard Herriot, est en quatre parties ; toutes éminemment orchestrées. Le transcripteur pouvait justement se flatter de n'y avoir ni ajouté, ni bien entendu retranché, cela va de soi, quoi que ce fut, pas une note, pas un accent, pas une nuance, pas un silence même qui ne fut du

compositeur. Rien, absolument rien n'est venu surcharger ni alléger le génial texte original. Autre magistrale réussite. Comment ne pas rendre également hommage à l'extrême science musicale de Borchard ?

Il fut fait officier de la Légion d'honneur et présida, depuis 1953, l'Œuvre française des Enfants d'Artistes.



Certains voulurent voir en Borchard un virtuose spécialiste de Chopin. Il y a, sans doute, du vrai dans cette affirmation. J'ai toujours vu, en permanence sur son piano, un moulage de la main de l'enchanteur dont on a dit, avec raison, qu'il était « le poète de la musique ».

Borchard aimait trop la musique pourtant, la sentait trop et la comprenait trop pour ne pas avoir désiré en interpréter toutes les œuvres de haute qualité. Ce qu'il a fait d'ailleurs excellemment : Chopin, bien sûr, mais aussi tous les autres, de tous les temps et de tous les pays, pourvu qu'ils eussent, selon la juste expression baudelairienne, fait sentir « un frisson nouveau ».

Il est bien vrai qu'à l'un de ses derniers récitals, salle Pleyel, à Paris en 1964, il avait choisi pour thème général « Chopin et la Danse » par le goût qu'il avait des rapprochements musicaux et littéraires, qui n'était, après tout, qu'un des effets de sa vaste culture intellectuelle. Ce furent alors naturellement, *Polonaises*, *Mazurkas*, *Les Ecossaises*, *Tarentelle* et *Valses*. D'où une sorte d'unité fondamentale à travers une exquise diversité de genres, de la toute puissance d'une *Polonaise en mi bémol majeur* où le lancinant leit-motiv « de la mort qui frappe à la porte » s'amplifie, obsédant, aux souriantes grâces des « Ecossaises », écrites, aux temps heureux, d'une plume légère, à Londres.

Ces brillants contrastes permirent, une fois de plus, au virtuose de faire scintiller les délicates nuances d'un art extrême dans la soumission absolue à l'esprit et au sentiment du compositeur. Le génie de Chopin, spécifiquement polonais par essence, ayant été par les longs séjours de l'artiste en France et par son amour de notre pays, comme imprégné d'équilibre français et de volonté plus ou moins consciente de suprême perfection latine.

Les deux plus intimes amis de Chopin, ceux qui furent les plus proches de son esprit et de son cœur, ceux qui par leur maîtrise dans les arts différents où ils ont laissé des chefs-d'œuvre, le peintre Delacroix et le musicien Liszt, ont transmis sur Chopin

des témoignages irréfutables. C'était un être d'une exceptionnelle sensibilité. Il frémissait, dans le bonheur et le malheur, à tous les courants de la vie.

A son premier concert, dans les salons de Pleyel en 1832, Liszt, qui avait tout de suite senti ce qu'il y avait d'exquisement rare dans le jeune prodige débutant alors à Paris, applaudissait debout, son beau visage nimbé d'une pathétique émotion. Pour Delacroix, l'une de ses plus constantes affirmations était qu'« en art, tout est affaire d'âme ». Celle de Chopin vibrait toujours au maximum, fut-ce dans la plus fugitive improvisation.

On a souvent décrit la manière dont il procédait pour l'audition d'une dizaine d'amis, par exemple. Dans l'ombre d'une lampe surbaissée, il préludait par de légers arpèges, cherchant comme à tâtons ce qu'il a dénommé « la note bleue », autrement dit, la tonalité la plus adaptée à l'atmosphère d'une précédente conversation d'artistes ayant, en quelque sorte, fourni le sujet de l'évocation.

Guy de Pourtalès, dans son émouvant livre *Chopin ou le Poète* évoque ainsi la première audition de l'*Etude en tierce* du second cahier, qu'un compatriote du compositeur avait appelée « La Sibérienne ». Elle symbolise l'ultime voyage des déportés : « La neige tombe sur la plaine sans limites (une gamme montante et descendante à chaque main figure cet infini universel de manière saisissante). On entend les clochettes de la troïka qui s'approche, passe et s'enfonce vers l'horizon. Et chacun voit passer son frère ou son ami, encadré par deux gardes russes, qui l'emmènent pour jamais. »

Chez l'auditeur sensible la vision se prolonge à l'infini, au moindre rappel. Et, pour la plus naïve chanson dont nous ont bercé nos grand-mères comme pour la plus savante composition moderne, quelques notes suffisent, en effet, à nous émouvoir en faisant apparaître, par exemple, à nos yeux, l'image de la lointaine patrie perdue, ou de tel être cher, ou bien encore, tout simplement, d'un très banal objet usuel auquel s'attache un marquant souvenir.

Nous avons tous connu de ces ineffables moments où, par quelques mots d'un poète, quelques notes d'un musicien, quelques traits d'un dessinateur, quelques couleurs d'un peintre, nous avons senti tressaillir en nous l'âme d'un véritable inspiré.

Oui, Delacroix eut cent fois raison d'affirmer, en cette formule aussi brève qu'éclatante, qu'« en art, tout est affaire d'âme ». Et spécialement en musique ; n'importe quelle évocation va plus loin, monte plus haut et s'enfonce plus profond que dans toute autre forme d'expression.

Pourtalès clôt son livre sur « Chopin le Poète » par cette remarque qu'on n'est pas encore parvenu, depuis qu'on emploie ce petit mot d'âme, à se mettre entièrement d'accord sur son sens et sur sa valeur. « Mais, s'il fallait, ajoute-t-il, en donner une idée sensible, rien ne la fournirait mieux que la musique ». C'est tout à fait exact. Dans cette autre formule, « l'Art est un cri manifesté » Wagner n'a-t-il pas signifié la même chose ?

Confidences chuchotées ou cris impétueux, qu'importe (cela dépend du tempérament de l'artiste, donc encore et toujours de son âme, par conséquent) tendons l'oreille à tous ces cris manifestés qui, dans le seul langage international existant, peuvent le mieux diffuser, au-delà des patries et des races, les émotions, partout semblables, capables d'unir les hommes en leur remémorant la permanence originelle de leur identité. Et, dans la même reconnaissante pensée, unissons tous ceux qui, par les prestiges de leurs talents, nous apaisent, nous enchantent et nous « délient des choses d'en bas », comme l'a si joliment dit l'un des leurs.

Les Princes de Robech

par M. R. Rouault de la Vigne

La séance du 6 décembre 1969 où fut évoquée par M. Gabriel Reuillard la mémoire du musicien Adolphe Borchard fut honorée de la présence de la Princesse de Robech. Dans les paroles d'accueil qu'il lui adressa au nom de l'Académie, M. René Rouault de la Vigne rappela en ces termes l'origine des princes de Robech et leur « grandesse » d'Espagne :

Robecque, qui s'orthographiait d'abord becque, et maintenant *becq* (tandis que la famille a adopté la graphie *bech*), Robecque était une baronnie de l'Artois (aujourd'hui dans le canton de Lillers et l'arrondissement de Béthune, en Pas-de-Calais).

L'héritière de cette baronnie, Jeanne de Saint-Omer, l'apporta en mariage à Louis de Montmorency en 1577, sous le règne de Henri IV. Louis XIII l'érigea en principauté pour leur fils Jean de Montmorency, son ambassadeur extraordinaire en 1630 en Espagne où il reçut la Toison d'or.

Le titre de prince de Robech, auquel fut jointe en 1713 la Grandesse d'Espagne de première classe, resta dans la Maison de Montmorency jusqu'à la mort d'Anne-Louis-Christian de Montmorency, prince de Tancarville et de Robecq, époux de Marie-Henriette de Becdelièvre, fille du marquis de Quevilly et comte de Cany... Tancarville, Cany, Quevilly, nous voici bien près de Rouen.

A Rouen même où le prince de Tancarville vint se fixer en 1809 à l'Hôtel d'Hocqueville ; à Rouen où il fut élu député de la Seine-Inférieure de 1820 jusqu'à son entrée à la Chambre des Pairs en 1827.

Leur fille Henriette épousa en 1817 le comte Emmanuel de Cossé-Brissac, chevalier d'honneur de la duchesse de Berry, et le fils de ceux-ci, Henri, fut le premier prince de Robech, de la Maison de Cossé-Brissac et grand d'Espagne, au titre de prince de Robech.

Sa petite-fille, Marie de Cossé-Brissac, épousa en 1906 le comte Guy-Emmanuel de Lévis-Mirepoix et lui apporta le titre de prince de Robech

et la grandesse d'Espagne de première classe qu'ils transmirent à leur fils le comte Emmanuel de Lévis-Mirepoix, conseiller général de l'Eure, époux de dame Marie-Louise de Nicolay, en qui nous saluons aujourd'hui la princesse de Robech.

Fait digne de remarque, la Maison de Lévis-Mirepoix compte à la fois deux grandesses d'Espagne de première classe, héritées toutes deux de la Maison de Montmorency, dont le chef portait le titre sans égal de « Premier baron chrétien ».

L'autre grandesse appartient au duc de Lévis-Mirepoix et de San Fernando Luis, de l'Académie française, qui l'a héritée en ligne directe de son ancêtre le duc de Montmorency-Laval, qui fut créé en 1815 duc de San Fernando-Luis et grand d'Espagne de première classe.

La Grandesse est la première dignité de la noblesse espagnole. L'empereur Charles-Quint qui l'institua en 1528 la conféra d'abord héréditairement à seize principaux gentilshommes de son royaume. Il accorda ensuite le même honneur à plusieurs autres et ses successeurs en ont toujours augmenté le nombre. Longtemps les Grands d'Espagne ont prétendu être traités comme les Electeurs du Saint-Empire et comme les princes souverains. Ils avaient le privilège de rester couverts devant le roi. En France, ils ont été admis aux mêmes honneurs que les ducs et réciproquement nos ducs ont toujours tenu le même rang qu'eux à la Cour d'Espagne.

Avec le prince de Tancarville qui a habité Rouen et le château de Montmorency à Grand-Quevilly, notre région a compté au XIX^e siècle au moins deux autres Grands d'Espagne : l'un, sous la Restauration, Son Altesse Sérénissime le Cardinal-Prince de Croy, archevêque de Rouen, héritier d'une grandesse qui remonte à l'institution par Charles-Quint ; l'autre, à Saint-Saëns, dont il fut maire de 1885 à 1890, c'était le deuxième duc d'Almazan, dont le père, Guignard de Saint-Priest, avait été créé duc d'Almazan et Grand d'Espagne lors de son ambassade à Madrid.

Histoire naturelle et histoire surnaturelle
dans l'œuvre
de saint François de Sales

par le R. P. Dom HESBERT

L'UNE des caractéristiques de la « grâce » et de la mission de saint François de Sales, c'est d'avoir insisté sur ce fait important — tout simplement chrétien, évangélique, mais trop oublié de son temps — que la perfection, que la sainteté — ou du moins la tendance à la perfection, à la sainteté — n'était pas exclusivement l'affaire des clercs ou des religieux, mais bien la vocation de tous les chrétiens, qui peuvent non seulement y aspirer, dans le siècle même, mais le doivent, chacun dans son état, voire par son état.

Voici d'ailleurs ce qu'il en dit lui-même, dès les premières lignes de son *Introduction à la Vie dévote*. Titre qui ne doit pas tromper. Dans la pensée et le vocabulaire du saint, dévotion, vie dévote, n'ont pas du tout le sens affadi — voire péjoratif — que nous lui connaissons ; « dévot » a chez lui le sens fort, traditionnel — et d'ailleurs étymologique — de « voué entièrement à Dieu » ; le « dévot », c'est pour lui l'âme qui tend vers la perfection de l'amour de Dieu. Voici donc ce que, dans ces perspectives, il écrit au début de l'*Introduction* :

Ceux qui ont traité de la dévotion ont presque tous regardé l'instruction des personnes fort retirées du commerce du monde, ou au moins ont enseigné une sorte de dévotion qui conduit à cette entière retraite. Mon intention est d'instruire ceux qui vivent es villes, es mesnages, en la cour, et qui par leur condition sont obligés de faire une vie commune quant à l'extérieur, lesquelz bien souvent, sous le pretexte d'une prétendue impossi-

bilité, ne veulent seulement pas penser à l'entreprise de la vie devote, leur estant advis que, comme aucun animal n'ose gouter de la graine de l'herbe nommée palma Christi, aussi nul homme ne doit pretendre a la palme de la pieté chrestienne tandis qu'il vit emmi la presse des affaires temporelles. Et je leur monstre que comme les meres perles vivent emmi la mer sans prendre aucune goutte d'eau marine, et que vers les isles Chelidoines il y a des fontaines d'eau bien douce au milieu de la mer, et que les piraustes volent dedans les flammes sans brusler leurs ailes, ainsy peut une ame vigoureuse et constante vivre au monde sans recevoir aucune humeur mondaine, treuver des sources d'une douce pieté au milieu des ondes ameres de ce siecle, et voler entre les flammes des convoitises terrestres sans brusler les aisles des sacrés desirs de la vie devote (1).

Dès l'abord on touche ici du doigt, non seulement la « manière » aimable du saint, mais plus précisément l'aspect particulier de cette « manière » sur lequel je voudrais insister.

Dès ce court préambule, en une dizaine de lignes à peine, ce sont jusqu'à quatre comparaisons que, pour illustrer sa doctrine, on le voit emprunter, tant à l'*Histoire Naturelle* de Pline qu'à l'*Histoire des Animaux* d'Aristote.

C'est, pour commencer, l'évocation d'une certaine herbe — nommée *palma Christi* — dont aucun animal, paraît-il, n'aurait osé toucher la graine, à plus forte raison la goûter. C'est pour lui l'image de tant de chrétiens, d'ailleurs bien disposés, qui gardent soigneusement leurs distances, pourrait-on dire, à l'égard de toute vie religieuse profonde. « Elle n'est pas pour nous », semblent-ils dire, « mais pour ceux-là seulement qui ont quitté le monde ». — Pas du tout ! répond notre saint : cette vie religieuse profonde, cette tendance à la perfection de l'amour, elle a parfaitement sa place dans le siècle. Et, pour le démontrer, si l'on peut dire, il rappelle l'antique légende de la mère-perle, qui était censée vivre dans la mer, sans aucun contact avec l'eau de mer.

Association d'idées : tout de suite une autre image « marine ». Des voyageurs ont rapporté qu'autour des îles Chélidoines, en plein milieu de la mer circulent des courants d'eau douce. C'est toujours la même pensée, sur laquelle il ne saurait trop insister :

(1) *Introduction à la Vie dévote*, Préface : t. III, p. 6. Tous les renvois sont indiqués ici à la grande édition des *Œuvres complètes* du saint, publiée par les soins des Religieuses de la Visitation du premier Monastère d'Annecy, de 1892 à 1932. On n'a d'ailleurs pas jugé indispensable de reproduire ici les multiples références aux Anciens : Pline, Aristote, Plutarque ; en cas de besoin on les trouverait aisément dans la dite édition.

on peut très bien vivre dans le monde, sans se laisser contaminer par ses maximes.

Et puis voici, pour emporter décidément la conviction, le rappel de ces insectes étonnants, les pirautes, qui ont le don vraiment singulier de pouvoir voler au milieu des flammes, sans jamais se brûler les ailes. Eh oui ! conclut notre saint, il est parfaitement possible de « voler entre les flammes des convoitises terrestres sans brûler les ailes des sacrés désirs ».

Comparaison n'est pas raison, dira-t-on : chacun de nous en a bien conscience. Et cependant ! même si tel ou tel de ces faits ici évoqués ne serait plus aujourd'hui soutenable — scientifiquement, — qui ne voit que la doctrine, elle, demeure. Et c'est l'essentiel. Sans compter que pour les contemporains — il ne faudrait tout de même pas l'oublier — cet aspect critique de la question n'existait même pas. Toutes ces données, souvent fantaisistes, étaient alors unanimement acceptées, accréditées au moins depuis Pline, notamment la légende de la mère-perle, à laquelle saint François de Sales aura plus d'une fois recours. En plein milieu du xvi^e siècle, un homme de la classe de Matteoli l'exposera encore, avec le plus grand sérieux, dans ses *Commentaires sur les VI livres de Dioscoride*, publiés en 1565, il y a tout juste quatre siècles.

On a dit que la légende était la poésie de l'histoire. N'y a-t-il pas ici quelque chose de tout semblable ? Pour ma part, il me semble bien significatif de la qualité de l'âme du saint, et manifestant clairement l'orientation habituelle de son esprit, qu'en lisant simplement l'*Histoire Naturelle* de Pline — où il n'est question que de pierres, de plantes et d'animaux — il ait ainsi, à chaque page, pourrait-on dire, réagi par une ascension spirituelle, se situant d'emblée et élevant son lecteur sur le plan surnaturel, sur le plan de l'histoire divine des âmes.

C'est dans cette ligne, assez originale je l'avoue, que je voudrais très simplement vous inviter à me suivre, tenant prudemment saint François par la main et le laissant le plus souvent parler, pour nous familiariser avec sa pensée dans l'exposé d'une doctrine aussi profonde et solide qu'aimable.

Mais la matière est si riche, même ainsi délimitée, qu'on ne sait vraiment par où commencer, ni comment l'organiser. Et tout spontanément on pense à la bouquetière Glycera, évoquée par lui dès les premières lignes de l'*Introduction*, qui savait, dit-il, « si proprement diversifier la disposition et le meslange des fleurs, qu'avec les mesmes fleurs elle faisoit une grande varieté de bouquetz ».

Ces fleurs salésiennes, on pourrait, de fait, les grouper de bien des manières.

En se fondant sur l'origine littéraire de la plupart de ces textes, on pourrait les présenter dans l'ordre même où ils ont été empruntés à l'*Histoire Naturelle* de Pline : on retrouverait ainsi quelque chose des réactions spontanées de saint François, tandis qu'il feuilletait le livre.

D'un autre point de vue, plus systématique, on pourrait, en attachant plus d'importance aux images elles-mêmes dont se sert notre saint, les grouper dans l'ordre ascendant de l'échelle des êtres ; ou, pour parler plus simplement, les présenter dans l'ordre des trois règnes classiques. On verrait alors ainsi défiler :

— pour le règne minéral : la perle, maintes fois citée, et puis le corail, et puis les pierres précieuses ou rares, tel le rubis d'Éthiopie ;

— pour le règne végétal : d'abord toutes sortes d'herbes : la *palma Christi*, déjà citée, l'herbe scitique ; et puis les plantes aromatiques, notamment l'*aspalatus* ; et puis les champignons, et les melons et les potirons ;

— pour le règne animal enfin, on partirait, bien sûr, des poissons, pour passer ensuite aux serpents ; après quoi viendrait la gent ailée : d'abord les insectes : cigales, locustes, pirates ; et puis les oiseaux : rossignol et perdrix, loriot, alcyon, phénix, sans oublier bien entendu le coq, et n'hésitant pas à monter jusqu'à l'aigle ; à leur tour viendraient les mammifères, petits et grands, toute l'échelle des tailles, depuis le lièvre et le caméléon jusqu'à l'éléphant, qui est — chacun le sait — un modèle de pudeur, de chasteté, de fidélité conjugale... Une vraie Arche de Noé, on le voit...

Avec de bonnes raisons aussi, on pourrait préférer l'ordre chronologiques des textes, en respectant l'ordre successif où ils apparaissent dans l'œuvre même du saint.

A suivre l'une ou l'autre de ces présentations, qui auraient pu avoir chacune leurs défenseurs — notamment les naturalistes et les historiens — j'ai préféré l'ordre doctrinal et progressif, élevant graduellement de la morale à la théologie, puis de la spiritualité à la contemplation, pour s'épanouir dans la perfection de l'amour de Dieu.

Je commence donc par la morale.

Une première constatation s'impose à notre saint — fruit de son expérience personnelle autant que de son expérience de

directeur, — au seuil de cette grande entreprise qu'il nous propose — l'union à Dieu, la perfection de son amour, — c'est la faiblesse de notre nature, de notre volonté surtout, plus atteinte chez nous par le péché que l'intelligence. Pour en donner une idée, il évoque l'image de l'aigle :

Les aigles, explique-t-il dans le « Traité de l'Amour de Dieu », les aigles ont un grand cœur et beaucoup de force à voler ; elles ont néanmoins incomparablement plus de veüe que de vol, et estendent beaucoup plus viste et plus loin leur regard que leurs aysles. Ainsy nos espritz, animés d'une sainte inclination naturelle envers la Divinité, ont bien plus de clarté en l'entendement pour voir combien elle est aymable, que de force en la volonté pour l'aymer : car le peché a beaucoup plus debilité la volonté humaine, qu'il n'a offusqué l'entendement (2).

Vivacité de l'intelligence, faiblesse de la volonté : chacun de nous a pu sans doute en éprouver quelque chose ; et saint Paul lui-même n'a-t-il pas écrit que, voyant très bien ce qu'il devait faire, il n'en faisait pas moins ce qu'il ne voulait pas.

N'exagérons pourtant pas, en affirmant cette sorte d'intrépidité de l'esprit : l'intelligence aussi a ses faiblesses, plus graves parfois que celles de la volonté ou de la chair. Écoutons plutôt ce qu'en dit notre saint, dans son Sermon de 1593 pour la fête de saint Pierre. L'aigle y est toujours à l'honneur. Soyez attentifs : c'est subtil !

Les auteurs qui ont traité de la nature des animaux disent que l'aigle a le bec si vif et luy croist tellement, que souvent il l'empesche de prendre sa nourriture, et assurent qu'elle ne meurt jamais sinon pour avoir le bec trop long et trop crochu.

Ceci est affirmé tant par Aristote que par Plin. Mais poursuivons :

Ainsy me semble il que font plusieurs, lesquelz n'ayans que trop de vivacité en l'entendement, et pas asses de jugement, veulent neantmoins tout sçavoir, tout contreroller, et sur tout les matieres theologiques ; car la seule theologie, dict saint Hierosme, est celle dont un chacun se veut mesler. Ilz ont la pointe de l'esprit trop longue, et partant ilz ne peuvent prendre la viande de la foy en la maniere qu'il faut. Mais quel remede a cela ? Il faut qu'ilz fassent ce que dict saint Augustin que faict l'aigle — car saint Augustin connaît, lui aussi, cette tradition et l'applique, dans ses Enarrations sur les Psaumes, — laquelle rompt et

(2) *Traité de l'Amour de Dieu*, l. I, ch. xvii : t. IV, p. 80.

*casse la pointe de son bec en le frappant contre la pierre — la pierre, on le sait, c'est le Christ : *petra autem erat Christus* ; — apres quoy, estant delivrée de cest empeschement, elle commence a mieux manger.*

Et tout de suite l'application faite par notre saint :

Ainsy voudrois-je que ceux qui pensent sçavoir quelque chose, et, appuyés sur ceste imagination, laissent croistre la pointe et la vivacité de leur esprit, par un certain rayonnement humain, si longue, que, par une certaine presumption d'eux mesmes, ilz ne veulent plus recevoir la saine doctrine de l'Eglise, qu'ilz viennent briser leur rayonnement contre cette pierre...⁽³⁾.

L'infirmité n'est donc pas ici, on le voit, dans un manque d'intelligence, mais plutôt dans une trop grande vivacité d'esprit, sur le plan simplement naturel ; avec d'ailleurs un certain manque de jugement, qui n'est pas si rare chez ceux qui affectent de se dire « intellectuels ». Ces gens-là, nous dit saint François, « ont la pointe de l'esprit trop longue » ; leur bec, « trop long et crochu », se trouve comme rivé par une auto-cheville. Dans l'impossibilité où ils sont de l'ouvrir, ils ne peuvent même plus se nourrir. « prendre la viande de la foy » : spirituellement ils sont condamnés à mourir.

Le remède ? Je vous l'ai dit, il est déjà dans saint Augustin : briser ce bec trop pointu contre le Christ : humilier devant lui son intelligence naturelle, pour la soumettre à son enseignement, à sa doctrine. Alors, la partie est gagnée : capables désormais de se nourrir des vérités surnaturelles de la foi, ils pourront enfin vivre : vivre de Dieu et pour Dieu. Mais, pour ceux qui croient savoir quelque chose et en sont fiers, leur présomption est telle qu'ils se rendent eux-mêmes incapables de s'élever au-dessus du plan purement naturel.

Présomption de l'intelligence, présomption aussi de la volonté. Saint François de Sales met bien en garde sur ce point sa dirigée, sa Philothée. C'est dans la troisième partie de l'*Introduction*, au chapitre xxxiii, où il traite « Des bals et passetems loysibles mais dangereux ». Oui, même dans le monde et sans se singulariser, on peut tendre à une plus grande union à Dieu ; encore ne faut-il pas se dissimuler qu'on y trouve des obstacles, et qu'il ne faut pas présumer de ses forces.

Les danses et balz sont choses indifferentes de leur nature, n'hésite-t-il pas à déclarer — on se saurait donc l'accuser d'étroi-

(3) *Sermon pour la fête de saint Pierre* : t. VII, p. 51.

tesse d'esprit ; — mais selon l'ordinaire façon avec laquelle cet exercice se fait, il est fort penchant et incliné du costé du mal. Il s'explique là-dessus en termes assez clairs, et poursuit :

Je vous dis des danses, Philothee, comme les medecins disent des potirons et champignons : les meilleurs n'en valent rien, disent-ils ; et je vous dis que les meilleurs balz ne sont gueres bons. Si neanmoins il faut manger des potirons, prenés garde qu'ilz soyent bien apprestés... Manges-en peu et peu souvent, disent les medecins parlans des champignons, car, pour bien apprestés qu'ilz soyent, la quantité leur sert de venin : dansés peu et peu souvent, Philothée, car faisant autrement vous vous mettres en danger de vous y affectionner.

Mais voici François lancé sur les champignons : il ne laissera pas sa Philothée qu'il n'ait poussé jusqu'au bout sa comparaison. Ecoutez bien, vous surtout les naturalistes !

Les champignons, selon Pline, estans spongieux et poreux comme ilz sont, attirent aysement toute l'infection qui leur est autour, si que estans pres des serpens ilz en reçoivent le venin.

Il en est de même des bals et des danses.

Comme ces exercices ouvrent les pores du cors de ceux qui les font, aussi ouvrent-ilz les pores du cœur, au moyen dequoy, si quelque serpent sur cela vient souffler aux oreilles quelque parole lascive, quelque muguetterie, quelque cajolerie, ou que quelque basilic vienne jeter des regards impudiques, des œillades d'amour, les cœurs sont fort aysés a se laisser saisir et empoisonner... C'est pourquoy il en faut user avec une grande prudence⁽⁴⁾.

Je ne sais pas ce que les botanistes penseront de ces champignons — tous, hélas ! ici condamnés — et de l'explication qu'on vient d'entendre du caractère vénéneux de certains d'eux. Laissons-en la responsabilité à Pline, et retenons au moins la leçon : une leçon qui ne vaut pas que pour les jeunes, une leçon qui ne vaut pas que pour le bal.

Présomption de la volonté, de la sensibilité ! Garder soigneusement son cœur, non seulement du mal, mais de tout ce qui pourrait y incliner. C'est là prudence élémentaire. Cela ne suffit pourtant pas. Il faut aussi parfois le garder du bien même, dans la mesure au moins où il pourrait l'accaparer, l'asservir.

(4) Introduction, III^e Partie, ch. xxxiii : t. III, pp. 249-251.

Voyez les richesses ! Elles ne sont pas en soi un mal : c'est l'usage qu'on en fait qui peut devenir mauvais ; c'est surtout l'attachement qu'on y a qui peut devenir dangereux. Au milieu des plus grandes richesses — et il en est de très légitimes — il faudrait savoir demeurer pauvre, il faudrait savoir demeurer détaché, ce qui est la vraie pauvreté d'esprit prêchée par le Seigneur dans le Sermon sur la Montagne, et après lui par saint François d'Assise, et après lui par saint François de Sales, toujours dans l'*Introduction* :

Bienheureux sont les pauvres d'esprit, car le Royaume des cieux est a eux ; malheureux donq sont les riches d'esprit, car la misere d'enfer est pour eux. Celuy est riche d'esprit lequel a ses richesses dedans son esprit, ou son esprit dedans les richesses ; celuy est pauvre d'esprit qui n'a nulles richesses dans son esprit, ni son esprit dedans les richesses.

Et voici l'image parlante, pour faire mieux saisir la vérité :

Les alcions font leurs nids comme une paume, et ne laissent en iceux qu'une petite ouverture du costé d'en haut ; ilz les mettent sur le bord de la mer, et au demeurant les font si fermes et impenetrables que les ondes les surprenant, jamais l'eau n'y peut entrer ; ainsi tenans tous-jours le dessus, ilz demeurent emmi la mer, sur la mer et maistres de la mer.

Ceci est toujours emprunté à Pline. Et le saint de conclure :

Vostre cœur, chere Philothee, doit estre comme cela, ouvert seulement au ciel, et impenetrable aux richesses et choses caduques : si vous en aves, tenes vostre cœur exempt de leurs affections ; qu'il tienne tous-jours le dessus, et qu'emmi les richesses il soit sans richesses et maistre des richesses. Non, ne mettes pas cet esprit celeste dedans les biens terrestres ; faites qu'il leur soit tous-jours superieur, sur eux, non pas en eux.

Chacun est convaincu ; mais saint François insiste encore : et vraiment je m'en voudrais de ne pas vous dire aussi la suite :

Il y a, poursuit-il donc, il y a difference entre avoir du poison et estre empoisonné : les apothicaires ont presque tous des poisons pour s'en servir en diverses occurences, mais ilz ne sont pas pour cela empoisonnés, parce qu'ilz n'ont pas le poison dedans le cors, mais dedans leurs boutiques ; ainsy poves-vous avoir des richesses sans estre empoisonnee par icelles : ce sera si vous les aves en vostre mayson ou en vostre bourse, et non pas en vostre cœur (5).

(5) *Introduction*, III^e Partie, ch. xiv : t. III, pp. 184-185.

Mais les richesses, même si souvent elles nous attachent, et parfois nous asservissent, ne sont jamais qu'un attrait extérieur. Il y a pire : c'est l'attachement — l'attachement désordonné — de notre propre cœur à lui-même : c'est son égoïsme, c'est son égocentrisme ; c'est, par voie de conséquence, son injustice à l'égard des autres, c'est sa dureté, parfois sa duplicité. Des champignons et des alcyons nous allons passer aux perdrix, aux perdrix de Paphlagonie. C'est toujours dans l'*Introduction*.

Nous voulons nos droitz exactement, et que les autres soyent courtois en l'exaction des leurs ; nous gardons nostre rang pointilleusement, et voulons que les autres soyent humbles et condescendans ; nous nous plaignons aysement du prochain, et ne voulons qu'aucun se plaigne de nous ; ce que nous faisons pour autrui nous semble tous-jours beaucoup, ce qu'il fait pour nous n'est rien, ce nous semble. Bref, nous sommes comme les perdrix de Paphlagonie qui ont deux cœurs — ceci est toujours emprunté à Pline ; — car nous avons un cœur doux, gracieux et courtois en nostre endroit, et un cœur dur, severe, rigoureux envers le prochain. Nous avons deux poids : l'un pour peser nos commodités avec le plus d'avantage que nous pouvons, l'autre pour peser celles du prochain avec le plus de desadvantages qu'il se peut ; or, comme dit l'Escriture, « les levres trompeuses ont parlé en un cœur et un cœur » (6), c'est à dire elles ont deux cœurs ; et d'avoir deux poids, l'un fort pour recevoir et l'autre foible pour delivrer, « c'est chose abominable devant Dieu » (7).

Philotee, soyes egale et juste en vos actions : mettes-vous tous-jours en la place du prochain, et le mettes en la vostre, et ainsy vous jugerés bien ; rendes-vous vendeuse en achetant et acheteuse en vendant, et vous vendres et acheteres justement...

On ne perd rien a vivre genereusement, noblement, courtoisement, et avec un cœur royal, egal et raysonnable. Resouvenés-vous donq, ma Philotee, d'examiner souvent vostre cœur s'il est tel envers le prochain comme vous voudries que le sien fust envers vous si vous esties en sa place, car voyla le point de la vraye raison (8).

Mais comment rester ainsi juste, compréhensif et généreux ? En n'étant riche que de Dieu, en vivant sous son regard. Alors spontanément on reste à sa place. C'est le fondement même de l'humilité : humilité qui nous met dans la vérité, humilité qui

(6) Ps. XI, 2.

(7) Deut., XXV, 13 ; Prov., XX, 10, 23.

(8) *Introduction*, III^e Partie, ch. xxxvi : t. III, pp. 258-259.

nous dispose aussi à supporter les épreuves, voire les injustices dont nous pourrions être nous-mêmes victimes. Saint François en parle fort bien dans le *Traité de l'Amour de Dieu*.

Les peynes considerees en elles mesmes ne peuvent certes estre aymees, mais regardees en leur origine, c'est a dire en la providence et volonté divine qui les ordonne, elles sont infiniment aymables... Combien de fois nous est il arrivé d'avoir a contre-cœur les remedes et medicamens tandis que le medecin ou l'apothicaire les presentoit, et que nous estans offertz par quelque main bienaymee, l'amour surmontant l'horreur, nous les recevions avec joye ? Certes, ou l'amour oste l'aspreté du travail, ou il rend le sentiment aymable.

Réminiscence de saint Augustin qui en amène tout de suite une autre de Pline :

On dit qu'en Beotie il y a un fleuve dans lequel les poissons paroissent tout d'or, mais ostés de ses eaux qui sont le lieu de leur origine ilz ont la couleur naturelle des autres poissons. Les afflictions sont comme cela : si nous les regardons hors de la volonté de Dieu, elles ont leur amertume naturelle ; mais qui les considere en ce bon playsir eternal, elles sont toutes d'or, aymables et pretieuses plus qu'il ne se peut dire (9).

Et d'illustrer tout de suite cette doctrine par les exemples les plus célèbres de ceux qui sont ainsi entrés dans la volonté de Dieu, l'ont aimée et l'ont accomplie : Abraham, les martyrs...

Vivre ainsi en Dieu — dans la volonté de Dieu — comme un poisson dans l'eau. Image suggestive, marquant fort bien que le bonheur pour nous, la fermeté, la continuité dans le bonheur, c'est de vivre ainsi en lui, de nous laisser porter par lui, de ne vouloir que ce qu'il veut.

Autre comparaison, aquatique elle aussi, illustrant la même doctrine. Il ne s'agit plus pourtant, cette fois, de demeurer dans l'eau mais d'en sortir. De l'image du poisson nous passons à celle du corail. C'est toujours dans le *Traité*, au début du livre IV :

Nous sommes comme le corail, qui dans l'ocean, lieu de son origine, est un arbrisseau pasle-verd, foible, flechissant et pliable — ceci toujours d'après Pline ; — mais estant tiré hors du fond de la mer, comme du sein de sa mère, il devient presque pierre, se rendant ferme et impliable, a mesme qu'il change son verd blafastre en un vermeil fort vif : car ainsy, estans encor emmi

(9) *Traité*, l. IX, ch. II : t. V, pp. 112-113.

la mer de ce monde, lieu de nostre naissance, nous sommes sujetz a des vicissitudes extremes, pliables a toutes mains, a la droite de l'amour celeste par l'inspiration, à la gauche de l'amour terrestre par la tentation; mais si une fois tirés hors de cette mortalité, nous avons changé de pasle-verd de nos craintives esperances au vif vermeil de l'asseuree jouissance, jamais plus nous ne serons muables, ains demeurerons a tous-jours arrestés en l'amour eternal⁽¹⁰⁾.

Toutes ces épreuves, toutes ces souffrances, il ne faut pas oublier qu'elles sont la suite du péché. C'est vrai: on n'y pense pas assez. Mais nous avons été rachetés, mais le péché a été effacé. Et cela change tout. La Rédemption, c'est — toujours en se référant à Pline — l'arc-en-ciel qui apparaît après l'averse: c'est le signe lumineux et divin qui, en touchant seulement nos misères, les valorise, les transfigure. C'est au chapitre V du second livre du *Traité*:

Encor que la divine Providence ait laissé en l'homme des grandes marques de sa severité parmi la grace mesme de sa misericorde, comme par exemple, la nécessité de mourir, les maladies, les travaux, la rebellion de la sensualité, si est-ce que la faveur celeste surnageant a tout cela, prend playsir de convertir toutes ces miseres au plus grand prouffit de ceux qui l'ayment, faysant naistre la patience sur les travaux, le mespris du monde sur la nécessité de mourir, et mille victoires sur la concupiscence: et comme l'arc-en-ciel touchant l'espine aspalatus la rend plus odorante que les lys — référence à Pline — aussi la redemption de Nostre Seigneur touchant nos miseres, elle les rend plus utiles et aymables que n'eust jamais esté l'innocence originelle. « Les Anges ont plus de joye au Ciel, dit le Sauveur, sur un pecheur penitent, que sur nonante justes, qui n'ont pas besoin de penitence »: et de mesme, l'estat de la redemption vaut cent fois mieux que celui de l'innocence⁽¹²⁾.

La Rédemption! Un grand mot, mais combien difficile à comprendre, à approfondir! Dieu, envoyant son Fils pour prendre notre nature, et par sa Passion, par sa Mort, tout à la fois satisfaisant à la justice divine et procurant notre salut! Ce n'est pas un cours de théologie que professera notre saint pour faire entrer dans les esprits et dans les âmes un mystère aussi incompréhensible. C'est, cette fois, dans Plutarque, que pour illustrer sa doctrine, il ira dénicher — si je peux dire — ce petit oiseau

(10) *Traité*, l. IV, ch. 1: t. IV, pp. 217-218.

(11) *Luc.*, XV, 7.

(12) *Traité*, l. II, ch. v: t. IV, pp. 104-105.

jaune qu'est le loriot. Le texte que je vais citer est emprunté à un très beau Sermon du saint, prêché le Vendredi-Saint 1622. On y saisit sur le vif ce besoin d'images qu'il avait pour mieux exprimer sa pensée et convaincre.

Il faut, explique-t-il, puisque je suis en ce lieu où je parle tousjours librement et franchement, que je vous die ce qui m'arriva un jour que je devois prescher la Passion de Jesus Christ en l'une des plus fameuses villes de France. Il me failloit une comparaison pour mieux declarer ce qui estoit de mon sujet ; mais n'en trouvant point, j'ouvris un livre où j'en rencontray une — il s'agit des Symposiaques, ou Propos de Table de Plutarque ; — c'est un oyseau lequel j'ai tousjours creu n'avoir esté mis en la nature que pour servir de similitude sur le sujet de la Passion. Ce que je vous vay dire est la chose la plus admirable qui se puisse imaginer et la plus propre à fournir une comparaison pour monstrier que Nostre Seigneur est mort à cause de nos pechés ; et pour moy je pense que quand je rencontray cecy à l'ouverture de ce livre ce fut une inspiration que Dieu m'envoyoit, du moins l'ay-je tousjours creu ainsy.

Donques cette similitude est d'un oyseau duquel chacun sçait le nom : il s'appelle en nostre langue loriot, et en latin icterus. Cet oyseau est tout jaune, neanmoins il n'a point la jaunisse. Et si, il a cette propriété, qu'estant attaché sur le haut d'un arbre il guerit ceux qui sont atteints de la haute jaunisse, et ce aux despens de sa vie ; car le malade regardant cet oyseau jaune, en est pareillement regardé ; et par ce regard, l'oyseau vient, pour ainsy dire à estre tellement touché de commiseration de voir l'homme, son grand amy, travaillé de ce mal, qu'il tire à soy toute la jaunisse de celuy qui l'a regardé et s'en charge en telle sorte qu'on le voit devenir jaune par tout son corps. Ses aisles, qui l'estoyent desja, le deviennent davantage ; puis le ventre, les pieds, en fin toutes ses plumes et tout son petit corps, tandis que l'homme, son grand amy, devient blanc, net et tout à fait quitte de sa haute jaunisse. Et s'estant retiré, ce pauvre oyseau va chantant et souspirant un chant pitoyable amoureux par la complaisance qu'il a de mourir en sauvant son homme. Chose admirable ! cet oyseau n'est jamais malade de la haute jaunisse, et neanmoins il en meurt en delivrant l'homme qui en estoit atteint, voire avec complaisance de mourir pour luy donner la vie.

L'image est émouvante, mais surtout combien parlante !

Certes, continue-t-il, Nostre Seigneur est ce divin oyseau de paradis, divin loriot qui fut attaché sur l'arbre de la croix pour sauver et delivrer de la haute jaunisse du peché ; toutefois, pour

en estre rendu quitte, il faut que l'homme le regarde sur cette croix a fin de l'exciter à commiseration par ce regard ; lors il tirera a soy toutes les iniquités de l'homme et mourra librement pour luy. Mais, tout ainsy que si l'homme atteint de la haute jaunisse ne regarde cet oyseau il demeurera tousjours malade, de mesme si le pecheur ne regarde Nostre Seigneur crucifié il ne sera jamais quitte de ses pechés ; que s'il le fait, le Sauveur s'en chargera, et, quoy qu'il soit innocent, il mourra à cause de nos iniquités et pour nous en delivrer, voire il mourra avec une sainte complaisance de nostre guerison, bien que ce soit aux despens de sa propre vie ⁽¹³⁾.

Vous excuserez, j'en suis sûr, cette citation un peu longue : elle était nécessaire pour bien faire ressortir la manière et l'esprit de notre saint.

Le Seigneur nous a donc rachetés ; le Fils de Dieu a satisfait pour nous ; et nous n'avons plus qu'à puiser, par les sacrements, au torrent de grâce que sa mort a ouvert pour nous.

Il ne saurait être question ici, mis en appétit par notre saint, de passer en revue tous les sacrements de l'Église, qu'il éclairerait de sa lumière à lui. Retenons-en au moins deux, les plus « pratiques », si je peux dire : la Pénitence et l'Eucharistie.

Deux grands pénitents tout d'abord : le brave mais présomptueux saint Pierre, et puis la Madeleine.

Saint Pierre, nature si bonne, généreuse mais faible ; saint Pierre et puis — vous le devinez bien — son coq... le chant du coq et son troisième reniement. C'est sur cette scène qu'est orientée notre contemplation, dans le même Sermon pour le Vendredi-Saint que je viens de citer, et qui est, décidément, une merveille.

Saint Pierre entendant le coq chanter se ressouvint de ce qu'il avoit fait et de ce que luy avoit dit son bon Maistre, et lors, reconnoissant sa faute, il sortit et pleura si amerement ⁽¹⁴⁾ *que pour cela il receut indulgence pleniere et remission de tous ses pechés. O bienheureux saint Pierre qui par une telle contrition de vos fautes receutes le pardon general d'une si grande desloyauté !*

Mais faites encore cette remarque, je vous prie, que saint Pierre ne se convertit point, qu'il n'entendist le chant du coq

(13) *Sermon pour le Vendredi Saint* (1622) : t. X, pp. 370-371.

(14) *Matth*, XXVI, 74-75 ; *Luc.*, XXII, 61-62.

comme Nostre Seigneur le luy avoit predict ; en quoy l'on voit l'admirable sousmission de cet Apostre à se servir du moyen marqué pour sujet de sa conversion. Je sçay bien que ce furent les regards sacrés de nostre Sauveur qui luy penetrerent le cœur et luy ouvrirent les yeux pour luy faire reconnoistre son peché ; neanmoins l'Evangeliste nous dit qu'il sortit pour le pleurer quand le coq chanta, et non point aussi tost que Nostre Seigneur le regarda.

Depuis ce temps là il ne cessa jamais de pleurer, principalement quand il entendoit chanter le coq la nuit et le matin, se resouvenant que c'estoit le signal de sa conversion. L'on rapporte mesme, et il est vray, qu'il jettoit des larmes en telle abondance qu'elles luy avoyent creusé les joues et s'estoyent fait comme deux canaux — ce détail est puisé dans Baronius ; — par ce moyen — conclut notre saint — de grand pecheur qu'il estoit il devint un grand Saint (15).

Nous aussi nous avons tous péché ; nous aussi nous avons, plus ou moins, commis des abandons, des trahisons. Nous aussi, bien souvent, nous avons entendu chanter le coq. En avons-nous jamais pris occasion pour nous exciter à la contrition ?

Et puis voici Madeleine : son amour pénitent, son amour transformant. C'est — vous vous en doutez bien — dans le *Traité de l'Amour de Dieu* que notre saint l'évoque le plus noblement.

Voyez, je vous prie, Theotime, la bienaymee Magdeleine comme elle pleure d'amour : « On a enlevé mon Seigneur, dit elle, toute fondue en larmes, et ne sçay ou on l'a mis » (16) ; mais l'ayant treuvé par les soupirs et les pleurs, elle le tient et possède par amour. L'amour imparfait le desire et le requiert, la poenitence le cherche et le treuve, l'amour parfait le tient et le serre : ainsy qu'on dit des rubis d'Ethiopie — toujours la référence à Pline — qui ont naturellement leur feu fort blafastre, mais estans mis dans le vinaigre, il esclatte et jette son brillement fort clair ; car l'amour qui precede le repentir est pour l'ordinaire imparfait, mais estant detrempé dans l'aigreur de la poenitence, il se renforce et devient amour excellent (17).

Pénitence amoureuse, amour pénitent : l'un et l'autre aboutissent à l'union, à la communion. C'est aussi le fruit principal de l'Eucharistie. Pourquoi « communie-t-on », sinon pour s'unir

(15) *Sermon pour le Vendredi Saint* (1622) : t. X, p. 376.

(16) *Joan.*, XX, 13.

(17) *Traité*, l. II, ch. xx : t. IV, pp. 155-156.

avec Dieu, pour s'unir à Dieu ? Union qui exige sans doute une purification préalable, mais union qui purifie aussi par elle-même : les Jansénistes n'y penseront pas assez. Qui pourrait donc recevoir le Seigneur s'il fallait, pour cela, être entièrement pur ? Saint François, lui, est dans la vraie ligne de l'Église, exigeante sans doute, mais si miséricordieuse et humaine ! On en a la preuve dans ses conseils à sa Philothée :

Deux sortes de gens doivent souvent communier : les parfaits, parce qu'estans bien disposés, ilz auroyent grand tort de ne point s'approcher de la source et fontaine de perfection, et les imparfaits, affin de pouvoir justement pretendre a la perfection ; les forts affin qu'ilz ne deviennent foibles, et les foibles affin qu'ilz deviennent forts ; les malades affin d'estre gueris, les sains affin qu'ilz ne tombent en maladie ; et que pour vous, comme imparfaite, foible et malade, vous avez besoin de souvent communiquer avec vostre perfection, vostre force et vostre medecin.

Vous n'avez pas manqué de noter le rapprochement : « communier », « communiquer »... Et il conclut :

Communies souvent, Philothée, et le plus souvent que vous pourrés, avec l'avis de vostre pere spirituel ; et croyes-moy, les lievres deviennent blancz parmi nos montagnes en hiver parce qu'ilz ne voyent ni mangent que la neige, et a force d'adorer et manger la beauté, la bonté et la pureté mesme en ce divin Sacrement, vous deviendres toute belle, toute bonne et toute pure (18).

Je n'ai pas voulu interrompre cet admirable développement pour vous dire encore que ces lievres, blancs parce qu'ils mangent de la neige, viennent tout droit, eux aussi, de Pline.

« Manger la beauté, manger la bonté, la pureté » ! Il faut être saint François de Sales pour avoir trouvé cela. Or la communion c'est cela : y avons-nous jamais songé ? Et c'est cela qui, progressivement, nous modèle à l'image de Dieu.

Oui, c'est là le fruit premier, essentiel, de la communion sacramentelle : unir à Dieu et nos intelligences et nos volontés, et jusqu'à notre sensibilité ; et les lui unir, sans doute d'abord d'une manière statique, stable, mais surtout d'une manière dynamique et vivante.

Sur ce double aspect de l'union à Dieu, principe de repos et de vie, notre saint a, dans le *Traité*, une fort belle page, inspirée des vertus de l'herbe scitique, toujours d'après Pline.

(18) *Introduction*, II^e Partie, ch. XXI : t. III, p. 122.

Imaginés-vous, Theotime, ceux qui tiennent en leurs bouches l'herbe scitique ; car, a ce qu'on dit, ilz n'ont jamais ni faim ni soif, tant elle les rassasie, et jamais pourtant ilz ne perdent l'appetit, tant elle les sustente délicieusement. Quand nostre volonté a rencontré Dieu, elle se repose en luy, y prenant une souveraine complaysance, et neanmoins elle ne laisse pas de faire le mouvement de son desir ; car, comme elle desire d'aymer elle ayme aussi de desirer, elle a le desir de l'amour et l'amour du desir. Le repos du cœur ne consiste pas a demeurer immobile, mais a n'avoir besoin de rien ; il ne gist pas a n'avoir point de mouvement, mais a n'avoir point d'indigence de se mouvoir. Les espritz perdus ont un mouvement eternal sans nul meslange de tranquillité ; nous autres mortelz, qui sommes encor en ce pelegrinage, avons tantost du repos, tantost du mouvement en nos affections ; les espritz bienheureux ont tous-jours le repos en leurs mouvemens et le mouvement en leur repos, n'y ayant que Dieu seul qui ait le repos sans mouvement, parce qu'il est souverainement un acte pur et substantiel. Or, bien que selon la condition humaine ordinaire de cette vie mortelle nous n'ayons pas le repos en nostre mouvement, si est-ce toutefois, que lhors que nous faisons les essais des exercices de la vie immortelle, c'est a dire, que nous prattiquons les actes du saint amour, nous treuvons du repos dans le mouvement de nos affections et du mouvement au repos de la complaysance que nous avons en nostre Bienaymé, recevans par ce moyen des avant-goustz de la future felicité a laquelle nous aspirons.

S'il est vray — continue le saint — que le cameleon vive de l'air — référence à Pline — par tout ou il va dans l'air il a dequoy se repaistre : que s'il se remue d'un lieu a l'autre, ce n'est pas pour chercher dequoy se rassasier, mais pour s'exercer dedans son aliment comme les poissons dedans la mer. Qui desire Dieu en le possédant, ne le desire pas pour le chercher, mais pour exercer cette affection dedans le bien mesme duquel il jouit...

On cherche tous-jours celuy qu'on ayme tous-jours, dit le grand saint Augustin ⁽¹⁹⁾ : l'amour cherche ce qu'il a treuvé, non afin de l'avoir, mais pour tous-jours l'avoir ⁽²⁰⁾.

Le caméléon, où qu'il soit, vit de l'air, avait dit Pline ; nous aussi, vivre de Dieu, respirer Dieu, répond comme en écho notre saint. Il y a pourtant mieux que l'air, c'est le feu ; et notre saint d'évoquer l'herbe *aproxis*, qui, selon Pline toujours, avait le don d'attirer le feu. C'est toujours dans le *Traité*.

(19) *Enarration sur le Ps. CIV*, n. 3 : P.L., t. XXXVII, col. 1392.

(20) *Traité*, l. V, ch. III : t. IV, pp. 266-267.

L'amour que nous portons a Dieu prend son origine de la premiere complaysance que nostre cœur sent soudain qu'il apperçoit la bonté divine, lhors qu'il commence a tendre vers icelle. Or, quand nous accroissons et renforçons cette premiere complaysance par le moyen de l'exercice de l'amour..., alhors nous attirons dedans nostre cœur les perfections divines, et jouissons de la divine bonté par le res-jouissance que nous y prenons, prattiquans cette premiere partie du contentement amoureux que l'Espouse sacree exprime disant : « Mon Bienaymé est a moy » (21) ; mays parce que cette complaysance amoureuse estant en nous qui l'avons, ne laisse pas d'estre en Dieu en qui nous la prenons, elle nous donne reciproquement a sa divine bonté : si que par ce saint amour de complaysance nous jouissons des biens qui sont en Dieu comme s'ilz estoyent nostres, mays parce que les perfections divines sont plus fortes que nostre esprit, entrant en iceluy elles le possedent reciproquement ; de sorte que nous ne disons pas seulement que Dieu est nostre par complaysance, mais aussi que nous sommes a luy (21).

L'herbe aproxis a une si grande correspondance avec le feu, qu'encor qu'elle en soit esloignee, soudain neanmoins qu'elle est a son aspect elle attire la flamme et commence a brusler, concevant son feu non tant a la chaleur qu'a la lueur de celuy qu'on lui presente. Quand donques par cette attraction elle s'est unie au feu, si elle sçavoit parler ne pourroit-elle pas dire : « Mon bienaymé feu est mien, puisque je l'ay attiré a moy et que je jouis de ses flammes, mais moy je suis aussi a luy, car si je l'ay tiré a moy, il me reduit en luy comme plus fort et plus noble : il est mon feu et je suis son herbe, je l'attire et il me brusle ». Ainsy nostre cœur s'estant mis en la presence de la divine bonté et ayant attiré les perfections d'icelle par la complaysance qu'elle y prend, peut dire en vérité : « La bonté de Dieu est toute mienne, puisque je jouis de ses excellences, et moy je suis tout sien, puisque ses contentemens me possedent ».

Par la complaysance, nostre ame, comme une toison de Gedeon, se remplit toute de la rosee celeste ; et cette rosee est a la toison parce qu'elle est descendue en icelle, mais reciproquement la toison est a la rosee parce qu'elle est detrempee par icelle et en reçoit le prix... La complaysance nous rend possesseurs de Dieu, tirant en nous les perfections d'iceluy, et nous rend possedés de Dieu, nous attachant et appliquant aux perfections d'iceluy (22).

(21) Cant., II, 16.

(22) Traité, l. V, ch. III : t. IV, pp. 263-265.

Possédés de Dieu, voilà qui est déjà parlant, au moins autant que possédant Dieu. Et cependant l'un et l'autre sont encore inadéquats pour exprimer l'ineffable réalité ; car cette possession, exprimée dans un sens ou dans l'autre, ne manifeste pas assez cet élément si capital de l'amour qu'est le désir. Saint François l'a bien senti, qui poursuit :

La jouissance d'un bien qui contente tous-jours ne flestrit jamais, ains se renouvelle et fleurit sans cesse, elle est tous-jours aymable, tous-jours desirable ; le continuel contentement des celestes amoureux produit un desir perpetuellement content, comme leur continuel desir fait naistre en eux un contentement perpetuellement desiré. Le bien qui est fini termine le desir quand il donne la jouissance et oste la jouissance quand il donne le desir, ne pouvant estre possédé et desiré tout ensemble ; mais le bien infini fait regner le desir dans la possession et la possession dans le desir, ayant dequoy assouvir le desir par sa sainte presence et dequoy le faire tous-jours vivre par la grandeur de son excellence, laquelle nourrit en tous ceux qui la possèdent un desir tous-jours content et un contentement tous-jours desireux (23).

Parvenus à cette perfection de l'amour qui est tout à la fois possession et désir de Dieu, nous pourrions nous en tenir là et demeurer sur ces hauteurs. Ce n'est pourtant pas en descendre que de se demander : Cet amour éperdu de Dieu, comment se traduit-il ? Il se traduit par le chant. « *Cantare amantis est* », disait déjà saint Augustin. Celui qui aime, tout spontanément il chante : c'est la manifestation la plus spontanée de la complaisance dans l'être aimé : chanter, chanter encore, chanter toujours ; chanter avec des paroles, et puis chanter sans paroles : c'est la seule louange digne de l'ineffable : l'Alleluia liturgique, le *jubilus*. Chacun de vous connaît l'admirable texte de saint Augustin :

Celui qui est dans la jubilation ne prononce pas de paroles, mais il exprime sa joie par des sons inarticulés. Ce qu'il fait entendre est l'accent d'une âme toute pénétrée de joie, qui exprime ses sentiments, autant qu'elle le peut, mais qui est incapable de se contenir elle-même. L'homme qui est dans la joie, après s'être d'abord exprimé, dans les transports de son allégresse, par des mots qui ne peuvent ni se dire ni se comprendre, se laisse aller bientôt à une sorte de cri de bonheur sans mélange de paroles. Il est facile de voir que sa voix veut exprimer les élans de sa joie, mais qu'il est rempli d'un tel bonheur qu'il est impuissant à le rendre par des paroles... (24)

(23) *Traité*, l. V, ch. III : t. IV, pp. 265-266.

(24) *Enarration sur le Ps. XCIX*, n. 4 : P.L., t. XXXVII, col. 1272.

C'est la même idée qui — on s'en doute — élève spontanément la pensée de saint François de Sales du chant des oiseaux à celui des âmes.

Les rossignolz, écrit-il toujours dans le Traité, se complaysent tant en leur chant, au rapport de Pline, que pour cette complaysance, quinze jours et quinze nuits durant ilz ne cessent jamais de gazouiller, s'efforçans de tous-jours mieux chanter à l'envi les uns les autres ; de sorte que lhors qu'ilz se desgoisent le mieux ilz y ont plus de complaisance, et cet accroissement de complaysance les porte a faire des plus grans effortz de mieux gringotter, augmentant tellement leur complaysance par leur chant et leur chant par leur complaysance, que maintes fois on les void mourir, et leur gosier esclatter a force de chanter : oyseaux dignes du beau nom de Philomele, puisqu'ilz meurent ainsy en l'amour et pour l'amour de la melodie.

O Dieu, mon Theotime, que le cœur ardemment pressé de l'affection de loüer son Dieu reçoit une douleur grandement delicieuse et une douceur grandement douloureuse, quand, après mille effortz de louange, il se treuve si court ! Helas, il voudroit, ce pauvre rossignol, tous-jours plus hautement lancer ses accens et perfectionner sa melodie, pour mieux chanter les benedictions de son cher Bienaymé ! A mesure qu'il loüe il se plait a loüer, et a mesure qu'il se plait a loüer il se desplait de ne pouvoir encor mieux loüer ; et pour se contenter au mieux qu'il peut en cette passion, il fait toute sorte d'effortz, entre lesquelz il tombe en langueur : comme il advenoit au tres glorieux saint François, qui, emmi les playsirs qu'il prenoit a loüer Dieu et chanter ses cantiques d'amour, jettoit une grande affluence de larmes et laissoit souvent tomber de foiblesse ce que pour lhors il tenoit en main, demeurant comme un sacré philomele a cœur failli, et perdant souvent le respirer a force d'aspirer aux louanges de Celuy qu'il ne pouvoit jamais assez loüer.

Et voici une référence double : à Pline et à saint François d'Assise lui-même :

Mais oyés une similitude agreable sur ce sujet, tiree du nom que ce saint amoureux donnoit a ses religieux : car il les appellait cygales, a rayson des louanges qu'ilz rendoyent a Dieu emmi la nuit. Les cygales, Theotime, ont leur poitrine pleine de tuyaux, comme si elles estoyent des orgues naturelles ; et pour mieux chanter elles ne vivent que de la rosee, laquelle elles ne tirent pas par la bouche, car elles n'en ont point, ains la succent par une petite languette qu'elles ont au milieu de l'estomach, par laquelle elles jettent aussi, toutes, leurs sons avec tant de bruit qu'elles semblent n'estre que voix. Or l'amant sacré est

comme cela : car toutes les facultés de son ame sont autant de tuyaux qu'il a en sa poitrine, pour resonner les cantiques et louanges du Bienaymé (25).

C'est là la louange individuelle de l'âme ; c'est là, sur un plan plus élevé encore, la louange commune des âmes qui se sont groupées d'abord pour cela.

Il y a là-dessus une belle page dans le Sermon prêché par notre saint, précisément pour la fête de saint Augustin, qui a si bien parlé du chant comme expression de l'amour, de l'amour contemplatif.

A quoy servent, se demande-t-il, à quoy servent ceux qui sont enfermés dans les cloistres ? A rien ; ils sont inutiles à l'Eglise de Dieu. Ce sont là les discours des mondains. C'est grand cas que cette prudence humaine pretend tout gouverner et en veut toujours à ceux qui ont choisi la vie contemplative. Ceux-là, disent-ils, ne font rien. O Dieu, les pauvres gens ! ils sont aveugles en leurs opinions. Ils ne savent pas que le Seigneur se plaist en ces cloistres et lieux retirés. Le chant des Religieux n'est pas si haut que celui des autres, mais il est plus melodieux ; ils ressemblent aux oyseaux qui sont dans les cages pour recreer leur maistre par leur gazouillement.

Il y a deux sortes d'oyseaux dans les maysons des grans : les uns ne chantent pas, et les autres chantent. Ceux qui ne chantent pas sont les esperviers, qui vont tousjours a la queste pour apporter quelque provision à leur maistre. Ils representent les Evesques et pasteurs qui veillent sur leurs troupeaux, qui sont en continuelle action pour gagner quelque ame à Dieu et, comme de vaillans soldats, font de bons exploits en la sainte Eglise. Il y en a d'autres qui ne font que chanter, mais d'un air si melodieux que Nostre Seigneur y prend playsir.

Et ici une histoire :

On raconte qu'un jour un grand seigneur acheta un petit oyseau qui cousta cinq cent septante escus ; c'estoit une grande somme et il y en avoit suffisamment pour acheter des chevaux. Les murmurateurs ne manquerent pas, le monde a trop de prudence pour ne sçavoir à qui s'en prendre. Et qu'est-ce que cela ? disoyent les uns ; à quoy servira cet estourneau ? car ils l'appelloyent ainsy. On eust peu avoir tant et tant de chevaux qui auroyent rendu grand service à la mayson, et cet oyseau ne sert de rien. Hé, pauvres gens, que vous estes grossiers et terrestres !

(25) *Traité*, l. V, ch. viii : t. IV, pp. 284-285.

Il est vray que les chevaux eussent esté plus utiles, mais ce petit estourneau ne l'est pas moins parce que, dans cette cage, il n'a autre soin et estude que de resjouir son maistre par son chant melodieux ; il est mesme tres content de perdre sa liberté pour demeurer en cette prison toute sa vie à fin de donner du contentement à son seigneur. Et de plus, c'est le playsir de ce seigneur : n'est-il pas maistre de son bien pour en faire ce qu'il luy plaist ? Cessez donques vos murmures, et que cela vous suffise puisqu'il le veut ainsy.

L'on en peut dire autant des ames qui se sont enfermées dans les cloistres, lesquelles, comme des petits oyseaux, recreent leur Maistre par la melodie de leurs chants ; elles quittent leur liberté, qui est la vie de l'ame, pour vivre en prison, et se privent de toutes sortes de contentemens pour le resjouir par leurs prieres, souspirs et continuelles meditations. Et non seulement cela, mais de plus, ceux qui travaillent pour l'Eglise sont merueilleusement fortifiés pour s'acquitter de leurs fonctions et perseverer aux travaux qui les accompagnent, par cette douce harmonie, c'est à dire par les prieres que les ames religieuses appliquent pour ce sujet ⁽²⁶⁾.

Les cloîtres ! Il y en a un qui a été particulièrement cher à saint François de Sales : c'est celui de la Visitation d'Annecy ; il en est le père. Les âmes religieuses, il y en a aussi auxquelles il a été tendrement et surnaturellement attaché. Et peut-être plus d'un parmi vous est-il quelque peu étonné que j'aie pu, si longuement déjà, parler de saint François de Sales sans avoir même prononcé le nom de sainte Jeanne de Chantal. J'ai conscience de cette lacune. Il y en a même une autre, dont j'ai conscience aussi : si j'ai, de fait, usé, et largement, des deux grands Traités du saint, si j'ai aussi puisé à ses Sermons, je n'ai cité de lui aucune lettre. Or chacun sait que c'est dans nos lettres que nous nous montrons le plus spontanément nous-mêmes. Si donc ses autres œuvres sont à la fois si riches et si belles, que ne doivent pas être ses lettres ?

Pour ne pas prolonger trop indiscretement cet entretien, je ferai d'une pierre deux coups, en vous citant, pour terminer, une lettre, une seule, du saint, une de ses lettres à sainte Chantal.

Le patron de sainte Jeanne de Chantal était saint Jean-Baptiste ; et — on s'en doute bien — à l'approche du 24 juin, le père de son âme ne manquait pas d'offrir ses vœux de fête à

(26) Sermon pour la fête de saint Augustin (1620) : t. IX, pp. 332-333.

cette fille très aimée. Et il le faisait, presque chaque année de la même façon, en contemplant, la plume à la main, l'étonnante figure du saint Précurseur, du Précurseur dans le désert, du Précurseur se nourrissant de sauterelles, je devrais plutôt dire de locustes, qui représentent si bien, selon lui, les âmes contemplatives, qui « se jettent continuellement du costé du ciel » mais ensuite retombent sur terre. La lettre que je vais vous lire est très probablement celle de la saint Jean 1611.

Helas, ma tres chere Fille, que n'ay-je quelque digne sentiment de joye pour cet homme angelique ou cet ange humain duquel nous celebrons la naissance ! Mon Dieu, que j'aurois de suavité de m'en entretenir moy mesme ! Mais je vous assure que la grandeur de mon interieure pensee m'empesche de me donner cette satisfaction a moy mesme.

Je le treuve plus que vierge, parce qu'il est vierge mesme des yeux, qu'il a plantés sur les objetz insensibles du desert et ne sçait point par les sens qu'il y ait deux sexes ; plus que confesseur, car il a confessé le Sauveur avant que le Sauveur se soit confessé luy mesme ; plus que predicateur, car il ne presche pas seulement de la langue, mais de la main et du doigt, qui est le comble de la perfection ; plus que docteur, car il presche sans avoir ouy la source de la doctrine ; plus que martyr, car les autres martyrs meurent pour Celuy qui est mort pour eux, mais luy meurt pour Celuy qui est encor en vie, et contreschange, selon sa petitesse, la mort de son Sauveur avant qu'il la luy ait donnee ; plus qu'evangeliste, car il presche l'Evangile avant qu'il ait esté fait ; plus qu'apostre, car il precede Celuy que les Apostres suivent ; plus que prophete, car il monstre Celuy que les Prophetes pre-disent ; plus que patriarche, car il voit Celuy qu'ilz ont creu, et plus qu'ange et plus qu'homme, car les Anges ne sont qu'espritz sans cors, et les hommes ont trop de cors et trop peu d'esprit : celuy ci a un cors et n'est qu'esprit.

J'ay un goust extreme a le regarder dans ce sombre mais bienheureux desert qu'il parfume de toutes parts de devotion, et dans lequel il respand jour et nuit des soliloques et devis extatiques devant le grand objet de son cœur qui, se voyant seul a seul, jouit de la presence de son Amour, treuve en la solitude la multitude des douceurs eternelles, la ou il succe le miel celeste qu'il ira par apres bien tost distribuer dans les ames des Israëlites aupres du Jourdain.

Mon Dieu, ma chere Fille, que voyla un admirable Saint ! Il naist d'une sterile, il vit dans les desertz, il presche au cœur aride et pierreux, il meurt parmi les martyrs, et parmi toutes

ces aspretés il a son cœur tout plein de grace et de benediction. Mays cecy est encor admirable, que Nostre Seigneur ayant dit qu'« entre tous ceux qui estoyent nés de femme, nul n'estoit plus grand que Jean », il ajoute : « Voire, celuy qui est le moindre au Royaume » des cieux, c'est à dire en l'Eglise, « est plus grand que luy » (27). O ma chere Fille, il est vray, car le moindre Chretien communiant est plus grand en dignité que saint Jean. Et que veut dire que nous sommes si petitz en sainteté ?

Bon soir, ma chere Fille, et a toute la chere troupe de nos Filles. Le bon saint Jean les veuille benir avec leur chere Mere.

François, evêque de Geneve (28).

Et que vous dirai-je maintenant, pour terminer, sinon : « Bon soir, mes chers Confrères de l'Académie, et à l'aimable troupe de nos Amis. Le bon saint François de Sales veuille aussi vous bénir tous ».

(27) Luc., VII, 28.

(28) Lettre DCXCVIII : t. XV, pp. 74-75.

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

*Les quatre éloges funèbres que voici ont été prononcées
par le Président en exercice M. André RENAUDIN :*

Bernard LAILLER (1904-1969)

Depuis cinq années — (29 février 1964) — que Bernard Lailier siégeait parmi nous, il avait acquis au sein de notre Compagnie une autorité nouvelle en intervenant dans des domaines qui étaient plus lointains à l'esprit de la plupart d'entre nous.

Il s'exprimait avec clarté et avec conviction. Nettement. Comme un homme habitué à trancher dans les affaires délicates qu'il avait eues à traiter dans des domaines différents avec la sérénité et l'impartialité du magistrat consulaire qu'il avait été pendant huit années, trois ans comme juge, cinq ans comme président. C'est-à-dire comme arbitre, appelé par la loi à se prononcer certes en pleine connaissance de cause mais aussi sous sa responsabilité judiciaire propre, après consultation de ses assesseurs. Responsabilité personnelle pour le rédacteur d'un jugement susceptible d'être évoqué devant une juridiction d'appel, devant des magistrats confirmés.

C'est ce qui faisait la valeur de Bernard Lailier et lui conférait cette autorité avec laquelle il s'exprimait dans les matières qu'il connaissait bien. Pour le reste du temps, il était fort discret, se contentant d'écouter avec sérieux la lecture des mémoires et des communications qui étaient à l'ordre du jour de nos séances. Puis il avait dû témoigner de moins d'assiduité, à cause de son état de santé. Il en avait pleine conscience et il prenait soin de s'en excuser, assurant à ses confrères d'une sympathie qu'ils lui rendaient bien.

C'est qu'il avait été à bonne école, étant fils d'industriel, mais stagiaire à 18 ans, sitôt terminées ses études au collège Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, avec la sanction du baccalauréat. Quatre années de stage suffirent à son esprit d'assimilation pour qu'il devînt directeur technique dès l'âge de 22 ans, et pendant dix années, afin de parvenir à cet important palier de la direction commerciale auquel il accéda à 32 ans et où il devait se

maintenir pendant vingt-huit ans. En 1964, il était élevé au dernier échelon, celui de président-directeur général des Etablissements textiles Gaillard et C^{ie}.

Mais déjà depuis sept ans, il avait été appelé par la confiance de ses pairs à siéger au Tribunal de Commerce où nous savons que sa magistrature — qui est l'une des plus belles — ne fut jamais contestée. On en était certain par avance, mais il le démontra par l'exercice de sa présidence. Cette présidence qu'il accepta comme une mission et au service de laquelle il sut se mettre tout entier. Elle lui valut d'être proposé par ses pairs pour l'honorariat avec en corollaire qu'elle fût couronnée par sa nomination comme secrétaire général de la Conférence des Présidents et Juges de Tribunaux de Commerce de France.

Auparavant, il avait été élu à deux reprises président du Syndicat Cotonnier de l'Ouest et il avait assumé la vice-présidence de la Fédération des Syndicats Patronaux de Rouen ainsi que celle de la Société Industrielle.

Le 29 février 1964, au cours de son discours de réception sur « l'âme du juge consulaire », Bernard Lailier nous pria encore de l'excuser parce qu'il ne trouvait d'autre titre à se trouver parmi nous que celui d'être l'instrument d'une tradition et presque d'une coutume, selon laquelle notre Compagnie accueille dans ses rangs un représentant du Tribunal de Commerce.

Nous devons ajouter que le gouvernement avait reconnu ses mérites en le nommant chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

Georges FAYARD

(1898-1969)

Georges Fayard était, selon la terminologie habituelle, « professeur de musique ». Mais il était surtout artiste musicien, un artiste qui n'avait pas la vocation de s'extérioriser — sans quoi il eut été un compositeur — mais de se concentrer en se consacrant à l'éducation d'autrui, non à l'expression de sa sensibilité ou de sa culture. Il devait y vouer toute son existence depuis le temps où, au sortir de la Maîtrise Saint-Evode (il y avait été le condisciple de Paul Paray, son aîné) il avait enseigné à l'école normale d'institutrices. Il avait besoin de se dévouer davantage, de s'attacher à ses élèves, de croire à la haute valeur de sa mission. Aussi créa-t-il l'école Charles Lenepveu, du nom d'un compositeur rouennais qui fut Prix de Rome, professeur d'harmonie et de composition au Conservatoire de Paris, membre de l'Institut, compositeur lui-même, et surtout enseignant, auteur de *Leçons d'harmonie* publiées en recueil.

Il n'est pas exagéré de croire que l'exemple de Charles Lenepveu, décédé en 1910, pesa sur la destinée profonde de Georges Fayard. Ne

retrouve-t-on pas dans les étapes de cette carrière un certain synchronisme avec celle que Georges Fayard réalisa plus modestement à son poste rouennais, poste dont il aurait de beaucoup dépassé les limites, si les circonstances l'avaient aidé, au lieu de le desservir.

Né le 1^{er} octobre 1898 à Fécamp, Georges Fayard avait 17 ans, le plus bel âge des promesses, quand éclata la première guerre. Il en avait 42 à la seconde. Les conséquences en furent au moins suspensives.

Dans l'entre-deux guerres, à partir de 1930, le pianiste que Georges Fayard fut à cette époque — pianiste qui s'était imposé la discipline d'une formation connue comme celle du quatuor Zimmer — alla plus loin. Il voulait obtenir de ses élèves non seulement l'assimilation mais cette transmutation qui s'appelle le talent expressif. Avec eux, il fonda la Philharmonie de Rouen qui lui demanda bien des efforts nouveaux en lui procurant quelques satisfactions, peu nombreuses peut-être, mais de haute qualité.

Ce fut l'éclaircie musicale entre deux tourbillons, jusqu'à la reprise de son effort patient plus tard, en 1945, au moment où Albert Beaucamp fonda un conservatoire municipal pour remplacer la vieille école de musique de la Ville de Rouen. Une transformation s'opérait d'elle-même dans l'existence des professeurs de musique rouennais. Pour Georges Fayard, à l'égal d'André Haumesser. Ils acceptèrent que leurs formations, de musiciens pour l'un et de chanteurs pour l'autre, pussent fusionner avec les Concerts du Conservatoire. Débarrassé des soucis de faire vivre de telles formations qui apparaissaient comme des intruses, Georges Fayard se consacra définitivement aux classes d'orchestre, de musique de chambre et aux cours supérieurs de solfège.

C'est dire qu'il s'y donna tout entier. Ayant dû renoncer à poursuivre une carrière de chef d'orchestre (à peine entamée) à cause de son état de santé, il aura eu cependant la grande joie de diriger quelques concerts. Il dut s'en tenir là, s'enfermer dans le cadre de ses classes, se replier ainsi sur lui-même, prisonnier d'un emploi du temps exactement réglé qui ne lui permit même pas d'entendre, ici-même, le 22 février dernier, son ancien élève Max Pinchard que nous recevions. Il se contenta de venir en hâte lui serrer la main et le féliciter, avant la séance. Puis il s'en alla, vite, reprendre son poste à un cours d'orchestre. Si bien qu'il nous aura fait *sans le savoir* une visite d'adieu. De la même manière qu'il en fit une, jeudi soir, à la Musique. L'orchestre de Paris se produisait au Théâtre des Arts sous la baguette de Lorin Maazel. Bruckner et Bartok ont enchanté ses dernières heures d'artiste avant qu'un malaise ne le prît pour l'emporter.

Le 1^{er} juillet 1947, au cours de la séance où Dom David, de l'abbaye de Saint-Wandrille le recevait parmi nous, Georges Fayard consacrait son discours à « *la mer et la musique* ». Il n'avait pas craint de dévoiler son caractère véritable en citant Epicure selon lequel il n'y avait que le sage qui puisse parler avec justesse de la musique. Un sage tel que Georges Fayard ! Homme de mérite qui fut des nôtres comme l'avait été son beau-père, Alexandre Féron, chimiste et historien, élu en juin 1926, décédé en 1942. Aussi Georges Fayard n'avait-il pu que suivre en 1947 l'exemple

familial pour venir nous parler, lui aussi, avec justesse, de cette musique qu'il aimait. En artiste qu'il était. Et en sage qu'il restera pour nous.

Ajoutons qu'il avait été nommé en 1967 chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Pierre DARDEL

(1885-1969)

Décédé le 24 mars dernier, à l'âge de 84 ans, Pierre Dardel appartenait à notre Compagnie depuis le 16 mai 1953. Il présidait la Société d'Histoire de Normandie et il avait présidé la Société Libre d'Emulation.

S'il avait tant tardé à rejoindre nos rangs, ce n'était certes pas faute de mérites — qu'il avait nombreux et qu'il accroissait par l'ardeur de son application au travail — mais bien parce que les devoirs de sa charge notariale étaient impératifs ; il les exerçait à Boos depuis 1930, après s'en être acquitté pendant douze années à Bolbec. Il était en effet né au Havre, mais ses parents habitant Rouen, et précisément dans cette calme maison de la rue Le-Pecq-de-la-Clôture (qui devait l'accueillir ces dernières années), il fut toujours attiré par les séductions intellectuelles de notre ville. Il n'avait pas attendu ce moment pour entreprendre de grandes recherches et commencer des travaux importants. M. René Rouault de la Vigne, dans la réponse substantielle qu'il adressait à Maître Pierre Dardel en mai 1953, notait déjà que sa thèse de doctorat en droit avait nécessité des études approfondies sur « les communautés et indivisions de famille », non seulement en France, mais encore en Suisse. A Bolbec, Pierre Dardel en avait écrit l'histoire depuis les origines jusqu'à la Révolution, n'omettant pas de réserver une grande place aux différentes activités économiques de la localité, avec publication spéciale sur la question des « toiles peintes » enrichie de planches documentaires, plans et graphiques.

Par ailleurs, depuis 1934, M^e Pierre Dardel, échappant à l'astreinte des minutes de son étude, se plaisait à enrichir par ses travaux d'histoire économique et sociale les Bulletins de la Société Libre d'Emulation. Il s'attachait à restituer le portrait de l'industrie rouennaise à la fin du XVIII^e siècle, dans la diversité des fabrications et celle du grand négoce.

Pierre Dardel se piqua au jeu. Il voulut approfondir sans cesse ses connaissances en approchant au plus près les documents se rapportant au trafic maritime de Rouen aux XVII^e et XVIII^e siècles. Pour aboutir, en 1963, dans la collection « ports, routes et trafics » dirigée par la VI^e section de l'école pratique des Hautes Etudes, à un premier gros volume : « Navires et marchandises dans les ports de Rouen et du Havre au XVIII^e siècle », puis, en 1966 dans la collection de « Mémoires » de la Société Libre d'Emu-

lation, en couronnement de trente années de recherches, à un autre ouvrage, de cinq cents pages : « Commerce, industrie et navigation à Rouen et au Havre au XVIII^e siècle ».

C'est l'histoire d'une longue prospérité et aussi d'efforts parallèles et parfois discordants. Ce fut un des grands buts poursuivis par Pierre Dardel qui se disait « humble et modeste chercheur » dont la passion — le mot est de lui — consiste à feuilleter volumes compacts et in-folios majestueux, à déchiffrer parchemins poussiéreux, noircis par le temps et la main des hommes, « modeste travailleur », disait-il, qui avait commis « la suprême imprudence de se glisser furtivement parmi la cohorte des *volontaires de l'histoire*, ainsi, précisait-il, que les ont nommés, avec une légère pointe d'ironie, les « professionnels » de cette même histoire.

Mais Pierre Dardel continuait son chemin dans les livres, « en droiture » comme il le disait en employant ce terme pour définir — non sans malice peut-être — le caractère d'une communication ouverte à la mer entre Paris et Le Havre, sans rupture de charge à Rouen. Audacieux projet de Paris port de mer, soulevant les protestations des « messieurs » de Rouen qui estimaient leurs intérêts menacés par une telle conception ! Rouen était considérée alors comme « l'une des quatre villes d'entrepôt de la France » et ce rôle pouvait fort bien être dans l'avenir dévolu à Paris.

Ce n'est pas le moindre mérite de M^e Pierre Dardel que de s'être intéressé de si près au développement économique de notre région considérée dans son commerce maritime. L'homme de bibliothèque se doublait d'un esprit rompu à suivre l'évolution des grands trafics et le développement des catégories de marchandises.

Quand il céda son étude de Boos, cessant de courir le plateau pour les nécessités de sa charge, il savait qu'il continuerait à venir à la Bibliothèque ou aux Archives, poussant quand il le fallait jusqu'à la Bibliothèque nationale. Ces derniers mois, il n'en n'avait plus la force et il se risquait tout juste à une courte promenade de cent mètres qui le menait jusqu'au pont du Champ-des-Oiseaux. Il paraissait avoir accepté avec philosophie l'étroitesse de cet objectif et il rentrait peu de temps après dans sa maison tranquille, à l'abri des bruits de la ville, dans laquelle il s'est éteint, sa tâche faite, presque pendant son sommeil. Comme s'il s'était esquivé avec sa modestie coutumière, sans vouloir déranger personne.

Quelques jours avant son décès paraissait en tiré à part, signé Pierre Dardel, un extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Normandie, sur le commerce dans la mer du Sud et les négociants de Rouen et du Havre qui l'avaient pratiqué. Commerce illicite résultant d'une prohibition absolue accompagnée de lourdes amendes à partir de 1712, cependant parfois toléré en 1705 par Louis XIV. Elle fut à l'origine de la fortune de quelques négociants-armateurs de Rouen dont les noms sont cités. Pierre Dardel avait conçu cette étude dans son grand travail sur le Commerce, l'Industrie et la Navigation à Rouen et au Havre ; il ne l'avait pas oubliée. Et cette dernière communication est fort pertinente, appuyée par de nombreuses références. Elle retrouve la mention de 37 départs officiels de navires pour la mer du Sud de 1705 à 1709, dans le but officiel d'aller aux découvertes, comme on disait alors. Découvertes qui furent celles d'un échange plus que fructueux des tissus de laine et draps

d'Elbeuf notamment, contre échange de piastres d'or et d'argent en provenance du Chili et du Pérou, monnaies qu'il fallait déposer au retour, comme s'il s'était agi déjà d'un contrôle des changes, dans les différents hôtels des monnaies royales. Cinq sacs de piastres furent découverts chez Thomas Planterose, marchand drapier à Rouen, pour un poids de 537 marcs et une valeur de 50.437 livres en l'an 1730. Le chercheur s'était doublé là encore de l'expérience d'un officier ministériel apte à dépouiller les arcanes d'une succession.

Pierre Dardel nous faisait ainsi un message d'adieu, aussi discret mais aussi savant que l'était sa personne estimée.

Maurice PELLET

(1881-1969)

Maurice Pellet, né à Paris le 14 mai 1881 et décédé le 4 avril 1969, à l'âge de 88 ans, avait été reçu à l'Académie, le 4 février 1938 par Paul Labounoux, alors directeur des services agricoles de la Seine-Inférieure. Un savant rendait hommage à un autre savant, ingénieur agronome qui était un chimiste, un chercheur, et un vulgarisateur.

Maurice Pellet était Normand d'adoption. D'une adoption légitimée par ses grands-parents maternels sous le Second Empire, et par son père qui, après avoir fait ses études à l'École des Sciences et Lettres, était devenu le collaborateur de Auguste Houzeau. M. Pellet père avait démontré déjà par ses travaux l'intérêt que présentait en France la betterave sucrière industrielle. Ces leçons avaient profité au fils qui réussissait, en 1901, le concours d'entrée à l'Institut national agronomique puis choisissait de se consacrer à la chimie appliquée à l'agriculture. Il s'y employait, dès son service militaire terminé, comme chef de laboratoire aux sucreries Say et aux sucreries d'Égypte. Dès 1911 il était appelé, sur concours, en qualité de sous-chef à la section de chimie et de matières végétales du laboratoire existant au Conservatoire des Arts et Métiers.

Ses travaux étaient remarquables : ils portaient sur la composition et la valeur des pulpes de sucreries et la détermination des volumes et surfaces des petits cristaux de sucre. Ce qui ne l'empêcha pas de passer sa licence ès sciences, qui le porta, à l'âge de 30 ans, en 1911, à aller diriger en République Argentine la station expérimentale agricole de cet immense pays, avec la charge des cours de chimie agricole et industrielle à l'école d'agriculture et de sucrerie de Tucuman.

Cette situation de tout premier plan en Amérique Latine fut interrompue par les hostilités. On ne connut plus que le sous-lieutenant Maurice Pellet, au 51^{ème} Régiment d'Infanterie, qui fut cité à l'ordre du 2^{ème} Corps d'armée. Le recours de l'état-major allemand aux gaz asphy-

xians, le 22 avril 1915, contraignit notre propre état-major à riposter. Maurice Pellet fut détaché à l'établissement central du matériel chimique de guerre et affecté au service de protection contre les gaz, collaborant à la réalisation du dispositif anti-buée du masque dit A.R.S. A ce titre Maurice Pellet assura à Lyon la direction d'un service annexe. A la fin des hostilités, il ne retourna pas en République Argentine ; il remplit, pendant trois ans, les fonctions de chef de service des industries chimiques et agricoles à l'office de reconstitution industrielle. Objectif : 125 sucreries à reconstruire sur les 210 d'avant-guerre afin de produire le million de tonnes de sucre nécessaire à la consommation nationale. Cette seconde partie de l'activité de Maurice Pellet s'exprimait dans son ouvrage : *La reconstitution des industries agricoles dans les régions libérées*.

Une troisième commençait par des travaux sur les microbes du lait, travaux qui ont duré pendant cinq ans à Avesnes-en-Bray au poste de directeur de la laiterie Carrion. En collaboration avec M. Chenu, Maurice Pellet traduisait de l'allemand un *Traité complet d'analyse chimique appliquée aux essais industriels*, de Post et Neuman, ouvrage de plus de trois mille pages qu'il enrichissait par de nombreuses additions et par deux chapitres importants sur *Le sucre de canne, le cidre et le poiré*. Enfin Maurice Pellet était nommé directeur au bureau technique régional de Rouen par le syndicat professionnel de l'Industrie (toute nouvelle et en plein essor) des engrais azotés. La doctrine et l'industrie des engrais devaient résulter des idées du chimiste allemand Liebig. Maurice Pellet a contribué pour sa part à la grande mutation chimique qui fut celle du monde agricole.

Il n'en tirait point vanité. Ce fut un confrère charmant et attentif. Il savait se rendre utile ; il voulut bien notamment se prêter à l'estimation des terres que nous avons pu acquérir en remploi du legs Gadon. Il consacra son discours de réception à la protection contre les gaz asphyxiants et diverses communications à l'influence des gelées de décembre 1938 sur la végétation, au verglas de 1940, au procès de la lune, au crachin normand...

Homme de bonne volonté, Maurice Pellet fut surtout un chercheur bienfaisant dont le nom mérite de rester honoré par notre Compagnie. Décoré de la Croix de guerre 14-18, il était officier du Mérite Agricole et chevalier de la Légion d'honneur.

André RENAUDIN.

CONFÉRENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

L'Académie de Rouen et les Industries locales
par M. Ernest THOUVENOT.

Le Condamnement de Cray (1870-1871)
par M. Louis ANTOINE.

reconstitution des industries agricoles dans les régions libérées. La partie de l'activité de Maurice Feller s'exprimait dans son ouvrage : la teneur de sucre nécessaire à la consommation nationale. Cette seconde à reconstruire sur les ruines d'avant-guerre afin de produire le million de et agricoles à l'office de reconstitution industrielle. Objectif : 175 sucres pendant trois ans, les fonctions de chef de service des industries chimiques des hostilités, il ne retourna pas en République Argentine ; il remplit Maurice Feller assure à Lyon la direction d'un service annexé. A la fin de la réhabilitation du dispositif antipollués du massep dit A.R.S. A ce titre de guerre et affecté au service de protection contre les gaz collaborant Maurice Feller fut détaché à l'établissement central du matériel chimique d'Etat, le 27 avril 1917, continuant notre propre établissement à Tipton.

Une troisième commença par des travaux sur les microbes du lait, travaux qui ont duré pendant cinq ans à Avances-en-Bray au poste de directeur de la station Canton. En collaboration avec M. Chenu, Maurice Feller traduisant de l'allemand un traité complet d'analyse chimique appliquée aux eaux industrielles, de Post et Neuman, ouvrage de plus de trois mille pages qu'il enrichissait par de nombreuses additions et par deux chapitres importants sur le sucre de canne, le cidre et le pain. Puis Maurice Feller était nommé directeur au bureau technique régional de Rouen par le syndicat professionnel de l'industrie (toute nouvelle et en plein essor) des engrais azotés. La doctrine et l'industrie des engrais devaient résoudre des tâches du chimiste allemand Liebig. Maurice Feller a contribué pour sa part à la grande mutation chimique qui fut celle du monde agricole.

Il n'en tira point vanité. Ce fut un contrôle charmant et attentif. Il savait se rendre utile : il voulait bien notamment se prêter à l'estimation des terres que nous avons pu acquérir en temple de la Croix. Il consacra son discours de réception à la protection contre les gaz asphyxiants et diverses communications à l'influence des gélées de décembre 1918 sur la végétation, au verglas de 1919, au procès de la lune, au crachin d'été...

Homme de bonne volonté, Maurice Feller fut surtout un chercheur désintéressé dont le nom mérite de rester honoré par notre Compagnie. Décoré de la Croix de guerre 14-18, il était officier du Mérite Agricole et chevalier de la Légion d'honneur.

Aché RENAUDIN

Table des Matières

	Pages
TABLEAU DE L'ACADÉMIE AU 31 DÉCEMBRE 1969	9
CHRONIQUE DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE	15
PRIX DE L'ACADÉMIE	19
CHARLES NICOLLE	
<i>Charles Nicolle épistolier</i> par M. le Docteur PIERRE NICOLLE.	23
<i>Charles Nicolle homme de caractère</i> par M. L. PASTEUR VALLERY-RADOT.	33
LE CENTENAIRE DE LA NAISSANCE D'ANDRÉ GIDE	
<i>Madeleine et André Gide à Cuverville-en-Caux</i> par M. R.-G. NOBÉCOURT.	39
<i>Jacques-Émile Blanche et André Gide</i> par M. ANDRÉ RENAUDIN.	57
LE CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE LOUIS BOUILHET	
<i>Louis Bouilhet auteur dramatique</i> par M. GABRIEL REUILLARD.	63
<i>L'œuvre poétique de Louis Bouilhet</i> par M. JEHAN LE POVREMOYNE.	73
<i>Louis Bouilhet et la Science</i> par M. LOUIS HÉDIN.	81
CONFÉRENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS	
<i>L'Académie de Rouen au dix-huitième siècle</i> par M. ROBERT TROUDE.	87
<i>Le Cardinal-Prince de Croy visite son diocèse</i> par M. l'abbé ANDRÉ FOURÉ.	95

	Pages
<i>Mosaïstes et Chasseurs</i> par M. RENÉ HERVAL.	113
<i>Henri Labrosse, Robert Pinchon et Raoul Aubé</i> par M. RENÉ ROUAULT DE LA VIGNE.	125
<i>Stendhal en Normandie</i> par M. GEORGES DETHAN.	139
<i>Le Procès de Réhabilitation de Jeanne d'Arc</i> par M ^e GABRIEL OLIVIER.	153
<i>Adolphe Borchard</i> par M. GABRIEL REUILLARD.	167
<i>Histoire naturelle et histoire surnaturelle dans l'œuvre de Saint François de Sales</i> par le R.P. Dom HESBERT.	177

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

BERNARD LAILLER	201
GEORGES FAYARD	202
PIERRE DARDEL	204
MAURICE PELLET	206

LE CENTENAIRE DE LA NAISSANCE D'ANDRÉ GIDE

André Gide	23
André Gide	27

**LE CENTIÈME ANNIVERSAIRE
DE LA MORT DE LOUIS BOULHET**

Louis Bouhuet	65
Louis Bouhuet	73
Louis Bouhuet	81

CONFÉRENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

L'Académie de Rouen au dix-huitième siècle par M. ROBERT THOUSSAULT.	87
La Conférence de Grog visité son diocèse par M. l'abbé ANNE ROBERT.	93



UNIVERSITY OF TORONTO

Membres et Chaires	140
par M. René Hauvris	
Henri Lubrous, Robert Pinchon et Louis Aubé	145
par M. René Hauvris et M. Yves	
Mendels en Normandie	150
par M. Georges Deshayes	
Le Proche de Réhabilitation de Jeanne d'Arc	155
par M. Gabriel Olympe	
Adolphe Bouchard	160
par M. Georges Deshayes	
Mémoire manuscrite et manuscrite manuscrite	
dans l'œuvre de Louis Pasteur de la	177
par le R. P. Dom H. de	

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE DES MEMBRES DÉCÉDÉS

Bernard Lallemand	180
Georges Fata	185
Henri Dubois	190
Maurice Pélissier	195



